

Faculté de philosophie, arts et lettres

Les *Amis de Présence Africaine* : acteurs d'une lutte anticolonialiste en Belgique entre 1958 et 1961

Auteur : Basile MINCKE
Promoteur(s) : Anne-Sophie GUIS
Année académique 2025-2026
Master en histoire, finalité communication

Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Mincke Basile

Date : 16 août 2026

Signature de l'étudiant·e :

Handwritten signature of Mincke Basile in blue ink.

Remerciements

Tout d'abord, je remercie ma promotrice, Anne-Sophie Gijs, qui m'a assuré un encadrement à la fois professionnel, accessible et bienveillant. Experte du sujet qu'elle m'a suggéré, elle a su m'orienter vers les archives et les ouvrages les plus pertinents. La porte de son bureau et sa boîte mail étant toujours ouvertes, je n'ai jamais craint de déranger. Au contraire, Madame Gijs m'a toujours encouragé à venir vers elle en cas de difficultés et à chaque rendez-vous, j'ai trouvé une promotrice particulièrement humaine et encourageante.

Merci ensuite au personnel des Archives Générales du Royaume 2 (AGR 2) et des Archives du monde Catholique (ARCA). Malgré des contraintes matérielles et administratives, le personnel des AGR 2 m'a assuré un accès aux archives relatives à mon mémoire. Merci aussi à Madame Zoila Rodriguez, qui m'a toujours accueilli à l'ARCA dans les meilleures conditions possibles.

Sur le plan personnel, merci aux membres de mon kot-à-projet, le Kot Erasmus. Merci à toutes et à tous pour votre motivation et pour les nombreuses heures de travail ensemble en bibliothèque.

Merci à tous les membres de ma famille pour votre intérêt et votre soutien tout au long de ce travail. Merci à mon père, qui a su me rassurer, me motiver et m'aider à m'organiser. Merci à ma mère pour sa relecture attentive, dont la fine plume m'a régulièrement inspiré. Merci surtout à ma grand-mère, qui a relu l'ensemble de mes travaux depuis ma première année à l'université et dont les minutieuses notes de lecture sont toujours constructives.

Merci enfin à ma copine, ma Faustine. Merci pour ta relecture, merci pour ton intérêt et tes précieux encouragements. Tu as été mon soutien le plus constant tout au long de l'année.

Introduction

Le 18 mai 2026, Étienne Davignon décède à l'âge de 93 ans de mort naturelle, échappant ainsi à son procès¹. Depuis 2011, cet acteur omniprésent de la vie politico-économique belge était poursuivi en justice par la famille Lumumba². Celle-ci avait déposé une plainte à son encontre, ainsi que celle de neuf autres individus qu'elle estimait impliqués dans l'assassinat de leur (grand-)père, Patrice Lumumba, premier Premier ministre congolais de 1960 à 1961. En 2026, après une enquête du parquet fédéral, le procès est renvoyé devant le tribunal correctionnel ; Étienne Davignon fait appel. Entre-temps, les neuf autres accusés sont décédés. Dernier justiciable belge impliqué dans l'assassinat de Patrice Lumumba, Étienne Davignon est accusé de « détention et transfert illicite d'un prisonnier de guerre, privation du droit de ce prisonnier à être jugé de manière impartiale, ainsi que [de] traitements humiliants et dégradants »³. La mort d'Étienne Davignon symbolise ainsi l'impunité entourant l'implication belge dans l'assassinat de Patrice Lumumba⁴. De manière générale, cette affaire nous rappelle l'attitude réticente, conservatrice et interventionniste de la Belgique lors de l'indépendance congolaise. Au-delà du monde politique, la majorité de la société belge des années 1950 considère la présence européenne comme légitime et utile, tant pour la métropole que pour la colonie⁵.

Toutefois, une poignée de Belges voit les choses différemment et se place de l'autre côté de l'histoire. Après un long processus de décolonisation « mentale » au cours des années 1950, quelques hommes et femmes – principalement universitaires, journalistes et étudiants – s'engagent dans une lutte anticolonialiste pacifique en Belgique. Dans une société largement

¹ Site officiel de la VRT, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2026/05/18/le-comte-etienne-davignon-diplomate-et-ex-commissaire-europeen/>>, publié le 18 mai 2026, consulté le 29 juillet 2026.

² À cette époque, Étienne Davignon a 28 ans, il est un diplomate dans le cabinet du ministre des Affaires Étrangères Pierre Wigny. Bien qu'il ne prenne aucune initiative personnelle aboutissant à l'assassinat de Patrice Lumumba, il écrit un télégramme ambigu à son chef attestant que « Lumumba n'est pas encore hors d'état de nuire » et qu'il faut « l'écarter ». Le journaliste belge Benoît Feyt, expert de l'Afrique des Grands Lacs, qualifie Étienne Davignon de « 2^e ou 3^e couteau » responsable de l'assassinat de Patrice Lumumba. DE WITTE Ludo, *De moord op Lumumba*, Leuven, Van Halewyck, 2001. Podcast de la RTBF, <<https://open.spotify.com/episode/6qTQE450Yp5KdFIqM1Es6i?si=e3bc516a7e664222>>, publié le 19 mai 2026, consulté le 29 juillet 2026.

³ Site officiel de la VRT, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2026/03/17/etienne-davignon-renvoye-devant-le-tribunal-correctionnel-pour-s/>>, publié le 17 mars 2026, consulté le 29 juillet 2026.

⁴ Podcast de la RTBF, <<https://open.spotify.com/episode/6qTQE450Yp5KdFIqM1Es6i?si=e3bc516a7e664222>>, publié le 19 mai 2026, consulté le 29 juillet 2026.

⁵ Nous reviendrons ultérieurement avec des chiffres plus précis concernant la considération des Belges par rapport au Congo. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique 1885-1980 : la Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole*, Bruxelles, Le Cri, 2010.

colonialiste, comment ces individus en sont-ils arrivés à penser à contre-courant ? Qui sont-ils ? Quels sont leurs parcours ? Quels sont leurs réseaux ? Quelle idéologie portent-ils ? Quelles sont leurs influences ? Quelle place l'anticolonialisme occupe-t-il en Belgique dans les années 1950 ?

Aujourd'hui, les Belges connaissent Léopold II, certains connaissent Patrice Lumumba, mais aucun ne connaît les ténors du combat anticolonialiste en Belgique tels que Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde. Autrement dit, la lutte anticolonialiste *en Belgique* figure parmi les oubliés des livres d'histoire. Ce mémoire les étudie et apporte ainsi une nuance, si légère soit-elle, à l'historiographie de la décolonisation du Congo. Plus précisément, ce travail constitue une synthèse consacrée à une association anticolonialiste à Bruxelles – les *Amis de Présence Africaine* (APA) – de mai 1958 à juin 1961.

Dans la Belgique des années 1950, d'autres associations mènent également un combat anticolonialiste : *Esprit*, *Coexistence*, l'*Association des Étudiants Noirs de Belgique* et le *Groupe Marzorati*. Les trois premières associations susmentionnées ayant été étudiées par d'autres historien.nes⁶, les APA et le *Groupe Marzorati* constituent ensemble les derniers absents de l'historiographie anticolonialiste en Belgique. Au-delà de la place impartie pour ce travail, j'ai choisi de limiter le champ thématique de ce mémoire à l'étude des APA pour bénéficier d'une large marge de manœuvre pour étudier cette association. Le *Groupe Marzorati* et les APA défendant des sensibilités idéologiques légèrement différentes, les étudier simultanément aurait orienté ce mémoire vers une approche comparative, ce qui en aurait restreint la profondeur de l'analyse sur les APA⁷. Le choix d'adopter une approche synthétique pour ce mémoire découle d'un constat établi dès le début de ma recherche heuristique : l'absence quasi totale de travail scientifique sur les APA. J'ai donc choisi d'écrire une synthèse des APA, principalement sur la base de sources archivistiques, et d'en analyser les principales caractéristiques transversales afin de fournir les fondements théoriques de ce groupe anticolonialiste à la littérature existante. Par ailleurs, celle-ci s'étend de mai 1958 à juin 1961, c'est-à-dire depuis la fondation de l'association jusqu'à sa scission. Bien que certains militants

⁶ MOURY Damien, *Le groupe Esprit de Bruxelles (1945-1965)*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 1985 [Mémoire de maîtrise en Histoire]. DUCHATEAU Charlotte, *Le pacifisme chrétien en Belgique dans les années 1950-1960 : analyse de la revue Routes de Paix (1952-1964) et du Mouvement international d'action pour la paix (1952-1956)*, Université Catholique de Louvain, 1999 [Mémoire de maîtrise en Histoire]. COQUEL Marie, *Les premiers étudiants congolais des universités de Louvain (UCL) et de Bruxelles (ULB) (septembre 1952-juin 1960)*, Université catholique de Louvain, 2010 [Mémoire de maîtrise en Histoire].

⁷ Le Groupe Marzorati pourrait faire, à mon sens, l'objet d'une étude similaire à celle-ci.

aient déjà organisé plusieurs activités anticolonialistes avant le mois de mai 1958, ils n'agissent pas encore *au nom de l'association*. J'ai choisi de clôturer l'analyse de ce travail au mois de juin 1961, lors de la scission de l'association entre ses codirecteurs, pour deux raisons : d'une part, la documentation est plus abondante avant juin 1961 car la majorité des activités se déroulent en amont de l'indépendance congolaise, et d'autre part le contexte, tant interne qu'international, se transforme radicalement dans les années qui suivent l'indépendance. Poursuivre l'analyse au-delà de 1961 aurait donc ouvert un tout autre champ d'analyse. Enfin, les APA étant une association basée à Bruxelles, la majorité de ses activités se déroule dans cet espace géographique. Ce travail analyse donc principalement les activités bruxelloises des APA, et seul le chapitre abordant les actions de Thomas Kanza et Jean Van Lierde auprès de Patrice Lumumba à Léopoldville sort de ce cadre.

I. L'anticolonialisme en Belgique dans le paysage historiographique

En premier lieu, afin de comprendre l'émergence d'un groupe anticolonialiste au sein d'une société encore largement favorable à la colonisation⁸, j'ai cherché à retracer l'évolution des pensées politiques de ses fondateurs belges : Pierre Houart et Jean Van Lierde. Pour ce faire, après avoir lu leurs biographies respectives, j'ai étudié l'idéologie et le projet des différentes associations dans lesquelles ces militants se sont engagés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale⁹. Aujourd'hui (2026), le travail le plus complet réalisé sur le sujet est un mémoire de maîtrise en Histoire à l'Université Catholique de Louvain (UCL). Ce dernier, réalisé par Charlotte Duchateau en 1999, analyse la majorité des associations dans lesquelles Pierre Houart et Jean Van Lierde se sont engagés au cours des années 1940 et surtout 1950 : principalement la revue *Routes de la Paix* et le *Mouvement international d'action pour la paix* (MIAP), mais également plusieurs associations satellites ou similaires telles que le *Pain du Soir*, les *Groupes Esprit*, *Pax Christi*, le *Mouvement International de la Réconciliation* (MIR)¹⁰. Cependant, cet ouvrage aborde les *Amis de Présence Africaine* de manière particulièrement superficielle ; seules deux pages y sont dédiées. Le mémoire de Charlotte Duchateau constitue donc l'une des principales sources permettant de comprendre les origines de l'anticolonialisme en Belgique mais n'analyse pas les APA en profondeur. Les articles rédigés par Pierre Houart et Jean Van

⁸ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, op. cit., p. 114-155.

⁹ Les inventaires de leurs archives respectives proposent des biographies de ces deux acteurs. DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *Kongo-archief Jean Van Lierde*, Bruxelles, Cegesoma (Inventaire, 31), 2002. JADOLLE Jean-Louis, *Inventaire des papiers de Pierre Houart – 1^{ère} partie (1939-1965)*, Archives du monde catholique.

¹⁰ DUCHATEAU Charlotte, op. cit.

Lierde au cours des années 1950, notamment dans *Routes de la Paix*, permettent également de compléter la compréhension de leur évolution idéologique¹¹.

Cette évolution idéologique s'inscrit dans un cadre historique plus large : la décolonisation du Congo. Les ouvrages généraux de Idesbald Goddeeris (2020), Amandine Lauro (2020), Isidore Ndaywel È Nziem (1998), Jean-Luc Vellut (2021) et Guy Vantemsche (2010) analysent la (dé)colonisation du Congo en profondeur mais tiennent rarement, voire jamais, compte du combat anticolonialiste présent dans la société civile belge¹². Les ouvrages généraux se limitent effectivement à mentionner « quelques Belges de la métropole » qui « aident » ou « collaborent » avec les Congolais en vue d'obtenir l'indépendance. Tandis que les noms de Thomas Kanza et Jean Van Lierde sont parfois mentionnés, Isidore Ndaywel È Nziem est le seul à avoir écrit un court paragraphe sur quelques activités des APA¹³. Dans tous les cas, les autres membres de l'association, leur idéologie et leurs activités demeurent complètement absents des ouvrages généraux, mais ces derniers permettent de situer les APA dans un contexte historique plus large.

Toutefois, l'histoire des APA étant étroitement liée à l'actualité internationale – principalement congolaise – leur histoire est replacée au sein d'un contexte historique plus global. Dès lors, les ouvrages généraux susmentionnés sont mobilisés tout au long de ce mémoire et permettent d'inscrire l'histoire des APA dans celle de la décolonisation du Congo.

Dans certains chapitres, des ouvrages plus précis permettent de construire un contexte historique plus large. Lorsque nous aborderons la mobilisation des APA contre l'envoi de miliciens au Congo, la thèse de doctorat d'Anne-Sophie Gijs (2016) nous permettra de retracer les enjeux géopolitiques internationaux de la guerre froide entourant la question des troupes belges au Congo¹⁴. Dans ce même chapitre, l'*Histoire d'une mutinerie* de Louis-François Vanderstraeten (1993) fournit de nombreux détails concernant la composition des forces armées au Congo belge¹⁵. Par ailleurs, les archives dépouillées pour ce mémoire étant particulièrement

¹¹ Les numéros de cette revue reposent dans plusieurs bibliothèques et dépôts d'archives : la bibliothèque des arts et des lettres de l'UCLouvain et les archives de Pierre Houart à l'ARCA.

¹² GODDEERIS Idesbald, LAURO Amandine, et VANTHEMSCHE Guy, *Le Congo colonial : une histoire en question*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1998. VANTHEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, op. cit. VELLUT Jean-Luc, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, 2^e éd. enrichie, Paris, Karthala, 2021.

¹³ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit.

¹⁴ GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir de l'absent : les avatars de l'anticommunisme au Congo (1920-1961)*, Bruxelles, Peter Lang, 2016.

¹⁵ VANDERSTRAETEN Louis-François, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise : histoire d'une mutinerie, juillet 1960*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1993.

lacunaires concernant les Tables rondes, le chapitre consacré à ce sujet mobilise particulièrement le travail de Jacques Brassine de la Buissière (1992)¹⁶. Cependant, certaines interprétations de cet historien étant teintées de paternalisme, seules les informations factuelles concernant les interventions des acteurs belges de la Table ronde sont retenues dans ce mémoire. Tout comme les ouvrages généraux, Jacques Brassine de la Buissière, Anne-Sophie Gijs et Louis-François Vanderstraeten se limitent à mentionner la présence des APA ou de Jean Van Lierde individuellement lors de la Table ronde et auprès de Patrice Lumumba.

Le mémoire de Marie Coquel (2010), traitant des premiers étudiants congolais en Belgique dans les années 1950¹⁷, constitue probablement l'ouvrage actuel fournissant le plus d'informations sur les APA. En effet, dans le cadre de la lutte anticolonialiste en Belgique, les APA collaborent à plusieurs reprises avec les étudiants congolais en métropole. De ce fait, bien que Marie Coquel mentionne les APA uniquement sous l'angle de leur « collaboration » avec les étudiants congolais, son mémoire constitue une source majeure concernant les activités des APA. Ce travail ne développe toutefois ni le contexte de création de l'association bruxelloise, ni sa structure, ni son idéologie, ni ses activités en dehors de cette collaboration.

Jusqu'à présent, aucun de ces ouvrages ne présente les APA dans leur intégralité ; le recoupement des informations entre ceux-ci demeure extrêmement lacunaire. Cependant, trois travaux-sources offrent une histoire continue des APA : les mémoires de Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde¹⁸. Ces ouvrages récents fournissent de nombreuses informations sur l'idéologie et les activités anticolonialistes des APA, permettent d'appréhender la personnalité de ses membres¹⁹ et offrent une vue d'ensemble sur l'association. Toutefois, indépendamment des potentiels oublis que le temps a pu engendrer, les mémoires de Pierre Houart et Jean Van Lierde ne revêtent aucune valeur scientifique : les deux militants anticolonialistes démontrent une nette partialité, expriment leur avis, omettent régulièrement de détailler le rôle des autres membres de l'association ainsi que les aspects moins « glorieux » de leur engagement, et apparaissent souvent comme les « héros » principaux de l'histoire des

¹⁶ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers" des délégations congolaises à la conférence de la Table ronde (20 janvier-20 février 1960)*, dans *Congo, 1955-1960. Recueil d'études*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer, 1992, p. 138-150.

¹⁷ COQUEL Marie, *op. cit.*

¹⁸ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre sans armes : douze années de luttes non-violentes en Europe (1952-1964)*, Pire, Bruxelles, 2002. HOUART Pierre, *Coulisses d'une décolonisation (1945-1967)*, Samsa Editions, Bruxelles, 2015. VAN LIERDE Jean, *Un insoumis*, Bruxelles, Labor, 1998.

¹⁹ Dans leurs mémoires, Pierre Houart et Jean Van Lierde expriment systématiquement leurs opinions et leurs ressentis.

APA²⁰. Leur partialité s'accroît lorsque chacun relate les événements postindépendance en 1960 et 1961, c'est-à-dire au moment où Pierre Houart et Jean Van Lierde connaissent des divergences idéologiques. Pour ces diverses raisons, malgré l'apport informationnel que représentent ces mémoires, j'ai cherché à limiter leur utilisation autant que possible, ou du moins à confronter leurs témoignages à d'autres sources.

Ce mémoire entend combler une lacune historiographique. Au sein de la littérature existante présentée ci-dessus, il n'existe aucune synthèse scientifique approfondie sur les *Amis de Présence Africaine*. Afin de pallier le manque d'informations factuelles et d'éviter toute interprétation subjective, les analyses reposent principalement sur des témoins directs du passé : des archives.

II. Méthodologie

Dans la mesure où le sujet de ce mémoire s'inscrit au sein de la période coloniale, la première étape de cette recherche consiste à consulter le guide des sources de l'histoire de la colonisation²¹. Ce dernier contient cinq occurrences des « *Amis de Présence Africaine* ». Les deux premières présentent les APA comme un producteur d'archives de droit privé et une association « à vocation idéologique et politique »²². Les documents à son sujet sont conservés dans le fonds d'archives intitulé « Archives de Jean Van Lierde concernant le Congo belge/Zaïre (indépendance et régime Mobutu) et le travail d'institutions de recherches dans ces matières (CRISP et CEDAF) »²³. Ce fonds, couvrant la période de 1958 à 1960, concerne l'organisation interne de l'association, ses conférences, ses manifestations, des listes de présences aux activités ainsi qu'une lettre du Premier ministre Gaston Eyskens sur la politique coloniale belge. Le guide des sources indique que ce fonds, initialement déposé au Cegesoma à Bruxelles, est désormais conservé aux Archives générales du Royaume 2 (AGR 2), au dépôt Joseph Cuvelier²⁴. La troisième occurrence des APA dans le guide des sources présente

²⁰ Jean Van Lierde tend à le faire de manière nettement plus régulière que Pierre Houart. Par exemple, Jean Van Lierde se présente comme un anticolonialiste « depuis le début », sans doute pour renforcer sa légitimité. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*

²¹ TALLIER Pierre-Alain, VAN EECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi. Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19^e-20^e siècle). Vers un patrimoine mieux partagé !*, Turnhout, Brepols, 2021, <https://www.brepolsonline.net/doi/epdf/10.1484/M.STMCH-EB.5.127294>.

²² *Ibid.*, p. 1091.

²³ *Ibid.*

²⁴ Bien qu'il soit entreposé aux AGR 2, ce fonds reste uniquement géré par le Cegesoma.

l'association anticolonialiste comme une source complémentaire d'un fonds d'archives du CRISP²⁵, fondé entre autres par Jean Van Lierde²⁶. La quatrième occurrence des APA se situe dans la description du producteur d'archives privé Jean Van Lierde (1926-2006)²⁷. Enfin, la cinquième occurrence des APA se trouve dans la description d'un fonds d'archives produit par les AGR et les Archives de l'État dans les provinces²⁸. Ce fonds est une collection de documents iconographiques et audiovisuels produits entre 1900 et 1962, illustrant notamment des conférences des APA en 1959.

À l'exception de la collection de documents iconographiques et audiovisuels, les autres occurrences des APA renvoient à l'usage de l'inventaire 31 de Jean Van Lierde²⁹. Ce dernier, rédigé par Dirk Martin et Gerd De Coster en 2002, explique que Jean Van Lierde a accumulé de la documentation et des archives tout au long de sa vie professionnelle et personnelle. Il les a classées par thèmes et redistribuées dans les centres de recherches et d'archives concernés. Ainsi, le Cegesoma hérite de ses documents relatifs à son implication au Congo/Zaïre, maintenant transférés aux AGR 2³⁰.

Dans l'inventaire 31 « Kongo-archief Jean Van Lierde », les documents relatifs au Congo/Zaïre sont répartis en neuf sections correspondant aux différents domaines d'activités de Jean Van Lierde : les archives personnelles de Jean Van Lierde, les archives du Centre de Recherche d'Informations Socio-Politiques (CRISP), les archives du Centre d'Étude et de Documentation Africaines (CEDAF), les archives des *Amis de Présence Africaine*, les archives du *Livre Africain*, les archives du pool d'édition et de rédaction (PER), les archives *Tribune du Tiers-Monde* (*Centre International*), les archives Messageries Populaires, et des pièces dont les anciennes archives ne peuvent pas être reproduites. Tandis que l'inventaire 31 indique que les archives du CRISP, du CEDAF et des APA sont non-consultables, les archivistes sur place m'ont autorisé à numériser toutes les pièces que je souhaitais³¹. Plus précisément, dans le cadre

²⁵ Le CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques – CRISP, « est un organisme indépendant qui a pour objet l'étude de la décision politique en Belgique et dans le cadre européen. Site officiel du CRISP, <https://www.crisp.be/a-propos/>, consulté le 28 juillet 2025.

²⁶ TALLIER Pierre-Alain, VAN ECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *op. cit.*, p. 1251.

²⁷ *Ibid.*, p. 1904.

²⁸ *Ibid.*, p. 2001.

²⁹ Cet inventaire, originellement uniquement disponible en format papier au Cegesoma, est désormais accessible en version digitale via le moteur de recherche commun des archives en Belgique : Agatha. DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *op. cit.* TALLIER Pierre-Alain, VAN ECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *op. cit.*, p. 1251.

³⁰ DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *op. cit.*

³¹ Sans doute que l'inventaire 31, rédigé en 2002, n'est plus à jour. Concernant les archives privées, comme celles de Jean Van Lierde concernant une association, il n'existe aucune obligation légale de déposer ses archives dans un dépôt étatique. Jean Van Lierde ayant volontairement donné ses archives au Cegesoma, il choisit lui-même les règles de consultation de ses documents. Décédé en 2006, c'est-à-dire après l'écriture de l'inventaire 31, Jean Van

d'une collaboration entre plusieurs étudiants en histoire à l'UCL, nous avons numérisé l'intégralité des documents relatant les activités de Jean Van Lierde au Congo, avant et après l'indépendance. Ces archives regroupent divers types de documents : correspondances privées et administratives, factures, notes personnelles, discours, coupures de presse, carnets de présences, invitations à des réunions, dossiers explicatifs divers, notes d'entretiens, lettres publiques, procès-verbaux, tracts, fiches personnelles de collaborateurs, listes de livres, quelques photographies et deux actes sous seing privé³². Dans le cadre de ce mémoire, j'ai consulté l'intégralité de des archives concernant l'engagement de Jean Van Lierde au Congo jusqu'en 1961 afin de pallier le manque de travaux historiques significatifs sur les APA.

Malgré la mobilisation de pièces d'archives issues de chaque section du fonds Jean Van Lierde, la rédaction de ce mémoire s'est principalement appuyée sur la section consacrée aux APA. Cette dernière est divisée en deux sections concernant deux sujets différents : l'organisation interne de l'association et ses activités. La première catégorie regroupe deux dossiers contenant des documents sur « l'organisation et les problèmes internes aux Amis de *Présence Africaine*, principalement concernant la controverse avec Pierre Houart et son *Centre de Documentation Internationale* ainsi qu'avec la presse concernant le prétendu cours communiste d'APA »³³ produits entre 1959 et 1966. La deuxième catégorie est divisée en sous-parties, selon les types d'activités entreprises par les APA : leurs conférences, leurs publications, et leurs liens avec le Congo. Enfin, la dernière partie des archives des APA est composée de trois dossiers de « coupures de presse relatives à la décolonisation en Afrique, en particulier au Congo »³⁴.

Au cours de la lecture des archives de Jean Van Lierde, un nom revient régulièrement : Pierre Houart. Ce dernier est impliqué dans la lutte anticolonialiste aux côtés de Jean Van Lierde. Au cours des années 1950, ils s'engagent ensemble dans diverses associations, fondent les APA en mai 1958 et en sont les premiers codirecteurs. Cependant, en 1960, leur divergence idéologique éclate. Afin de connaître la version de Pierre Houart sur le sujet et d'élargir le panel de sources relatives aux APA, j'ai à nouveau consulté le guide des sources de l'histoire de la

Lierde a probablement autorisé la consultation de ses archives après sa mort. Site officiel des Archives de l'État en Belgique, <<https://www.arch.be/index.php?l=fr&m=en-pratique&r=modalites-de-consultation#1>>, consulté le 31 juillet 2026.

³² DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *op. cit.*

³³ DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, p. 63.

³⁴ *Ibid*, p. 65.

colonisation³⁵. Ce dernier contient trois occurrences de « Pierre Houart ». La première mentionne une publication de Houart conservée dans le fonds Robert Anciaux au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) : *Les Evénements du Congo. Précisions et Documents nouveaux sur l'attitude politique des leaders congolais et sur les tentatives néo-colonialistes. Réponse à la brochure 'M. Lumumba et le Communisme'*, publié par le Centre de Documentation International en 1961³⁶. La deuxième occurrence mentionne Pierre Houart comme auteur d'une *Lettre ouverte à Kasa-Vubu, Président de la République du Congo rédigée par Pierre Houart pour Le Centre International (février 1961)*³⁷, conservée au sein du fonds Lucien Cahen au MRAC³⁸. Enfin, la troisième occurrence de Pierre Houart se situe dans une collection iconographique et audiovisuelle produite par les AGR-AEP³⁹, la même que Jean Van Lierde. Les première et deuxième occurrences se trouvant au MRAC, j'ai consulté son catalogue d'archives. Le moteur de recherche de l'institution recense douze occurrences de « Pierre Houart » correspondant aux ouvrages et articles rédigés par ce dernier. Parmi ceux-ci, seuls trois abordent les activités belges anticolonialistes au Congo⁴⁰. Malheureusement, l'ouvrage *Le Centre International de la rue Belliard à Bruxelles (1958-1978), un lieu de mémoire à sauvegarder à l'angle des rues Belliard et Froissart à Bruxelles* demeure aujourd'hui inaccessible à la consultation. Cependant, les deux autres permettent de comprendre l'opinion de Pierre Houart au sujet de Patrice Lumumba, symbole de la pomme de discorde avec Jean Van Lierde⁴¹.

Bien que ces sources documentent l'idéologie et les activités de Pierre Houart à partir de 1961, elles ne documentent aucunement l'engagement du militant chez les APA. Afin de pallier ce manque, Anne-Sophie Gijs, promotrice de ce mémoire, m'a directement transmis trois

³⁵ TALLIER Pierre-Alain, VAN ECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *op. cit.*

³⁶ L'instrument de recherche permettant de trouver ces archives est la base de données Archives.Africamuseum.be. *Ibid*, *op. cit.*, p. 1339.

³⁷ L'instrument de recherche permettant de trouver ces archives est la base de données Archives.Africamuseum.be. *Ibid*, *op. cit.*, p. 1392.

³⁸ Ce document n'était pas disponible lors de ma visite au MRAC le 30 octobre 2025.

³⁹ TALLIER Pierre-Alain, VAN ECKENRODE Marie, *op. cit.*, p. 2001.

⁴⁰ HOUART Pierre, *Les événements du Congo - Précisions et documents nouveaux sur l'attitude politique des leaders congolais et sur les tentatives néo-colonialistes - Réponse à la brochure 'P Lumumba et le communisme'*, Bruxelles, Centre de Documentation Internationale, 1961. HOUART Pierre, *Quatre années qui menèrent à l'Indépendance du Congo. 1956-1960*, Bruxelles, Le Livre Africain, Bruxelles, 1960. HOUART Pierre, *Le Centre International de la rue Belliard à Bruxelles (1958-1978). Un lieu de mémoire à sauvegarder à l'angle des rues Belliard et Froissart à Bruxelles*, Bruxelles, 2005.

⁴¹ HOUART Pierre, *Les événements du Congo*, *op. cit.* HOUART Pierre, *Quatre années*, *op. cit.*

inventaires d'archives : les papiers de Pierre Houart⁴², les papiers de Jean Van Lierde⁴³, et les papiers du Groupe *Esprit*⁴⁴. Les archives présentées par ces trois documents sont conservées aux Archives du monde Catholique (ARCA), à Louvain-la-Neuve. L'inventaire des papiers Pierre Houart, offrant une biographie à son sujet, est divisé chronologiquement et thématiquement en trois sections, c'est-à-dire selon trois « types » d'engagements : « les premiers engagements (1939-1953) », souvent dans des associations catholiques, « l'engagement pour la paix (1952-1965) » et « en faveur de la décolonisation et des pays moins développés (1955-1965) »⁴⁵. Dans chacune de ces sections, les documents sont classés selon les associations auxquelles Pierre Houart a participé. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai consulté des dossiers issus des trois sections. Les deux premières sont principalement mobilisées dans le contexte historique car elles permettent de comprendre les origines et l'évolution idéologique de Pierre Houart jusqu'à son combat anticolonialiste (*Pain du Soir*, *Mouvement Chrétien pour la Paix*, *Routes de la Paix*). La troisième section, relative à son engagement en faveur de l'indépendance congolaise, soutient les analyses de ce mémoire. Plus précisément, cette section contient des archives issues de diverses activités ou associations : le *Centre de Documentation Internationale* (CDI), les APA, la *Tribune du Tiers-Monde* (TTM), diverses associations et mouvements dont Pierre Houart fut membre, des correspondances et des coupures de presse⁴⁶.

III. Critiques des sources

Dépouiller les archives de Pierre Houart et Jean Van Lierde relève d'un choix guidé par le statut novateur de ce mémoire : j'ai considéré que, pour l'écriture d'un premier travail sur les APA, étudier les archives des codirecteurs de l'association offrirait les informations les plus essentielles et pertinentes. Cependant, ce choix heuristique présente un biais : l'utilisation presque exclusive de ces archives donne l'impression que Pierre Houart et Jean Van Lierde sont omniprésents et tend à négliger les actions des autres membres des APA. De futures études plus

⁴² JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*

⁴³ Ces archives témoignent des engagements de Jean Van Lierde au scoutisme, de son militantisme pour la reconnaissance de l'objection de conscience, etc. mais pas de son engagement anticolonialiste. Ce fonds n'est donc pas mobilisé au sein de ce mémoire. Université Catholique de Louvain, *Inventaire des papiers de Jean Van Lierde (1926-2006)*, Louvain-la-Neuve, Archives du monde Catholique, 2025.

⁴⁴ Bien que ces archives n'apportent aucune information sur le sujet de ce mémoire, leur inventaire offre des explications sur la philosophie du Groupe *Esprit*, permettant de comprendre les « liens » entretenus avec les APA. ROSART Françoise, *Inventaire des archives des Groupes Esprit de Belgique (Papiers Georges Dobbeleer, Papiers Jules Gérard-Libois et Papiers Guy Malengreau)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016.

⁴⁵ JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁶ *Ibid*, p. 13.

approfondies sur certains aspects de l'association pourraient donc mobiliser les archives d'autres membres de l'association tels qu'Anne Magis, Gaëtan Sebudandi, Paul Vercauteren, etc.

Les archives consultées dans le cadre de ce mémoire présentent effectivement une limite majeure : l'absence d'une liste exhaustive des membres des APA⁴⁷. Cette lacune heuristique restreint deux analyses. Premièrement, sans ce document, il est impossible d'établir le nombre exact de membres, leur profession, leur nationalité, leur genre, leur âge, etc. L'absence de cette liste paralyse donc toute étude prosopographique approfondie permettant d'analyser plus précisément les contours des APA. Deuxièmement, cette lacune limite l'analyse de l'implication des APA au cours de la Table ronde. En effet, comme nous le verrons, au cours de ces négociations, plusieurs Belges deviennent les conseillers de dirigeants politiques congolais. Faute de disposer d'une liste des membres des APA, il est difficile de déterminer avec certitude lesquels d'entre eux étaient effectivement membres des APA et, par conséquent, d'établir l'implication précise de l'association dans ces négociations.

Seule la composition du comité témoigne d'une actualisation claire et régulière à partir de septembre 1960, c'est-à-dire à partir du retrait de Pierre Houart et Jean Van Lierde du comité. Toutefois, bien que leur statut précis demeure flou, certains acteurs démontrent leur appartenance à l'association par leur implication concrète et répétée dans les APA. De plus, de nombreux documents tels que des discours, des notes personnelles et des correspondances attestent du statut de certains membres. Autrement dit, en l'absence de liste des membres des APA, ce mémoire détermine l'appartenance des membres ayant laissé leurs traces dans les archives⁴⁸.

La majorité des sources présentes dans les dossiers dépouillés sont des correspondances. Ce type de document permet d'analyser l'évolution des relations entre les acteurs principaux des APA, leurs activités, leur psychologie et leur opinion sur l'actualité. Bien que ces documents soient particulièrement précieux dans le cadre de cette recherche, ils présentent également plusieurs limites. Premièrement, dans plusieurs cas, on ne dispose que des lettres reçues par un

⁴⁷ Les « carnets de présences » mentionnés dans la présentation des sources ne répertorient que les individus assistant aux événements des APA au *Centre International*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 357, carnets de présence aux conférences des APA, Bruxelles, août 1958-mars 1961.

⁴⁸ Voir annexe n° 1. Cette liste couvre la période de mai 1958 à juin 1961. Autrement dit, cette liste ne distingue pas les dates d'arrivée et de départ des membres ; aucun document ne rend compte de ces informations dans les archives dépouillées pour ce mémoire à l'exception de l'exclusion de Pierre Houart.

individu, sans connaître le contenu des lettres auxquelles elles répondent. De ce fait, le contenu des correspondances demeure parfois flou, voire incompréhensible, notamment lorsque l'auteur se réfère systématiquement à la lettre précédente⁴⁹. Deuxièmement, certaines correspondances font allusion à des conversations orales et des réunions dont le contenu ou le ton demeurent parfois flous⁵⁰. De ce fait, certains détails ou sous-entendus dans certaines lettres peuvent rester incompréhensibles. Troisièmement, certaines correspondances manquent parfois d'informations concernant leur contexte de production, notamment la date et le lieu. Dans certains cas, ces lacunes entravent la compréhension de l'évolution des événements, des pensées et des relations⁵¹.

De manière générale, malgré une abondance de sources d'origine européenne, ce mémoire s'efforce de se désolidariser de leur paternalisme. Par exemple, une lettre du Premier ministre belge Gaston Eyskens en 1958 révèle une attitude encore particulièrement conservatrice et paternaliste, considérant que la Belgique doit conserver le Congo afin de le « développer » et de « civiliser » ses habitants⁵². Même les militants anticolonialistes ont adhéré aux théories développementalistes. Par exemple, en septembre-octobre 1956, Jean Van Lierde affirme que « la colonisation mesure son authenticité par sa capacité de décolonisation. Tout autre critère est entaché de mercantilisme abject et de racisme impénitent. Elle devient alors le colonialisme classique »⁵³. En d'autres termes, Jean Van Lierde ne remet pas en cause les fondements ni la légitimité de la colonisation ; il considère que les Belges ont atteint l'objectif de la colonisation, « apporter la civilisation aux Congolais », et qu'elle doit donc prendre fin⁵⁴. Pierre Houart démontre également une certaine forme de paternalisme dans ses mémoires, qualifiant les

⁴⁹ Par exemple, les archives de Jean Van Lierde contiennent des lettres de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, mais je n'ai pas systématiquement trouvé les réponses de ce dernier. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, correspondance de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Léopoldville, 5 janvier 1957. Bruxelles, Archives Générales du Royaume 2 (AGR 2), Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, correspondance de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Léopoldville, 9 mars 1957.

⁵⁰ Par exemple, l'évolution des « négociations » entre Pierre Houart et Jean Van Lierde, au moment de leur dispute au sein des APA, reste difficile à retracer précisément à base uniquement de sources écrites.

⁵¹ Par exemple, Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Rapport des raisons du licenciement de Pierre Houart par le Comité des *Amis de Présence Africaine*, s.l., s.d. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Jean Van Lierde au journal *La Gauche*, s.l., s.d. [quelques jours après le 15 avril 1961].

⁵² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 367, Lettre de Gaston Eyskens à Jean Van Lierde ou Pierre Houart, Bruxelles, 9 juillet 1958.

⁵³ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

⁵⁴ Les critiques de Jean Van Lierde portent davantage sur les abus de la colonisation : les Belges restent trop longtemps au Congo et créent ainsi et un « asservissement politico-économique fondé sur un totalitarisme raciste européen » qui paralyserait toute forme d'émancipation. L'idéologie anticolonialiste de Jean Van Lierde évoluera au cours des dernières années de la décennie, nous aurons l'occasion d'y revenir. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

foules africaines de particulièrement *crédules et influençables*⁵⁵. En résumé, ce travail se désolidarise des sources qui légitiment la colonisation et utilisent des termes eurocentriques et paternalistes tels que « développement », « civilisation », etc.

Ce mémoire se place dans l'orbite des études subalternes et postcoloniales, communément désignées sous le nom de *postcolonial* et de *subaltern studies*⁵⁶. Les auteurs de ces courants invitent entre autres les historiens à faire de « l'histoire d'en bas », c'est-à-dire à inverser la focale en étudiant l'agentivité des acteurs invisibilisés dans les discours dominants⁵⁷. Les APA, et les groupes anticolonialistes en Belgique en général, se distinguent d'une société civile souvent présentée comme un « bloc » uniforme et largement passif dans le contexte de la décolonisation du Congo. Ce mémoire vise donc à mettre en lumière un groupe invisibilisé en les étudiant « pour eux-mêmes », « en eux-mêmes »⁵⁸, c'est-à-dire en analysant leur statut, leur idéologie, leurs activités, leur évolution, leurs réactions à des stimuli extérieurs et leurs divergences internes. Malgré la centralité de ce sujet dans ce travail, nous ne manquerons pas de replacer leur agentivité à sa juste place dans le contexte global de la décolonisation afin de ne pas surreprésenter son impact réel⁵⁹.

IV. Remarques terminologiques

Les historiens des *subaltern studies* remettent également en question la signification de certains concepts en soulignant l'attitude historiciste⁶⁰ propre aux Européens et aux Occidentaux en général⁶¹. Ces derniers considèrent le modèle de développement occidental

⁵⁵ Pierre Houart, en avertissant Patrice Lumumba de la violence de ses discours, affirme que « les foules africaines singulièrement sont crédules et influençables et il me semble criminel de les exciter ». HOUART Pierre, *Coulisses op. cit.*, p. 64.

⁵⁶ Le courant historiographique des *subaltern studies* critique les discours scientifiques centrés autour des élites, et se concentre sur l'histoire du peuple, des dominés. MERLE Isabelle, *Les Subaltern Studies. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale*, dans *Genèses*, n° 56, 2004, p.131-147, <https://shs.cairn.info/revue-geneses-2004-3-page-131?lang=fr>.

⁵⁷ Plusieurs caractéristiques peuvent invisibiliser une catégorie d'acteurs. Les APA constituent un groupe distinct par leur idéologie à contrecourant, mais de manière générale, des groupes peuvent être dominés ou invisibilisés pour des appartenances « raciales », sociales, nationales, genrées, etc. GIJS Anne-Sophie, *Décoloniser pour "co-naître" ?*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, vol. 2, n° 4, 2022, p. 84-92, <https://hdl.handle.net/2078.5/106358>.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ L'historicisme consiste en une doctrine selon laquelle la connaissance historique permet d'expliquer la totalité ou certains aspects du devenir humain. Site officiel du CNRTL, <<https://www.cnrtl.fr/definition/historicisme>>, consulté le 2 août 2026.

⁶¹ Nous parlons ici du « schéma occidental » dominant qui considère le développement comme la clé de la civilisation. Cependant, cette dénomination mérite d'être nuancée. Les Occidentaux ne forment pas un groupe

comme l'unique voie permettant « d'atteindre » la « modernisation » ou la « civilisation »⁶². Selon l'historien subalterne Dipesh Chakrabarty,

« les concepts tels que la citoyenneté, l'État, la société civile, la sphère publique, les droits de l'homme, l'égalité devant la loi, l'individu, les distinctions entre le public et le privé, l'idée du sujet, la démocratie, la souveraineté populaire, la justice sociale, la rationalité scientifique, etc. portent tous le fardeau de la pensée et de l'histoire européennes »⁶³.

En d'autres termes, leur histoire et leur tradition intellectuelle amène les Occidentaux à considérer leurs concepts et leurs valeurs – tels le « développement » apporté par la colonisation – comme synonymes de « progrès » et de « civilisation ». Afin de tenter d'ancrer ce mémoire dans le courant des subaltern studies, les ressources dont les interprétations reflètent le paternalisme occidental ont soit été écartées, soit soumises à une analyse critique explicite.

Enfin, avant d'entrer dans le cœur de cette étude, il convient de préciser la sémantique des termes « décolonisation » et « anticolonialisme » retenue au sein de ce mémoire. De la Seconde Guerre mondiale aux années 1990, la décolonisation recouvre la séparation politico-juridique entre une colonie et sa métropole⁶⁴. Afin d'éviter tout anachronisme, ce travail – couvrant la période de 1958 à 1961 – retient cette acception. Le terme « anticolonialisme », auquel les APA s'identifient, désigne l'ensemble des protestations et des luttes s'opposant à la colonisation sous toutes ses formes⁶⁵. Comme nous allons le voir, les APA militent effectivement contre plusieurs dimensions de la colonisation : juridique, politique et culturelle.

uniforme absent de remises en question interne et leur propre pensée a également été influencée par leurs contacts avec l'Afrique en général. GIJS Anne-Sophie, *Décoloniser*, op. cit.

⁶² CHAKRABARTY Dipesh, *Provincialiser l'Europe. La pensée coloniale et la différence historique*, préf. par BRISSON Thomas, trad. de l'angl. par RUCHET Olivier et VIEILLESCHAZES Nicolas, Éditions Amsterdam, 2020.

⁶³ McNUTT James, *What is modernization? Eurocentrism and periodization*, dans *Encounters on Education*, vol. 15, 2014, p. 121-136, <https://ojs.library.queensu.ca/index.php/encounters/issue/view/526>.

⁶⁴ Je ne retiens pas l'acception de « décolonisation épistémologique » des années 1990 d'origine latino-américaine. Sans entrer dans le détail, ce « projet » appelle à une remise en question, aboutissant à un rejet brut, des structures de savoir et des schémas de pensée d'origine occidentaux. GIJS Anne-Sophie, *Décoloniser*, op. cit.

⁶⁵ *L'anticolonialisme (cinquante ans après). Autour du Livre noir du colonialisme*, dans *Afrique & histoire*, vol. 1, 2003, p. 245-267, <https://shs.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2003-1-page-245?lang=fr>.

La première partie de ce mémoire vise à retracer le contexte historique et les trajectoires idéologiques qui conduisent à la naissance de l'anticolonialisme en Belgique dans les années 1950. De 1885 à 1950, la structure est chronologique et exclusivement consacrée à l'histoire du Congo afin de comprendre le processus de décolonisation sur le long terme auquel les APA viennent se greffer. Le contexte historique rend compte du parcours des futurs leaders de l'anticolonialisme congolais avec lesquels les APA collaboreront. À partir des années 1950, la structure générale du corps de texte demeure chronologique, mais chaque section adopte une approche thématique afin de rendre compte des multiples engagements de Pierre Houart et Jean Van Lierde. Cette étude permet ainsi de comprendre la naissance de leur engagement anticolonialiste.

La seconde partie est consacrée aux Amis de *Présence Africaine*. Après avoir examiné les fondements philosophiques de l'association, les démarches de sa création, ses premières activités, son officialisation, son inauguration, son siège, ses objectifs et sa composition, la majeure partie de cette synthèse se concentre sur ses activités entre mai 1958 et juin 1961 : la polémique des miliciens, la Table ronde, les actions menées par Thomas Kanza et Jean Van Lierde auprès de Patrice Lumumba et les événements organisés au *Centre International*. Avant de conclure, ce mémoire revient sur la rupture idéologique survenue entre les codirecteurs des APA en août 1960.

Contexte historique

1.1. L'État Indépendant du Congo (EIC)

En 1884-1885, les représentants de quatorze États européens se réunissent à la conférence de Berlin afin de définir les règles encadrant le partage du continent africain. Contrairement aux autres puissances européennes, qui acquièrent des colonies officielles au nom de leur État, Léopold II, roi des Belges, obtient la reconnaissance du Congo comme possession personnelle par les treize autres pays représentés à la conférence⁶⁶. Ce territoire prend le nom d'État Indépendant du Congo. Léopold II y instaure un régime visant à maximiser les profits. Pour ce faire, le monarque, représenté par des agents sur place, contraint les populations locales à travailler pour son compte. Plusieurs missionnaires, journalistes et diplomates recueillent des témoignages de travailleurs congolais exploités et dénoncent les méthodes brutales du régime léopoldien. En 1906, le Parlement belge initie une procédure d'annexion, appelée la « reprise », qui aboutit en 1908. Dès lors, l'EIC devient le Congo belge, une colonie officielle de l'État belge, administrée par un Gouvernement Général sur place⁶⁷.

1.2. De la « reprise » à la Seconde Guerre mondiale (1908-1940)

La publication des méthodes brutales du régime léopoldien a fait scandale dans la presse nationale et internationale. Dès lors, l'État belge déclare « vouloir faire mieux »⁶⁸ et devenir un « colonisateur exemplaire »⁶⁹. À cette fin, le gouvernement belge affiche un objectif en apparence dénué d'intérêts propres : « civiliser » et « européaniser » les populations locales⁷⁰. Jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la domination européenne sur les Congolais est légitimée par la théorie de la hiérarchie des races. Cette dernière affirme que, sur la base de prétendues « preuves scientifiques », la « race blanche » est supérieure à toutes les

⁶⁶ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 277.

⁶⁷ STANARD Matthew, *Belgians and the Colonial Experience before 1960.*, dans *The Leopard, the Lion, and the Cock: Colonial Memories and Monuments in Belgium*, Presses Universitaires de Louvain, 2023, p. 39–64, <https://doi.org/10.2307/j.ctvbtzks3.7>, consulté le 20 juillet 2025.

⁶⁸ BUELENS Frans, *Le tournant de 1908 : de l'État indépendant du Congo au Congo belge*, dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 99, n° 376-377, 2012, p. 197-209, <https://urls.fr/mpe9Ls>, consulté le 20 juillet 2025.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ VANTHEMSCHE Guy, *Nouvelle histoire*, op. cit.

autres races, y compris la « race noire » considérée comme la moins « développée »⁷¹. Ainsi, malgré ses « bonnes volontés », la Belgique maintient une politique visant à « accroître sa richesse [...], mais pas au bénéfice des Congolais eux-mêmes »⁷².

Malgré une légère amélioration, les conditions de vie des Congolais, demeurent extrêmement précaires et inférieures à celles des Européens. Par exemple, les tribunaux appliquent une justice plus sévère à l'encontre des indigènes, les emprisonnements pour les actes « xénophobes »⁷³ sont massifs, la relégation⁷⁴ ne s'applique qu'aux Congolais, leurs conditions matérielles s'améliorent peu, l'accès aux soins de santé demeure limité et leur qualité reste médiocre⁷⁵. En somme, malgré la nouvelle « feuille de route » de l'État colonial promettant une amélioration des conditions de vie des Congolais, de nombreux éléments témoignent du maintien d'un système de domination et de ségrégation.

1.3. Le Congo belge pendant la Seconde Guerre mondiale

Pendant la Seconde Guerre mondiale, aucun affrontement militaire ne se déroule sur le territoire congolais. Toutefois, la Belgique déploie plusieurs unités de la Force Publique⁷⁶ dans diverses colonies africaines et orientales des pays alliés⁷⁷. Par ailleurs, bien que les Congolais

⁷¹ WINANT Howard, *Race and Race Theory*, dans *Annual Review of Sociology*, n° 26, 2000, p. 169–185, <http://www.jstor.org/stable/223441>.

⁷² DELCORPS Vincent, *Entre opinion publique et pression internationale : la Belgique face à la crise de l'indépendance du Congo*, dans *Relations internationales*, 2019, n° 177, p. 59-72, <https://shs.cairn.info/revue-relations-internationales-2019-1-page-59?lang=fr>, consulté le 28 juillet 2025.

⁷³ Les coloniaux désignent tout acte contraire ou différent à l'ordre colonial comme « xénophobe ».

⁷⁴ La relégation est un type d'emprisonnement sous forme de camp de travail. DE COENE Pieter, LUYCKFASSEEL Margot, et MATHYS Gillian, *Voices from exile: the Mpadist Mission des Noirs in Oshwe's prison camps in the Belgian Congo (1940-1960)*, dans *International Journal of African Historical Studies*, n° 55, 2022, p. 89–114, <http://hdl.handle.net/1854/LU-8754801>, consulté le 29 juillet 2025.

⁷⁵ STANARD Matthew, *op. cit.*

⁷⁶ La Force Publique est une force armée créée en 1885 au Congo, principalement composée d'hommes locaux volontaires ou enrôlés de force. Pendant la période de l'EIC, cette composition a été un outil pour Léopold II pour justifier le projet « africaniste » de son entreprise : apporter le progrès et la civilisation aux populations locales. Pendant la période du Congo belge, la Force Publique se transforme en une sorte de police censée maintenir l'ordre dans la colonie, qui agit à nouveau comme une armée pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Site officiel du Musée de l'Afrique (archives), https://archives.africamuseum.be/agents/corporate_entities/7, consulté le 6 août 2025. GAUTREAU Charles, *La place des soldats indigènes dans la Force Publique dans les premiers temps de l'État indépendant du Congo (1885-1900)*, dans *Revue Historique des Armées*, n° 306, 2022, p. 20-32, <https://doi.org/10.3917/rha.306.0020>, consulté le 6 août 2025.

⁷⁷ Contrairement aux Britanniques et aux Français, les Belges s'abstiennent d'envoyer des troupes congolaises sur le sol européen. Les Belges posent ce choix par crainte des « effets à long terme d'une venue éventuelle en Belgique de troupes congolaises car leur présence dans la « Mère patrie » pourrait saper le « prestige » de l'homme blanc, un des piliers (supposé ou réel ?) de l'autorité coloniale ». En d'autres termes, les Belges craignent que les soldats congolais, témoins de Blancs en position de faiblesse, en viennent à les considérer comme leurs égaux, sapant ainsi la légitimité de l'autorité belge basée sur la hiérarchie des races. De ce fait, les Belges craignent qu'une

participent relativement peu aux combats, ils sont massivement exploités comme fermiers et ouvriers afin de subvenir aux efforts de guerre⁷⁸. Bien que les frustrations de ces derniers soient déjà présentes avant 1940, elles s'amplifient et sont désormais démontrées publiquement. En effet, plusieurs manifestations et grèves de travailleurs éclatent, notamment en 1941 à l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et en 1945 au port de Matadi. Ces grèves et manifestations portent des revendications sociales relatives au contexte exténuant de l'effort de guerre, mais ne revendiquent aucunement l'indépendance congolaise. Toutefois, ces contestations conduisent les autorités coloniales à prendre conscience des changements sociaux nécessaires⁷⁹. À la fin de la guerre, l'État colonial réalise l'impossibilité de maintenir un tel rythme et relâche progressivement la pression productiviste, bien qu'elle ne disparaisse pas entièrement⁸⁰.

Comme à l'issue de la Première Guerre mondiale, la Belgique omet de reconnaître publiquement les efforts réalisés par les Congolais. Cette absence de reconnaissance provoque deux réactions. Premièrement, un sentiment d'appartenance congolais se forme, éveillant ainsi les balbutiements du nationalisme. Deuxièmement, le manque de reconnaissance provoque un ressentiment congolais à l'encontre du « Maître belge » qu'ils avaient pourtant défendu et servi⁸¹.

1.4. Sortir de la Seconde Guerre mondiale (1945-1949)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs puissances européennes (France, Royaume-Uni et Italie) s'orientent progressivement vers un processus de décolonisation. Bien qu'aucune rupture institutionnelle concernant le Congo ne se produise à ce moment, ce conflit contribue subtilement à modifier les mentalités, les représentations et les pratiques congolaises et belges.

fois de retour dans la colonie, les Congolais remettent en question l'ordre colonial, voire propagent des idées de révolte. VANTEMSCHE Guy, *Les deux guerres mondiales : un tournant dans l'histoire du Congo et des Congolais ?*, dans GODDEERIS Idesbald, LAURO Amandine et VANTEMSCHE Guy (éd.), *Le Congo colonial : une histoire en question*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020, p. 70-71.

⁷⁸ La Force Publique ne participe qu'à une campagne armée aux côtés des alliés dans le nord-est africain, et vainc les Italiens en Éthiopie en 1941. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique, op. cit.* p. 174.

⁷⁹ VANTEMSCHE Guy, *Les deux guerres mondiales, op. cit.*, p. 75.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

De manière générale, après l'expérience traumatisante de la Shoah, les Européens peinent à légitimer leur présence et leur domination coloniales en s'appuyant sur la théorie de la hiérarchie des races. De plus, la majorité des scientifiques conteste alors cette dernière et met à mal les « preuves » de la « supériorité blanche »⁸². En d'autres termes, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Européens perdent une source fondamentale de leur légitimité à dominer les Congolais. Par ailleurs, les États-Unis prônent la liberté de tous les peuples. En effet, ces derniers, convaincus qu'ils accéderont plus facilement aux richesses minières africaines sans les Européens, visent à écarter ces derniers du continent⁸³.

En parallèle, une nouvelle classe sociale se constitue progressivement : les évolués. Le terme « évolué », tiré de la théorie de l'évolutionnisme culturel et social⁸⁴, désigne une catégorie sociale minoritaire de Congolais ayant généralement reçu une éducation plus « élevée » que les autres. Les évolués revendiquent davantage de droits et de privilèges en termes de reconnaissance sociale (fin des insultes publiques, accès à des classes distinctes dans les trains et les bateaux, différentes conditions pénitentiaires, etc.), de salaire, de justice, de facilités au logement et d'accès à l'éducation supérieure que « le reste » de la population congolaise. En somme, les « évolués » revendiquent leur statut d'intermédiaire entre les Blancs qu'ils admirent, et les autres Congolais (*bassenji*) qu'ils méprisent⁸⁵. Nous reviendrons ultérieurement sur l'évolution des revendications des évolués.

En parallèle, après la Seconde Guerre mondiale, les mentalités et les sensibilités de la population congolaise témoignent d'une « évolution des idées [qui] s'est faite clandestinement, souterrainement »⁸⁶. En effet, plusieurs gazettes ou bulletins circulent au sein de la population congolaise, qui recensent entre autres « des faits observés, particulièrement les vexations et les

⁸² Après la guerre, les préhistoriens et les paléanthropologues démontrent l'origine commune des êtres humains actuels. Dans les années 1970, la recherche génétique achève de démontrer l'obsolescence de cette théorie. PATOU-MATHIS Marylène, *De la hiérarchisation des êtres humains au « paradigme racial »*, dans *Hermès, La Revue*, 2013, n° 66, p. 30-37, <https://doi.org/10.4267/2042/51550>, consulté le 28 juillet 2025.

⁸³ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire, op. cit.*, p. 183.

⁸⁴ Cette théorie occidentale du XIX^e siècle établit une évolution linéaire des sociétés humaines, et les catégorise entre « primitives », « arriérées », et « sauvages ». Ces sociétés seraient « inférieures » aux peuples « civilisés », c'est-à-dire les occidentaux. Entre les « civilisés » et les « sauvages », il existerait une diversité de nuances, dont les « évolués » constituent le groupe le plus proche des « civilisés », c'est-à-dire les Blancs. MUTAMBA MAKOMBO Jean-Marie, *Les évolués : situation au Congo belge*, dans TOUSIGNANT Nathalie (éd.), *Le manifeste Conscience africaine (1956)*, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2009, p. 84.

⁸⁵ Les « évolués » s'opposent aux métis car ces derniers apparaissent également comme des « intermédiaires entre les Blancs et les noirs ». *Ibid*, p. 100.

⁸⁶ *Ibid*, p. 102.

injustices »⁸⁷ à leur encontre. En outre, certains « évolués » se réunissent discrètement ou secrètement et échangent leurs idées dans divers lieux : des cercles spécifiques, des associations d'anciens élèves, des associations culturelles et d'entraide à caractère ethnique, des mouvements syndicaux⁸⁸, des cercles chrétiens, libéraux et socialistes, des bars et des stades. Pour rappel, à cette époque, les « évolués » ne revendiquent pas encore l'indépendance mais davantage de droits et de libertés⁸⁹.

1.5. La première moitié des années 1950

1.5.1. Au Congo

Bien que les chiffres augmentent significativement dans les années 1950⁹⁰, la proportion de Belges installés au Congo par rapport à la population totale belge reste infime⁹¹. À titre de comparaison, onze fois plus de néerlandais s'installent dans les Indes alors que la taille de sa population totale est comparable à celle de la Belgique. Par ailleurs, les Belges demeurent une infime minorité par rapport aux Congolais : environ 24 000 Belges (en 1947) pour 13,8 millions de Congolais (en 1959)⁹². Malgré cet écart de population, la minorité européenne se maintient au pouvoir et continue de superviser l'ensemble de l'administration coloniale⁹³.

Le changement de mentalité après la Seconde Guerre mondiale et les pressions extérieures amènent les Belges à renforcer leur « apport civilisationnel » au Congo. Dès lors, bien que les conditions de vie des Congolais demeurent inférieures à celles des Belges, elles s'améliorent.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ En 1950, un syndicat chrétien et une filiale congolaise de la CGSP se sont formées. Selon un témoin belge sur place, les syndicats « sont très actifs au Congo et comptent de belles réalisations ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 34, Correspondance de Marcel à Jean Van Lierde, Thysville, 8 novembre 1950.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 112.

⁹⁰ La population belge au Congo passe de 24 000 en 1947 à 89 000 en 1959. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 91.

⁹¹ En 1959, c'est-à-dire l'année durant laquelle le plus de Belges sont présents au Congo, ceux-ci représentent 0,9% de la population belge totale. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 92.

⁹² Peu de recensements permettent d'établir la population congolaise totale. Toutefois, celle-ci est estimée à 9,5 millions en 1925 et 13,8 millions en 1959. Autrement dit, les Belges représentent respectivement 0,08 et 0,6% de la population au Congo. En ajoutant les autres nationalités européennes présentes au Congo, on atteint respectivement 0,13 et 0,8% de la population sur le territoire congolais. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 92.

⁹³ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 92.

En 1949, la Belgique met effectivement en place un « Plan décennal pour le développement économique et social du Congo ». Ce dernier représente la volonté de l'administration de modifier son approche de la colonisation⁹⁴, instaurant entre autres le « bien-être indigène » dans une politique spécifique. Malgré certains succès de ce Plan sur les plan infrastructurels et économiques, l'État colonial maintient les Congolais en dehors de la gouvernance⁹⁵.

Malgré les résultats mitigés du Plan, les dirigeants belges n'imaginent pas la fin de leur présence au Congo ; l'État colonial des années 1950 vit dans un climat « d'autosatisfaction bornée » (*smug complacency*). Autrement dit, les Belges restent convaincus de leur invulnérabilité totale, du bienfait profond de sa mission « civilisatrice » et de la suffisance de ses réformes. Les Belges restent ainsi persuadés que le Congo demeurera belge, que les Congolais sont heureux dans la colonie et qu'ils échappent au « virus indépendantiste »⁹⁶.

En parallèle, la Belgique applique une politique fondée sur l'adage « diviser pour mieux régner ». L'État colonial organise une balkanisation du Congo notamment en interdisant aux populations locales de voyager entre les différentes provinces et en écrivant une multitude d'histoires « nationales » spécifiques selon les ethnies ou les régions. En outre, l'État colonial organise le provincialisme, c'est-à-dire une mesure de restriction de déplacement imposée par l'administration coloniale aux populations locales. Celles-ci devaient obligatoirement se prémunir d'un laissez-passer afin de voyager dans les autres provinces, et les déplacements à l'étranger étaient presque inexistants. Par conséquent, les Congolais de chaque province se replient sur eux-mêmes et affirment un sentiment d'appartenance, ce qui paralyse, ou du moins entrave largement, la formation d'un sentiment « national » congolais⁹⁷. Dès lors, les partis politiques congolais se forment sur des bases ethnico-régionales⁹⁸. Nous étudierons l'impact de cet éclatement politique lors des négociations portant sur la structure du futur État congolais indépendant.

En 1953, les Bakongo, confinés dans la province du Bas-Congo, créent ainsi une association visant à mettre en valeur leur culture, leur histoire (liée à l'empire Kongo), leur langue

⁹⁴ L'État exclut le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan décennal. Dès lors, ce dernier se méfie d'une « dérive dirigiste [...] c'est-à-dire la fin de sa toute-puissance économique et sociale au Congo ». VANTEMSCHE Guy, *Genèse et portée du Plan décennal du Congo belge (1949-1959)*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1994, p. 55-56.

⁹⁵ *Ibid*, p. 56.

⁹⁶ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 469. VANTEMSCHE Guy, *Les deux guerres mondiales, op. cit.*, p. 75.

⁹⁷ OMASOMBO TSCHONDA Jean et VANTEMSCHE Guy, *1960 : la fin de la colonisation du Congo ?*, dans GODDEERIS Idesbald, LAURO Amandine, et VANTHEMSCHE Guy (éd.), *Le Congo colonial : une histoire en questions*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020, p. 83.

⁹⁸ OMASOMBO TSCHONDA et Jean et VANTEMSCHE Guy, *op cit.*

(kikongo), etc.⁹⁹ : l'*Association des Bakongo pour l'unification et le perfectionnement de la langue kikongo*, plus communément dénommée l'*Abako*¹⁰⁰. En 1954, alors que l'*Abako* élargit son audience, Joseph Kasa-Vubu devient président de l'association et l'oriente vers une action plus politique¹⁰¹. La formation de l'*Abako* est particulièrement précoce par rapport aux partis politiques des autres provinces congolaises. Dès lors, il apparaît comme le chef de file des revendications émancipatrices congolaises et, comme nous l'étudierons plus loin, il constitue ainsi le premier parti politique avec lequel les APA collaboreront.

En 1954-1956, une crise au sein de la société belge ouvre « un créneau permettant aux aspirations congolaises de se manifester au grand jour »¹⁰² : le clivage idéologique entre « cléricaux » et « anticléricaux »¹⁰³. Jusqu'alors, l'Église et l'État constituaient les deux piliers de l'autorité coloniale et collaboraient étroitement. Cependant, en 1955, ces entités entrent en conflit et brisent immédiatement la « cohésion du bloc colonial belge »¹⁰⁴. En effet, dès la fin de 1955, des responsables catholiques issus de divers milieux annoncent leur prise de distance vis-à-vis de l'État colonial¹⁰⁵. Cette fissure du bloc colonial montre la fragilité de l'autorité coloniale. Dès lors, les « évolués » se sentent suffisamment en confiance pour proclamer des revendications publiquement¹⁰⁶.

⁹⁹ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Aux origines de l'éveil politique au Congo belge : Une lecture du manifeste Conscience africaine (1956) cinquante ans après*, dans *Présence Africaine*, n° 173, 2006, p. 127-144, <https://shs.cairn.info/revue-presence-africaine-2006-1-page-127?lang=fr#s1n2>.

¹⁰⁰ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 12-13.

¹⁰¹ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 462.

¹⁰² VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 474.

¹⁰³ Tandis que le Parti Catholique détient traditionnellement le portefeuille des Colonies, le libéral Auguste Buisseret s'en empare dans une coalition avec les socialistes. Dès lors, dans le contexte de la deuxième guerre scolaire, le ministre opère une révision profonde du système scolaire au Congo : jusqu'ici placé sous autorité religieuse, Buisseret établit un enseignement officiel laïque, et limite la liberté des missions dans l'utilisation de leurs subventions officielles. De manière générale, la Guerre scolaire (1950-1959) est un conflit entre parlementaires belges, principalement entre les partis libéraux et catholiques, autour de l'enseignement. Cette guerre aboutit en 1959 au Pacte scolaire. Ce dernier résulte d'un compromis, et prévoit d'offrir la liberté de choisir un type d'enseignement : officiel neutre ou libre confessionnel. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 475. DE MAEYER Jan et D'HOKER Mark, *Éducation et religion en Flandre (Belgique) du XIX^e siècle à nos jours : approches bibliographiques et historiographiques*, dans *Revue du Nord*, n° 394, 2012, p. 33-56, <https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2012-1-page-33?lang=fr>, consulté le 10 août 2025.

¹⁰⁴ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 475.

¹⁰⁵ Buisseret était conservateur et opposé à la décolonisation. Pourtant, paradoxalement, sa réforme de l'enseignement fissurant le bloc colonial belge est aujourd'hui considérée comme l'un des éléments qui préfigure la décolonisation. *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

De plus, les « évolués » éprouvent une forte déception vis-à-vis de la royauté. Au cours de son voyage dans la colonie en 1955, les Congolais accueillent chaleureusement Baudouin¹⁰⁷. À cette occasion, les « évolués » présentent de nombreuses doléances à Baudouin, espérant qu'il prête attention à leurs revendications et améliore leurs conditions de vie¹⁰⁸. Cependant, malgré un discours prônant l'amélioration des relations sociales entre Belges et Congolais partiellement prononcé en lingala¹⁰⁹, Baudouin ignore les revendications concrètes des « évolués »¹¹⁰.

En somme, en 1956, le contexte change particulièrement : le bloc colonial belge est fissuré et laisse apparaître ses faiblesses, et les évolués sont frustrés par le manque d'attention accordé à leurs revendications¹¹¹.

1.5.2. En Belgique

Comme nous l'avons vu, peu de Belges s'installent véritablement au Congo. Dans le cas inverse, on retrouve encore moins de Congolais qui s'installent en Belgique. Ces derniers sont souvent des domestiques contraints de suivre leur maître, des enfants métis qui accompagnent leur père et des marins qui quittent leur navire à Anvers et décident de s'installer en Belgique. Cependant, ces cas demeurent extrêmement minoritaires, ils sont entre 400 et 500 en 1953. Ce faible nombre n'est pas le fruit du hasard, mais bien de la politique gouvernementale. Cette dernière vise à maintenir une frontière imperméable entre la métropole et la colonie afin de maintenir l'ordre colonial¹¹².

¹⁰⁷ Les médias belges et étrangers s'intéressent de près au voyage royal et le décrivent en d'excellents termes. Ce retentissement médiatique propage ainsi l'image d'une colonie « bien gérée et solidement implantée en terre d'Afrique, d'une politique paternaliste mais appréciée de ceux qui en sont les bénéficiaires ». HOCQ Stéphanie, *"Bwana Kitoko" et les visites d'Etat au Congo : de la découverte à la désillusion, des retrouvailles aux prémices de la rupture (1955-1959-1960-1970-1985)*, Université Catholique de Louvain, 2009 [Mémoire de maîtrise en Histoire].

¹⁰⁸ MUTAMBA MAKOMBO Jean-Marie, *op. cit.*, p. 112-113.

¹⁰⁹ HOCQ Stéphanie, *op. cit.*

¹¹⁰ MUTAMBA MAKOMBO Jean-Marie, *op. cit.*, p. 112-113.

¹¹¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 34, Correspondance de Marcel à Jean Van Lierde, Thysville, 8 août 1956.

¹¹² Comme expliqué précédemment, la politique du gouvernement est la même que celle appliquée pendant la Seconde Guerre mondiale, qui visait à écarter les Congolais des champs de bataille européens. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 95.

En métropole, la majorité des Belges connaissent leur colonie de manière superficielle mais absorbent la propagande coloniale et deviennent ainsi relativement fiers de leur empire¹¹³. Autrement dit, suite aux nombreux discours officiels décrivant une situation extrêmement positive du Congo, suite aux cours pro-colonisation prodigués à l'école, suite aux expositions coloniales et suite aux visites au musée du Congo, « la plupart des Belges perçoivent la colonie comme une extension quasi naturelle de la Belgique »¹¹⁴. En 1956, l'Institut universitaire d'information sociale et économique indique que près de 80 % des Belges en métropole considèrent que leur domination au Congo est « à la fois légitime et utile, tant pour la métropole que pour la population colonisée »¹¹⁵. Face à ce consensus colonial, seuls 3,1 à 5,4 % des Belges adoptent une position anticolonialiste, considérant que la présence belge au Congo n'est ni légitime ni utile, ni pour la métropole ni pour les Congolais. De surcroît, parmi cette minorité déjà très réduite, un quart des répondants s'abstient de prendre position face à des questions plus précises et concrètes liées à la colonisation, telles que la participation politique des Congolais ou les critiques étrangères contre l'empire belge¹¹⁶. Dans l'ensemble, la majorité des Belges connaît peu sa colonie, mais « adopte et exprime le discours officiel »¹¹⁷ en sa faveur. Parmi les rares Belges opposés à la présence européenne au Congo, seuls quelques-uns militent activement contre la colonisation. En d'autres termes, les militants anticolonialistes belges dans les années 1950 constituent une infime minorité au sein de la population.

¹¹³ Cette fierté demeure relative. À l'exception des groupes belges impliqués au Congo (missionnaires, scientifiques, militaires, fonctionnaires coloniaux et hommes d'affaire), la masse populaire belge prête peu attention à l'actualité coloniale. Ils en tirent une « vague fierté », bien plus modérée que celle des Britanniques et des Français à la même époque. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, op. cit., p. 115.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 114-155.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

	Oui ¹¹⁸	Non	Sans opinion
Êtes-vous intéressés par le Congo ?	76,9	N.D. ¹¹⁹	N.D.
Connaissez-vous des personnes « blanches » qui sont ou ont été au Congo ?	80,5	N.D.	N.D.
La population blanche au Congo doit-elle augmenter ?	56,2	21,7	22,1
Est-il nécessaire de stimuler l'établissement de colons indépendants ?	54,9	19,0	26,1
Êtes-vous prêts à accepter un emploi au Congo ?	19,3	69,6	11,1
La présence belge au Congo est-elle légitime ?	80,5	5,4	14,1
La présence belge au Congo est-elle utile pour les Congolais ?	83,2	4,0	12,8
La présence belge au Congo est-elle utile pour la Belgique ?	86,3	3,1	10,6

Tableau 1 : Résultats d'un sondage de l'Institut universitaire d'information sociale et économique réalisé en 1956 sur un échantillon de 3000 personnes¹²⁰

Parmi les chefs de file de l'anticolonialisme en Belgique, nous retrouvons Pierre Houart et Jean Van Lierde¹²¹. Ces deux militants collaborent étroitement au cours des années 1950, fondent et président une association anticolonialiste en 1958 : les *Amis de Présence Africaine*. Comprendre l'idéologie de Pierre Houart et Jean Van Lierde permet d'analyser les actions, les objectifs et les dynamiques internes des APA. C'est pourquoi la partie suivante propose une étude des parcours de Pierre Houart et de Jean Van Lierde, en s'attardant particulièrement sur leurs engagements respectifs et communs.

1.5.2.1. Introductions de Pierre Houart et Jean Van Lierde

Pierre Houart naît en 1921 à Etterbeek dans une famille active au Congo. En effet, son père est un fonctionnaire haut-placé dans l'EIC. Toutefois, Pierre Houart ne rejoint jamais le Congo

¹¹⁸ Réponses exprimées en pourcentages.

¹¹⁹ Données non-disponibles.

¹²⁰ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique*, op. cit., p. 114.

¹²¹ Joseph Van Bilsen figure également parmi les leaders anticolonialistes belges des années 1950 mais, pour des raisons mentionnées dans l'introduction, ce mémoire se concentre sur les APA.

durant son enfance et adolescence ; il grandit à Bruxelles et y intègre la Fédération des Scouts Catholiques. En 1941, pendant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Houart entame des études en sciences politiques et sociales à l'ULB puis – après sa fermeture par l'Occupant allemand – à l'UCL. Il poursuit ses études à *l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie des Musées Royaux des Beaux-Arts* à Bruxelles. En 1947, il achève son parcours universitaire par une « formation aux réalités internationales »¹²² à l'Université de Columbia aux États-Unis. Au cours de ses études, Pierre Houart fonde et dirige une maison d'édition : les *Éditions Universitaires*¹²³. Celle-ci, faisant également office de librairie à Bruxelles, publie majoritairement des ouvrages s'inscrivant dans un courant chrétien pacifiste. Plus précisément, Pierre Houart milite pour la réconciliation franco-allemande car il considère cette paix comme la clé capable de mettre fin au nationalisme revanchard en Europe¹²⁴. Entre 1945 et 1950, Pierre Houart effectue son service militaire, reprend la direction des *Éditions Universitaires*, travaille au sein des journaux *La Cité* et *Scriptores Catholici* et se présente aux élections communales d'Etterbeek¹²⁵. En somme, dès la vingtaine, Pierre Houart s'engage dans de nombreux milieux chrétiens progressistes et démontre un intérêt pour la vie politique. Cependant, à l'exception de l'emploi de son père dans l'EIC de jadis, Pierre Houart n'entretient aucun lien spécifique avec le Congo avant la fin des années 1950.

Malgré son statut de fondateur et codirecteur des APA, la biographie de Pierre Houart demeure aujourd'hui presque inexistante dans l'historiographie. À l'inverse, le parcours de Jean Van Lierde a déjà fait l'objet de plusieurs études ; il est donc plus aisé de retracer sa biographie. Jean Van Lierde, né en 1926, est issu d'une famille ouvrière chrétienne carolo. Dans sa jeunesse, il grandit à Wavre, fréquente les scouts et s'engage dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Au sortir de la guerre, à 19 ans, il s'oppose aux violences commises à l'encontre des soldats allemands prisonniers, préfigurant ainsi ses convictions pacifistes. Dans la vingtaine, Jean Van Lierde travaille comme dessinateur industriel, dirige son unité scout¹²⁶ et collabore au sein de deux journaux : *Témoignage Chrétien* et le *PSC Brabant Wallon*¹²⁷. C'est à cette époque qu'il développe son réseau dans la démocratie chrétienne et qu'il rencontre Jules

¹²² JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 4-5

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Bruxelles, Pol-His, 1992.

¹²⁵ JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 5-6.

¹²⁶ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*

¹²⁷ RODRIQUE Bernard, *L'objection de conscience en Belgique : période 1945-1964*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1995 [Mémoire de master en criminologie].

Gérard-Libois¹²⁸ et Claire Audenarde, sa future épouse. En parallèle, Jean Van Lierde s'engage dans de multiples associations pacifistes ; l'*Internationale des Résistants à la guerre* (IRG) et le *Mouvement International de la Réconciliation* (MIR)¹²⁹, les *Jeunes Gardes Socialistes*, il est proche de *Stop War* et se rend aux congrès internationaux du *Mouvement de la paix*¹³⁰. Jean Van Lierde défend ainsi plusieurs causes pacifistes liées à l'actualité de l'époque : en faveur de la réconciliation franco-allemande, contre le développement des armes nucléaires, en faveur d'une détente entre les blocs de l'Ouest et de l'Est et surtout pour la reconnaissance par la Belgique et l'ONU du droit à l'objection de conscience¹³¹. Entre la fin des années 1940 et les 1950, ces diverses associations, majoritairement francophones, ne comptent que quelques dizaines voire centaines de sympathisants et d'adhérents¹³². Autrement dit, ces mouvements pour la paix reçoivent peu de soutien politique et populaire, ce qui les confine en marge de la société.

Revenons plus précisément sur la lutte de Jean Van Lierde pour la reconnaissance du statut d'objecteur de conscience ; un engagement qui représente particulièrement précisément sa force de conviction¹³³. En 1949, contrairement à Pierre Houart, Jean Van Lierde refuse d'accomplir son service militaire. Cette position lui vaut d'être trois fois condamné à des peines de prison entre 1949 et 1952 ; il y passe quinze mois en tout. Aux côtés de plusieurs personnalités intellectuelles, notamment Jules Gérard-Libois, Jean Van Lierde commence son combat pour faire reconnaître le statut d'objecteur de conscience : il fonde le *Groupe d'action pour un statut légal de l'objection de conscience*¹³⁴. En février 1952, sa peine de prison est commuée en peine de travail dans les charbonnages. Choqué par les conditions de travail des mineurs,

¹²⁸ Jules Gérard-Libois (1923-2005), docteur en droit de l'Université de Liège, est journaliste au journal *La Cité*. Membre du groupe *Esprit* de Bruxelles, Jules Gérard-Libois cherche à développer « une analyse sérieuse de la société belge et d'étudier dans sa réalité le système politique national » et fondera le CRISP en 1958, dont Jean Van Lierde devient le secrétaire général. Site officiel de la revue *Politique*, <<https://www.revuepolitique.be/jules-gerard-libois-pour-mieux-comprendre-la-belgique/>>, publié le 19 janvier 2011, consulté le 13 août 2026.

¹²⁹ Le MIR est une « alliance de paix interconfessionnelle » fondée en 1919 aux Pays-Bas par l'Anglais Jenry Hodgkin et l'aumônier allemand Friedrich Sigmund-Schulze. Le premier groupe du MIR en Belgique apparaît à Anvers en 1923 puis à Bruxelles en 1925. Après la Seconde Guerre mondiale, le MIR rassemble des pacifistes ralliés à la pensée de Gandhi qui ont juré de ne plus participer à aucune guerre « au nom de leur fraternité dans le Christ ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹³⁰ Site officiel du Maitron, <maitron.fr/van-lierde-jean-belgique/>, consulté le 26 avril 2026. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹³¹ L'objection de conscience est une expression, devenue un statut officiel en 1964, qui se réfère au citoyen refusant « au nom de sa conscience, d'obtempérer à un appel aux armes émanant de son gouvernement, gouvernement qui par ailleurs est supposé légitime ». Par extension, les détenteurs du statut d'objecteur de conscience peuvent éviter d'effectuer leur service militaire. RODRIQUE Bernard, *op. cit.*

¹³² DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹³³ Jean Van Lierde porte ce combat tout au long des années 1950 jusqu'à obtenir gain de cause en 1964. RODRIQUE Bernard, *op. cit.*

¹³⁴ *Ibid.*

Jean Van Lierde s'engage dans le syndicalisme socialiste, la *Fédération générale du travail de Belgique* (FGTB). Renvoyé de la mine en octobre 1952, il est inscrit sur une « liste noire » des charbonnages et ne retrouve du travail qu'en février 1954 à la Société Solvay. À travers ses multiples engagements, Jean Van Lierde forge ses valeurs de pacifisme gandhiste, d'antimilitarisme, de socialisme libertaire et de christianisme émancipateur qui transparaîtront dans son engagement aux APA¹³⁵. Jusqu'en 1954, il n'entretient aucun lien avec l'Afrique, à l'exception de correspondances avec sa famille et ses amis résidant au Congo¹³⁶.

En somme, dès leur adolescence et au cours de leur jeunesse, Pierre Houart et Jean Van Lierde s'engagent au sein de diverses organisations portant un objectif commun : la paix dans le monde. Cet idéal traduit une conviction fondamentale qu'ils partagent : le pacifisme et l'antimilitarisme. Cet engagement représente le fil conducteur de leur idéologie au cours des années 1950 jusqu'à leur implication au sein des APA. Toutefois, malgré quelques liens ponctuels avec le Congo, ni l'un ni l'autre n'entretient d'affect spécifique avec la colonie. Autrement dit, à ce stade, rien ne « prédispose » ces acteurs à s'engager dans la lutte d'indépendance du Congo. Cet engagement résulte d'une évolution idéologique progressive dont nous allons désormais développer les étapes.

1.5.2.2. *Pain du Soir (1948 – 1952)*

Pierre Houart raconte dans ses mémoires que l'origine de son engagement anticolonialiste remonte à l'association *Pain du Soir*. Cette dernière, qu'il a aidé à fonder en 1948, organise des réunions à petite échelle, entre différentes familles, qui partagent un repas¹³⁷. Au début des années 1950, Pierre Houart lance une nouvelle formule : proposer des discussions sur des thèmes spécifiques de l'actualité, en particulier autour de la paix dans le monde¹³⁸. Si Pierre

¹³⁵ *Ibid.* Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

¹³⁶ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*

¹³⁷ Au sortir de la guerre, de nombreuses familles vivent dans la pauvreté. Ces repas communs visaient à réduire les coûts de la nourriture. HOUART Pierre, *Coulisses op. cit.*, p. 29.

¹³⁸ Afin de symboliser ce renouveau de l'association, celle-ci change de nom et devient *Rencontres d'Amitié*. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

Houart participe ainsi à ses premiers débats autour du Congo belge, sa vision exacte sur le sujet demeure inconnue.

En 1952, au cours d'une réunion du *Pain du Soir*, Pierre Houart rencontre Jean Van Lierde. Sans avoir plus d'informations à propos de leur rencontre, on sait que Pierre Houart invite immédiatement Jean Van Lierde à rejoindre la revue qu'il vient de fonder et qu'il dirige : *Routes de la Paix*¹³⁹. À son tour, Jean Van Lierde invite un militant à rejoindre la revue : Guy de Bosschère¹⁴⁰, rencontré lors d'une réunion du groupe *Esprit*¹⁴¹. Les engagements de Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde dans ces groupes seront développés ultérieurement. Leurs parcours démontrent déjà que dans les années 1950, les militants anticolonialistes s'engagent dans plusieurs groupes simultanément.

Malgré l'esprit progressiste qui règne au *Pain du Soir/ Rencontres d'Amitiés*, cette association ne comporte aucun trait anticolonialiste. Celle-ci constitue néanmoins le lieu de rencontre entre Pierre Houart et Jean Van Lierde ainsi que leurs premières discussions sur le Congo.

1.5.2.3. *Mouvement Chrétien pour la Paix (janvier 1952 – avril 1953) et le Mouvement International d'Actions pour la Paix (avril 1953 – 1956)*

Le 8 janvier 1952, avant la fondation de *Routes de la Paix*, Pierre Houart, Jean Van Lierde, Jean Ladrière¹⁴² et Guy de Bosschère avaient créé le *Mouvement Chrétien pour la Paix* (MCP)¹⁴³; Pierre Houart en était le secrétaire¹⁴⁴. Ces militants pour la paix proviennent d'un

¹³⁹ HOUART Pierre, *Coulisses op. cit.*, p. 30. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.*

¹⁴⁰ Guy de Bosschère mène divers combats au cours de sa vie : il lutte contre les idées d'extrême-droite d'avant-guerre, résistant pendant l'Occupation allemande, nationaliste, monarchiste et soutient Léopold III. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁴¹ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.*

¹⁴² Jean Ladrière, né en 1921, professeur de philosophie à l'UCLouvain, est un pionnier du groupe *Esprit* de Louvain. Connu pour son tempérament conciliant, il participe au rapprochement entre l'UCL et l'ULB, jusqu'ici « opposées » idéologiquement. Jean Ladrière collabore régulièrement dans *Routes de Paix*, toutefois sans devenir membre du comité. En 1958, avec Jean Van Lierde, Jules Gérard-Libois, François Perrin et Jacques Taminiaux, Jean Ladrière fonde le Centre de Recherche et d'information socio-politique (CRISP). TAMINIAUX Jacques, *Jean Ladrière*, dans *Nouvelle biographie nationale*, t. 12, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2014, également disponible en ligne <<https://www.academieroyale.be/Academie/documents/PagesdeNBN12LadriereJean27882.pdf>>, consulté le 21 avril 2026.

¹⁴³ Le Mouvement chrétien pour la paix consiste en un mouvement de paix non-violent. Il se soucie particulièrement des revendications « tiersmondistes » et des luttes anticoloniales de l'époque. GÉRARD Andrée, *La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1053-1054, 1984, p. 1-68, <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1984-28-page-1?lang=fr>, consulté le 11 août 2025.

¹⁴⁴ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

milieu socio-chrétien et se rejoignent sur des valeurs communes fondamentales : la non-violence et l'antimilitarisme¹⁴⁵. Plus précisément, le MCN vise à « diffuser les messages papaux appuyant et exhortant les actions pacifiques des croyants [et à] faire entendre la voix des chrétiens à l'Est comme à l'Ouest »¹⁴⁶.

Les membres du MCP s'expriment dans leur propre revue éponyme ainsi que dans *Routes de la Paix*¹⁴⁷. Contrairement à la majorité des mouvements religieux en faveur de la paix¹⁴⁸, le MCP expose ses positions sur de nombreux sujets temporels : en faveur d'un renouement de l'Europe de l'Ouest avec l'Europe de l'Est, « contre le réarmement allemand et le réarmement en général, pour la résistance non-violente et l'objection de conscience, pour la création d'institutions internationales (fédéralisme mondial, fédération européenne), pour la création de zones de sécurité, et, bien entendu, contre les guerres d'alors : Corée et Vietnam »¹⁴⁹. Faute de moyens financiers, le MCP privilégie des actions de modeste envergure mais stratégiquement ciblées, notamment vers la classe politique. Les valeurs et les actions du MCP perdureront chez les membres des futurs APA : fidèles à leurs valeurs pacifistes, ils oseront s'engager au cœur de la politique belge.

Le 18 avril 1953, le comité du MCP change de nom et devient le *Mouvement international d'action pour la Paix* (MIAP)¹⁵⁰. Malgré ce changement de nom, le groupe conserve les mêmes valeurs et la même organisation¹⁵¹. En 1956, le MIAP est dissous « afin de déconfessionnaliser l'action qui se voulait action temporelle de popularisation des principes de la non-violence »¹⁵².

1.5.2.4. *Routes de la Paix (avril 1952 – novembre 1953)*

Quatre mois après la création du MCP, Pierre Houart fonde la revue *Routes de la Paix* à laquelle il invite Jean Van Lierde à y contribuer. *Routes de la Paix* offre une tribune pour le

¹⁴⁵ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 11.

¹⁴⁶ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁴⁷ *Routes de la Paix*, n° 4, juillet 1952.

¹⁴⁸ Le MCP est similaire à *Pax Christi* en de nombreux points à l'exception justement de cette prise de position sur des sujets temporels. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁴⁹ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁵⁰ Plusieurs raisons expliquent ce changement de nom. L'appellation « mouvement chrétien », qui traite d'affaires temporelles, apporte une certaine collusion entre les mondes religieux et politique. Le MCP souhaitait donc se détacher de l'étiquette religieuse afin de conserver une grande liberté de décision sur le plan temporel. Ensuite, le nom du groupe insinue que seuls les chrétiens y ont leur place. Or, le MCP se veut accueillant et inclusif. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁵¹ HOUART Pierre, *Coulisses* *op. cit.*, p. 31. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁵² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

MIAP mais la revue publie également des ouvrages d'autres auteurs. Dans une interview de 1999, Jean Van Lierde affirme qu'avec des années de recul, le MCP/MIAP était un organe de *Routes de la Paix* et non l'inverse¹⁵³.

En février 1953, le comité de rédaction s'élargit en incluant des membres du MCP : Elie Baussart¹⁵⁴, Jean Ladrière, Léon Thoorens¹⁵⁵ et Jean Van Lierde¹⁵⁶. En août 1953, le comité de rédaction de la revue intègre un nouveau membre : Guy de Bosschère – ce dernier ayant été séduit par les valeurs de non-violence prônées par la revue. Dans les faits, Pierre Houart, Guy de Bosschère et Jean Van Lierde mènent la revue : ensemble, ils dirigent, administrent, rédigent et éditent les numéros¹⁵⁷. L'avis des autres membres du comité est toutefois régulièrement sollicité, notamment ceux des professeurs Elie Baussart et Jean Ladrière au sujet de « l'orientation générale de la revue »¹⁵⁸. Au cours de cette expérience, Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde apprennent à collaborer étroitement. En 1958, lorsque Pierre Houart et Jean Van Lierde deviennent coprésidents des APA, ils ont l'habitude de travailler ensemble.

Les collaborateurs de *Routes de la Paix* proviennent d'un milieu chrétien et se rejoignent sur les valeurs de non-violence, d'antimilitarisme et plus tard d'anticolonialisme¹⁵⁹ ; des valeurs qui imprèneront également les APA. De manière générale, *Routes de la Paix* s'articule en deux axes : l'œcuménisme et l'action pour la paix¹⁶⁰. En effet, dès le départ, *Routes de la Paix* rassemble des chrétiens de toutes les confessions et le comité de la revue vise à intégrer des croyants chrétiens catholiques, anglicans, orthodoxes et protestants. De ce fait, les publications de la revue portent sur la manière dont les religions chrétiennes apportent la paix¹⁶¹. Cependant,

¹⁵³ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁵⁴ Elie Baussart, né en 1887 issu d'une génération plus âgée que Jean Van Lierde et Pierre Houart, est particulièrement engagé dans le syndicalisme socialiste pacifiste wallon. En 1946, il rejoint le groupe français *Esprit* et collabore à l'occasion au sein de leur revue éponyme. Dès sa création en 1952, Elie Baussart rejoint le MCP. Bien qu'il ne partage pas la position des objecteurs de conscience, Baussart milite pour reconnaître leur statut. HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 32. BAL Willy, *Baussart Elie*, dans *Biographie nationale - supplément*, t. 39, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1976, également disponible en ligne <<https://academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2097.pdf>>, consulté le 21 avril 2026.

¹⁵⁵ Léon Thoorens, actif dans la région liégeoise, est critique puis producteur de télévision jusqu'en 1959, le conduisant à la présidence de l'Association des Critiques de Télévision. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁵⁶ Pour des raisons inconnues, ce comité n'entre en action qu'à partir de mai 1953. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁵⁷ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

HOUART Pierre, *Coulisses* *op. cit.*, p. 32.

¹⁵⁸ HOUART Pierre, *Coulisses* *op. cit.*, p. 32.

¹⁵⁹ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 11. HOUART Pierre, *Coulisses* *op. cit.* p. 33.

¹⁶⁰ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁶¹ Quelques exemples ci-dessous ; à noter que « Jean-Pierre Nivelles » est un pseudonyme utilisé par Pierre Houart et Jean Van Lierde jusque 1954, puis uniquement par Jean Van Lierde. HOUART Pierre, *L'action des chrétiens pour*

la majorité des numéros abordent le deuxième axe de la revue, l'action pour la paix, d'un point de vue politique contemporain¹⁶².

1.5.2.5. *Routes de Paix* (novembre 1953 – août 1957)

En avril 1954, *Routes de Paix*¹⁶³ et le MIAP essuient leur première critique : le cardinal Van Roey¹⁶⁴, recteur de l'UCL, perçoit *Routes de Paix* et le MIAP d'un mauvais œil, il les accuse de « propagande communiste », d'un « pacifisme outrancier », et coupables d'un « œcuménisme de mauvais aloi »¹⁶⁵. Il reproche d'ailleurs à Élie Baussart¹⁶⁶, Jean Ladrière et Alphonse de Waelhens¹⁶⁷ de diriger et collaborer dans cette revue. À cette époque, l'engagement anticolonialiste de *Routes de Paix* demeure inexistant, les critiques qu'ils reçoivent concernent uniquement leur « aspect » religieux et leurs convictions politiques hors Afrique¹⁶⁸. Dès lors, sous la pression de leur recteur, Jean Ladrière et Alphonse de Waelhens quittent *Routes de Paix*. Toutefois, Jean Van Lierde révèle que ces deux professeurs engagés ont continué, certes de manière moins publique, à soutenir la revue et ses prises de position.

Sans entrer dans le détail de l'organisation de la revue, retenons que le comité de *rédaction* se transforme en comité de *direction* composé d'Élie Baussart, Pierre Houart et Jean Van Lierde. Bien que les informations au sujet de Guy de Bosschère soient lacunaires, son départ semble

la paix ne date pas d'hier, dans *Routes de la Paix*, n°4, juillet 1952, p. 12-16. NIVELLES Jean-Pierre, *Dieu en uniforme ?*, dans *Routes de la Paix*, n° 14-15, mai-juin 1953, p. 5-15. GANDHI Manilal, *La déclaration de Mariannhill des Archevêques et des évêques catholiques sud-africains*, dans *Routes de la Paix*, avril 1953, p. 8-9.

¹⁶² Quelques exemples : HOUART Pierre, *L'Europe devant son destin. Une troisième force indépendante est-elle possible ?*, dans *Routes de la Paix*, n° 9-10, décembre 1952-janvier 1953. HOUART Pierre, *La situation en Pologne*, dans *Routes de la Paix*, n° 9-10, décembre 1952-janvier 1953. NIVELLES Jean-Pierre, *Les pionniers d'un monde sans guerre*, dans *Routes de la Paix*, n°23-24, février-mars 1954. VAUSSARD Maurice, *Logique boursière et chances de paix*, dans *Routes de la Paix*, n° 13, avril 1953.

¹⁶³ En novembre 1953, le comité change légèrement le nom de la revue ; celle-ci devient *Routes de Paix*. Cette modification vise à éviter la confusion avec les pèlerinages éponymes organisés par le groupe *Pax Christi*. DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁶⁴ Le cardinal Joseph-Ernest Van Roey (1874-1961) est l'archevêque de Malines de 1921 jusqu'à sa mort. Il est résistant sous l'Occupation allemande, en faveur d'une Belgique unitaire, d'un enseignement uniquement catholique, et s'impose comme le chef de l'Église de Belgique. Il est méthodique, traditionnel, et « peu porté aux engouements de l'actualité ». DENOËL Thierry, *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1992. Site officiel de Belgium WWII, <<https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/personnes/van-roey-joseph-ernest.html>>, consulté le 24 avril 2026.

¹⁶⁵ Van Roey émet ces accusations sur la base de collaboration entre les anticolonialistes belges « avec des amis dans les pays de l'Est », ainsi que des protestants. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 12. JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.* p. 7.

¹⁶⁶ Élie Baussart est professeur au Collège des jésuites à Charleroi. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶⁷ Jean Ladrière et Alphonse de Waelhens sont professeurs à l'UCL. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶⁸ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 33.

provenir d'une divergence idéologique. En effet, issu d'un milieu politique davantage situé à droite, il est considéré comme « à la limite de ce que cette revue permet »¹⁶⁹. Il faudra attendre 1959 pour que la revue intègre un collaborateur africain, rwandais, dans son comité : Gaëtan Sebudandi¹⁷⁰, également membres des APA¹⁷¹.

En début d'année 1955, Pierre Houart quitte le MIAP et se désengage de *Routes de Paix*¹⁷² - Jean Van Lierde héritant de la pleine responsabilité rédactionnelle de la revue¹⁷³. Pierre Houart démissionne de ces groupes afin de se consacrer à la fondation du *Centre d'Aide aux Pays moins Développés* (CEADI), notamment avec Jules Gérard-Libois¹⁷⁴. Concrètement, le CEADI, dont Pierre Houart est le secrétaire, vise à informer les Européens des problèmes présents dans les pays du « Tiers-Monde » et à inciter les pays occidentaux à les aider et à coopérer avec eux. Pour ce faire, le Centre vulgarise des publications, des études et des travaux scientifiques sur le sujet.

En février 1955, ce Centre, organise « un carrefour sur les pays en voie de développement »¹⁷⁵ réunissant notamment le Gouverneur général honoraire Alfred Marzorati¹⁷⁶ et Raymond Scheyven¹⁷⁷. Pierre Houart élargit ainsi son réseau dans le monde politique belge

¹⁶⁹ DUCHATEAU Charlotte, *op.cit.*

¹⁷⁰ DUCHATEAU Charlotte, *op.cit.*

¹⁷¹ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, liste des membres des *Amis de Présence Africaine* qui participent au Congrès International des Ecrivains et Artistes Noirs, Bruxelles, 22 mars 1959.

¹⁷² Pierre Houart explique également sa démission de *Routes de Paix* par sa volonté de « sauvegarder l'action menée par le nouveau Centre et de la mettre à l'abri de tout reproche ». En d'autres termes, Pierre Houart démissionne de la revue afin de dissocier ces deux organisations et d'éviter les reproches et les conflits d'intérêts. DUCHATEAU Charlotte, *op.cit.*

¹⁷³ DUCHATEAU Charlotte, *op.cit.*

¹⁷⁴ L'initiative de fonder ce CEADI provient probablement du voyage de Pierre Houart au Maghreb en 1954, sur lequel nous reviendrons dans la partie suivante. JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 7.

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ De 1911 à 1931, Alfred Marzorati a exercé de multiples fonctions administratives au Congo belge et au Ruanda Urundi jusqu'à devenir le premier Gouverneur Général du Ruanda-Urundi. En rentrant en Belgique, il devient professeur à l'ULB mais continue à s'investir pour « l'œuvre coloniale », dispense des séminaires à son sujet, siège dans divers conseils liés à la colonie, etc. Toutefois, Marzorati s'oppose à une politique du gouvernement belge appliquée après la Seconde Guerre mondiale : l'envoi massif de Belges au Congo. En effet, Marzorati s'oppose à une colonie de peuplement et souhaite maintenir une colonie « d'encadrement », c'est-à-dire une colonie où les Belges demeurent une élite limitée en nombre qui guide les Congolais. Dans les années 1950, Marzorati se prononce en faveur d'une politique menant progressivement vers l'indépendance. Il se positionne ainsi en faveur du Plan décennal car, selon lui, ce programme promeut la coopération entre les Européens et les Africains. Toutefois, Marzorati fait figure d'exception parmi les (anciens) coloniaux et ses idées trouvent peu d'écho parmi ces derniers. NDAYWEL E NZIEM Isidore, *op. cit.*, p. 507. Site officiel de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, <https://www.kaowarsom.be/en/notices_marzorati_alfred_frederic_gerard>, consulté le 23 avril 2026. DENOËL Thierry, *op. cit.*

¹⁷⁷ Raymond Scheyven est un homme politique membre du Parti social-chrétien. Il cumule et enchaîne plusieurs mandats de 1946 à 1974. En 1958, il devient Ministre des Affaires économiques et de 1959 à 1960, il occupe la fonction de ministre des Affaires économiques et financières du Congo et du Ruanda-Urundi et participera à la Table ronde en 1960. FIVET Marie-Cerise, *Inventaire des archives de Raymond Scheyven (1911-1987)*, Centre

avec des acteurs impliqués dans les affaires étrangères. Par ailleurs, au cours de cet engagement, Pierre Houart laisse entrevoir les balbutiements d'un discours anticolonialiste¹⁷⁸.

Du 18 au 24 avril 1955 se tient la conférence des peuples afro-asiatiques à Bandoeng, en Indonésie. À cette occasion, dans un contexte de guerre froide, les 29 pays afro-asiatiques présents refusent de s'aligner avec l'une ou l'autre partie. Dès lors, tandis que l'écrasante majorité des autorités belges demeure inconsciente de l'évolution des mentalités africaines¹⁷⁹, *Routes de Paix* publie plusieurs numéros autour de la décolonisation¹⁸⁰.

1.5.2.6. *L'engagement pour l'Algérie jusqu'en 1958*

En août 1954, pour un numéro de *Routes de Paix*, Pierre Houart visite la Tunisie et l'Algérie. Au cours de son séjour, il découvre deux réalités : le conservatisme colonial de l'armée française et l'étroite collaboration entre l'Église catholique et les colons européens. Par ailleurs, au contact de la population algérienne, Pierre Houart remarque une volonté générale d'indépendance¹⁸¹.

À son retour, il publie un numéro dans *Routes de Paix*, tiré à 1500 exemplaires, consacré à l'émergence des nationalismes au Maghreb : *L'Afrique du Nord en révolte*¹⁸². Pierre Houart rédige ainsi son premier numéro sur un sujet africain¹⁸³. Malgré des recherches approfondies, je n'ai pas réussi à retrouver un exemplaire de ce numéro¹⁸⁴. À l'aide des informations recoupées dans plusieurs ressources, il semble que ce numéro et les événements violents de la guerre d'Algérie à partir de novembre 1954 constituent la « porte d'entrée » du comité de *Routes de Paix* dans l'engagement anticolonialiste. Cependant, l'intérêt de Pierre Houart et Jean

d'Archives et de Documentation du CPCP, 2023. DENOËL Thierry, *op. cit.* BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 129.

¹⁷⁸ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 33.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ En effet, ce numéro paraît trois mois avant les premiers soulèvements en Algérie. *Ibid.*

¹⁸² La revue étant internationale, on estime qu'environ 500 Belges ont pu être touchés par son contenu. DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

¹⁸³ *La poussée des nationalismes en Afrique du nord. Impressions d'un voyage*, dans *Routes de Paix*, n°30-31, septembre-octobre 1954, p. 2-12. JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 15.

¹⁸⁴ Des recherches ont été effectuées à la Bibliothèque royale, dans le guide des sources coloniales, à l'ARCA, dans les bibliothèques universitaires de l'UCL et l'ULB.

Van Lierde pour ce sujet est progressif. En 1954, il est davantage question d'une *sensibilisation* à la décolonisation plutôt qu'un fervent militantisme¹⁸⁵.

En 1954 et 1955, les collaborateurs de *Routes de Paix* critiquent de plus en plus la politique de la France dans la guerre d'Algérie mais n'abordent pas ou peu le Congo. Paradoxalement, malgré leur soutien au mouvement nationaliste algérien, aucun des militants pacifistes belge¹⁸⁶ ne considère l'éventualité d'une *indépendance* du Congo. Toutefois, en décembre 1954, le comité de la revue – dont Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde – critique pour la première fois publiquement certains aspects de la gestion coloniale belge. Plus précisément, ils critiquent « le comportement réactionnaire de la Belgique dans les commissions spéciales de l'ONU sur la décolonisation »¹⁸⁷.

De 1954 à 1957, Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde s'engagent de manière relativement « distante » pour l'Algérie ; ils se limitent à publier des articles dans *Routes de Paix* et la revue *Esprit*¹⁸⁸.

En 1957, la guerre en Algérie s'intensifie et la torture commise par l'armée française à l'encontre des colonisés devient publique. C'est probablement face aux souffrances du peuple algérien que les militants d'*Esprit* s'engagent plus concrètement. En effet, Guy de Bosschère, Pierre Houart et Jean Van Lierde entre autres souhaitent venir en aide aux Algériens réfugiés en Belgique, inciter le gouvernement belge à condamner les actions de la France et soutenir les Français qui refusent de prendre les armes.

En fin d'année 1957 et début d'année 1958, une trentaine de militants membres d'*Esprit* – dont certains siègent également au sein de *Routes de Paix* – expriment leur volonté de se rassembler autour de la question algérienne. En février 1958, ces militants lancent une campagne de lettres destinées aux responsables politiques belges, dont Gaston Eyskens¹⁸⁹, les exhortant à respecter le droit d'asile aux Algériens réfugiés en Belgique. Jean Van Lierde envoie la plupart de ces lettres et en reçoit les réponses : celles-ci témoignent de leur réelle

¹⁸⁵ DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.* HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.* DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

¹⁸⁶ En 1955, on compte 32 objecteurs de conscience – malgré l'absence de statut officiel – et un cercle équivalent de militants pacifistes. DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

¹⁸⁷ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*, p. 11.

¹⁸⁸ Nous reviendrons ultérieurement sur ce groupe. JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 7.

¹⁸⁹ Dans sa lettre, Gaston Eyskens semble sincèrement se préoccuper de la question algérienne : « Je me mettrai en rapport avec Monsieur le Ministre de la Justice pour insister de voir respecter par la Belgique les Droits de l'Homme, conformément aux engagements internationaux, et notamment le droit d'asile en faveur des réfugiés français ou musulmans, impliqués dans le Conflit Algérien ». Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 65, correspondance de Gaston Eyskens à Jean Van Lierde, Louvain, 5 avril 1958.

préoccupation quant au conflit algérien mais également de leur réticence à interférer avec les compétences et le territoire français¹⁹⁰. Le 21 avril 1958, le *Comité pour la Paix en Algérie*¹⁹¹ est officiellement fondé par 32 signataires, dont seuls seront ici retenus les membres qui siègeront également aux APA : Guy de Bosschère, Ernest Glinne, Pierre Houart, Francis Monheim, Jean Van Lierde et Paul Vercauteren¹⁹². Les signataires du *Comité pour la Paix en Algérie* sont issus de divers milieux de la société civile : syndicalistes, prêtres, politiciens, universitaires, étudiants, ouvriers, médecins et journalistes¹⁹³.

1.6. 1956 : l'année des manifestes

1.6.1. Au Congo

Suite aux faiblesses du bloc colonial, révélées par la guerre scolaire, certains évolués osent exprimer leurs revendications publiquement. Le 1^{er} juillet 1956, à Léopoldville, un petit cercle « d'évolués » catholiques congolais menés par le vicaire Joseph Malula¹⁹⁴ et appuyé par des professeurs de l'Université de Lovanium¹⁹⁵, publie un manifeste dans la revue *Conscience africaine*, affichant un soutien au *Plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge* de Joseph Van Bilsen¹⁹⁶. Tandis que les évolués revendiquaient jusqu'à présent des droits et des libertés *au sein du Congo belge*, ils réclament désormais une *émancipation politique* du pouvoir

¹⁹⁰ DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

¹⁹¹ Le Comité pour la Paix en Algérie dure jusqu'en 1962 puis change de nom et devient le Comité d'action contre le néo-colonialisme et le fascisme jusqu'en 1966. JUNK Laetitia, *Inventaire des papiers de Jean Van Lierde concernant principalement la Guerre d'Algérie*, Centre d'Étude d'Histoire Contemporaine (CEHEC) – Département d'Histoire en collaboration avec le Service des Archives, Université Catholique de Louvain, novembre-décembre 2016.

¹⁹² Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 65, Correspondance du Comité pour la Paix en Algérie à ses membres, Chênée, 2 juin 1960. DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

¹⁹³ DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

¹⁹⁴ KALULAMBI PONGO Martin, *Les manifeste Conscience africaine : genèse, influences et réaction*, dans TOUSIGNANT Nathalie (éd.), *Le manifeste Conscience africaine (1956)*, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2009, p. 60.

¹⁹⁵ GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, *Le Congo Du domaine de Léopold II à l'indépendance*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1077, 1985, p. 1-34, <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1985-12-page-1?lang=fr>, consulté le 10 août 2025.

¹⁹⁶ Joseph Van Bilsen, docteur en droit, est professeur à l'Université de Louvain. Un an plus tôt, il publie un plan d'émancipation autour de trois idées-force : « Le développement économique d'une colonie s'accompagne inévitablement d'une maturation politique, celle-ci précédant souvent la capacité technique de gouverner : il est urgent d'accompagner le processus d'émancipation politique plutôt que de s'y opposer : le délai d'une génération paraît raisonnable : l'émancipation du Congo pourrait aboutir à une fédération de « pays » relativement autonomes. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 463-476.

colonial, sans toutefois mentionner l'*indépendance*¹⁹⁷. Cependant, bien que les auteurs du manifeste réclament leur participation à la mise en œuvre du plan¹⁹⁸, les revendications du manifeste de *Conscience africaine* demeurent relativement timides. En effet, bien que ces auteurs osent exprimer leurs revendications publiquement pour la première fois, ils gardent un discours empreint de colonialisme, notamment en évoquant l'action « civilisatrice » de la Belgique¹⁹⁹. Les auteurs du manifeste adoptent cette attitude car, l'administration coloniale prenant régulièrement des décisions arbitraires, ils cherchent à « garder l'image de l'élite comme catégorie non violente »²⁰⁰. Les auteurs du manifeste adoptent ainsi une stratégie prudente : ils formulent de timides revendications émancipatoires en tendant la main vers les coloniaux afin de limiter les risques de suppression du journal.

Le 23 août 1956, l'*Abako* réagit en rédigeant un « contre-manifeste »²⁰¹ intitulé *Étude du manifeste de « Conscience africaine » par les Bakongo*²⁰². Ce dernier se distingue du premier manifeste : au lieu de 30 ans pour obtenir l'émancipation²⁰³, il revendique cette dernière ainsi que des libertés politiques « pour aujourd'hui même »²⁰⁴. De plus, contrairement aux « évolués » de *Conscience africaine*, qui envisagent un Congo national unitaire, l'*Abako* propose un Congo fédéral, dont les entités représentent une ethnie, une région, voire les deux simultanément²⁰⁵. Les deux propositions étatiques des manifestes respectifs révèlent la naissance d'un clivage profond entre les leaders indépendantistes congolais sur lequel nous reviendrons : les unitaristes et les fédéralistes.

Au-delà de leur désengagement dans l'administration, plusieurs personnalités de l'Église de Rome, de Belgique et du Congo soutiennent les revendications congolaises en faveur de l'émancipation car ils les considèrent comme légitimes « du moment qu'elle s'accomplit dans le respect des droits mutuels de la charité »²⁰⁶, notamment car « c'étaient principalement des

¹⁹⁷ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 485. DE VILLERS Gauthier, *Formes de conscience et de pensée politiques dans le Congo de la décolonisation*, dans TOUSIGNANT Nathalie (éd.), *Le manifeste Conscience africaine (1956) : élites congolaises et société coloniale : regards croisés*, Bruxelles, Faculté Universitaire Saint-Louis, 2009, p. 184.

¹⁹⁸ KALULAMBI PONGO Martin, *op. cit.*, p. 61.

¹⁹⁹ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 485.

²⁰⁰ KALULAMBI PONGO Martin, *op. cit.*, p. 74.

²⁰¹ Le terme « contre-manifeste » est absent à l'époque, il est inventé a posteriori dans l'historiographie congolaise. Certains historiens comme Guy Vantemsche, Jean-Luc Vellut et Benoît Verhaegen considèrent le manifeste de l'*Abako* comme une continuité de *Conscience africaine* plutôt qu'une réaction à ce dernier. KALULAMBI PONGO Martin, *op. cit.*, p. 75. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.* VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire, op. cit.* GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, *op. cit.*

²⁰² DE VILLERS Gauthier, *op. cit.*, p. 184.

²⁰³ GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, *op. cit.*

²⁰⁴ DE VILLERS Gauthier, *op. cit.*, p. 184.

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ Cette formulation précautionneuse vise à protéger la minorité européenne qui resterait au Congo lors de l'éventuelle indépendance. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 476.

catholiques congolais qui l'exprimaient, tant à Conscience africaine qu'à l'*Abako* »²⁰⁷. En somme, à la fin des années 1950, suite à la guerre scolaire et aux revendications « d'évolués » catholiques, l'Église se désengage progressivement du Congo belge. Cependant, malgré sa préparation « à une transition inévitable »²⁰⁸, l'Église maintient son implantation grâce à plus de 200 prêtres congolais²⁰⁹.

1.6.2. En Belgique

À l'exception de quelques parlementaires socio-chrétiens, la classe politique métropolitaine ignore complètement les revendications africaines formulées dans le manifeste de *Conscience africaine*. En effet, les Belges vivent dans un environnement urbain déconnecté du monde congolais « en particulier du monde, plus ou moins souterrain, de détresse spirituelle, de misère matérielle, de contraintes multiples qui était encore le lot de la masse de la population »²¹⁰. De ce fait, la métropole maintient sa politique coloniale inchangée, considérant toujours le Congo comme la dixième province belge. Dans les années 1950, dans un contexte de guerre froide, la métropole se concentre davantage sur un ennemi plus « menaçant » : le communisme²¹¹.

Le 26 juin 1956, quelques jours à peine avant la publication des manifestes congolais, Pierre Houart ouvre un *Centre de Documentation Internationale* (CDI)²¹² au 34 de la chaussée Saint-Pierre à Etterbeek²¹³. Le CDI organise des conférences et des débats dans ses locaux et conserve des ouvrages qui abordent des phénomènes de société tels que « la violence, le nationalisme, le racisme, le communisme, le colonialisme, le militarisme, le cléricalisme et sur les mouvements

²⁰⁷ GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, *op. cit.*

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 479.

²⁰⁹ Bien que l'Église semble « préparée » à l'indépendance, il existait de nombreuses voix divergentes au sein de chaque institution catholique (Rome, Église de Belgique, congrégations missionnaires, etc.). VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 480.

²¹⁰ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 463.

²¹¹ *Ibid.*, p. 462.

²¹² Les informations concernant le CDI sont extrêmement rares ; elles proviennent essentiellement des mémoires de Pierre Houart. Vu les caractéristiques particulièrement similaires à celles du futur *Centre International*, il est probable que Pierre Houart ait assimilé ces deux entités. Nous reviendrons plus en détail sur le *Centre International* car cette organisation a produit davantage d'archives.

²¹³ Louvain-la-Neuve, Archives du Monde Catholique, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, attestation du bourgmestre de Woluwé-Saint-Lambert à Pierre Houart, Bruxelles, 17 octobre 1956.

d'idées qui s'y opposent »²¹⁴. L'étendue des sujets abordés au CDI permet de rassembler des militants pour la paix qui luttent pour divers combats. Le CDI devient ainsi rapidement un lieu de rencontre entre des militants pour la paix issus de divers milieux professionnels tels que les membres de *Routes de Paix*²¹⁵, Claire Audenaerde²¹⁶, Vladimir Grigorieff, l'abbé Jean Kamp, le professeur Jacques Verhaegen, Anne-Marie Storrer, Simon du Chastel, Freddy Debuyst²¹⁷. Les étudiants congolais de l'UCL et l'ULB, sur lesquels nous reviendrons ultérieurement, rejoignent également le Centre²¹⁸. Le nombre de membres actifs au CDI croît progressivement et devient le *Centre International* lorsqu'il déménage en avril-mai 1958 au 220 rue Belliard²¹⁹.

Suite aux manifestes congolais, les membres du CDI se rejoignent rapidement dans leur lutte contre l'esprit colonialiste et en soutien aux revendications congolaises. Afin de contrer ces arguments, les anticolonialistes s'appuient notamment sur l'exemple à ne pas suivre : la décolonisation violente de l'Algérie française²²⁰.

1.6.2.1. *L'engagement anticolonialiste de Routes de Paix*

Bien que le comité de *Routes de Paix* soit relativement sensibilisé à la répression française en Algérie, il ignorait les revendications congolaises. Toutefois, les manifestes congolais sortent les membres du comité de leur torpeur, ces derniers réalisent que les colonisés de leur propre métropole émettent des revendications « émancipatoires ». Dès lors, *Routes de Paix* prend un virage progressivement anticolonialiste et publie désormais des articles spécifiquement concentrés sur la décolonisation du Congo²²¹. En septembre-octobre 1956, elle publie son premier numéro sur le sujet : « *Essor de la décolonisation* ». Le comité de la revue transmet

²¹⁴ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 38.

²¹⁵ À dater de ce jour, Pierre Houart et Jean Van Lierde travaillent ensemble jusqu'en 1960.

²¹⁶ Claire Audenaerde est la femme de Jean Van Lierde. HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 38.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ COQUEL Marie, op. cit.

²¹⁹ Nous reviendrons sur cette association dans la seconde partie.

²²⁰ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 39.

²²¹ DUCHATEAU Charlotte, op. cit. HOUART Pierre, *La lutte contre l'impérialisme et le colonialisme occidental*, dans *Routes de Paix*, n°50, juillet-août 1956, p. 1-15. HOUART Pierre, *Le Congo à la croisée des chemins*, dans *Routes de Paix*, n°51, septembre-octobre 1956, p. 5-11. HOUART Pierre, *L'évolution accélérée de l'Afrique Noire*, dans *Routes de Paix*, n°53, janvier-février 1957, p. 36.

également ce numéro dans les mains du Gouverneur Général, Léon Pétillon²²², provoquant ainsi des remous au sein de l'administration coloniale à Léopoldville²²³.

Avant tout, *Routes de Paix* se veut être une tribune écrite des revendications congolaises. Cependant, bien que la revue encense les manifestes congolais, aucun membre de *Routes de Paix* ne connaît ses auteurs africains²²⁴. Dès lors, Jean Van Lierde prend à cœur la mission de rassembler les deux mondes. Pour commencer, par l'intermédiaire d'André Ryckmans, le fils de l'ancien Gouverneur Général, alors étudiant à l'UCL, Jean Van Lierde entre en contact avec les étudiants congolais de l'université, notamment Paul Mushiete, Mario Cardoso et surtout Thomas Kanza²²⁵. Jean Van Lierde établit un lien plus fort avec Thomas Kanza, sans doute parce que ce dernier vient d'achever ses études et a plus de temps pour se consacrer au militantisme ? Nous reviendrons ultérieurement sur la collaboration entre ces deux militants et sur les étudiants congolais en Belgique en général.

En septembre-octobre 1956, en parallèle des revendications congolaises, la force de conviction de Jean Van Lierde vis-à-vis de la colonisation semble encore largement modérée. Il ne critique ni les fondements ni la légitimité de l'entreprise coloniale, mais il estime que celle-ci doit prendre fin afin d'éviter une dépendance et un « asservissement politico-économique fondé sur un totalitarisme raciste européen »²²⁶. De manière similaire à Joseph Van Bilsen et son Plan de Trente Ans, Jean Van Lierde estime que les Belges doivent partir progressivement afin de préparer et former les Congolais à reprendre la gestion du pays. Selon Jean Van Lierde, cette émancipation progressive passe par la participation active à la politique²²⁷. En bref, pour

²²² Léon Pétillon a occupé les plus hauts postes de l'administration coloniale et métropolitaine. En effet, arrivé au Congo dans le cabinet du Gouverneur Général Ryckmans, il enchaîne avec les fonctions de chef de cabinet du ministre des Colonies (1941-1945), Vice-gouverneur puis Gouverneur du Ruanda-Urundi (1946-1951), Gouverneur Général du Congo (1951-1958). En juillet 1958, il devient ministre des Colonies jusqu'au 8 novembre de la même année. Nous reparlerons de cet homme politique à partir de cette date plus tard dans ce mémoire. DENOËL Thierry, *op. cit.*

²²³ COQUEL Marie, *op. cit.*

²²⁴ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 13.

²²⁵ En 1956, ce dernier, fils du vice-président de l'Abako, Daniel Kanza, est le premier Congolais à obtenir sa licence en sciences psychologiques et pédagogiques à l'UCL. Thomas Kanza ouvre la voie aux rares étudiants congolais qui étudient à la métropole, à l'UCL ou à l'ULB. Les étudiants congolais en Belgique contournent ainsi l'absence des facultés de droit et de philosophie et lettres à l'Université de Lovanium. En effet, le ministre des Colonies André Dequae et le Gouverneur Général Léon Pétillon avaient « purement et simplement interdit que des facultés de droit et de philosophie et lettres soient créées à Lovanium, transformant les sciences humaines en une sorte d'abattoir idéologique destiné à s'assurer que les Noirs restent sages... ». VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 14.

²²⁶ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

²²⁷ En septembre-octobre 1956, Elie Baussart adopte une idéologie similaire à celle de Jean Van Lierde : il félicite également les « bienfaits » matériels de la colonie tels l'établissement d'écoles, d'hôpitaux, du chemin de fer et de

Jean Van Lierde, la participation des Congolais à la vie politique constitue l'achèvement de la mission « civilisatrice » belge. Joignant l'action à la parole, Jean Van Lierde appelle le Gouvernement belge à intégrer des élus Congolais dans les petits niveaux de pouvoirs de la colonie tels les conseils municipaux²²⁸. Néanmoins, en 1956, malgré cette revendication, les écrits de Jean Van Lierde se gardent d'utiliser le terme « indépendance ».

Si *Routes de Paix* développe une critique croissante de la colonisation, celle-ci demeure néanmoins modérée et pacifiste ; les auteurs de la revue encouragent surtout les peuples colonisés à poursuivre leur émancipation par des actions non violentes²²⁹. À partir de 1956, la revue envoie donc à leurs partenaires congolais, surtout à l'*Abako* (famille Kanza), des « consignes gandhistes de non-coopération avec le pouvoir colonial »²³⁰. En 1956, il est difficile d'établir les effets de cette campagne dans *Routes de Paix*. Aucun mouvement de protestation populaire congolais n'est recensé durant cette période ; mais il demeure impossible de déterminer si cette absence de violence s'explique par l'influence des revues et brochures pacifistes en circulation, ou par le fait que les revendications congolaises demeurent timides et plus « diplomates » à cette époque²³¹.

1.7. 1957 : l'année de préparation

1.7.1. Au Congo

Au Congo, jusqu'en 1955-1956, l'ordre colonial paraissait si écrasant, tant du point de vue économique que social, spirituel et psychologique, que les colonisés ne considéraient pas la possibilité de se révolter. Les publications des manifestes constituent ainsi une véritable prise de risque de la part des « évolués ». Cependant, constatant l'absence de répressions vis-à-vis

routes. Cependant, Elie Baussart dénonce les abus et les revers de l'expérience coloniale : un capitalisme déshumanisant, trafics et spéculations de toutes sortes, etc. De ce fait, il comprend les soulèvements en Afrique et en Asie. DUCHATEAU Charlotte, *op cit.*

²²⁸ Les Congolais pourront participer aux premières élections communales dans seulement trois villes : Léopoldville, Elisabethville et Jadotville. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 483.

²²⁹ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

²³⁰ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.*

²³¹ Jean Van Lierde est persuadé que ses brochures pacifistes expliquent l'absence de violence au Congo. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 13. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.*

des revendications émises dans les manifestes, le mouvement vers l'indépendance s'accélère progressivement jusqu'en 1960²³². De plus, les premiers pays d'Afrique subsaharienne prennent leur indépendance (Ghana actuel, Côte d'Ivoire, Soudan) en 1957 et 1958. En constatant la possibilité vers un destin similaire, les Congolais multiplient et intensifient leurs demandes de liberté voire d'indépendance²³³. Plusieurs exemples illustrent l'évolution graduelle de la liberté de penser dans les milieux congolais et les réactions désordonnées de l'appareil colonial. Premièrement, en fin d'année 1956, Thomas Kanza exprime au cours d'une conférence son souhait d'un Congo interracial, tout en soulignant que « l'indépendance constitue le but ultime »²³⁴. Deuxièmement, en août 1957, le journal hebdomadaire *Congo*, dirigé par Philippe Kanza, est interdit après cinq mois de parution. Selon Pierre Houart, bien que le ton du journal fût effectivement particulièrement polémique, il estime que l'administration coloniale manquait de raison objective pour l'interdire²³⁵. Troisièmement, en 1957, « l'évolué » Patrice Lumumba annonce auprès d'un éditeur bruxellois son intention d'attirer « l'attention des Congolais sur la mauvaise propagande [anti-belge] qui s'effectue déjà sournoisement au Congo, dont le but direct est de séparer les Congolais des Belges »²³⁶. En décembre 1957, les premières élections communales à Léopoldville, Élisabethville et Jadotville ont lieu²³⁷, et les premiers bourgmestres africains entrent en fonction en avril 1958. Joseph Kasa-Vubu, président de l'*Abako*, élu à Léopoldville, demande alors rapidement « l'autonomie interne »²³⁸.

²³² VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 483.

²³³ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

²³⁴ Depuis lors, Thomas Kanza se sent surveillé par le Gouvernement colonial. Citation tirée de : VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 482-483. Jean-Luc Vellut tire lui-même cette citation de Kanza Thomas, *Congo, pays de deux évolués*, Léopoldville, 1956, p. 23. Thomas Kanza explique sa surveillance dans : Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Léopoldville, 5 janvier 1957.

²³⁵ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 40.

²³⁶ Citation tirée de : VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 482-483. Jean-Luc Vellut tire lui-même cette citation de : SALOMON Pierre, *Une correspondance en partie inédite de Patrice Lumumba*, dans *Bulletin des séances*, ARSOM, n° 20, 1974, p. 359-368.

²³⁷ COQUET Édouard, *Entre africanisation et centralisation : stratégies romaines en Afrique subsaharienne à la fin de l'époque coloniale (années 1930-1950)*, dans *Monde(s)*, n° 22, 2022, p. 111-129, <https://shs.cairn.info/revue-mondes-2022-2-page-111?lang=fr>, consulté le 31 juillet 2025.

²³⁸ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 485.

1.7.2. En Belgique

1.7.2.1. *Routes de Paix* devient *Coexistence*

En janvier-février 1957, *Routes de Paix* se prononce pour la première fois en faveur de *l'indépendance* d'un pays colonisé : l'Algérie. De son côté, Pierre Houart soutient également cette position, invoquant le communiqué de la Commission politique de l'ONU qui reconnaît le droit du peuple algérien à disposer de lui-même²³⁹. À la fin du mois d'août 1957, suite aux position pro-algériennes de la revue, la Sûreté française saisit l'entièreté des exemplaires du numéro 56. De plus, un arrêté gouvernemental du 31 août interdit la vente et la diffusion de *Routes de Paix* sur le territoire français.

Le comité de la revue tente de faire lever cet arrêté mais en vain. Frustré par cette interdiction, perçue comme de la censure, Jean Van Lierde expédie personnellement des numéros du numéro 56 de la revue en France sous pli fermé. Afin de contourner l'interdiction, le comité de la revue adopte un nouveau nom, *Coexistence*²⁴⁰, en conservant la même ligne éditoriale que *Routes de Paix*²⁴¹.

²³⁹ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

²⁴⁰ DUCHATEAU Charlotte, *op. cit.*

²⁴¹ Afin d'optimiser ses chances de passer sous les radars de la Sûreté française, le comité de la revue place un éditeur-gérant français : C. Demazières. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 13. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

1.1.1.1. Les Groupes *Esprit*

Après la Seconde Guerre mondiale, six groupes *Esprit*²⁴² sont attestés en Belgique : Bruxelles²⁴³, Liège²⁴⁴, Charleroi²⁴⁵, Mons, La Louvière, Louvain²⁴⁶ et Seraing²⁴⁷ auxquels s'ajoute un embryon de groupe à l'ULB. Cet état des lieux des *Groupes Esprit* permet déjà de constater les nombreux liens entre ces derniers et *Routes de Paix*, notamment par les personnalités actives dans les deux groupes : Elie Baussart, Guy de Bosschère, Pierre Houart, Jean Ladrière, Jean Van Lierde et Yves Wasseige. Autrement dit, presque l'entière du comité de rédaction de *Routes de Paix* participe aux débats chez *Esprit*. De fait, les sujets abordés par *Esprit* recoupent largement ceux traités par *Routes de Paix* : évolution des relations Est-Ouest, pacifisme et non-violence, et plus tard la question congolaise²⁴⁸

Vers 1955-1956, le groupe *Esprit* de Bruxelles devient le plus actif et le plus important en termes de membres. Il rassemble des professeurs et des étudiants provenant principalement de l'UCL et de l'ULB, dont plusieurs futurs membres des APA tels que Ernest Glinne, Pierre Houart, François Perin et Jean Van Lierde²⁴⁹. Le groupe passe ainsi de 25 à 50 participants par réunion à 75, voire 100 personnes ou davantage. Cette croissance s'explique principalement par

²⁴² Fondé en 1932 en France autour d'Emmanuel Mounier, le mouvement *Esprit* développe une philosophie de gauche connue sous le nom de personnalisme. Celle-ci, expliquée à travers une revue éponyme, invite ses membres à « s'émanciper des cadres et des codes dominants de leur temps » et considère que le pouvoir bourgeois de la III^e République française est en déclin. Dès 1933, la revue, dirigée par Mounier, trouve un écho en Belgique. Bien qu'abolis durant l'Occupation allemande, les *Groupes Esprit* renaissent après la Seconde Guerre mondiale ; ses membres discutent et débattent de divers sujets de société. Par exemple, le professeur de philosophie Jean Ladrière argumente pour une séparation plus nette entre la religion et le politique. ROSART Françoise, *op. cit.* TAMINIAUX Jacques, *Jean Ladrière*, dans *Nouvelle biographie nationale*, t. 12, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2014, également disponible en ligne <<https://www.academieroyale.be/Academie/documents/PagesdeNBN12LadriereJean27882.pdf>>, consulté le 21 avril 2026.

²⁴³ Citons certains noms de ce groupe que nous reverrons ultérieurement dans ce travail : Yvonne et Robert Leloux, Jean Ladrière, François Perin, Jacques Taminiaux, Jules Gérard-Libois et sa femme Andrée, Jean Van Lierde, Guy de Bosschère, Ernest Glinne, Paul Vercauteren. DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *op. cit.*

²⁴⁴ À Liège, *Esprit* est mené par Jean Godin, Léon Thoorens, André Schreurs et Jean Hubaux. *Ibid.*

²⁴⁵ À Charleroi, *Esprit* est mené par Elie Baussart, Yves de Wasseige et Julien Schouwens. *Ibid.*

²⁴⁶ À Louvain, *Esprit* est mené par les chanoines A. Dondeyne et J. Leclercq, Jan Grootaers, et bénéficie du soutien discret d'Alphonse de Waelhens. *Ibid.*

²⁴⁷ À Seraing, *Esprit* est mené par les frères Henri et Louis Brenu, Louis Flagothier, Albert Courtoy, Jean Maquet et Joseph Arnolis. *Ibid.*

²⁴⁸ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

²⁴⁹ TAMINIAUX Jacques, *Jean Ladrière*, dans *Nouvelle biographie nationale*, t. 12, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2014, également disponible en ligne <<https://www.academieroyale.be/Academie/documents/PagesdeNBN12LadriereJean27882.pdf>>, consulté le 21 avril 2026.

l'afflux de membres des Groupes d'*Esprit* Louvain et de l'ULB, qui cessent alors leurs activités²⁵⁰.

Esprit se positionne à gauche de l'échiquier politique, aux côtés des opprimés, et prend au sérieux « le désir d'une émancipation que portent les sociétés civiles à travers les mouvements sociaux »²⁵¹. Pour l'année académique 1957-1958, le groupe *Esprit* Bruxelles décide d'étudier notamment la colonisation belge au Congo. Pour ce faire, le groupe crée un comité d'étude spécifique, la commission *Études coloniales*, dirigée par Ernest Glinne et Jean Van Lierde²⁵². Certains membres de cette commission travaillent déjà sur la question congolaise via leur engagement chez *Routes de Paix* tels Pierre Houart et Guy de Bosschère, tandis que d'autres, via leur participation à cette commission, s'engageront prochainement au sein des APA tels Jacques Marrès, Anne Magis, Marc et Lyliane Lagneau²⁵³.

Les réunions de la commission *Études coloniales* ont lieu chaque semaine au local Saint-Michel, situé au 24-25 de la Grand-Place de Bruxelles, et s'intitulent les *Midis du Congo*. Ces rencontres prennent la forme de débats libres sur la décolonisation du Congo, dans une atmosphère fraternelle et tolérante²⁵⁴. Les premiers rapports de ces réunions révèlent que les membres admettent immédiatement leur manque général de connaissances sur le Congo. *Esprit* Bruxelles cherche à y remédier en invitant des témoins directs et des professionnels. Ainsi, la commission *Études coloniales* convie le *Groupe Marzorati*²⁵⁵, l'ancien Gouverneur Général du Congo Pierre Ryckmans²⁵⁶, ainsi que plusieurs étudiants africains en Belgique : Isidore Rubusizi, Pierre Diomi, Paul Mushiete, Albert Bolela, Justin Bomboko, André Mandi et Gaëtan Sebundandi²⁵⁷.

²⁵⁰ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

²⁵¹ Site officiel d'*Esprit*, <<https://Esprit.presse.fr/manifeste-de-la-redaction>>, consulté le 23 avril 2026.

²⁵² Bruxelles, Archives Générales du Royaume 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12, rapport de réunion de la commission Etudes coloniales d'*Esprit*, s.l., [1957].

²⁵³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12, rapport de réunion de la commission Etudes coloniales d'*Esprit*, s.l., [1957].

²⁵⁴ COQUEL Marie, op. cit.

²⁵⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12, Convocation par le Secrétaire d'*Esprit* R. Leloux aux membres du groupe *Esprit*, Ixelles, 1^{er} décembre 1957.

²⁵⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12, Convocation par le Secrétaire d'*Esprit* R. Leloux aux membres du groupe *Esprit*, Ixelles, 29 décembre 1957.

²⁵⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12, rapport de réunion de la commission Etudes coloniales d'*Esprit*, s.l., [1957].

Les *Midis du Congo*, organisés par *Esprit* Bruxelles, semblent constituer les premiers rassemblements entre les étudiants congolais en Belgique et les militants pacifistes belges²⁵⁸. Ces rencontres amèneront les militants belges et les étudiants congolais à collaborer au cours des deux années suivantes.

Dans ses mémoires, Jean Van Lierde indique avoir défendu un anticolonialisme non-violent aux *Midis du Congo*, en s'appuyant sur les exemples du Ghana, de l'Inde et de la Tunisie. Selon lui, ces réunions aboutissent progressivement à un consensus inédit : le Congo doit accéder à l'indépendance. Malgré cette orientation commune, ni les participants belges ni les participants congolais – pas même les plus revendicatifs comme Patrice Lumumba – n'envisagent alors une indépendance aussi rapide que celle qui surviendra en 1960. Les participants discutent plutôt de l'africanisation des cadres, considérée comme la première étape vers l'indépendance²⁵⁹.

1.1.1.2. *Le Groupe Marzorati (1957 – 1960)*

En septembre 1957, une autre association en Belgique, à Louvain, s'intéresse à la question congolaise : le *Groupe Marzorati*²⁶⁰. Celui-ci, fondé par Joseph Van Bilsen, soutient le Plan de Trente Ans de ce dernier et s'inspire des conceptions d'Alfred Marzorati²⁶¹. Concrètement, le *Groupe Marzorati* travaille pendant trois ans à étudier les problèmes africains en prêtant une attention particulière aux opinions et aux aspirations exprimées par les Africains. De ce fait, les jeunes Congolais du groupe, dont Thomas Kanza, Paul Mushiete et Albert Bolela, mènent souvent les divers projets et rédigent des articles dans les revues estudiantines *L'Escholier* ou *L'Avant-garde*²⁶².

²⁵⁸ Exception faite pour Jean Van Lierde qui avait déjà rencontré quelques étudiants congolais de l'UCL. Cependant, il rencontre les étudiants fraîchement arrivés en Belgique ainsi que ceux de l'ULB.

²⁵⁹ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 15.

²⁶⁰ LANDMETERS Romain, *Les étudiants congolais à Bruxelles dans les années 1950*, dans *Diasporas*, n° 37, 2021, <http://journals.openedition.org/diasporas/6684>, mis en ligne le 7 juillet 2022, consulté le 20 mai 2026.

²⁶¹ Dans les années 1950, ce dernier souhaitait accentuer la coopération euro-africaine et équilibrer les relations entre les coloniaux et colonisés. COQUEL Marie, *op. cit.* Site officiel de l'Académie Royale des Sciences d'Ostre-Mer, <https://www.kaowarsom.be/en/notices_marzorati_alfred_frederic_gerard>, consulté le 23 avril 2026.

²⁶² COQUEL Marie, *op. cit.* LANDMETERS Romain, *op. cit.*

1.1.1.3. *L'engagement étudiant en Belgique (1951-1960)*

Cette partie est majoritairement consacrée à l'engagement des étudiants congolais en Belgique. Avant de développer cette section, notons que quelques étudiants *belges* portent également une certaine attention à la question congolaise. Par exemple, bien que le contenu de leurs discussions demeure inconnu, les membres du *Cercle du Libre Examen* de l'ULB abordent la question du Congo et de la décolonisation en Afrique sous un angle progressif²⁶³. Ce cercle est d'ailleurs présidé pendant un an par Paul Vercauteren, un futur membre des APA²⁶⁴.

Après deux cas isolés en 1939 et en 1949, plusieurs étudiants congolais arrivent sur le sol belge et tissent un réseau restreint mais structuré et permanent en métropole. Tandis que leur nombre exact demeure flou, les études respectives de Marie Coquel et Romain Landmeters indiquent la présence d'une trentaine d'étudiants congolais à l'UCL entre septembre 1952 et 1960 et trois à l'ULB. Le nombre d'inscriptions augmente de façon *crescendo*, ils ont en moyenne 25 ans, proviennent principalement de l'ouest du Congo et six d'entre eux achèvent leur parcours²⁶⁵.

En 1951, Thomas Kanza, fils de Daniel Kanza, ancien sergent de la Force Publique et vice-président de l'*Abako*, arrive en Belgique. Il est ainsi le premier Congolais laïc à étudier en métropole, à l'UCL, en pédagogie. L'année d'après, deux autres Congolais le rejoignent : Mario Cardoso, également en pédagogie, et Paul Mushiete, inscrit en sciences politiques et sociales. Par la suite, plusieurs les rejoignent. Retenons les noms des étudiants dont nous recroiserons la trajectoire : Marcel Lihau, Albert Bolela, Évariste Loliki, Félicien Lukusa, Albert Ndele, Rita Muharanganyi ou Sophie Kanza²⁶⁶. Ces derniers se rassemblent progressivement autour des professeurs progressistes de l'UCL : Guy Malengreau et Joseph Van Bilsen²⁶⁷. De son côté, entre 1951 et 1960, l'ULB n'accueille que trois étudiants congolais. Le premier, Justin Bomboko, s'y inscrit en 1955 et est rejoint en 1957 par André Mandi puis Claude Mafema²⁶⁸. Comme à l'UCL, les trois étudiants congolais se rassemblent autour d'un professeur : Arthur

²⁶³ COQUEL Marie, *op. cit.*

²⁶⁴ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

²⁶⁵ COQUEL Marie, *op. cit.* LANDMETERS Romain, *op. cit.*

²⁶⁶ La présence d'une étudiante congolaise est attestée mais son nom demeure incertain. COQUEL Marie, *op. cit.*

²⁶⁷ Guy Malengreau (1911-2002) professeur de droit à l'UCL de 1947 à 1983, travaille également au Congo belge. En effet, de 1947 à 1960, il assure la fonction de premier secrétaire général de l'Université de Lovanium à Léopoldville, puis administrateur de Lovanium de 1960 à 1971. ROSART Françoise, *op. cit.* VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 194.

²⁶⁸ LANDMETERS Romain, *op. cit.*

Doucy²⁶⁹. À Bruxelles, des étudiants congolais tels Joseph-Désiré Mobutu ou Jacques Bongoma, optent pour des formations supérieures non universitaires dans des établissements catholiques²⁷⁰.

L'engagement politique des étudiants congolais se remarque progressivement à partir de 1956. En effet, dans le sillage de la Conférence de Bandoeng (1955) et des manifestes congolais, les étudiants en Belgique se mobilisent, quelle que soit leur appartenance universitaire. Malgré les tensions entre l'UCL et l'ULB, exacerbées par la guerre scolaire et les rivalités folkloriques, les étudiants congolais des deux universités se connaissent bien et collaborent. Les étudiants congolais co-organisent ainsi des rencontres et des exposés avec des professeurs invités des deux universités, rédigent des articles dans la presse et des revues belges²⁷¹. Les étudiants congolais participent ainsi à divers mouvements, fréquentent également les mêmes bars, se rencontrent chez des amis communs lors de fêtes et nouent des amitiés inter-universitaires. Autrement dit, les étudiants congolais, aussi peu nombreux soient-ils, démontrent un engagement particulièrement actif et retentissant dans les sociétés belges et congolaises. À partir de 1958, ils fréquenteront tous les locaux des *Amis de Présence Africaine*²⁷².

Parmi ces étudiants en Belgique, Thomas Kanza apparaît en chef de file. Après avoir achevé ses études à l'UCL en 1956, il participe au premier Congrès des écrivains et artistes noirs à Paris, puis entame une année complémentaire au Collège d'Europe à Bruges²⁷³. L'année 1957 marque également le début de ses longues et intenses correspondances et collaborations avec Jean Van Lierde²⁷⁴. Thomas Kanza annonce à Jean Van Lierde qu'il compte lancer, avec son frère Philippe, le premier hebdomadaire rédigé, financé et dirigé par des Congolais : *Congo*. Ce journal réservera deux pages pour les Européens ; Thomas Kanza précise qu'une page sera rédigée par les coloniaux et une par « les Européens très progressistes et amis des Africains

²⁶⁹ Arthur Doucy, professeur d'économie sociale et directeur de l'Institut de sociologie Solvay. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 507.

²⁷⁰ LANDMETERS Romain, op. cit.

²⁷¹ Par exemple, en novembre 1955, les étudiants de l'ULB invitent Guy Malengreau afin d'y dispenser une conférence. COQUEL Marie, op. cit.

²⁷² COQUEL Marie, op. cit.

²⁷³ Thomas Kanza rencontre de nombreux futurs politiciens européens, notamment Guy Spitaels, le futur président du Parti socialiste. LANDMETERS Romain, op. cit.

²⁷⁴ Selon les archives dépouillées pour ce mémoire, leur première lettre date du 5 janvier 1957. Toutefois, comme mentionné précédemment, il est probable que Thomas Kanza et Jean Van Lierde se soient rencontrés dès 1956.

comme toi »²⁷⁵. Par la même occasion, Thomas Kanza demande à Jean Van Lierde de lui faire parvenir des revues et des journaux engagés et subversifs de gauche comme *Routes de Paix*²⁷⁶, *La Gauche*²⁷⁷ et *L'Express*²⁷⁸. En fin d'année, au-delà d'une collaboration militante, Thomas Kanza et Jean Van Lierde semblent avoir noué une véritable amitié. Plusieurs indices témoignent de ce rapprochement comme le ton décontracté des correspondances ainsi que plusieurs phrases chaleureuses et informelles telles que : « sois sans crainte, d'ici 10 jours on prendra un verre ensemble à Bruxelles »²⁷⁹. En résumé, l'année 1957 marque le début de l'amitié et de la collaboration entre Jean Van Lierde et Thomas Kanza. Ce dernier s'intègre ainsi progressivement dans le milieu « anticolonialiste » en Belgique, auquel il prend une part de plus en plus active. À l'inverse, la collaboration entre Thomas Kanza et Jean Van Lierde permet aux militants belges d'entrer progressivement en contact avec des leaders politiques congolais, en particulier avec l'*Abako*.

Pierre Houart et Jean Van Lierde, vivant en métropole, collaborent étroitement au sein d'associations avec un substrat chrétien prônant la paix dans le monde telles que le MCP/MIAP et la revue *Routes de Paix/Coexistence*. Au cours de ces différentes expériences militantes, Pierre Houart et Jean Van Lierde s'intéressent par étapes à la question congolaise et s'engagent progressivement dans une lutte anticolonialiste pacifiste. Leur engagement au sein d'*Esprit* Bruxelles en particulier leur permet d'approfondir leur connaissance sur le Congo et d'élargir leur réseau à d'autres militants belges ainsi qu'aux premiers étudiants congolais, dont Thomas

²⁷⁵ Avant même la création officielle du journal, Thomas Kanza demande à Jean Van Lierde de rédiger des articles dans son journal hebdomadaire. En mars 1957, l'administration coloniale autorise Philippe Kanza à lancer le journal *Congo*, qu'il dirigera finalement avec Mathieu Ekatu. Selon Thomas Kanza, ce journal vise à sensibiliser les Congolais aux problèmes nationaux afin de surpasser l'influence tribale et créer un sentiment national. Il considère que, malgré le courage des auteurs de *Conscience africaine*, ils ont eu « le tort d'être sectaire c'est-à-dire réservé uniquement aux Catholiques ». Autrement dit, Thomas Kanza espère que son journal unifiera les Congolais, peu importe leur région et leur confession religieuse. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Léopoldville, 5 janvier 1957. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Léopoldville, 9 mars 1957.

²⁷⁶ Au-delà de son intérêt intellectuel personnel, Thomas Kanza demande des articles de *Routes de Paix* afin de les publier dans *Congo*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 14 octobre 1957.

²⁷⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 27 décembre 1957.

²⁷⁸ COQUEL Marie, *op. cit.*

²⁷⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 14 octobre 1957.

Kanza. Bien que ce dernier semble entretenir des liens plus étroits avec Jean Van Lierde qu'avec Pierre Houart, les trois militants s'engagent progressivement dans une lutte pacifiste pour une émancipation congolaise. C'est dans cette perspective que Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde fondent, en 1958, une association : les Amis de Présence Africaine.

Synthèse d'un groupe anticolonialiste en Belgique : les *Amis de Présence Africaine* de 1958 à 1961

2.1. *Présence Africaine* : la maison-mère des *Amis de Présence Africaine*

Les Amis de *Présence Africaine* constituent l'antenne bruxelloise de *Présence Africaine*. L'analyse de *Présence Africaine* permet ainsi de comprendre – en combinaison avec le contexte historique développé précédemment – la philosophie et les valeurs structurant les APA.

En 1949, l'intellectuel sénégalais Alioune Diop crée le mouvement *Présence Africaine* à Paris, autour de la revue éponyme fondée en 1947²⁸⁰. L'association rassemble et publie des intellectuels, des artistes, des universitaires et des journalistes issus d'un mouvement littéraire spécifique : la « négritude ». Ce dernier, porté par des auteurs tels qu'Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon-Gontran Damas, se développe dans les années 1950. Ces auteurs réaffirment l'agentivité de multiples peuples colonisés dans l'histoire, dénoncent le racisme et les effets délétères de la colonisation²⁸¹. *Présence Africaine* constitue alors une tribune panafricaine permettant aux intellectuels du « monde noir »²⁸² de s'exprimer sur des sujets littéraires, historiques, sociologiques, ainsi que des textes portant « d'importantes revendications identitaires et de fortes contestations politiques »²⁸³.

S'inspirant de cette philosophie de la négritude – sur laquelle les APA fonderont également la leur en 1958 – *Présence Africaine* entend « dresser un répertoire des valeurs culturelles et de la civilisation du monde noir d'Afrique : les retrouver, les éclairer sous toutes les dénaturations de la colonisation »²⁸⁴. Considérant le politique comme inséparable du culturel, l'association promeut les cultures africaines dans des formes qu'elle considère comme authentiques, c'est-à-dire affranchies des influences européennes.

²⁸⁰ La revue *Présence Africaine* est encore active aujourd'hui (2026).

²⁸¹ FRIOUX-SALGAS Sarah, *Présence Africaine. Les conditions noires : une généalogie des discours*, Paris, Musée du quai Branly, 2009, p. 5.

²⁸² Expression tirée de : FRIOUX-SALGAS Sarah, *op. cit.*, p. 5. Cette expression regroupe tant les Africains que les personnes de couleur sur le continent américain.

²⁸³ FRIOUX-SALGAS Sarah, *op. cit.*, p. 10.

²⁸⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

²⁸⁵. Cette caractéristique se retrouvera également dans la philosophie et les activités des APA, qui organiseront de nombreux événements consacrés à des sujets africains purement culturels.

Présence Africaine promeut ainsi l'idéologie du panafricanisme, selon laquelle une identité socio-culturelle commune et une solidarité économique entre les peuples africains et leur diaspora constituent la clé de leur progrès. Pour mettre en œuvre son idéologie, *Présence Africaine* organise des événements visant à défendre « des valeurs africaines, niées, ignorées ou dépréciées par le colonialisme et l'impérialisme culturel de l'Occident »²⁸⁶. Par exemple, en septembre 1956, l'association organise le Congrès des Écrivains Noirs à Paris²⁸⁷. C'est dans cet esprit panafricain que *Présence Africaine* et les *Amis de Présence Africaine* font de l'union africaine un impératif face aux logiques coloniales²⁸⁸.

2.2. Création des *Amis de Présence Africaine*

En 1958, les *Amis de Présence Africaine* sont créés dans une Belgique à deux vitesses : d'une part, la majorité des Belges, y compris la classe politique, vit dans l'ignorance totale des revendications congolaises et d'autre part, les groupes militants pacifistes anticolonialistes se construisent et se structurent autour de quelques personnalités telles que Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde. Toutefois, ces derniers demeurent largement déconnectés des leaders politiques congolais, à l'exception de l'*Abako*²⁸⁹. En 1958, un événement rassemble les principaux (futurs) leaders indépendantistes : l'Exposition Universelle.

Après les nombreuses prises de position anticolonialistes dans *Coexistence* et les multiples débats au sein d'*Esprit*, Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde souhaitent désormais

²⁸⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

²⁸⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

²⁸⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, Coupure de presse du « Monde radio-TV », Deffontaines Thérèse-Marie Alioune Diop, *l'émancipateur*, 17 novembre 1994.

²⁸⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

²⁸⁹ Pour rappel, Thomas Kanza est le fils de Daniel Kanza, le vice-président de l'*Abako*. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 14.

fonder un groupe de débat et d'action pacifiste spécifiquement dédié à la décolonisation du Congo belge. Les trois hommes sont convaincus que l'Exposition Universelle de 1958, prévoyant d'inviter entre 400 et 600 Congolais²⁹⁰, augmentera l'intérêt pour la (dé)colonisation en Belgique et qu'ils doivent profiter de ce coup de projecteur. Dès lors, afin d'accueillir les nombreux militants escomptés lors de l'Exposition Universelle, Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde souhaitent disposer de locaux plus spacieux que le CDI, notamment d'une salle de conférence et d'un centre de documentation. Ces infrastructures visent à rassembler les militants anticolonialistes belges et congolais afin de favoriser et élargir les débats sur la décolonisation²⁹¹. Pour mettre ce programme en place, les trois hommes se répartissent les tâches : tandis que Thomas Kanza et Jean Van Lierde se chargent d'officialiser la future association, Pierre Houart cherche de nouveaux locaux.

La chronologie des événements démontre que Pierre Houart, Jean Van Lierde et Thomas Kanza avaient anticipé l'effervescence de l'Exposition Universelle plus d'un mois à l'avance. Par exemple, dans une correspondance du 6 mars 1958, Thomas Kanza annonce à Jean Van Lierde qu'il se rendra à Paris du 15 au 16 mars « pour rencontrer Alioune Diop »²⁹². Cinq jours plus tard, Thomas Kanza donne plus de précisions sur son weekend à Paris : il essaiera de rencontrer Alioune Diop et tâchera « d'obtenir de lui l'autorisation d'une formule d'Editions Belges de *Présence Africaine* »²⁹³.

Huit jours après son voyage, le 24 mars 1958, Thomas Kanza informe son collègue de l'approbation d'Alioune Diop quant à la création d'éditions belges de *Présence Africaine* et du lancement d'une librairie africaine à Bruxelles²⁹⁴. L'assentiment de la part d'Alioune Diop constitue une étape cruciale pour l'anticolonialisme belge car elle rattache ses militants au vaste

²⁹⁰ KANZA Thomas, *Tôt ou tard... (Ata Ndele)*, Bruxelles, Le Livre Africain, 1959, p. 7-8. KANZA Valérie, *Alioune Diop et Thomas Kanza, Présence Africaine, un réseau de solidarité dans le processus de la décolonisation du Congo belge*, dans *Présence Africaine*, n°175-177, 2007, p. 79-84, shs.cairn.info/revue-presence-africaine-2007-1-page-79?lang=fr.

²⁹¹ Van Lierde Jean, *op. cit.*, p. 14.

²⁹² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 6 mars 1958.

²⁹³ Le départ de Thomas Kanza à Paris apparaît sans contexte ni information supplémentaire. On peut donc supposer que, vu le poids de cette action, Thomas Kanza et Jean Van Lierde ont discuté oralement de cette démarche. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 11 mars 1958.

²⁹⁴ Cependant, Thomas Kanza mentionne dans sa lettre qu'ils devront parler de ce projet de vive voix. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 24 mars 1958.

réseau intellectuel et anticolonial gravitant autour de *Présence Africaine*²⁹⁵. De nombreux militants et artistes issus ou proches de l'association parisienne seront effectivement invités aux activités organisées par les APA, notamment Alioune Diop, Edouard Glissant, Mario de Andrade, Léopold Senghor et Jacques Rabemananjara²⁹⁶.

De son côté, Pierre Houart cherche des locaux pour la future association²⁹⁷. Ce dernier étant le propriétaire du CDI situé dans la chaussée Saint-Pierre à Etterbeek, il s'occupe des procédures administratives permettant de changer d'adresse²⁹⁸. Un acte notarié du 14 avril 1958 atteste que lui seul possède le droit de signature du Centre, désormais installé au 220 rue Belliard à Etterbeek et rebaptisé « *Centre International* »²⁹⁹, doté d'une bibliothèque intitulée le « *Livre africain* »³⁰⁰. Bien que les dates du déménagement diffèrent selon les sources³⁰¹, il est certain que le *Centre International* est prêt au printemps 1958. Ces hésitations chronologiques témoignent sans doute d'un emménagement progressif ou d'un décalage entre la reconnaissance administrative de la propriété de lieux et leur occupation effective.

Bien que le *Centre International* soit prêt et qu'Alioune Diop ait oralement approuvé l'antenne de *Présence Africaine* à Bruxelles, celle-ci n'est toujours pas officielle. Or, ce manque de statut paralyse l'affirmation de l'association en tant que telle, la promotion de ses événements, la vente de ses brochures, etc. Cependant, comme l'avaient prévu Pierre Houart,

²⁹⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

²⁹⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chronique des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

²⁹⁷ L'acte datant du 14 avril, il est probable que Pierre Houart commence ses recherches de locaux concomitamment au voyage de Thomas Kanza à Paris. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Extrait des minutes reposant du Greffe de la Justice de Paix du canton de Saint-Josse-Ten-Noode, Acte de notoriété, 14 avril 1958.

²⁹⁸ Louvain-la-Neuve, Archives du Monde Catholique, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Avis de changement d'adresse du CDI vers la rue Belliard, 17 avril 1958.

²⁹⁹ Louvain-la-Neuve, Archives du Monde Catholique, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Acte notarié en minutes reposant du Greffe de la Justice de Paix du canton de Saint-Josse-Ten-Noode, Saint-Josse-Ten-Noode, 14 avril 1958. Louvain-la-Neuve, Archives du Monde Catholique, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, historique du *Centre International*, s.l., s.d.

³⁰⁰ KANZA Valérie, *op. cit.* Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Joseph Van Bilsen, 11 avril 1958.

³⁰¹ Tandis que les statuts des APA situent l'emménagement au *Centre International* le 1^{er} avril 1958, un historique des APA dans les archives de Pierre Houart le date au 6 mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Courte chronologie des débuts des *Amis de Présence Africaine*, s.l., s.d. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

Thomas Kanza et Jean Van Lierde, l'Exposition Universelle à Bruxelles permet la rencontre entre de multiples militants belges et congolais. En effet, à l'occasion de cet événement, le gouvernement belge invite environ 600 Congolais, parmi lesquels de nombreux « évolués », à la capitale. Cet événement leur permet de faire connaissance avec leurs pairs habituellement restreints par les frontières provinciales congolaises imperméables³⁰². Plus précisément, ces rencontres permettent « de discuter et percevoir avec plus d'acuité les problèmes à surmonter pour faire du Congo une nation forte et stable au plan politique, économique et social, qui soit capable de jouer son rôle d'Etat souverain dans le concert des nations »³⁰³.

Au-delà des rencontres *entre* les « évolués » issus des différentes provinces, l'Exposition Universelle leur permet également de faire connaissance avec les militants belges (*Routes de Paix, Esprit*) et les étudiants congolais. Cet événement représente donc une occasion pour se concerter en grand comité, élargir les réseaux de militants belges et congolais, débattre, et à terme, porter un discours fort et unifié³⁰⁴. En somme, l'Expo' 58 agit comme un catalyseur de politisation, une source d'émulation d'ambitions et de création d'un réseau militant belgo-congolais.

Néanmoins, les *Amis de Présence Africaine* n'existent toujours pas officiellement. En mai 1958, mesurant l'accélération des événements, Thomas Kanza est frustré par cet obstacle administratif. De ce fait, il demande à Jean Van Lierde de « secouer un petit peu Diop et *Présence Africaine* »³⁰⁵, estimant que ce dernier est « plus philosophe que homme d'action »³⁰⁶ et qu'il est « difficile d'entretenir une discussion claire avec lui »³⁰⁷. Afin d'accélérer le processus administratif, Thomas Kanza conseille à Jean Van Lierde de prendre contact avec la femme d'Alioune Diop : Christiane Diop. Cette dernière est Administrateur de *Présence Africaine*, et Thomas Kanza la décrit comme « une véritable femme d'affaires, c'est avec elle que j'ai pris tous les engagements oraux »³⁰⁸. Le ton de la lettre reflète les sentiments

³⁰² KANZA Valérie, *op. cit.*

³⁰³ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*, p. 41.

³⁰⁴ KANZA Valérie, *op. cit.*

³⁰⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³⁰⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³⁰⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³⁰⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

d'empressement et d'urgence qui animent Thomas Kanza, sans doute causés par l'émulation de l'Exposition Universelle.

2.3. Premières activités

Dans ce contexte d'effervescence, les militants anticolonialistes belges souhaitent passer outre l'officialisation de leur association par *Présence Africaine* et commencer leurs activités. Cependant, ils se heurtent immédiatement à plusieurs obstacles. Les futurs *Amis de Présence Africaine* organisent leur première conférence le 21 mai 1958. Pierre Houart, en charge de trouver un intervenant, sollicite un étudiant congolais de l'ULB, également délégué des Missions Catholiques à l'Exposition Universelle : Claude Mafema. Celui-ci prévoit d'aborder la question de *La Communauté Belgo-Congolaise et l'Indépendance du Congo*. Cependant, l'étudiant congolais est « mis en garde par les autorités religieuses dont il dépend »³⁰⁹ : Monseigneur Guffens, le responsable des Africains au service des Missions. Ce dernier appelle également Pierre Houart « en état d'affolement »³¹⁰ pour lui demander d'annuler la conférence, jugeant le sujet comme « trop dangereux et inopportun »³¹¹. Dès lors, Claude Mafema se désiste, avouant craindre des complications s'il dispensait cette conférence³¹². Les militants congolais savent que la Sûreté belge les surveille et craignent des représailles, les amenant à s'auto-censurer. En bref, la surveillance de l'État belge constitue le premier obstacle auquel les futurs APA sont confrontés.

Jean Van Lierde assure finalement la conférence et rassemble 30 à 35 personnes³¹³. Il dirige ainsi un débat sur plusieurs articles de presse traitant de diverses questions coloniales, principalement autour du sujet de Mafema. Pierre Houart introduit toutefois la réunion pour excuser l'absence de l'étudiant congolais, insistant sur les pressions qu'il avait subies, et ainsi « la nécessité de dévoiler ce qui se passe réellement au Congo belge »³¹⁴. Autrement dit, Pierre

³⁰⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³¹⁰ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 45.

³¹¹ *Ibid.*

³¹² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³¹³ Bien qu'on ne puisse établir la liste complète des participants, il est certain que des anciens administrateurs territoriaux y aient assisté tels Robert Moreau et MM. Mendiaux, ainsi que des étudiants congolais tels Justin Bomboko et Isidore Rwubuzizi. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³¹⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

Houart et Jean Van Lierde parviennent à « utiliser » l'absence de Mafema comme une preuve de la nécessité de la mobilisation anticolonialiste.

En somme, le poids de la surveillance étatique se fait toujours ressentir mais n'aboutit pas forcément à de l'autocensure. En effet, tandis qu'elle décourage effectivement l'intervenant congolais à parler d'indépendance, les militants belges improvisent et parviennent à retourner cette contrainte à leur « avantage » : ils affirment publiquement que la surveillance exercée par la Sûreté révèle la crainte des autorités face aux discours subversifs.

En mai 1958, les futurs APA planifient leur prochaine conférence³¹⁵. Thomas Kanza trouve l'intervenant, Mario de Andrade, un étudiant angolais à la Sorbonne, qui confirme sa présence au *Centre International* le 13 juin³¹⁶ et abordera le thème de son mémoire : la politique portugaise en Angola³¹⁷. Dès la confirmation de l'intervenant, Pierre Houart se lance dans la promotion de l'événement³¹⁸ et réunit environ trente-cinq personnes³¹⁹.

Lors de son discours d'introduction à la conférence, Jean Van Lierde annonce les missions de l'association sur lesquelles nous reviendrons prochainement. Par la même occasion, Jean Van Lierde admet ignorer la viabilité matérielle et financière des objectifs des futurs APA³²⁰. Cet aveu complète le tableau de l'état d'esprit des membres de l'association lors de sa création. Malgré l'anticipation de l'Exposition Universelle, les APA se heurtent à plusieurs obstacles, les contraignant ainsi à « improviser ». En effet, encouragés, voire stressés, par l'effervescence de l'Exposition Universelle, les militants belgo-congolais se mobilisent pour fonder leur association dans les meilleurs délais et organisent leurs premières activités, en dépit des imperfections³²¹ que cette précipitation entraîne. Quelques semaines plus tard Jean Van Lierde reconnaîtra explicitement que, malgré l'absence d'officialisation de la part de *Présence*

³¹⁵ La lettre indiquant cette information ne comprend pas de date exacte en mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³¹⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Mario de Andrade à Thomas Kanza pour Jean Van Lierde, Paris, 2 juin 1958.

³¹⁷ Voir annexe n° 3. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Mario de Andrade à Thomas Kanza pour Jean Van Lierde, Paris, 2 juin 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³¹⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 4 juin 1958.

³¹⁹ La liste des participants n'est pas établie. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³²⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

³²¹ Pour rappel, les APA ne possèdent pas de statuts. Dès lors, ils ne peuvent pas promouvoir leurs événements en leur nom, nuisant ainsi à la promotion de leurs premiers événements.

Africaine, les militants belgo-congolais organisent déjà des activités : « L'Exposition Universelle de Bruxelles nous a contraint à ne pas laisser nos locaux en chômage pour autant »³²². Cependant, les deux premières conférences contrastent avec leurs attentes : la majorité des Belges s'intéresse peu à la décolonisation, expliquant la taille réduite du public. Néanmoins, l'Expo' 58 représente un moment d'effervescence pour l'anticolonialisme belge car elle permet aux APA de développer leur réseau avec les Congolais présents à Bruxelles.

Le choix de Mario de Andrade pour la deuxième conférence des futurs APA n'est pas laissé au hasard : ce dernier est Secrétaire de direction de *Présence Africaine*³²³, tandis que l'antenne bruxelloise n'est toujours pas officielle. Lorsque Thomas Kanza annonce à Jean Van Lierde que de Andrade dispensera la prochaine conférence, il lui demande d'insister « auprès de lui pour que de son côté également, il harcèle la Direction de *Présence Africaine* »³²⁴. En d'autres termes, le choix de Mario de Andrade ressemble davantage à un choix stratégique qu'à un intérêt purement intellectuel car d'une part, Mario de Andrade peut attirer l'attention d'Alioune Diop afin d'accélérer la procédure administrative reconnaissant les APA, et d'autre part les militants belgo-congolais ont a priori peu de liens et d'intérêts avec le sujet de l'étudiant angolais. Cette stratégie porte ses fruits : lors de la conférence de Mario de Andrade, Jean Van Lierde annonce l'officialisation et l'inauguration du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine* le 19 juin 1958.

2.4. Officialisations et inaugurations

Pour l'occasion, Jacques Rabemananjara, un poète malgache, membre du comité de direction de *Présence Africaine*, est présent³²⁵ mais contrairement à ce qui avait été prévu, Alioune Diop est absent³²⁶. Dans son discours, Jean Van Lierde excuse le directeur de *Présence*

³²² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

³²³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³²⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³²⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Discours de Jean Van Lierde lors de l'inauguration du Centre des *Amis de Présence Africaine*. Bruxelles, 19 juin 1958.

³²⁶ Le 13 juin 1958, lors du discours d'introduction de la conférence de Mario de Andrade, Jean Van Lierde annonce l'inauguration du *Centre International* le 19 juin en présence d'Alioune Diop et Jacques Rabemananjara.

Africaine en mentionnant que ce dernier est occupé à assister ou organiser d'autres événements, notamment le deuxième Congrès Mondial des Écrivains noirs à Rome. Toutefois, honoré par la présence du poète malgache, Jean Van Lierde confirme devant son audience la volonté des APA d'élargir le dialogue avec l'ensemble de l'Afrique, et de ne plus seulement se limiter aux colonies belges³²⁷.

2.4.1. *Présence Africaine* et APA : une relation asymétrique

L'absence d'Alioune Diop révèle une considération inégale entre Paris et Bruxelles. Du début jusqu'à la fin de l'existence de l'association, les membres des APA envisagent Alioune Diop comme un « supérieur idéologique ». À l'inverse, plusieurs indices démontrent que la considération d'Alioune Diop à l'égard des APA est nettement moindre. Premièrement, malgré les multiples relances de la part de Thomas Kanza et Jean Van Lierde, malgré l'importance cruciale – tant pratique que symbolique – que revêt la reconnaissance des APA et malgré son engagement oral, Alioune Diop laisse l'affaire en suspens pendant plusieurs mois. Deuxièmement, malgré sa présence prévue pour l'inauguration du 19 juin, Alioune Diop se désiste dans les quelques jours précédents. Ce désistement, justifié par l'organisation du deuxième Congrès Mondial des Écrivains à Rome, apparaît largement exagéré, cet événement ne devant se tenir qu'en avril 1959, c'est-à-dire presque un an plus tard.

Ce manque d'intérêt de la part d'Alioune Diop envers les APA s'explique sans doute par deux facteurs : l'absence de contrainte, et la relation uniquement épistolaire entre les directeurs des associations³²⁸. En effet, *Présence Africaine* n'a aucune obligation ni contrainte envers les APA et n'a aucun intérêt à reconnaître une antenne bruxelloise. Par ailleurs, le directeur de *Présence Africaine* ne connaît pas personnellement les individus se revendiquant de son

Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

³²⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Discours de Jean Van Lierde lors de l'inauguration du Centre des *Amis de Présence Africaine*. Bruxelles, 19 juin 1958.

³²⁸ Bien que les directeurs de *Présence Africaine* et des APA aient pu s'entretenir via des appels téléphoniques, aucune correspondance entre Thomas Kanza et Jean Van Lierde n'en fait mention. Or, dans leurs échanges épistolaires, les fondateurs des APA détaillent les moindres avancées administratives relatives à la mise en place de leur association, notamment leur relation avec *Présence Africaine*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 6 mars 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 24 mars 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 23 mai 1958.

héritage idéologique. Jusqu'à présent, seul Thomas Kanza a rencontré Alioune Diop lors d'une seule entrevue à Paris en mars 1958³²⁹, tandis que Pierre Houart et Jean Van Lierde ne l'ont a priori encore jamais vu. Cette relation distante et strictement professionnelle rend ainsi vraisemblablement compte du manque de réactivité et d'intérêt d'Alioune Diop envers les APA.

Cette configuration se vérifie également sur le plan quantitatif, à partir des correspondances entre les deux associations³³⁰. Cette étude révèle leurs échanges limités jusqu'en août 1960, c'est-à-dire avant le divorce entre Pierre Houart et Jean Van Lierde. Sur la base des archives étudiées pour ce mémoire³³¹, on compte seulement deux correspondances de la part d'Alioune Diop pour les membres de l'antenne bruxelloise en deux ans³³². Ensuite, entre le mois d'août 1960 et de juin 1961, le nombre de lettres d'Alioune Diop vers les membres des APA monte à sept. En trois ans, Alioune Diop n'a donc envoyé que neuf lettres aux membres des APA, démontrant à nouveau son désintérêt pour l'antenne bruxelloise. À titre de comparaison, en 1958, Thomas Kanza multiplie les déplacements³³³ tout en préparant la fondation des APA ; il envoie dix-huit lettres à Jean Van Lierde³³⁴.

³²⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 24 mars 1958.

³³⁰ Certaines correspondances entre Thomas Kanza et Jean Van Lierde font références à des lettres de leur part à Alioune Diop. Cependant, celles-ci ne figurent pas dans les archives dépouillées. De ce fait, il reste impossible d'évaluer le nombre exact de correspondance envoyées par les membres des APA à leur maison-mère.

³³¹ À l'exception de quelques lettres photocopiées, la majorité des correspondances expédiées par les APA ne figurent pas dans les fonds de Pierre Houart et Jean Van Lierde. Vérifier les archives de *Présence Africaine* permettrait de vérifier cette hypothèse.

³³² Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 39, Les *Amis de Présence Africaine* (4), Correspondance d'Alioune Diop aux *Amis de Présence Africaine*, Paris, 11 mars 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 39, Les *Amis de Présence Africaine* (4), correspondance d'Alioune Diop à Pierre Houart, Paris, 21 mars 1960.

³³³ Étudiant au Collège de l'Europe à Bruges, il y vit principalement. Toutefois, il voyage à Paris, Boston, Berlin, Cambridge. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 5 janvier 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Berlin, 14 février 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 8 juillet 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Boston, 12 septembre 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Mario de Andrade à Thomas Kanza pour Jean Van Lierde, Paris, 2 juin 1958.

³³⁴ Je ne suis à nouveau pas en possession des lettres envoyées par Jean Van Lierde. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 5 janvier 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 8 janvier 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 1er février 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 7 février 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Berlin, 14 février 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 24 février 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 6 mars 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 11 mars 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 24 mars 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 23 mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 23 mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van

Sur la forme, les rares correspondances entre Alioune Diop et les APA témoignent d'un ton soutenu et distant, ne laissant transparaître aucune amitié entre lesdits militants³³⁵. Cette relation diffère radicalement des lettres échangées entre Thomas Kanza et Jean Van Lierde dans lesquelles ils se tutoient, blaguent, s'enquière du bien-être de l'autre et de leurs proches. Autrement dit, la relation distante et professionnelle entre *Présence Africaine* et l'antenne bruxelloise se ressent dans la forme des lettres échangées.

Sur le fond, avant le mois d'août 1960, les lettres échangées entre Alioune Diop et les APA abordent uniquement des sujets relatifs aux associations et ne contiennent aucune remarque personnelle³³⁶. Après le mois d'août 1960, les correspondances entre les deux entités concernent uniquement la différence idéologique survenue entre Pierre Houart et Jean Van Lierde³³⁷. Ces derniers demandent l'arbitrage d'Alioune Diop ; nous reviendrons en détail sur ce sujet dans un chapitre ultérieur. En d'autres termes, après la fondation des APA, ces derniers cessent de faire appel au directeur de leur maison-mère jusqu'en août 1960.

Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, 4 juin 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 8 juillet 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 13 juillet 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 13 août 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Boston, 12 septembre 1958.

³³⁵ En plus des deux lettres expédiées par Alioune Diop mentionnées précédemment, les archives de Pierre Houart contiennent deux correspondances envoyées par ce dernier : Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, *Les Amis de Présence Africaine* (2), correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., 20 avril 1959. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, *Les Amis de Présence Africaine* (2), Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., [1959].

³³⁶ Pierre Houart aborde une critique à l'encontre de *Présence Africaine* et des APA dans un journal de droite. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, *Les Amis de Présence Africaine* (2), correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., 20 avril 1959.

Pierre Houart établit un compte-rendu des APA jusqu'à présent, de leurs statistiques, de leurs objectifs, etc. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, *Les Amis de Présence Africaine* (2), Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., [1959].

Les deux lettres envoyées par Alioune Diop concernent une demande aux APA : l'écriture d'un numéro sur le Congo ; l'indépendance de ce dernier étant alors actée. Dans sa deuxième lettre, Alioune Diop valide le sommaire proposé par les APA. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 39, *Les Amis de Présence Africaine* (4), Correspondance d'Alioune Diop aux *Amis de Présence Africaine*, Paris, 11 mars 1960.

Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 39, *Les Amis de Présence Africaine* (4), correspondance d'Alioune Diop à Pierre Houart, Paris, 21 mars 1960.

³³⁷ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 12 août 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., 13 septembre 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance d'Alioune Diop aux *Amis de Présence Africaine*, Paris, 26 septembre 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., 10 octobre 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance d'Alioune Diop à Pierre Houart, Paris, 23 décembre 1960. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, Bruxelles, 18 mai 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance d'Alioune Diop à Pierre Houart, Paris, 31 mai 1961.

En somme, dès le printemps 1958, la maison-mère et l'antenne bruxelloise de *Présence Africaine* entretiennent une relation asymétrique, proche de la « dépendance » : tandis que les militants belges réitèrent plusieurs fois l'urgence de leur demande d'officialisation auprès d'Alioune Diop, il considère cette dernière comme une préoccupation de second plan. Cette relation inégale s'explique par des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Le nombre minime de correspondances échangées entre *Présence Africaine* et les APA corrobore avec l'analyse de leur fond et leur forme et appuient également cette hypothèse. Tandis qu'Alioune Diop n'est nullement contraint à agir en faveur des APA, il connaît peu ses directeurs et n'entretient ainsi aucun affect personnel envers eux. Bien que le nombre de correspondances augmente lors du différend idéologique entre Pierre Houart et Jean Van Lierde, la relation asymétrique entre les associations anticolonialistes parisienne et bruxelloise perdure jusqu'à la fin de la période étudiée.

Le 11 juillet 1958, un mois après l'inauguration officielle, Alioune Diop se rend au *Centre International* accompagné de Jacques Rabemananjara, Cheikh Anta Diop et Louis Achille³³⁸ pour y dispenser des conférences. Avant de commencer, Jean Van Lierde les introduit en prononçant un discours particulièrement virulent à l'égard de la colonisation en tous lieux et des « tenants d'un paternalisme culturel, politique ou idéologique »³³⁹. Jean Van Lierde insiste ainsi sur l'état d'esprit des APA : progressistes et « conscients » de la situation au Congo. Bien que le fond du discours demeure fidèle aux convictions de Jean Van Lierde, on remarque une certaine emphase dans sa démonstration. En effet, au lieu de se cantonner à la présentation d'Alioune Diop et de ses compagnons, comme il l'aurait fait habituellement pour une conférence, il s'étend longuement sur les effets délétères de la colonisation et la posture unique des APA en Belgique³⁴⁰.

La puissance et la temporalité de ce discours font écho à l'hypothèse formulée précédemment. Les multiples demandes émises auprès de *Présence Africaine* étant restées sans réponse, Jean Van Lierde était probablement conscient de la relation asymétrique entre Paris et

³³⁸ Voir annexe n° 3. Louis Achille, Martiniquais, est un professeur d'anglais à l'Université de Lyon. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Conférence de presse de Jean Van Lierde, Bruxelles, 11 juillet 1958.

³³⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Débat-conférence introduit par Jean Van Lierde, Bruxelles, 11 juillet 1958.

³⁴⁰ Par « posture unique », j'entends que, au sein d'une société belge encore largement en faveur de la colonisation, les APA, militants anticolonialistes, apparaissent comme une figure d'exception. En effet, ne constatant pas de discours autonomiste clairement articulé, les Belges pensent échapper au « virus indépendantiste » qui touche particulièrement les pays asiatiques. VANTEMSCHE Guy, *Les deux guerres mondiales*, op. cit, p. 75.

Bruxelles. Dès lors, son puissant discours prononcé devant Alioune Diop vise sans doute à démontrer sa fidélité idéologique à *Présence Africaine*, à attirer l'attention d'Alioune Diop et à renforcer son intérêt pour l'antenne bruxelloise.

En comptant les signatures, les paraphes et les notes retrouvées dans le livre d'or du *Centre International*, il apparaît qu'environ 110 à 125 personnes minimum y aient assisté à son inauguration³⁴¹. Cependant, ce livre d'or contient une note d'Alioune Diop, pourtant absent lors de cet événement. En d'autres termes, le livre d'or du *Centre International* ne permet pas de déterminer exactement la taille du public assistant à l'inauguration. Toutefois, il contient une séparation datée du 14 août 1958. De ce fait, les 110 à 125 signatures précédentes indiquent le nombre total d'individus présents aux deux premiers événements du *Centre International* : l'inauguration officielle et les conférences d'Alioune Diop, Jacques Rabemananjara, Cheikh Anta Diop et Louis Achille. Malgré une nette augmentation de l'audience des APA par rapport à leurs débuts, c'est-à-dire une soixantaine de personnes aux deux premières conférences, les militants anticolonialistes à Bruxelles rassemblent un public restreint.

2.4.2. *Le flou des débuts*

Entre la première conférence au *Centre International* assurée par Jean Van Lierde le 21 mai, la suivante assurée par un intervenant externe le 13 juin, l'inauguration officielle sans Alioune Diop le 19 juin, et la venue de ce dernier le 11 juillet, la date exacte de l'officialisation des APA demeure un sujet de débat. En plus des potentielles dates énoncées ci-dessus, un document archivistique établit la naissance des APA au 20 mai 1958 : les statuts de l'association³⁴². Malgré les multiples demandes émises par Thomas Kanza et Jean Van Lierde auprès d'Alioune Diop, les recherches menées dans le cadre de ce mémoire n'ont permis de retrouver aucun document officiel provenant de *Présence Africaine* confirmant l'existence de leur antenne bruxelloise. Or, un document aussi fondamental, ayant fait l'objet de multiples relances de la part de Thomas

³⁴¹ À noter qu'un livre d'or n'est pas un registre de présences ; les membres du public ne sont pas obligés d'apposer leur signature. De ce fait, le livre d'or reflète le nombre minimal des individus présents lors des deux premiers événements officiels des APA.

Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 118, livre d'or de l'inauguration du *Centre International*, Bruxelles, 19 juin 1958.

³⁴² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

Kanza et Jean Van Lierde, aurait probablement été précieusement conservé par les directeurs de l'association.

En considérant l'émulation provoquée par l'Exposition Universelle, le manque de réactivité d'Alioune Diop et l'impatience de Thomas Kanza, Pierre Houart et Jean Van Lierde, ces derniers ont potentiellement écrit eux-mêmes les statuts des APA. Cependant, afin de se considérer comme une antenne et d'emprunter le nom « *Présence Africaine* », il semble essentiel que la maison-mère valide officiellement les APA. Il est possible, mais peu probable, qu'une confirmation orale fut prononcée³⁴³, ou que les militants à Bruxelles aient considéré l'approbation orale d'Alioune Diop comme suffisante. Au-delà des sources, les mémoires de Thomas Kanza, Pierre Houart et Jean Van Lierde omettent également de préciser une quelconque validation officielle de la part de *Présence Africaine*³⁴⁴.

Cela dit, la date exacte de la fondation des APA importe peu puisque, malgré sa signification symbolique, les militants belgo-congolais organisent leurs premières activités dès mai 1958. Autrement dit, malgré le manque d'officialisation écrite de la part de *Présence Africaine*, les APA constituent une association de fait dès mai 1958.

Les APA organisent leurs réunions et leurs activités au sein du *Centre International*. Malgré une confusion régulière entre les deux entités, le *Centre International* a son propre fonctionnement, ses propres statuts, et accueille d'autres associations anticolonialistes dont les APA.

³⁴³ A priori, aucun représentant de *Présence Africaine*, et aucunement Alioune Diop, n'a mis les pieds à Bruxelles au cours du mois de mai 1958, c'est-à-dire la date des statuts des APA.

³⁴⁴ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit. HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit. VAN LIERDE Jean, op. cit.

2.5. Le Centre International

2.5.1. Objectifs

Selon les statuts du *Centre International*, Pierre Houart et Jean Van Lierde en sont coprésidents³⁴⁵. Parmi la myriade d'associations siégeant au Centre, les *Amis de Présence Africaine* occupent une place prédominante. Cette hiérarchie officieuse provient probablement du fait que d'une part, Pierre Houart et Jean Van Lierde sont les directeurs de plusieurs associations, et d'autre part les missions du *Centre International* ressemblent fortement à celles des APA. Ces derniers sont même cités dans ses statuts comme étant ses *promoteurs*³⁴⁶. Plus précisément, le *Centre International* cherche à :

« Provoquer des échanges de vues, en dehors de toute attache politique, sur les problèmes coloniaux : Afrique Noire, Maghreb et Moyen-Orient » ; « Chercher des solutions à ces problèmes, en prenant comme principe de base la nécessité de la décolonisation et le droit des peuples de conduire eux-mêmes leurs propres destinées » ; « Mettre à la disposition des membres et sympathisants une bibliothèque sur les problèmes coloniaux »³⁴⁷.

Pour simplifier, Jean Van Lierde définit le *Centre International* comme « un carrefour de discussion, de dialogue efficace et loyal entre Barundi, Belges, Congolais et Rwandais [...] mais aussi avec les noirs de plus en plus nombreux qui étudient dans nos Universités et Instituts »³⁴⁸. À terme, l'objectif consiste à « favoriser [...] la réalisation des aspirations légitimes de tous les peuples colonisés »³⁴⁹. Autrement dit, le Centre vise à informer son audience sur les problèmes coloniaux, débattre de ces derniers et y apporter des solutions sans

³⁴⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³⁴⁶ La proximité des missions du CI et des APA est telle que certains documents fusionnent les deux appellations en « Centre des *Amis de Présence Africaine* ». Les missions exactes des APA seront présentées dans la partie spécifiquement dédiée à la présentation de ce groupe. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

³⁴⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³⁴⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

³⁴⁹ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, plan du nouveau *Centre International*, Bruxelles, 1958.

appartenir à un quelconque parti politique. Leur vocation ultime consiste à décoloniser et amener les peuples colonisés à s'auto-déterminer.

2.5.2. *Occupants et activités*

Dès le début du mois d'avril 1958, Pierre Houart, Thomas Kanza et Jean Van Lierde invitent plusieurs associations dont les objectifs se rapprochent des APA à rejoindre le *Centre International*. Les militants anticolonialistes siégeant, dirigeant ou étant proches de la plupart des associations de ce type en Belgique, leur transfert au sein du Centre s'effectue sans difficulté apparente³⁵⁰. Le *Centre International* accueille ainsi rapidement six organisations telles *Esprit*³⁵¹, le *Comité pour la Paix en Algérie*, le comité de direction de la revue *Coexistence*, le *Centre Belge de Liaison des Organisations pour la Paix*³⁵², les *Amis de Présence Africaine* et *L'Africaine*³⁵³. En outre, suite à l'invitation de Pierre Houart, une autre association anticolonialiste s'installe au *Centre International* : *Ad Lucem*, présidée par Paul Vercauteren³⁵⁴. Néanmoins, cette installation requiert une légère adaptation. Après quelques pourparlers, les présidents desdites associations trouvent un accord : tandis qu'*Ad Lucem* se concentre désormais sur la décolonisation des pays asiatiques et sud-américains, les APA étudient uniquement les sujets africains³⁵⁵. Plusieurs sources soulignent d'ailleurs que ces différents mouvements se confondent³⁵⁶, illustrant ainsi la similarité de leurs missions et la superposition des engagements militants. Autrement dit, les mêmes individus circulent entre ces groupes, par exemple Jean Van Lierde, Pierre Houart, Guy de Bosschère, Thomas Kanza, Anne Magis ou encore Paul Vercauteren siègent chez *Esprit*, *Coexistence*, les APA, etc. Cette porosité

³⁵⁰ Les archives dépouillées dans le cadre de ce mémoire ne contiennent aucune trace de mésentente ou complication à ce sujet, ce qui suggère que les responsables des associations se sont limités à prendre des engagements oraux. Seule l'intégration d'*Ad Lucem* requiert une légère adaptation.

³⁵¹ JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 7.

³⁵² Aucune information n'a pu être trouvée à propos de cette organisation, ni dans les archives ni dans la littérature existante.

Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, Les *Amis de Présence Africaine* (1), Un nouveau *Centre International*, Bruxelles, 1958.

³⁵³ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, Les *Amis de Présence Africaine* (1), Un nouveau *Centre International*, Bruxelles, 1958. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Joseph Van Bilsen, 11 avril 1958.

³⁵⁴ Pour rappel, Paul Vercauteren était président du *Cercle du Libre Examen* de l'ULB. Il devient également membre des *Amis de Présence Africaine*, démontrant la superposition des engagements de l'époque.

³⁵⁵ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Thomas Kanza, 12 avril 1958, Bruxelles.

³⁵⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

organisationnelle constitue une caractéristique essentielle du milieu anticolonialiste bruxellois de la fin des années 1950.

Malgré l'invitation de Pierre Houart au *Groupe Marzorati*, malgré des objectifs particulièrement similaires³⁵⁷ et malgré l'amitié avérée entre Thomas Kanza et Joseph Van Bilsen³⁵⁸, ce dernier maintient son organisation hors du giron du *Centre International*³⁵⁹. Les statuts du *Centre International* indiquent que ses objectifs « correspondent, dans les grandes lignes, aux objectifs du *Groupe Marzorati* »³⁶⁰. Vu la similarité des missions entre les deux entités, il est possible que Joseph Van Bilsen ait craint la confusion des organisations, voire une absorption du Groupe par le Centre. Toutefois, ces derniers s'y distinguent en quelques points. Premièrement, tandis que le *Groupe Marzorati* concentre ses activités sur le Congo belge, le *Centre International* élabore des actions concernant l'entièreté du continent africain. Deuxièmement, tandis que le Centre et les APA organisent activités cherchant à toucher un public multiculturel issu de diverses classes sociales, le *Groupe Marzorati* vise principalement à agir auprès des responsables politiques belges³⁶¹. Malgré son refus de siéger au Centre, Joseph Van Bilsen et les APA gardent d'excellentes relations : il écrit la préface du livre de Thomas Kanza et encense ses qualités³⁶², il figure parmi les conférenciers les plus actifs du Centre³⁶³, parmi les conseillers de la Table ronde³⁶⁴, partira au Congo avec Jean Van Lierde en 1960³⁶⁵, etc. En d'autres termes, Joseph Van Bilsen s'investit personnellement dans l'animation du Centre, mais se garde d'y engager son association.

³⁵⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³⁵⁸ KANZA Thomas, *op. cit.*, p. 7-8.

³⁵⁹ L'adresse du siège du *Groupe Marzorati* demeure identique (11, rue des Paroissiens à Bruxelles). Autrement dit, malgré le fait que je n'ai pas trouvé de réponse négative formelle de la part de Joseph Van Bilsen à l'invitation de Pierre Houart, le *Groupe Marzorati* garde son siège et son organisation propre. De plus, dans une correspondance du 19 juin 1958, alors qu'il ne peut assister à l'inauguration du *Centre International*, Joseph Van Bilsen s'exprime en ces termes : « Je voudrais vous redire mon regret de ne pouvoir assister à l'inauguration officielle de vos locaux, [...], je forme des vœux pour le succès de vos initiatives [...] ». L'emploi de déterminants démonstratifs reflète le point de vue extérieur de Joseph Van Bilsen par rapport au *Centre International* et aux APA. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Joseph Van Bilsen, 11 avril 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 356, Correspondance de Joseph Van Bilsen aux *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 19 juin 1958.

³⁶⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³⁶¹ COQUEL Marie, *op. cit.*

³⁶² KANZA Thomas, *op. cit.*, p. 7-8.

³⁶³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

³⁶⁴ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 61.

³⁶⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Jean Van Lierde à sa femme Claire Audenaerde, Léopoldville, 13 juin 1960.

Concrètement, les associations du Centre organisent leurs réunions, des débats, des conférences, des projections de films, des expositions, des séances de signatures d'auteur, des conférences de presse et assurent l'accueil des personnalités de passage d'Afrique et du Proche-Orient. Nous reviendrons ultérieurement sur les activités précises des *Amis de Présence Africaine* au *Centre International*.

2.5.3. Infrastructures

Au-delà d'un local de réunion et de conférence, le *Centre International* comporte une bibliothèque : *Le Livre Africain*. Officiellement fondée le 20 octobre 1958³⁶⁶, cette librairie est mise à disposition du public en janvier 1959³⁶⁷ et s'accompagne d'une salle de lecture contenant environ 300 journaux³⁶⁸. *Le Livre Africain* permet ainsi aux membres du *Centre International* d'accomplir l'une de leurs missions : « mettre à la disposition des membres et sympathisants une bibliothèque sur les problèmes coloniaux »³⁶⁹. Sur le plan administratif, le *Livre Africain* constitue toutefois une entité distincte du *Centre International* en seule possession de Pierre Houart et Jean Van Lierde³⁷⁰. Comme lors de la séparation du groupe en 1960-1961, le *Livre Africain* sera l'objet de négociations entre Pierre Houart et Jean Van Lierde³⁷¹.

Le *Livre Africain* constitue la prolongation du SDI³⁷², le Service de Documentation Internationale de petite échelle située au domicile privé de Jean Van Lierde³⁷³. Les fondateurs des APA souhaitant désormais agrandir leur bibliothèque, afin de constituer le *Livre Africain*, ils contactent plusieurs institutions. Premièrement, en se présentant comme l'antenne de

³⁶⁶ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, Les *Amis de Présence Africaine* (1), Acte de notoriété, Bruxelles, 20 octobre 1958.

³⁶⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, *Le Livre Africain*, dans *Bulletin Mensuel, Centre International*, n° 1, janvier 1959.

³⁶⁸ Je n'ai pas trouvé davantage d'informations à ce sujet.

³⁶⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statut du *Centre International* et des *Amis de Présence Africaine*, 1958.

³⁷⁰ Pierre Houart et Jean Van Lierde « se trouvent en possession ininterrompue, paisible et non équivoque de la firme établie sous la dénomination : « *Le Livre Africain* », dont le siège est situé à Bruxelles, rue Belliard, n° 220 ; qu'ils en sont les seuls propriétaires et ont seuls droit à la signature de cette firme »³⁷⁰ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, Les *Amis de Présence Africaine* (1), Acte de notoriété, Bruxelles, 20 octobre 1958.

³⁷¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance du Comité des *Amis de Présence Africaine* à Pierre Houart, Bruxelles, 18 avril 1961.

³⁷² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³⁷³ En 1953, Jean Van Lierde avait fondé un petit service de librairie à son propre domicile. Le SDI propose des ouvrages abordant l'émancipation des peuples colonisés, l'actualité internationale, la non-violence, le désarmement, etc.

Présence Africaine à Bruxelles, les APA reçoivent des ouvrages, des numéros de leur revue et des brochures de leur part³⁷⁴. Plus précisément, Thomas Kanza avait obtenu de la part de Christine Diop, en charge de la librairie de *Présence Africaine*, la possibilité de passer une commande de livres parmi une liste³⁷⁵. *Présence Africaine* permet donc aux APA d'élargir l'offre littéraire du *Livre Africain*. Deuxièmement, Pierre Houart élargit la focale géographique en demandant des numéros de revues gratuits à des institutions d'autres continents. Pierre Houart contacte par exemple la *Revue d'Études et d'Informations du Proche-Orient Chrétien* à Jérusalem³⁷⁶, l'*African-American Institute* à Washington³⁷⁷ et l'*Institut des Hautes-Études Marocaines*³⁷⁸. Jérusalem et Washington refusent d'envoyer des numéros gratuits pour des motifs économiques. La démarche de Pierre Houart révèle un trait caractéristique typique des APA : malgré la taille réduite de leur association, ils osent penser grand, élargir les horizons, contacter des intellectuels d'autres pays, des politiciens de haut rang, etc. Les APA continuent ainsi à élargir leur réseau.

À terme, le *Livre Africain* contient plus de 2000 ouvrages et brochures abordant divers thèmes et régions du monde comme les méthodes de non-violence, la coexistence interraciale, les questions politiques, économiques, sociales, culturelles, littéraires, artistiques, historiques, religieuses, missiologiques et (dé)coloniales en Afrique subsaharienne, au Maghreb, au Proche-Orient et en Israël, parmi lesquelles figurent les éditions de la revue *Présence Africaine* de Paris³⁷⁹. Par ailleurs, le *Centre International* se dote d'une discothèque proposant des enregistrements de musique traditionnelle, folklorique et moderne africaine³⁸⁰. Cette liste de thématiques reflète les centres d'intérêts éclectiques et les objectifs des APA, c'est-à-dire décoloniser l'Afrique dans son entièreté de manière non-violente, en se calquant sur la même

³⁷⁴ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Thomas Kanza, 12 avril 1958, Bruxelles.

³⁷⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Bruges, mai 1958.

³⁷⁶ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de la Revue d'Études et d'Informations du Proche-Orient Chrétien à Pierre Houart, Jérusalem, 21 octobre 1958

³⁷⁷ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de l'African-American Institute à Pierre Houart, Washington, 13 novembre 1958.

³⁷⁸ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Pierre Houart, Rabat, 6 janvier 1959.

³⁷⁹ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, *Les Amis de Présence Africaine* (2), Liste des ouvrages principaux mis en rayon par le *Livre Africain*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, *Le Livre Africain*, dans *Bulletin Mensuel*, *Centre International*, n° 1, janvier 1959.

³⁸⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, *Le Livre Africain*, dans *Bulletin Mensuel*, *Centre International*, n° 1, janvier 1959. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, *Les Amis de Présence Africaine* (1), Description des services des *Amis de Présence Africaine* sous la responsabilité du nouveau comité présidé par Gaëtan Sebudandi, s.l. [Bruxelles], s.d.

ligne éditoriale que *Présence Africaine*, à savoir la libération simultanée des cultures africaines avec leur émancipation politique et économique³⁸¹.

Enfin, le *Centre International* est composé d'une salle de conférences pouvant accueillir 60 à 70 personnes³⁸². En avril 1958, lors de la rénovation du bâtiment, Thomas Kanza émet même l'idée de monter un « bar africain » décoré de mobilier typiquement congolais au sous-sol³⁸³. Ces ambitions matérielles témoignent de la volonté des animateurs du Centre de créer un espace chaleureux de sociabilité intellectuelle belgo-africaine et anticoloniale sur le long terme à Bruxelles³⁸⁴.

2.6. Fonctionnement des *Amis de Présence Africaine*

2.6.1. Composition et fonctionnement administratif

Les APA sont une association composée de trois types de membres : les membres d'honneur, les membres donateurs et les membres actifs. Les deux premiers

« contribuent bénévolement à la bonne marche de l'Association, sans prétendre à aucune ingérence dans l'administration de celle-ci, ni exercer une influence quelconque pour modifier la ligne de conduite tracée par les assemblées générales. Ils ne sont soumis à aucune condition d'âge, de résidence, de profession ou de nationalité »³⁸⁵.

Les membres actifs, qui forment le comité de l'association, cotisent et, « par leur assiduité aux réunions, leur travail personnel et leurs interventions, contribuent à la bonne marche de

³⁸¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, *Le Livre Africain*, dans *Bulletin Mensuel, Centre International*, n° 1, janvier 1959.

³⁸² Voir annexe n° 4. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Plan du nouveau *Centre International*, Bruxelles, 1958. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, *Les Amis de Présence Africaine* (1), « Un nouveau *Centre International* », Bruxelles, 1958. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, correspondance de Pierre Houart à Joseph Van Bilsen, 11 avril 1958.

³⁸³ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, Correspondance de Pierre Houart à Thomas Kanza, Bruxelles, 12 avril 1958.

³⁸⁴ Voir annexe n° 3.

³⁸⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

l'Association vers les buts fixés »³⁸⁶. En d'autres termes, les membres d'honneur et donateurs soutiennent bénévolement ou financièrement l'association et reçoivent le *Bulletin du Livre Africain*³⁸⁷, mais s'abstiennent d'intervenir et d'influencer les décisions. Ce rôle secondaire explique potentiellement l'absence de registres de présences. Aux alentours du mois de mars 1959, les APA comptent environ 100 membres cotisants³⁸⁸. Seuls les membres actifs, c'est-à-dire le comité³⁸⁹, décident réellement de la conduite des APA. Celui-ci est composé de vingt membres actifs qui administrent les APA et comprend des postes-clés tels que président, vice-président, secrétaire général, trésorier, conseiller juridique, etc. élus pour cinq ans par l'Assemblée générale³⁹⁰.

Tout individu peut devenir membre des APA, indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité et de la profession sous réserve de la validation du comité et des présidents. Comme expliqué dans l'introduction, l'absence de liste exhaustive des membres paralyse une étude prosopographique approfondie. Cependant, en recoupant des informations issues de plusieurs documents, nous pouvons établir une liste de 42 personnes ayant été membre des APA³⁹¹.

³⁸⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

³⁸⁷ À partir de janvier 1959, les APA publient le *Bulletin du Livre Africain*. Ce dernier tient ses membres au courant des événements organisés au *Centre International* et des nouvelles parutions d'ouvrages sur l'Afrique (Congo, Algérie, etc.) disponibles au *Livre Africain* et dans la discothèque. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36, Les *Amis de Présence Africaine* (1), Description des services des *Amis de Présence Africaine* sous la responsabilité du nouveau comité présidé par Gaëtan Sebudandi, s.l. [Bruxelles], s.d. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108, *Le Livre Africain*, dans *Bulletin Mensuel, Centre International*, n° 1, janvier 1959.

³⁸⁸ Pierre Houart indique cette information dans une correspondance adressée à Alioune Diop, dans laquelle il mentionne également les chiffres de ventes et de locations du *Livre Africain*. Pierre Houart étant le codirecteur des APA fraîchement fondé, sous l'égide de *Présence Africaine*, il est possible qu'il cherche à légèrement gonfler les statistiques. Autrement dit, l'indication de membres « cotisants » signifie vraisemblablement que Pierre Houart englobe les membres donateurs et actifs. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, Les *Amis de Présence Africaine* (2), Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l., [1959].

³⁸⁹ Pour une raison inconnue, certains documents archivistiques emploient les termes « Conseil » et « Comité » comme des synonymes. Par souci de clarté et de multiples présences dans les sources, le terme « comité » est employé dans ce mémoire.

³⁹⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

³⁹¹ Voir annexe n° 1.

Parmi ces membres, 33 sont des hommes (78,6 %), sept sont des femmes (16,7%)³⁹² et deux ne peuvent être identifiés (4,8%)³⁹³. Parmi les femmes identifiées, Anne Magis³⁹⁴ semble être la plus investie dans l'association. Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision son adhésion aux APA, on sait qu'en 1957, elle assistait aux premières réunions d'*Esprit* consacrées au Congo. En octobre 1960, elle devient secrétaire des APA et se charge de la gestion du *Livre Africain*³⁹⁵.

Ensuite, malgré une volonté de collaboration eurafricaine, seulement 11 membres (26,2%) des APA sont d'origine africaine³⁹⁶. Parmi eux figurent cinq (ancien) étudiants congolais en Belgique³⁹⁷ : Jacques Bongoma, Thomas Kanza, Mario Cardoso³⁹⁸, Joseph Lutumba et Claude Mafema³⁹⁹. Malgré cette faible représentation africaine au sein des APA, deux d'entre eux occupent néanmoins des fonctions majeures dans l'association : Thomas Kanza figure parmi les membres fondateurs et le Rwandais Gaëtan Sebudandi exerce la fonction de président entre octobre 1960 et juin 1961⁴⁰⁰.

³⁹² Cobraiville Liliane, Kesteloot Lylian, Latteu Francine, Magis Anne, Musadi (Mme), Piérard Anne-Marie, Six Micheline. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, liste des membres des *Amis de Présence Africaine* qui participent au Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs, Bruxelles, 22 mars 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Communiqué du comité des *Amis de Présence Africaine*, s. l., 14 octobre 1960. HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 50.

³⁹³ Pour ces deux individus, seul leur nom de famille est indiqué dans les archives. Il s'agit de Demany (?), et Liebmann (?). Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 17 février 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, correspondance de Jacques Bolle aux *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 25 juin 1961. HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 50.

³⁹⁴ Aucune information à son sujet n'a pu être trouvée après des recherches dans les multiples éditions des biographies nationales belges et dans les dictionnaires des femmes belges et internationales. GUBIN Eliane, e.a., *Dictionnaire des femmes belges (XIXe et XXe siècles)*, Bruxelles, Racine, 2006. COMMIRE Anne, *Dictionary of women worldwide : 25,000 women through the ages*, Detroit (Mich.), Gale, 2007.

³⁹⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 13 juillet 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, correspondance du Comité des *Amis de Présence Africaine* à Pierre Houart, Bruxelles, 18 avril 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Compte-rendu d'une réunion du Comité des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 14 octobre 1960.

³⁹⁶ Bongoma Jacques, Cardoso Mario, Gatarayiha Gaëtan, Kalema Charles, Lutumba Joseph, Mafema Claude, Musadi Charles, Musadi (Mme), Sebudandi Gaëtan, Simbananiye Artémon (abbé). Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37, liste des membres des *Amis de Présence Africaine* qui participent au Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs, Bruxelles, 22 mars 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Communiqué du comité des *Amis de Présence Africaine*, s. l., 14 octobre 1960.

³⁹⁷ COQUEL Marie, op. cit. LANDMETERS Romain, op. cit.

³⁹⁸ Dans le dictionnaire biographique des Africains, les trois occurrences d'individus nommés « Cardoso » sont originaires de colonies portugaises telles que l'Angola ou le Mozambique. Malgré son appartenance à l'AENB, il est donc possible que Mario Cardoso ne soit pas Congolais. KANYARWUNGA Jean, *Dictionnaire biographique des Africains : pour comprendre l'évolution et l'Histoire africaines*, Bruxelles, Le Cri, 2012.

³⁹⁹ Ces derniers sont membres de l'*Association des Étudiants Noirs de Belgique*, démontrant à nouveau la porosité entre les diverses associations du *Centre International* avant août 1960. COQUEL Marie, op. cit.

⁴⁰⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Compte-rendu d'une réunion du Comité des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 14 octobre 1960.

Par ailleurs, il semble que la majorité des membres des APA est issue de la classe moyenne⁴⁰¹ et de milieux intellectuels. Plusieurs membres particulièrement investis sont des étudiants et professeurs d'université⁴⁰², des journalistes⁴⁰³ et des juristes⁴⁰⁴. Selon les sources dont nous disposons, la composition sociale des APA témoigne du caractère intellectuel et militant des membres de l'association.

Enfin, la quasi-totalité des membres des APA semble partager une caractéristique commune : l'appartenance à une même génération. En effet, les membres identifiés de l'association sont tous âgés d'une vingtaine ou trentaine d'années. En 1958, Pierre Houart et François Perin, les doyens de l'association, sont âgés de 37 ans, Guy de Bosschère a 34 ans, Jean Van Lierde 32 ans et les étudiants congolais – dont Thomas Kanza – ont en moyenne 25 ans.

En somme, selon les données dont nous disposons, les APA semble être une association principalement composée de jeunes hommes belges adultes, mais au sein de laquelle les femmes et les Africains minoritaires peuvent occuper des fonctions de hautes responsabilités.

Quel que soit leur rôle au sein de l'association, les membres des APA ne reçoivent aucune rémunération. L'argent récolté au cours des diverses activités, des ventes des numéros de revue ou injecté par les cotisations des membres, des dons, des legs et des subventions contribue directement au fonctionnement de l'association⁴⁰⁵. Les membres des APA sont donc tous bénévoles. Aucun d'entre eux ne gagne de salaire malgré le temps considérable qu'ils semblent y dédier. Les membres donateurs et actifs perdent même de l'argent en cotisant pour l'association. Tout porte donc à croire qu'ils s'engagent uniquement par idéalisme et sont

⁴⁰¹ Par exemple, René de Schutter, économiste de formation, est syndicaliste à la FGTB Bruxelles-Hal-Vilvorde et se soucie particulièrement des droits des travailleurs étrangers. CAPRIOLI Nathalie, *René de Schutter, le catalyseur*, dans *Imag*, n° 359, novembre-décembre 2021, https://www.cbai.be/wp-content/uploads/2021/12/Imag359_novembre-decembre-21.pdf.

⁴⁰² En 1958, Jean Van Lierde est secrétaire du CRISP, François Perin est professeur à l'Université de Liège, Lylian Lagneau est essayiste, Vladimir Grigorieff est licencié de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale et slave de l'ULB puis devient poète. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde à la conférence dispensée par François Perin au *Centre International*, Bruxelles, 26 mars 1960. Site officiel de Cairn, <<https://shs.cairn.info/publications-de-lilyan-lagneau--119609?lang=fr>>, consulté le 5 juillet 2026. Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtbf.be/article/deces-du-poete-et-scenariste-de-bande-dessinee-vladimir-grigorieff-9684257>>, publié le 16 août 2017, consulté le 5 juillet 2026.

⁴⁰³ Par exemple, Pierre Houart. HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 7.

⁴⁰⁴ Jacques Marrès est avocat à Stanleyville. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde à la conférence dispensée par Jacques Marrès et Pierre Devos au *Centre International*, Bruxelles, 3 juillet 1959.

⁴⁰⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

dénués d'intérêts financiers. Ce constat rappelle que, malgré leur force de conviction, le militantisme constitue une activité secondaire dans leurs vies personnelles. Par exemple, en novembre 1958, après avoir travaillé au sein de la Société Solvay, Jean Van Lierde devient secrétaire général du CRISP à temps plein⁴⁰⁶.

Un autre indice appuie cet argument : l'heure des conférences et des réunions. De 1958 à 1961, celles-ci se tiennent systématiquement à partir de 18h en semaine ou le samedi⁴⁰⁷, c'est-à-dire en dehors des heures de travail. En bref, les APA sont une association idéologique de moindre taille, une activité secondaire dans la vie de ses membres. Toutefois, leur force de conviction et leur large réseau leur permettent d'organiser de nombreux événements.

2.6.2. Objectifs

Les *Amis de Présence Africaine*, dirigés par Pierre Houart et Jean Van Lierde, ont deux objectifs :

« La défense des intérêts matériels et moraux de la revue « *Présence Africaine* » et « faciliter les contacts entre intellectuels Noirs et Blancs de manière à favoriser l'élaboration d'un humanisme nègre et l'insertion organique de l'homme noir dans la société moderne »⁴⁰⁸.

Autrement dit, les *Amis de Présence Africaine* annoncent dès le début qu'ils se calquent sur la philosophie de *Présence Africaine*. Le deuxième objectif demeure cependant relativement abstrait, notamment les notions « d'humanisme nègre » et « d'insertion organique de l'homme noir dans la société moderne ». Dans des discours postérieurs et dans leurs mémoires, Pierre Houart et Jean Van Lierde paraphrasent les objectifs de leur association. Pierre Houart explique que les APA cherchent à « libérer l'Afrique du colonialisme dans un esprit de non-violence et à

⁴⁰⁶ Site officiel du Maitron, <maitron.fr/van-lierde-jean-belgique/>, consulté le 26 avril 2026.

⁴⁰⁷ Le *Bulletin du Livre Africain* indique par exemple que les quatre conférences du mois de décembre 1959 se tiennent à vingt heures et quinze minutes. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, Bulletin mensuel du *Livre Africain*, 1^{ère} année, novembre 1959, Bruxelles. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Lettre d'invitation de la part des APA pour l'inauguration officielle du *Centre International* le 19 juin [à dix-huit heures], Bruxelles, 15 juin 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355 (2), Billet d'invitation de la part d'Anne Magis à Jean Van Lierde à la réunion des APA du 14 octobre [à dix-huit heures] au 220 rue Belliard, Bruxelles, 11 octobre 1958. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 43, Bulletin d'invitation à une réunion le samedi 28 novembre 1959 à quatorze heures trente de la part de l'Association des Etudiants Noirs pour Jean Van Lierde, Louvain, s.d. à la rue Belliard à 14h30. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355 (2), Billet d'invitation de la part de Jacques Anneet à Jean Van Lierde pour une réunion des APA le 28 novembre à 20 heures au 220 rue Belliard, Bruxelles, 11 octobre 1958.

⁴⁰⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

favoriser la compréhension interraciale par une collaboration active entre Blancs et Noirs »⁴⁰⁹. Lors de son discours d'inauguration, Jean Van Lierde présente le groupe comme le « trait d'union entre les groupes métropolitains et tous les noirs qui, dès à présent déjà, préparent la structuration d'un mouvement national unitaire dont on sait déjà avec certitude qu'il revendiquera fermement l'autonomie et l'indépendance dans les années qui viennent »⁴¹⁰. En d'autres termes, les APA rassemblent des militants européens et africains revendiquant l'indépendance des pays colonisés par des méthodes non-violentes. Inscrit dans les statuts de l'association, le terme « indépendance » est désormais assumé par les militants⁴¹¹.

Les membres des APA cherchent à atteindre leurs objectifs en organisant divers types d'actions :

« Par la participation effective à la vie de la revue « *Présence Africaine* », sous la Présidence de son directeur à Paris » ; « Par la création de cercles d'études où il serait traité des aspects les plus significatifs des cultures, tant africaines qu'européennes » ; « Par l'organisation de conférences, de concerts, de spectacles, d'expositions susceptibles de permettre au monde africain de se mieux faire connaître et d'apporter sa contribution à l'édification d'une civilisation nouvelle, capable d'unir dans une humaine fraternité des hommes qui jusqu'ici s'ignorent » ; « Par la diffusion de livres, brochures, revues, disques, objets d'art et d'artisanat ayant trait à l'Afrique et au Maghreb » ; « Par l'établissement d'un *Centre International* qui serait ouvert à tous les intellectuels et tous les étudiants d'origine africaine ou de descendance africaine, ainsi qu'à tous les Amis de *Présence Africaine* »⁴¹².

Selon les statuts de l'association, les membres des APA organisent uniquement des activités intellectuelles et culturelles comme des cercles d'étude, des conférences, des débats, des concerts, des spectacles et des expositions au *Centre International* visant à étudier et présenter les cultures africaines. À première vue, les APA cherchent donc à *informer* et *sensibiliser* les Européens et les Africains, considérant que « l'information et la documentation sont des outils de première valeur »⁴¹³. Toutefois, en pratique, les APA organisent des activités qui

⁴⁰⁹ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 43.

⁴¹⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

⁴¹¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

⁴¹² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Statuts des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 20 mai 1958.

⁴¹³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde lors de la conférence de Mario de Andrade au *Centre International*, Bruxelles, 13 juin 1958.

« débordent » de leur statut. En effet, bien que l'association anticolonialiste se concentre principalement sur la tenue de conférences-débat au *Centre International*, elle organise également deux actions concrètes sur le terrain : une lutte contre l'envoi de miliciens belges au Congo et le conseil de leaders politiques congolais autour de la Table ronde. De plus, en mai et juin 1960, Thomas Kanza et Jean Van Lierde jouent des rôles de « médiateurs » lors des élections présidentielles et de la cérémonie d'indépendance. En somme, les APA conduisent deux types d'activités : intellectuelles, au *Centre International*, et militantes sur le terrain.

Le chapitre consacré aux conférences des APA est développé en dernier lieu, dans la mesure où son analyse repose sur plusieurs éléments abordés dans les sections précédentes. Ce choix de présentation ne reflète cependant pas l'importance des activités intellectuelles organisées au *Centre International*. Si les actions menées sur le terrain occupent davantage de pages dans ce mémoire, les conférences constituent en réalité l'occupation principale des activités des APA entre 1958 et 1961.

2.7. La polémique des miliciens

Au mois de juillet 1958, c'est-à-dire au moment où l'Exposition Universelle bat son plein et que les APA se constituent, une correspondance du Premier ministre belge Gaston Eyskens⁴¹⁴ révèle la position du Gouvernement par rapport à la colonisation de manière générale⁴¹⁵. Malgré le manque de contexte entourant cette lettre⁴¹⁶, celle-ci révèle le profond conservatisme du Premier ministre. Il y cite par exemple la déclaration gouvernementale relative à la Colonie, et affirme que « La Belgique doit être et rester la chance du Congo et du Ruanda-Urundi »⁴¹⁷. Gaston Eyskens récite ainsi la théorie développementaliste et paternaliste de la colonisation : la

⁴¹⁴ Gaston Eyskens (1905-1988), docteur en sciences politiques, a enseigné à l'Université de Louvain. En 1945, après s'être investi dans la politique locale de Louvain, il se lance dans les affaires nationales et devient Ministre des Finances. De 1949 à 1950, il assure la fonction de Premier ministre et s'occupe de la consultation populaire sur la question royale et enchaîne avec le poste de Ministre des Affaires économiques. De 1958 à 1961, il redevient Premier ministre, et s'occupe de deux grands dossiers : l'indépendance du Congo et les grèves de grande ampleur de l'hiver 1960-1961. DENOËL Thierry, *op. cit.*

⁴¹⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 367, Lettre de Gaston Eyskens à Jean Van Lierde ou Pierre Houart, Bruxelles, 9 juillet 1958.

⁴¹⁶ La lettre de Gaston Eyskens date du 9 juillet 1958, peu après la création des APA et l'inauguration du *Centre International*. Au vu des formulations employées, cette correspondance est une réponse du Premier Ministre au *Centre International*. Au niveau du contenu, Gaston Eyskens se limite à aborder le principe-même de la colonisation. Il est possible que cette lettre réponde à une invitation de Pierre Houart ou de Jean Van Lierde à l'inauguration du *Centre International*. Cependant, peu d'éléments permettent de soutenir cette hypothèse.

⁴¹⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 367, Lettre de Gaston Eyskens à Jean Van Lierde ou Pierre Houart, Bruxelles, 9 juillet 1958.

Belgique vise à « développer » et « civiliser » les populations locales pour leur permettre de « s'élever » dans la société, et se garde d'employer les termes « indépendance », « autonomie », « émancipation », etc. Il conclut que la métropole doit poursuivre « son œuvre [...] de façon à former les populations [...] à prendre leurs responsabilités et de façon à leur donner le désir de perpétuer sous une forme volontaire les liens fructueux qui unissent leur pays à la Belgique »⁴¹⁸. La position du Premier ministre en juillet 1958 est donc sans appel : il souhaite que la Belgique conserve ses colonies, une position en totale contradiction avec les idées des APA.

Toutefois, à partir de juillet-août 1958, la confiance des milieux économiques, puis politiques, dans l'avenir du Congo s'érode progressivement, et ce tant dans la colonie qu'en Belgique⁴¹⁹. En effet, en revenant de l'Exposition Universelle, inspirés par la posture gaulliste dans la colonie voisine⁴²⁰, les leaders politiques congolais⁴²¹ déclarent pour la première fois publiquement que « l'autonomie interne doit conduire à l'indépendance totale »⁴²². Face à cette montée en puissance, les investisseurs perdent confiance et retirent progressivement leurs fonds de la Caisse d'épargne au Congo, attirant ainsi l'attention de la classe politique métropolitaine⁴²³. Pour étudier en profondeur le « problème politique du Congo belge » et définir une nouvelle « feuille de route », le ministre des Colonies, Léon Pétillon, forme un groupe de travail⁴²⁴. En décembre 1958, ce dernier publie un rapport préconisant « une politique de réformes plus accélérée au Congo »⁴²⁵, consistant à évoluer vers un Congo autonome, « toujours associé avec la Belgique, mais doté d'un régime démocratique avec participation de

⁴¹⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 367, Lettre de Gaston Eyskens à Jean Van Lierde ou Pierre Houart, Bruxelles, 9 juillet 1958.

⁴¹⁹ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 482-483.

⁴²⁰ En août 1958, à Brazzaville, Charles de Gaulle, ministre de la Défense nationale française, présente l'indépendance comme un projet concret. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 485.

⁴²¹ De multiples partis politiques la demandent, tant l'Abako que de nouveaux partis comme le *Mouvement national congolais* (MNC), fondé par Patrice Lumumba en octobre 1958, la Conakat (Confédération des associations tribales du Katanga) sous la direction de Moïse Tshombe et de Godefroid Munongo, la Balubakat (Association générale des Baluba du Katanga) présidée par Jason Sendwe dans le nord de la province, le Parti solidaire africain (PSA) dirigé par Antoine Gizenga, Cléophas Kamitatu et Pierre Mulele dans le Kivu, le CERECA (Centre de regroupement africain) présidé par Anicet Kashamura et Jean-Christophe Weregere dans le Kivu, l'Union Mongo (UNIMO) dirigée par Eugène Ndjoku, Léon Engulu et Justin Bomboko dans les districts de l'Équateur et de la Tshuapa, l'Assoreco (puis Parti de l'unité nationale – PUNA), présidé par Jean Bolikango regroupant les Bangala. OMASOMBO TSCHONDA Jean et VANTEMSCHE Guy, *op. cit.*, p. 83.

⁴²² VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 485.

⁴²³ *Ibid.*, p. 482-483.

⁴²⁴ Ce dernier est composé de représentants politiques des différents partis de la métropole et de hauts fonctionnaires coloniaux, mais n'inclut aucun Congolais. VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire*, *op. cit.*, p. 127. VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴²⁵ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 487.

la population autochtone »⁴²⁶. Cette conclusion correspond largement à la position de Gaston Eyskens, tout en omettant délibérément de mentionner une échéance et le terme « indépendance »⁴²⁷. Alors que les revendications congolaises réclament officiellement l'indépendance, la classe politique belge demeure donc extrêmement prudente et conservatrice par rapport à sa colonie, considérant qu'une participation politique locale des autochtones suffira à les satisfaire et à rassurer les investisseurs.

Cependant, la classe politique belge agit de manière désordonnée. Tandis que certains préconisent une politique d'apaisement (bien qu'elle ne résolve aucun problème de fond), d'autres se préparent à la répression. En effet, le 12 août 1958, le ministre de la Défense nationale Arthur Gilson⁴²⁸ soumet un arrêté royal au Conseil d'État visant à affecter « tout militaire reconnu apte physiquement au service d'Afrique [...] sans faire partie du cadre permanent des forces métropolitaines d'Afrique »⁴²⁹. En d'autres termes, pour la première fois, le Gouvernement belge prévoit officiellement d'envoyer des soldats non-volontaires en territoire africain.

Avant de développer les multiples enjeux de cet arrêté royal et la mobilisation des APA à son encontre, il est nécessaire de comprendre le cadre juridico-politique dans lequel il s'inscrit.

2.7.1. *Cadre juridico-politique*

Lors de la révision de la Constitution en 1893, les députés prévoient des alinéas spécifiquement dédiés à la gestion de la colonie, notamment concernant les soldats belges. La Chambre adopte le texte qui deviendra l'alinéa quatre du premier article de la Constitution de l'époque : « Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières ; les troupes belges destinées à leur défense ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires »⁴³⁰. Cette juridiction explique

⁴²⁶ *Ibid.*

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Arthur Gilson (1905-2004), licencié en philosophie et docteur en droit, s'oppose au rexisme de Léon Degrelle pendant les années 1930. Profondément catholique, il se lance en politique en 1946 en devenant député, et assure son premier mandat ministériel en 1958, lorsqu'il obtient les portefeuilles de la Défense nationale jusqu'en 1961 puis de l'Intérieur et de la Fonction publique jusqu'en 1965. DENOËL Thierry, *op. cit.*

⁴²⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Copie de l'avis du Conseil d'État du 12 août 1958, 6 février 1959. *L'envoi de militaires belges au Congo : Aspects politiques et juridiques*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 40, 1959, p.1-10, shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1959-40-page-1?lang=fr.

⁴³⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Copie de l'avis du Conseil d'État du 12 août 1958, 6 février 1959. *L'envoi de militaires belges*, *op. cit.*

notamment la composition de la Force Publique : les soldats sont des autochtones mais sont supervisés par des (sous-)officiers européens *volontaires*. Par la même occasion, en 1893, les députés et les sénateurs s'accordent sur l'envoi de troupes depuis la métropole en cas « d'urgence » ou de troupes coloniales « en graves dangers »⁴³¹.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les Belges constatent le sous-financement de la Force Publique. Dans un premier temps, les contextes interne et international étant momentanément apaisés, la métropole refuse de subvenir aux besoins de la colonie et considère que celle-ci doit conserver sa gestion trésorière autonome. Cependant, des militaires belges ayant servi au Congo pendant la guerre, et en particulier le Major Émile Janssens, continuent de plaider ardemment pour une consolidation des infrastructures militaires au Congo. Dans son plaidoyer, Émile Janssens développe un argument qui attire l'attention de la métropole : préparer la colonie comme une zone de repli en cas d'attaque de la Belgique par l'Union soviétique⁴³². En février 1948, une commission se prononce entre autres en faveur de l'établissement d'une base militaire métropolitaine aérienne et terrestre dans la région de Kamina au Katanga. La construction de cette dernière s'achève en 1950, financée par le budget métropolitain. Cette initiative ne s'inscrit pas dans une politique de sécurité au Congo mais bien de défense nationale – la Force Publique n'est d'ailleurs aucunement refinancée⁴³³. En accord avec la Constitution, le parlement belge encadre légalement les militaires présents dans cette base en votant l'Arrêté du Régent le 10 juillet 1950. Ce dernier précise le statut obligatoirement *volontaire* des troupes européennes postées dans la base militaire belge⁴³⁴, tant pour les soldats de carrière que pour les miliciens⁴³⁵. En résumé, la Constitution est respectée ; les miliciens peuvent choisir d'effectuer leur service en Belgique ou au Congo⁴³⁶.

⁴³¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Copie de l'avis du Conseil d'État du 12 août 1958, 6 février 1959.

⁴³² GUIS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit., p. 204-209.

⁴³³ *Ibid.*, p. 204-209.

⁴³⁴ *L'envoi de militaires belges*, op. cit. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Copie de l'avis du Conseil d'État du 12 août 1958, 6 février 1959.

⁴³⁵ Seuls les miliciens paracommandos acceptent d'être désignés d'office au Congo⁴³⁵. Si le terme « milicien » évoque a priori l'appartenance à une milice, il revêt une sémantique spécifique en Belgique : il désigne un jeune homme accomplissant son temps de « milice », c'est-à-dire son service militaire. Dans les années 1950, ce dernier est obligatoire pour tous les jeunes hommes. Site officiel du CNRTL, <<https://www.cnrtl.fr/definition/milicien>>, consulté le 14 juin 2026. Site officiel d'Universalis, <<https://www.universalis.fr/dictionnaire/milice/>>, consulté le 14 juin 2026. Site officiel du Larousse, <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/milicien/51427>>, consulté le 14 juin 2026.

⁴³⁶ TEMMERMAN J., *Le Congo, réduit national belge*, dans *Congo, 1955-1960. Recueil d'études*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer, 1992, p. 413-422.

L'état d'alerte des Belges, et de l'Occident en général, se réveille particulièrement en août 1949, lorsque l'URSS manifeste sa puissance militaire en faisant exploser sa première bombe atomique. L'Occident, venant de signer le Traité de l'Atlantique Nord, considère désormais que l'URSS n'est plus seulement un ennemi politique et social mais également une menace militaire. De plus, en 1950, les avancées nucléaires soviétiques progressent et requièrent de l'uranium. Dans ce contexte, les États-Unis considèrent que le Congo, source majeure de leur approvisionnement uranifère, est exposé au danger. En parallèle, les Belges, envisagent le Congo comme leur base de repli en cas d'invasion soviétique de la métropole et craignent des attaques ciblées sur les mines katangaises. Afin de renforcer leurs infrastructures militaires dans leur « base de repli » et de protéger les sources d'uranium katangaises, les Belges cherchent à obtenir de l'aide étasunienne. En d'autres termes, la Belgique tente d'allier la politique de défense des intérêts occidentaux avec sa sécurité nationale. Cependant, malgré les travaux d'une commission belgo-américaine et de multiples négociations – ouvrant notamment la question de l'affectation d'office de militaires au Congo – les États-Unis refusent d'aider la Belgique. Ces derniers craignent notamment de créer un précédent et d'être contraints à aider l'ensemble des puissances coloniales alliées. Les Belges doivent donc assumer leur politique de défense coloniale/nationale seuls⁴³⁷.

Les Belges, avec le budget métropolitain, construisent ainsi les bases militaires de Kitona et Banane. Les autres frais relatifs à la défense du Congo ayant été avancés par le budget colonial, la Belgique consent à ce que les troupes belges stationnées dans les bases métropolitaines assurent également la sécurité intérieure. Le parlement belge vote ainsi la loi du 29 juillet 1953 stipulant que les troupes belges présentes dans les bases militaires au Congo, toujours *volontaires*, visent avant tout à assurer la défense éloignée de la métropole mais peuvent également, *en cas d'émeutes ou de troubles graves* dans la colonie, être réquisitionnées par le Gouverneur Général⁴³⁸. En novembre 1953, pour la première fois dans l'histoire belgo-

⁴³⁷ *Ibid*, p. 267-296.

⁴³⁸ La loi du 29 juillet 1953, article 22 : « En cas d'émeutes ou de troubles graves, le gouverneur général peut réquisitionner les troupes et moyens des bases. Ce pouvoir ne peut être délégué. Le gouverneur général désigne l'autorité militaire à la disposition de laquelle il place les unités et les moyens ayant fait l'objet de la réquisition. ». BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités belges et la décolonisation du Congo*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2010, p. 9-117. <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2010-18-page-9?lang=fr#s2n10>. *L'envoi de militaires belges*, op. cit. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971. GUS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit.

congolaise, des troupes métropolitaines sont envoyées pour être stationnées en permanence sur le territoire de la colonie⁴³⁹.

Au cours de années 1950, la question de la désignation d'office des troupes métropolitaines au Congo resurgit à plusieurs reprises, notamment face à la « menace soviétique » et aux émeutes survenues en Algérie et au Kenya. Ces troupes belges permettraient exerceraient plusieurs fonctions : appuyer la Force Publique dans sa mission de maintien de l'ordre intérieur, démontrer l'ambition belge de protéger sa colonie afin de dissuader les attaques soviétiques contre les attaques soviétiques et de rassurer les Américains afin d'éviter l'envoi de leurs troupes sur le sol congolais⁴⁴⁰. Cependant, aucune décision n'est prise avant 1958 car la classe politique se trouve en pleine Guerre scolaire et toutes les questions politiques sont instrumentalisées comme des objets de négociation entre partis politiques ; les propositions de révisions de l'alinéa 4 de l'article premier de la Constitution sont ainsi systématiquement bloquées⁴⁴¹. Malgré ce point mort, le dossier de la désignation d'office des militaires belges au Congo est tout de même désormais en discussion.

2.7.2. *Le projet d'arrêté royal au Conseil d'État*

En octobre 1957, sous le gouvernement Van Acker, l'État-Major de la Force aérienne au Congo communique son manque de personnel spécialisé volontaire et soumet l'idée au ministre de la Défense nationale Antoine Spinoy⁴⁴² de désigner des soldats d'office⁴⁴³. En février 1958, le ministre de la Défense prépare un texte de loi favorable à la demande de la Force aérienne. Toutefois, au sein de sa proposition, le ministre de la Défense se réserve personnellement le choix de la désignation des individus au cas par cas⁴⁴⁴. En mars 1958, Antoine Spinoy prépare alors un avant-projet de texte au Conseil d'État pour avis mais ne l'achèvera pas avant la fin de

⁴³⁹ GUIS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit., p. 344.

⁴⁴⁰ *Ibid*, p. 267-296.

⁴⁴¹ *L'envoi de militaires belges*, op. cit.

⁴⁴² Antoine Spinoy (1906-1967), membre du parti socialiste, commence sa carrière politique en devenant bourgmestre de Malines en 1945. De 1954 à 1958, il assure sa première fonction ministérielle nationale : la Défense. Il continue ensuite à occuper des fonctions politiques de haut rang jusqu'en 1966 (Ministre des Affaires économiques, vice-premier ministre et ministre d'État). DENOËL Thierry, op. cit.

⁴⁴³ TEMMERMAN J., op. cit., p. 413-422.

⁴⁴⁴ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit.

son mandat en juin 1958⁴⁴⁵. Lorsque la polémique éclatera sous son successeur, Arthur Gilson, Antoine Spinoy déclarera qu'il souhaitait seulement désigner d'office des militaires de carrière et non des miliciens⁴⁴⁶.

En juin 1958, le Gouvernement Eyskens succède à celui de Van Acker, et Arthur Gilson devient le nouveau ministre de la Défense nationale⁴⁴⁷. Ce dernier reprend le projet de Spinoy en le soumettant lui-même au Conseil d'État le 12 août 1958⁴⁴⁸. Dès lors, si le Conseil d'État valide ce texte, modifiant l'arrêté du Régent du 10 juillet 1950, tout militaire reconnu physiquement apte pourra être affecté aux bases métropolitaines au Congo, y compris des miliciens⁴⁴⁹. Soumis en août 1958, cet arrêté royal vise tant à renforcer la défense éloignée de la métropole – comme envisagé tout au long des années 1950 – qu'à rassurer les investisseurs dans la colonie⁴⁵⁰.

2.7.3. *Les émeutes de Léopoldville et la réaction du Conseil d'État*

Le 4 janvier 1959, suite à l'annulation d'un rassemblement de l'*Abako*, des émeutes éclatent à Léopoldville⁴⁵¹. La Force Publique y répond en réprimant violemment les émeutiers – le Gouverneur Général ayant fait appel à 60 hommes venant de Kamina⁴⁵² – et plusieurs émeutiers Congolais trouvent la mort⁴⁵³. Les dispositifs légaux et les infrastructures qui visaient initialement à protéger la métropole, c'est-à-dire la mobilisation des troupes dans les bases

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ TEMMERMAN J., *op. cit.*, p. 413-422.

⁴⁴⁷ VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴⁴⁸ Par facilité de langage dans ce mémoire, nous parlerons de « l'arrêté royal du 12 août ».

⁴⁴⁹ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités, op. cit.* TEMMERMAN J., *op. cit.*, p. 413-422.

⁴⁵⁰ Pour rappel, depuis l'Exposition Universelle, plusieurs leaders politiques congolais expriment ouvertement leurs revendications d'indépendance et, face à cette montée en puissance, les investisseurs retirent progressivement leurs fonds de la Caisse d'Épargne.

⁴⁵¹ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités, op. cit.* VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴⁵² Cependant, ces troupes métropolitaines arrivent tardivement sur les lieux et n'ont presque pas de contacts directs avec les Congolais. Il faudra attendre septembre 1959 pour que soldats métropolitains répriment effectivement des émeutes au Congo. VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴⁵³ Officiellement, minimum 49 Congolais sont inhumés. Cependant, la plupart des morts ayant été enterrés dans la cité sans formalité ni registre, l'historien Louis-François Vanderstraeten estime le nombre total de Congolais décédés entre 100 et 300. *Ibid.*

métropolitaines par le Gouverneur Général, sont donc désormais effectivement utilisés pour maintenir l'ordre au Congo.

Suite aux émeutes de Léopoldville, comme depuis l'été 1958, les Belges adoptent des postures différentes, débouchant ainsi sur un double discours oscillant entre négociation et répression. D'une part, le roi Baudouin et le ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi Maurice Van Hemelryck⁴⁵⁴ annoncent accepter l'idée de l'indépendance. Malgré la surprise de nombreux ministres face à cette déclaration historique, ils se rangent rapidement derrière cette posture. Les opinions congolaise et belge sont donc choquées car pour la première fois devant le grand public, la Belgique parle d'indépendance⁴⁵⁵. D'autre part, certains acteurs coloniaux possédant un pouvoir décisionnel moindre, tels les généraux Janssens et Werner, considèrent la riposte militaire comme l'unique solution⁴⁵⁶.

Le 21 janvier 1959, tandis que les oppositions violentes contre l'appareil colonial se propagent dans l'entièreté de la province du Bas-Congo⁴⁵⁷, le Conseil d'État rend un avis favorable à l'arrêté royal du 12 août en justifiant que le Gouvernement peut légalement déployer son armée en dehors de son territoire national lorsque la politique internationale l'exige⁴⁵⁸. Bien que cet arrêté royal ne puisse être considéré comme anticonstitutionnel⁴⁵⁹, sa « combinaison » avec la loi de juillet 1953 aboutit à une *situation* contraire à la Constitution : des soldats belges non-volontaires peuvent être désignés d'office au Congo « pour réprimer des troubles graves »⁴⁶⁰.

Le fait que le Conseil d'État rende sa décision publique deux semaines après les émeutes de Léopoldville ne relève d'aucun hasard. Cet événement d'une rare violence ébranle

⁴⁵⁴ Maurice Van Hemelryck (1901-1964), docteur en droit, appartient au Parti social-chrétien. Il commence sa carrière politique en devenant sénateur en 1949, puis intègre le Gouvernement national de 1958 en occupant la fonction de Ministre de l'Instruction publique, puis de Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1958-1959. DENOËL Thierry, *op. cit.*

⁴⁵⁵ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489.

⁴⁵⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁴⁵⁷ VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴⁵⁸ L'exposé des motifs du Conseil d'État cite le statut des forces des États parties du Traité de l'Atlantique Nord signé sept ans plus tôt : « L'établissement de la défense collective en temps de paix nécessite la présence sur le territoire de certains États signataires, de forces armées d'autres États qui sont partie de la force intégrée destinée à assurer la défense commune. Ces forces doivent pouvoir être déplacée d'un pays à l'autre selon les nécessités de la stratégie et conformément aux ordres du Commandant suprême ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Copie de l'avis du Conseil d'État du 12 août 1958, 6 février 1959.

⁴⁵⁹ *L'envoi de militaires belges*, *op. cit.*

⁴⁶⁰ Ce mémoire relate la conclusion d'un article du CRISP de 1959, qui cite lui-même les avis consensuels de professeurs de droit public : « si l'on veut envoyer des miliciens au Congo, il faut réviser l'article 1er alinéa 4 de la Constitution, ce qui signifie qu'il faut réunir au parlement une majorité des deux tiers ». *Ibid.*

profondément la société belge, il met « brutalement » fin à l'illusion de la « colonie modèle »⁴⁶¹, tant au sein de la classe politique que de l'opinion publique⁴⁶². Les membres du Conseil d'État ont probablement cherché à rassurer la population belge et les investisseurs présents dans la colonie en publiant un avis favorable à l'envoi de troupes métropolitaines.

2.7.4. Réactions des APA

Selon Jean Van Lierde, l'arrêté royal de Gilson constitue la dernière étape vers une véritable guerre coloniale et une déflagration de violence au Congo, qui tournerait au désavantage des autochtones. Pour rappel, les APA sont des militants pacifistes ; ils croient fermement que le Congo peut obtenir son indépendance par des méthodes non violentes. Alors que les revendications émancipatoires s'intensifient, ils craignent donc que la présence de soldats belges n'attise les tensions et engendre un cercle vicieux de répression et de résistance violentes au Congo⁴⁶³.

Afin d'éviter toute effusion de violence au Congo et d'enrayer les effets de l'arrêté royal, les APA se mobilisent conjointement avec les leaders de l'*Abako*, du *Parti Solidaire Africain* (PSA) et du MNC⁴⁶⁴. Plus précisément, les APA conseillent aux leaders de ces partis d'encourager leur électorat à appliquer des mesures de non-coopération : refus de payer l'impôt, boycott des cérémonies officielles, des tribunaux et de l'administration en général. Cette méthode, en plus d'éviter toute effusion de violence, empêche le Gouverneur Général de justifier une quelconque demande *urgente* de soutien militaire⁴⁶⁵. Les coloniaux sont ainsi « débordés » par les actes contestations⁴⁶⁶ ; ils rapportent en août que les Congolais rejettent désormais en bloc « tout ce qui vient de l'administration »⁴⁶⁷ et réclament une date

⁴⁶¹ Des leaders politiques et des intellectuels congolais réclament l'indépendance depuis plusieurs mois, et une « émancipation » depuis 1956 (cf. *Conscience africaine*). Cependant, les Belges nient cette réalité et considèrent que les Congolais sont heureux dans la colonie, d'où l'usage de l'expression de « colonie modèle ». Les émeutes de Léopoldville apparaissent donc comme un véritable choc pour l'opinion publique et la classe politique belges. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489. VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*

⁴⁶² VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁶³ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

⁴⁶⁴ *Ibid.*

⁴⁶⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁴⁶⁶ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489.

⁴⁶⁷ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489.

d'indépendance. En bref, dans un premier temps, les APA s'emploient, en collaboration avec des leaders politiques congolais, à rendre l'arrêté royal du 12 août 1958 caduc⁴⁶⁸.

Si aucune source écrite ne permet d'établir avec certitude l'existence d'une collaboration entre les APA et les leaders politiques congolais à cette époque, plusieurs indices convergent vers une telle hypothèse dans le cas de Patrice Lumumba⁴⁶⁹. En effet, selon Jean Van Lierde, le président du MNC s'était engagé à la conférence d'Accra à utiliser des méthodes non violentes pour obtenir l'indépendance⁴⁷⁰. Au-delà de convictions idéologiques, il semble que le boycott général opéré par ses partisans serve les intérêts politiques de Patrice Lumumba. En effet, dans une correspondance personnelle avec Jean Van Lierde, il explique que des membres du MNC à Luluabourg sont arrêtés par l'administration coloniale et que cette oppression fait de lui un « martyr »⁴⁷¹. Patrice Lumumba constate ainsi que le MNC s'attire ainsi « la sympathie de tout le monde, même de ceux qui nous étaient opposés »⁴⁷², et de nombreux chefs coutumiers rejoignent les rangs du parti⁴⁷³. Autrement dit, sans que cela remette en question la sincérité de son engagement pacifique, Patrice Lumumba constate que la posture de « victime de l'appareil colonial » attire la sympathie du peuple, c'est-à-dire son futur électorat. À l'inverse, la posture de *résistant* face à l'administration coloniale incite également de nombreux individus à adhérer au MNC. En septembre 1959, Patrice Lumumba écrit par exemple à Jean Van Lierde que sa tournée est un succès, qu'il a rallié 60 chefs locaux tout en déjouant « les manœuvres de l'Administration »⁴⁷⁴. Quoi qu'il en soit, le MNC-Lumumba rassemble alors un nombre croissant de sympathisants, une progression qui se reflètera dans les urnes en 1960. En

⁴⁶⁸ En effet, lorsque Van Hemelrijck refuse le plan de l'*Abako* « visant à transformer la province de Léopoldville en une république autonome », les Bakongo décident de boycotter et de résister passivement, paralysant ainsi l'administration coloniale. Malgré l'usage de méthodes non violentes, la Force Publique procède à des arrestations. VANDERSTRAETEN Louis-François, *op. cit.*, p. 80

⁴⁶⁹ Ces derniers se sont donc probablement organisés lors de discussions orales au cours de réunions au *Centre International*, peut-être encore lors de l'Exposition Universelle qui s'achève le 19 octobre 1958.

⁴⁷⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde à la conférence dispensée par Mario Cardoso au *Centre International*, Bruxelles, 7 mars 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 16, Discours de Jean Van Lierde lors de deux conférences à l'ULB puis au journal *La Gauche*, respectivement les 16 et 21 février 1961.

⁴⁷¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, s.l., [août 1959].

⁴⁷² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, s.l., [août 1959].

⁴⁷³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, s.l., [août 1959]. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 44, Correspondance de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, Luluabourg, 7 septembre 1959.

⁴⁷⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 44, Correspondance de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, Luluabourg, 7 septembre 1959.

novembre 1959, Patrice Lumumba inquiète l'administration coloniale à tel point que celle-ci décide de l'emprisonner jusqu'en janvier 1960⁴⁷⁵.

2.7.5. De septembre à novembre 1959

En septembre 1959, Auguste De Schryver⁴⁷⁶ remplace Maurice Van Hemelryck au poste de ministre du Congo. Alors que son prédécesseur avait annoncé l'indépendance en cinq ans, De Schryver assure qu'elle adviendra en 1960. Progressivement, la majorité de l'opinion publique belge se résout à abandonner le Congo⁴⁷⁷.

Pour autant, l'État-Major de la Force Publique qualifie les actions non-violentes des Congolais de « camouflage » et les accuse de comploter contre l'administration coloniale⁴⁷⁸. Le Général Janssens et le Général Werner de la Force Publique demeurent donc convaincus que la répression permettra de ramener l'ordre. À partir de septembre 1959, plusieurs événements leur servent de prétexte pour renforcer la présence militaire dans la colonie⁴⁷⁹. Dès lors, le Général Janssens et le colonel Gheysen⁴⁸⁰ se rendent auprès du Gouvernement belge et requièrent l'envoi de soldats européens au Congo⁴⁸¹.

⁴⁷⁵ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit.

⁴⁷⁶ August De Schryver (1898-1991), licencié en sciences sociales et docteur en droit, appartient au Parti Catholique. En plus de son mandat de député à la Chambre des représentants de 1928 à 1965, il préside son parti de 1945 à 1949, puis ministre des Colonies lors de la prise d'indépendance du Congo. Devenant ensuite Ministre d'État, il participe à la vie politique belge pendant quarante ans. DENOËL Thierry, op. cit.

⁴⁷⁷ VELLUT Jean-Luc, op. cit., p. 489.

⁴⁷⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁴⁷⁹ Les forces métropolitaines tentent de saboter les élections de l'Abako et pour la première fois, « une troupe blanche a été utilisée pour réprimer une émeute congolaise ». Cependant, depuis cet événement, les forces métropolitaines sont disposées à proximité de la population, notamment à Kitona et à Léopoldville. De plus, au début du mois d'octobre 1959, deux événements : des « incidents » à Matadi et dans la base militaire de Kitona « qui mirent en cause le personnel congolais ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « C.L. », *Le Gouvernement étudie l'envoi d'unités de sécurité dans nos trois bases congolaises*, dans *Le Peuple*, 17 octobre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Miliciens au Congo*, dans *La Cité*, 28 octobre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Troupes au Congo*, dans *La Cité*, 19 octobre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *L'état-major et le problème congolais*, dans *La Cité*, 20 octobre 1959. VANDERSTRAETEN Louis-François, op. cit., p. 90.

⁴⁸⁰ Le colonel Gheysen est le commandant des forces métropolitaines en Afrique. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *L'état-major et le problème congolais*, dans *La Cité*, 20 octobre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁴⁸¹ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

Dès le 17 octobre 1959, le Gouvernement envisage l'envoi de 300 miliciens répartis équitablement dans les trois bases militaires belges au Congo : Banane, Kitona et Kamina⁴⁸². Deux jours plus tard, la Défense nationale confirme le projet. Toutefois, le nombre de miliciens est revu à la baisse avec l'envoi de 120 miliciens, dont le départ est prévu pour le début du mois de novembre⁴⁸³. Autrement dit, dans le contexte de la crise congolaise et sous la pression des cadres de la Force Publique, le ministre de la Défense nationale prévoit d'affecter d'office des jeunes militaires à la colonie. Afin de vérifier à nouveau la constitutionnalité de cette mesure et de connaître sa marge de manœuvre en cas de crise, le Gouvernement saisit une dernière fois le Conseil d'État⁴⁸⁴.

Face à ce projet, divers groupes de socialistes, parfois chrétiens, se mobilisent. Les APA, pacifistes convaincus, contestaient déjà le principe même d'envoyer des forces armées au Congo⁴⁸⁵. Ces derniers se mobilisent alors en symbiose avec d'autres groupes anticolonialistes tels que *Coexistence* et les *Groupes Esprit* et bénéficient du soutien de jeunesses politiques telles les *Jeunes Communistes*, les *Jeunes Socialistes*, les *Jeunesses syndicales* et les *Jeunes Démocrates-Chrétiens*⁴⁸⁶. Ensemble, ces groupes entament une campagne de contestation dans plusieurs organes de presse socialistes tels *La Gauche*, *La Wallonie*, *Syndicats*, *De Volks Gazet*⁴⁸⁷. La presse démocrate-chrétienne, notamment *La Cité* et *Het Belang van Limburg*, exprime également quelques réserves quant à l'envoi de miliciens⁴⁸⁸. De plus, les APA distribuent des tracts frappés du slogan : « Pas un sou ; pas un homme pour une guerre coloniale... Refusez de

⁴⁸² *Le Peuple* parle de l'envoi de militaires au conditionnel. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « C.L. », *Le Gouvernement étudie l'envoi d'unités de sécurité dans nos trois bases congolaises*, dans *Le Peuple*, 17 octobre 1959.

⁴⁸³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Troupes au Congo*, dans *La Cité*, 19 octobre 1959.

⁴⁸⁴ Pour rappel, l'arrêté-royal déposé le 12 août 1958 validait déjà cette mesure. Le Gouvernement demande donc une « double vérification ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Politique congolaise. L'Abako et le parti solidaire africain repoussent le programme de M. De Schryver. La défense des bases métropolitaines*, dans *Le Soir*, 26 octobre 1959. *Ibid.*

⁴⁸⁵ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.* Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁴⁸⁶ À l'exception de *Coexistence* et des *Groupes Esprit*, je n'ai pas trouvé les personnes de contact entre les APA et les *Jeunes Communistes*, les *Jeunes Socialistes*, les *Jeunesses syndicales* et les *Jeunes Démocrates-Chrétiens*.

⁴⁸⁷ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre, op. cit.*

⁴⁸⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Troupes au Congo*, dans *La Cité*, 19 octobre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971. *Ibid.*

partir »⁴⁸⁹ dans les usines, les transports publics, les universités, les syndicats, et directement auprès de députés de gauche et de droite⁴⁹⁰.

Habituellement, les activités des APA demeurent isolées et touchent un public restreint. Dans le cadre de cette campagne contre l'envoi des miliciens, les APA et leurs alliés trouvent un large écho médiatique. Cette mobilisation s'explique probablement par le caractère plus concret et sensible de la mesure soumise au Conseil d'État. En effet, au-delà de sa constitutionnalité questionnable, elle prévoit l'envoi de *miliciens*, c'est-à-dire des fils de citoyens, vers un Congo dont ils n'entendent, depuis plusieurs mois, que des échos alarmants.

Le 25 octobre 1959, la Défense nationale confirme : « Il est exact que le Conseil d'État est saisi d'une demande du gouvernement portant sur la constitutionnalité d'un éventuel envoi de miliciens au Congo » mais affirme que ces unités sont uniquement composées de « volontaires de carrière et de miliciens ayant, tout comme les para-commandos, consenti à faire du service au Congo »⁴⁹¹. En attendant que sa mesure soit à nouveau confirmée par le Conseil d'État, Gilson assure qu'il leur laissera le choix de partir au Congo⁴⁹². En d'autres termes, quelle que soit la décision du Conseil d'État, Gilson pourra envoyer des troupes au Congo car ces dernières seront volontaires. Cette posture contredit les actions précédentes, c'est-à-dire affecter d'office des hommes au Congo. Il semble donc qu'à ce moment, Gilson soit contraint d'élaborer une stratégie de communication politique. En insistant sur le volontariat des miliciens, il façonne son discours afin d'atteindre deux objectifs : d'une part, rassurer le Conseil d'État, qui examine la constitutionnalité de sa mesure à ce moment-là, afin d'obtenir son aval, et d'autre part rassurer les militants en pleine protestation médiatique. Cependant, il ignore les revendications de l'opposition et de la société civile qui militent contre l'envoi de *miliciens*, voire simplement de tout homme armé au Congo. Le 30 octobre, Arthur Gilson obtient gain de cause : le Conseil d'État approuve sa demande en justifiant que « le but poursuivi n'est pas la défense de la

⁴⁸⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971. *Ibid.*

⁴⁹⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

⁴⁹¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Politique congolaise. L'Abako et le parti solidaire africain repoussent le programme de M. De Schryver. La défense des bases métropolitaines*, dans *Le Soir*, 26 octobre 1959.

⁴⁹² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Pas de miliciens au Congo ?*, dans *La Cité*, 30 octobre 1959.

Colonie mais la protection des bases [belges] »⁴⁹³ et en appuyant son propos par la situation des soldats belges en Allemagne et dans les autres bases militaires nationales à l'étranger⁴⁹⁴.

2.7.6. *Le 3 novembre 1959 : le renoncement du Gouvernement*

Le 3 novembre, au cours d'une session parlementaire, le président du PSB Léo Collard⁴⁹⁵ interpelle Arthur Gilson afin de clarifier ses intentions concernant l'envoi de miliciens. Léo Collard sait alors qu'il est soutenu par de nombreux groupes militants (APA, *Esprit*, *Coexistence*, *Jeunesses communistes*, *Jeunesses socialistes*, syndicat socialiste, syndicat chrétien). Le ministre de la Défense nationale lui répond au nom du Gouvernement :

« Même si nous pouvions disposer de tout le personnel spécialisé nécessaire pour assurer le fonctionnement des bases, il serait contre-indiqué d'user aujourd'hui de cette faculté, car une telle attitude serait susceptible d'interprétations défavorables. Par conséquent, le gouvernement **renonce** à un texte qui lui donnerait cette possibilité. Par conséquent aussi, il n'utilisera aucun milicien pour le service des bases d'Afrique et il recourra uniquement à des volontaires »⁴⁹⁶.

Autrement dit, le Gouvernement *renonce* à faire usage de l'arrêté royal du 12 août 1958 sous prétexte que désigner des miliciens d'office serait susceptible d'*interprétations défavorables*⁴⁹⁷. De manière générale, ce renoncement indique une résignation plus globale de la Belgique à l'égard de sa colonie congolaise. Depuis plusieurs mois, la classe politique et l'opinion publique métropolitaine, confrontées à des contestations, des émeutes et des revendications indépendantistes particulièrement fortes dans la colonie, en viennent à accepter l'idée de l'indépendance politique congolaise⁴⁹⁸. De plus, depuis janvier, le roi Baudouin et le Gouvernement se sont largement rangés derrière l'idée de la décolonisation – avec Van Hemelrijk et De Schryver en tête – à l'instar de la majorité de la population belge. La

⁴⁹³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Pas de miliciens au Congo ?*, dans *La Cité*, 30 octobre 1959.

⁴⁹⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Pas de miliciens au Congo ?*, dans *La Cité*, 30 octobre 1959.

⁴⁹⁵ Léo Collard, docteur en droit, entame sa carrière politique à Mons, au sein du parti socialiste. Il est l'un des déclencheurs de la Guerre scolaire et à son issue, il devient président du parti. DENOËL Thierry, *op. cit.*

⁴⁹⁶ *L'envoi de militaires belges*, *op. cit.*

⁴⁹⁷ Gilson se garde d'indiquer « qui » serait susceptible d'émettre des « interprétations défavorables » à cette mesure. Il s'agit vraisemblablement de la population belge car Gilson enchaîne immédiatement avec une phrase confirmant qu'il n'enverra pas de miliciens. Or, cette question concerne bien davantage les Belges que les Congolais, pour lesquels l'âge ou l'expérience des Européens armés dans la colonie importe peu.

⁴⁹⁸ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 489.

manifestation politique de cette résignation réside dans la déclaration d'Auguste De Schryver lors de cette même session parlementaire du 3 novembre : il enjoint tous les partis politiques à participer à la future Table ronde⁴⁹⁹.

Trois éléments incitent le Gouvernement à renoncer à l'envoi de miliciens au Congo, et plus généralement à éviter une guerre coloniale : l'opposition des socialistes, de l'Église et des milieux d'affaires. Les socialistes, tant le parti que le syndicat, exercent une pression sur le Gouvernement. Quelques heures avant la session parlementaire du 3 novembre, la FGTB avait déclaré « s'opposer par tous les moyens à l'envoi, sous quelque prétexte que ce soit, des miliciens au Congo Belge »⁵⁰⁰ et menacé de lancer une grève générale⁵⁰¹. Toutefois, avant de lancer la grève, le Bureau de la FGTB réclame une entrevue avec le Premier ministre, le ministre de la Défense nationale et le ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi⁵⁰². Lors de son intervention en session parlementaire, Léo Collard est donc totalement conscient du soutien syndical de la FGTB.

Léo Collard, président du PSB, vient de sortir du gouvernement libéral-socialiste Van Acker (1954-1958), dans lequel Antoine Spinoy occupait la fonction de ministre de la Défense nationale. Après le bref gouvernement social-chrétien homogène Eyskens II (26 juin 1958 – 4 novembre 1958), le PSC s'allie au Parti Libéral (PL), formant ainsi le Gouvernement Eyskens III, en place jusqu'au 3 septembre 1960⁵⁰³. De manière générale, en critiquant l'arrêté royal de Gilson, le PSB assume son rôle traditionnel de parti d'opposition. Toutefois, sans exclure la possibilité de véritables convictions anticolonialistes au sein des socialistes, il semble que ces derniers soient également motivés par des considérations électorales. En effet, un an et demi plus tôt, bien que tout changement idéologique demeure envisageable, le ministre socialiste Antoine Spinoy souhaitait désigner des militaires d'office pour servir dans la Force aérienne au

⁴⁹⁹ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit.

⁵⁰⁰ Cette citation provient d'un article a priori publié le 21 novembre 1959, c'est-à-dire deux semaines après le renoncement du Gouvernement. Cependant, deux articles soutiennent que la menace de grève fut brandie le 3 novembre, ce qui est bien plus cohérent qu'une menace de grève le 21 novembre. De plus, la date de l'article de presse retrouvé dans les archives est ajoutée à la main sur le document, c'est-à-dire a posteriori des événements. Tout indique que la date de l'article de presse est erronée, que la FGTB s'est mobilisée dès le 3 novembre 1959 et a effectivement brandi une menace de grève, accentuant *de facto* la pression sur le Gouvernement. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *La FGTB contre l'envoi de miliciens au Congo*, dans un journal inconnu, 21 novembre 1959. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit. *L'envoi de militaires belges*, op. cit.

⁵⁰¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Dossier thématique intitulé *Polémologie et action directe : comment fut empêchée une guerre coloniale ?*, écrit par Jean Van Lierde, 1971.

⁵⁰² Le seul article retrouvé à ce sujet est extrêmement court, ce qui empêche de comprendre les motivations et les aboutissants de leur mobilisation. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *La FGTB contre l'envoi de miliciens au Congo*, dans un journal inconnu, 21 novembre 1959.

⁵⁰³ *La stabilité gouvernementale en Belgique*, op. cit.

Congo. Ce revirement révèle ainsi une volonté de séduire un électorat favorable à une décolonisation pacifique, ou plutôt soucieux d'éviter un scénario similaire à celui qui avait lieu en Algérie⁵⁰⁴. En somme, si la pression socialiste joue un rôle déterminant dans le renoncement de l'arrêté royal du 12 août, elle ne peut être uniquement interprétée comme une preuve de convictions pacifistes. Force est de constater que, lorsqu'ils participaient au gouvernement, les socialistes ne se sont pas opposés avec la même vigueur à l'envoi de troupes au Congo, ce qui laisse penser que des considérations électorales ont également pesé dans leur engagement.

Jacques Brassinne de la Buissière et Georges-Henri Dumont se limitent à indiquer que Léo Collard défend la partie de la population belge craignant une décolonisation violente similaire à l'Algérie. Cependant, les historiens omettent de préciser l'identité des « porte-paroles » de ces craintes : les groupes anticolonialistes, notamment les APA. En effet, c'est leur campagne dans les médias et les espaces publics qui permet de mobiliser un allié politique influent : Léo Collard⁵⁰⁵. Dans ses mémoires, Jean Van Lierde présente ce renoncement gouvernemental comme une victoire, considérant que la mobilisation des APA représente l'engrenage-clé de l'opposition à l'envoi de miliciens et plus généralement, à une guerre coloniale⁵⁰⁶. Cependant, il omet de considérer deux autres éléments ayant infléchi la décision gouvernementale : la position de l'Église et les intérêts des milieux financiers.

Tout d'abord, l'Église, déjà largement désengagée de l'État colonial⁵⁰⁷, s'oppose à l'envoi de militaires au Congo car elle redoute qu'une guerre coloniale ne compromette l'avenir de ses missions sur place. L'institution incite ainsi la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) à prendre position dans les médias, aux côtés de leurs homologues socialistes⁵⁰⁸. L'opposition de l'Église a vraisemblablement contribué à infléchir la décision d'Arthur Gilson ; ce dernier étant connu pour être un fervent catholique⁵⁰⁹ et issu du parti catholique.

Enfin, sans entrer dans le détail financier, les investisseurs privés et publics au Congo redoutent qu'une intervention militaire n'ébranle encore davantage leurs affaires. Dans un

⁵⁰⁴ L'analyse déployée au sein de ce paragraphe est mon travail personnel. La référence indiquée ci-dessous ne concerne que le fait qu'une partie de la population préférerait se séparer du Congo plutôt que de connaître une décolonisation similaire à l'Algérie. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, *op. cit.*

⁵⁰⁵ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

⁵⁰⁶ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

⁵⁰⁷ Pour rappel, après la Guerre scolaire, l'administration coloniale s'était largement libéralisée. L'Église, qui avait jusqu'à présent bénéficié du soutien de l'administration, se désengage progressivement tout en maintenant son implantation grâce à plus de 200 prêtres congolais. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 475-480.

⁵⁰⁸ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.* BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, *op. cit.*

⁵⁰⁹ DENOËL Thierry, *op. cit.*

contexte de grandes difficultés financières, tant en métropole que dans la colonie⁵¹⁰, le Gouvernement est ainsi conscient qu'une politique à l'encontre de leurs intérêts serait désastreuse, et que des stratégies de détente et de négociations lui permettront de garder la mainmise sur ses avoirs au Congo⁵¹¹.

Pour conclure, en octobre et novembre 1959, les intérêts ou la volonté de la société civile, des socialistes dans l'opposition, de l'Église et des milieux financiers convergent vers une nette opposition à l'égard de l'arrêté royal du 12 août 1958. Ces acteurs parviennent ainsi à faire plier le gouvernement, qui renonce à l'usage de l'arrêté royal ; aucun milicien – volontaire ou non – ne sera envoyé au Congo. Au sein de cette contestation de grande ampleur, les APA jouent un rôle marginal mais non-négligeable : en se mobilisant dans les médias, avec leurs alliés, ils portent la parole de volontés pacifiques au sein de la population belge et trouvent un relai politique à-même faire plier le gouvernement. Par ailleurs, les APA sont les seuls à porter leurs revendications par pure idéologie pacifiste, sans intérêt électoral, religieux ou financier.

2.7.7. *La mobilisation continue chez les jeunes adultes*

Les droits constitutionnel et administratif belge ne définissent pas le concept du « renoncement », il n'est pas synonyme « d'abrogation »⁵¹². Autrement dit, malgré l'engagement exprimé par Arthur Gilson, le Gouvernement actuel conserve la faculté de désigner des miliciens d'office dans les bases militaires belges au Congo, auxquels le Gouverneur Général peut faire appel en cas d'urgence. Par ailleurs, en dehors du cadre de l'arrêté royal, la Belgique garde le pouvoir d'envoyer des volontaires armés dans la colonie. Dès lors, deux entités de la société civile s'engagent : les étudiants universitaires et les syndicats. Bien que cela ne soit pas clairement indiqué dans les sources, ces derniers craignent probablement qu'en l'absence d'abrogation claire de l'arrêté royal, le Gouvernement ne revienne sur sa décision.

⁵¹⁰ En résumé, depuis 1957, suite à des conjonctures internationales et internes, l'économie de la colonie décroît fortement. Tandis que la Trésorerie coloniale emprunte et s'endette, les investissements privés ralentissent et le rapatriement des capitaux vers l'Europe aggrave encore davantage la situation. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit.

⁵¹¹ *Ibid.* Nous reviendrons plus loin sur les avantages que l'État belge souhaite conserver au Congo.

⁵¹² MAST André, *Précis de droit administratif belge*, Bruxelles, Story-Scientia, 1966. UYTENDAEL Marc, *Précis de droit constitutionnel belge : regards sur un système institutionnel paradoxal*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

2.7.7.1. *La manifestation étudiante*⁵¹³

Le Gouvernement s'étant limité à officiellement « renoncer » à désigner des miliciens d'office au Congo, c'est-à-dire des jeunes adultes en service militaire, les étudiants savent qu'ils sont personnellement concernés par un changement de décision. Qu'il s'agisse de leurs frères, de leurs amis ou d'eux-mêmes accomplissant leur service militaire obligatoire, les étudiants du *Cercle du Libre Examen* de l'ULB s'opposent à l'envoi de miliciens au Congo, dont ils n'entendent, depuis plusieurs mois, que des échos d'événements violents. Le 5 novembre 1959, le *Cercle* organise une manifestation contre l'envoi de miliciens au Congo⁵¹⁴.

Cependant, plusieurs acteurs au sein même de l'université s'opposent à cette manifestation. Premièrement, avant même la manifestation, son approbation suscite des réserves au sein des instances étudiantes : les représentants des cercles de médecine et de sciences politiques votent contre, tandis que celui de pharmacie s'abstient⁵¹⁵. Deuxièmement, selon *La Libre Belgique*, au départ du cortège devant la cité universitaire, « de nombreux autres étudiants crièrent 'à Moscou !' »⁵¹⁶, associant ainsi les manifestants aux complices de la « menace » de l'époque : les Soviétiques. Troisièmement, lors de la manifestation, des bagarres éclatent avec des membres du *Cercle Colonial* dans l'avenue Buyl⁵¹⁷. Malgré ces incidents, la manifestation progresse jusqu'au Palais de Justice⁵¹⁸. En plus des Bruxellois, des étudiants de Liège et de Gand se joignent au mouvement sous la bannière de la Fédération nationale des Étudiants

⁵¹³ Cette partie a été majoritairement documentée à l'aide d'articles de presse émanant de deux quotidiens dont les lignes éditoriales divergent : *Le Peuple* et *La Libre Belgique*. De manière générale, cette dernière critique davantage la manifestation étudiante que *Le Peuple*.

⁵¹⁴ Nous savons qu'au cours des années 1950, ce cercle a déjà abordé la question congolaise sous un angle progressif. COQUEL Marie, *op. cit.*

⁵¹⁵ Le Cercle de Droit aurait même désavoué son représentant qui avait voté en faveur de la tenue de la manifestation. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « R.F. », *La manifestation des étudiants bruxellois : pas de miliciens au Congo ! Bagarres à proximité de la cité universitaire*, dans *Le Peuple*, 6 novembre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, « *Pas de miliciens au Congo* ». *Une manifestation qui vient trop tard*, dans *La Libre Belgique*, 6 novembre 1959.

⁵¹⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, « *Pas de miliciens au Congo* ». *Une manifestation qui vient trop tard*, dans *La Libre Belgique*, 6 novembre 1959.

⁵¹⁷ Voir annexe n° 5. Contrairement à *La Libre Belgique* qui se contente d'établir la présence d'affrontements, *Le Peuple* attribue implicitement ces violences au *Cercle Colonial*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, « *Pas de miliciens au Congo* ». *Une manifestation qui vient trop tard*, dans *La Libre Belgique*, 6 novembre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « R.F. », *La manifestation des étudiants bruxellois : pas de miliciens au Congo ! Bagarres à proximité de la cité universitaire*, dans *Le Peuple*, 6 novembre 1959.

⁵¹⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « R.F. », *La manifestation des étudiants bruxellois : pas de miliciens au Congo ! Bagarres à proximité de la cité universitaire*, dans *Le Peuple*, 6 novembre 1959.

socialistes. Ensemble, ils scandent : « Pas un homme – au Congo – Congo – Liberté » et « Kongo vrij »⁵¹⁹.

Cette manifestation démontre la crainte des étudiants belges, issus des plus grandes villes universitaires de l'époque – à l'exception de Louvain – d'être désignés d'office au Congo lors de leur service militaire. Par ailleurs, le slogan anticolonialiste des étudiants fait écho au discours pacifiste d'une partie de la société belge et porté médiatiquement par les APA, comme exposé précédemment. Cependant, il n'existe aucun mouvement étudiant unanime et de forte conviction. En effet, la manifestation du 5 novembre 1959 demeure un cas isolé, porté par une poignée d'étudiants et vivement critiqué par d'autres. Selon les journaux, le nombre de participants varie : *Le Peuple* en dénombre 300 tandis que *La Libre Belgique* en compte 150. Dans les deux cas, la taille de la manifestation étudiante demeure d'ampleur modeste. Le faible engagement des étudiants s'explique probablement par le renoncement du gouvernement. La promesse de ne pas envoyer les étudiants accomplir leur service militaire au Congo semble les avoir largement rassurés, ce qui peut expliquer que nombre d'entre eux ne se sentent plus directement visés par la mesure et renoncent à manifester, malgré le maintien officiel de l'arrêté royal.

2.7.7.2. *Les Jeunes Métallurgistes*

Le 7 novembre 1959, le Bureau des *Jeunes Métallurgistes* publie un ordre du jour dans lequel il annonce s'aligner sur la déclaration de la FGTB. Les *Jeunes Métallurgistes* protestent en effet contre « la politique équivoque et d'atermoiements du gouvernement en matière du problème congolais qui risque de nous conduire à une répétition de l'aventure algérienne »⁵²⁰ et expriment leur « entière solidarité et sympathie aux ouvriers congolais »⁵²¹ impliqués dans la lutte pour l'indépendance. Les *Jeunes Métallurgistes* craignent donc, comme une large partie de la population belge, une décolonisation violente similaire au cas algérien. Au-delà de ces considérations, l'on peut supposer que les *Jeunes Métallurgistes*, tout comme les étudiants universitaires, figurent parmi les individus les plus concernés par l'arrêté royal du 12 août. De

⁵¹⁹ Voir annexe n° 6 et 7. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse signée « R.F. », *La manifestation des étudiants bruxellois : pas de miliciens au Congo ! Bagarres à proximité de la cité universitaire*, dans *Le Peuple*, 6 novembre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, « *Pas de miliciens au Congo* ». *Une manifestation qui vient trop tard*, dans *La Libre Belgique*, 6 novembre 1959.

⁵²⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Contre l'envoi de miliciens au Congo. Une résolution du Bureau des « Jeunes métallurgistes »*, dans *Le Peuple*, 7 novembre 1959.

⁵²¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, Coupure de presse non-signée, *Contre l'envoi de miliciens au Congo. Une résolution du Bureau des « Jeunes métallurgistes »*, dans *Le Peuple*, 7 novembre 1959.

manière similaire aux étudiants, en cas de revirement de la part du gouvernement, les *Jeunes Métallurgistes* ou leurs proches peuvent être désignés d'office au Congo lors de leur temps de milice⁵²².

Conclusion

La place occupée par les APA au sein de cette mobilisation contre l'envoi de miliciens – et de troupes armées en général – au Congo apparaît à la fois tangible et limitée. Fidèle à ses convictions pacifistes, l'association s'oppose dès l'origine à l'arrêté royal du 12 août 1958, qu'elle considère comme une étape vers une guerre coloniale. En collaboration avec plusieurs responsables nationalistes congolais, issus notamment de l'*Abako*, du PSA et du MNC, elle cherche à en empêcher l'application par des moyens de non-coopération et de mobilisation de l'opinion. Malgré l'existence avérée de plusieurs boycotts de masse, le Congo connaît plusieurs émeutes et violentes répressions – en particulier à partir de 1959.

À l'automne 1959, lorsque le gouvernement envisage d'envoyer des miliciens au Congo, les APA élargissent leur action à divers groupes militants issus de la gauche et du monde chrétien. Les campagnes dans l'espace public et les médias dépassent ainsi largement le cadre habituel des activités de l'association. Son succès s'explique par le caractère sensible de cette mesure, qui touche directement de nombreuses familles belges, dans un contexte marqué par les violences de la guerre d'Algérie et par une acceptation croissante de l'idée d'indépendance du Congo au sein de l'opinion publique belge. Les APA contribuent ainsi à relayer dans l'espace public des préoccupations déjà présentes dans une partie de la société belge.

Toutefois, il serait excessif d'attribuer à leur seule action le recul du gouvernement. Les prises de position du PSB et de la FGTB, les réserves exprimées par l'Église ainsi que les inquiétudes des milieux économiques face au risque d'une guerre coloniale constituent également des facteurs déterminants.

Bien que le rôle des APA soit peu, voire jamais, mentionné dans les travaux historiens, ces derniers occupent une place non négligeable – aux côtés d'autres groupes militants – dans l'opposition à l'envoi de militaires et de miliciens au Congo. Cette mobilisation met d'ailleurs

⁵²² La seule source relatant de la mobilisation des Jeunes Métallurgiste est un court article de presse du 7 novembre 1959 dans *Le Peuple*. La brièveté de cet article et l'inexistence d'autres sources à ce sujet – parmi les archives dépouillées – entravent une compréhension plus approfondie des motivations des Jeunes Métallurgistes à l'égard de leur alignement avec la FGTB, c'est-à-dire de leur opposition à l'encontre de l'arrêté royal du 12 août 1958.

en lumière un trait caractéristique fondamental des APA : ces derniers s'engagent par pure idéologie pacifiste et ne poursuivent aucun intérêt personnel, électoral, religieux ou financier.

2.8. Les Tables rondes

Sous la pression des revendications congolaises et des socialistes de l'opposition, le Parlement belge organise deux Tables rondes à Bruxelles réunissant des représentants des mondes politiques belge⁵²³ et congolais issus de divers partis⁵²⁴. La première, du 20 janvier au 20 février 1960, aborde des questions politiques et la deuxième, du 26 avril au 16 mai 1960, est consacrée à des sujets économiques.

2.8.1. La Table ronde politique

De manière générale, la Table ronde politique vise à « régler les modalités d'un passage maîtrisé de la colonie de son état de tutelle à un statut d'indépendance »⁵²⁵. Concrètement, ces négociations s'articulent autour de plusieurs sujets déterminants : fixer une date officielle pour l'indépendance, définir la structure et les institutions du futur État – fédéral ou centralisé⁵²⁶ – et préparer des élections parlementaires et provinciales en vue de la création du premier gouvernement congolais⁵²⁷.

Les leaders politiques congolais sont nombreux et, avant la Table ronde, chacun porte des revendications associées à son ethnie ou à sa région. De plus, le monde politique congolais connaît deux clivages majeurs : celui entre les « radicaux » et les « modérés », et celui entre les

⁵²³ La délégation belge est composée de représentants du Gouvernement et du Parlement belges. D'une part, six ministres, dont Albert Lilar (vice-président du Conseil des ministres), Auguste De Schryver, Raymond Scheyven (ministre des Affaires économiques et financières) et trois autres ministres sont accompagnés de 21 conseillers. Le Parlement, envoie cinq députés (Chambre des Représentants) et cinq sénateurs (Sénat). Chaque chambre délègue également douze suppléants. Au total, la délégation belge est composée de seize socio-chrétiens, dix socialistes et six libéraux. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 545.

⁵²⁴ Nous reviendrons sur les détails de la délégation congolaise.

⁵²⁵ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 60.

⁵²⁶ François Perin, membre des APA, est désigné pour rédiger le premier volume, de la nouvelle Constitution du Congo indépendant, préfacé par Henri Rolin. *Ibid.*

⁵²⁷ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 546. VELLUT Jean-Luc, op. cit., p. 490. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 60.

unitaristes et les fédéralistes. La « radicalité » par rapport à la « modération » se mesure « au degré d'opposition à la domination coloniale et de défiance à l'égard de la gestion par le colonisateur du processus d'émancipation du pays, plutôt qu'au contenu conservateur ou révolutionnaire (socialiste) d'un projet de société »⁵²⁸. Le second clivage concerne quant à lui le projet étatique en devenir : tandis que les unitaristes souhaitent fonder un État centralisé, la plupart des autres formations politiques souhaitent un État congolais dans lequel les différentes entités – souvent réunies autour d'un ensemble ethnico-régional – jouissent d'une large autonomie. Une position sur l'un des clivages reste indépendante de l'autre clivage. Ainsi, les radicaux peuvent être unitaristes comme le MNC-Lumumba, ou fédéralistes comme l'*Abako*⁵²⁹.

2.8.1.1. *Se préparer en formant un Front Commun*

Le 16 janvier, quatre jours avant l'ouverture de la Table ronde, des représentants de l'*Abako*, du MNC-Kalonji et du PSA se réunissent au *Centre International* avec les APA. Au cours des discussions, les acteurs « extérieurs » aux futures négociations, c'est-à-dire les APA⁵³⁰ et les étudiants congolais, prennent alors conscience de l'ampleur des clivages au sein du paysage politique congolais. Ces acteurs craignent alors que les divisions entre les négociateurs congolais ne leur portent préjudice et qu'elles permettent ainsi à la délégation belge d'imposer des structures étatiques et des personnalités qui lui conviennent. Les APA et les étudiants congolais concluent que les leaders politiques doivent, malgré leurs divergences, impérativement unifier leurs positions afin de mettre en avant leur « dénominateur commun » : l'obtention de l'indépendance⁵³¹.

Le 18 janvier 1960, deux jours avant la Table ronde, l'*Association des Étudiants Noirs de Belgique* (AENB) réunit au *Centre International* la majorité des présidents de partis politiques congolais : Moïse Tshombé (*Confédération des associations tribales du Katanga* (Conakat)), Joseph Iléo et Joseph Ngalula (MNC-Kalonji), Anicet Kashamura, Maurice Mpolo (MNC-Lumumba), des représentants du Parti National du Progrès (PNP), de l'*Alliance des Bayanzi* (*Abazi*)⁵³² et finalement de l'*Abako*⁵³³. Marcel Lihau prononce alors un discours fédérateur dans

⁵²⁸ DE VILLERS Gauthier, *op. cit.*, p. 183.

⁵²⁹ DE VILLERS Gauthier, *op. cit.*, p. 183.

⁵³⁰ À l'exception de Jean Van Lierde, je n'ai pas trouvé de sources précisant l'identité des membres des APA en présence desdits leaders politiques congolais. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 20. COQUEL Marie, *op. cit.*

⁵³¹ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 20. COQUEL Marie, *op. cit.*

⁵³² VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 21.

⁵³³ L'*Abako* connaît des divisions internes. Tandis que Joseph Kasa-Vubu refuse initialement de rejoindre le Front Commu, il quitte la Table ronde et c'est son vice-président, Daniel Kanza, qui intègre finalement l'*Abako* au Front Commun. Néanmoins, suite au succès du Front Commun à la Table Ronde, Kasa-Vubu reprend sa place de

lequel il insiste sur la nécessité pour les leaders congolais de former un bloc unitaire – en dépit de leurs divergences – face à la délégation belge. Cette réunion porte immédiatement ses fruits : le lendemain, les présidents de partis congolais annoncent la formation d'un Front Commun⁵³⁴. Ainsi, dans les jours précédant l'ouverture de la Table ronde, les APA et l'AENB jouent, au *Centre International*, un rôle fédérateur auprès des leaders politiques congolais. Néanmoins, le Front Commun demeure purement artificiel et relève davantage d'une stratégie politique plutôt que d'une véritable convergence de points de vue. Les leaders politiques conservent en effet leurs revendications ethniques ou régionales, en particulier le Katangais Moïse Tshombé, mais perçoivent l'indépendance comme la première étape afin de réaliser leurs desseins à long terme⁵³⁵.

Cependant, l'un des principaux leaders politiques congolais manque à l'appel : Patrice Lumumba. Ce dernier est emprisonné à Jadotville pour « excitation des foules et perturbation de l'ordre public » lors d'un congrès à Stanleyville⁵³⁶. Dès le début de la Table ronde, selon Jean Van Lierde, les représentants du MNC-Lumumba réclament la libération et la présence de leur président de parti aux négociations à Bruxelles⁵³⁷. Le ministre De Schryver intervient rapidement auprès de l'administration coloniale et Lumumba atterrit à l'aéroport de Melsbroeck 48 heures plus tard⁵³⁸. Jean Van Lierde l'accueille à l'aéroport, accompagné d'un rival politique : Albert Kalonji, ancien membre du MNC ayant quitté le parti et fondé le MNC-Kalonji. En incitant ce dernier à venir chercher Lumumba à l'aéroport, Jean Van Lierde entend profiter du trajet en voiture pour réconcilier les deux hommes, afin qu'ils arrivent unis à la Table ronde et

président. Tandis que les autres dirigeants de l'*Abako* doivent reconnaître son leadership. Daniel Kanza refuse, est renvoyé du parti et rejoint le MNC-L. WEISS Herbert, *Introduction : Thomas Kanza et le contexte sociopolitique de sa jeunesse*, dans KANZA Thomas, *Sans rancune*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 15.

⁵³⁴ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 59.

⁵³⁵ Les tensions internes referont surface après l'indépendance : Bomboko cosignera la révocation de Lumumba en tant que Premier ministre, Ileo ordonnera son arrestation (ainsi que ses bras droits : Mpolo et Okito), Nendaka se chargera de leur transfert au Katanga, et Tshombé les laissera mourir, en essayant par la suite de maquiller leur assassinat en accident. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 21-22.

⁵³⁶ Bruxelles, Archives Générales du Royaume 2 (AGR2), Fonds Jean Van Lierde, dossier 13 (1), correspondance de Bernard Salumu à Jean Van Lierde, Brazzaville, 15 mai 1965. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 23.

⁵³⁷ Dans *La guerre sans armes*, Jean Van Lierde affirme avoir fait signer la demande de libération de Lumumba par les autres leaders politiques congolais présents au *Centre International*. Il est le seul à donner cette information, mais elle reste plausible compte-tenu de l'amitié existant entre Lumumba et Van Lierde. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

⁵³⁸ Les sources divergent sur la date exacte de la venue de Lumumba à Bruxelles : les mémoires de Pierre Houart la situe au 26 janvier, les mémoires de Jean Van Lierde au 28 janvier, puis un discours de ce dernier en 1961 et une correspondance d'un proche de Lumumba datée de 1965 s'accordent sur le 22 janvier 1960. Ces deux dernières sources étant nettement plus contemporaines de l'événement que les mémoires, elles sont probablement plus fiables que les deux premières. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 21-22. HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 61. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 16, Discours de Jean Van Lierde lors de deux conférences à l'ULB puis au journal *La Gauche*, respectivement les 16 et 21 février 1961. Bruxelles, Archives Générales du Royaume 2 (AGR2), Fonds Jean Van Lierde, dossier 13 (1), Correspondance de Bernard Salumu à Jean Van Lierde, Brazzaville, 15 mai 1965.

maintiennent le Front Commun⁵³⁹ composé de 44 membres⁵⁴⁰ et 48 suppléants⁵⁴¹. Dans la préparation de la Table ronde, Jean Van Lierde – en tant que membre des APA – joue ainsi un rôle de médiateur entre les leaders politiques congolais. De plus, en intervenant auprès du ministre De Schryver afin de libérer Patrice Lumumba, il démontre explicitement son soutien au président du MNC.

2.8.1.2. *La désignation des conseillers*

En décembre 1959, l'*Abako*, le MNC-Kalonji et le PSA avaient formulé une exigence auprès d'Auguste De Schryver : pouvoir disposer de conseillers personnels lors de la Table ronde. De Schryver ayant accepté, au cours du mois de janvier, les leaders politiques congolais désignent leur conseiller⁵⁴². Aucune procédure spécifique n'est mise en place : leur choix repose sur des liens d'amitié et de confiance⁵⁴³. Lors de la Table ronde, Joseph Van Bilsen conseille l'*Abako*, Jules Gérard-Libois le MNC-Kalonji⁵⁴⁴, Ernest Glinne le Parti du Peuple, Jean Terfve le *Centre de regroupement africain* (Cerea) du Kivu, Anne Spitaels-Evrard le PSA, Jean Humblé la Conakat, Arthur Doucy l'*Association générale des Baluba du Katanga* (Balubakat), Paule Bouvier l'*Union Mongo* (Unimongo), François Perin l'*Abazi*, Jean Lacourt la *Fédération Générale du Travail* (FGC), Henri Simonet, Jean Le Brun et Cyr Cambier le PNP, Antoine Rubbens l'*Union congolaise* (UC), Coulet l'*Alliance Rurale Progressiste du Kivu* (ARP), Victor Promontorio l'*Association des Ressortissants du Haut-Congo* (Assoreco), Jacques Maisin et Georges Mineur les chefs coutumiers. D'autres conseillers interviennent de manière plus

⁵³⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 16, Discours de Jean Van Lierde lors de deux conférences à l'ULB puis au journal *La Gauche*, respectivement les 16 et 21 février 1961. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 23.

⁵⁴⁰ Le Cartel – une alliance entre l'*Abako*, le MNC-Kalonji, le PSA, le *Parti du Peuple* (PP), la *Fédération Générale du Travail* (FGC) et l'*Alliance des Bayanzi* (Abazi) – envoie onze représentants, les chefs coutumiers et le *Parti National du Progrès* (PNP) en dépêchent également onze chacun, le MNC-Lumumba en a trois, la Conakat et l'*Alliance Rurale Progressiste du Kivu* (ARP) envoient chacun deux délégués, et le reste des petits partis (le Cerea, l'Assoreco, le Cartel Balubakat-Fédéka-Atcar, l'*Union Congolaise* et l'*Union Mongo* dépêchent chacun un seul membre. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 125.

⁵⁴¹ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, *op. cit.*, p. 545.

⁵⁴² Voir annexe n° 8.

⁵⁴³ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 138.

⁵⁴⁴ Joseph Van Bilsen et Jules Gérard-Libois sont les premiers à être demandés parmi les leaders politiques congolais, en particulier par le Cartel. Joseph Van Bilsen avait démontré son anticolonialisme précoce lors de la publication de son Plan de Trente Ans en 1956. De ce fait, les leaders congolais lui faisaient amplement confiance. Jules Gérard-Libois, directeur du CRISP, rédigeait des articles sur le Congo depuis deux ans et avait inspiré confiance aux membres du Cartel. Il devient ainsi le conseiller du MNC-Kalonji. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 125-134.

informelle auprès de plusieurs partis tels que Jean Van Lierde, Jacques Marrès et Maître Croquez⁵⁴⁵.

Lors de son discours au *Centre International*, Marcel Lihau propose également aux leaders congolais que les étudiants de l'AENB deviennent des « conseillers techniques et des intermédiaires entre les différents partis »⁵⁴⁶. Cependant, les leaders politiques congolais s'en abstiennent. Seul Évariste Loliki devient conseiller lors de la Table ronde auprès du MNC-Lumumba⁵⁴⁷. Désigné par Victor Nendaka, le représentant du parti à Bruxelles avant l'arrivée de Patrice Lumumba, Évariste Loliki se distingue des autres étudiants par son âge plus avancé et sa formation plus complète⁵⁴⁸ – sans doute ces facteurs ont-ils joué en sa faveur. Deux autres étudiants congolais participent à la Table ronde mais en tant que suppléants : Mario Cardoso et Paul Mushiete⁵⁴⁹. Qu'ils soient ou non diplômés, Mario Cardoso, Évariste Loliki et Paul Mushiete sont jeunes et inexpérimentés en politique. Leur désignation semble donc relever d'autres raisons. Bien que je n'aie pas trouvé de preuves formelles rendant compte de ces désignations, plusieurs pistes forment un faisceau d'indices. Premièrement, les étudiants congolais fréquentent régulièrement certains de leurs futurs politiciens dans des cadres moins formels, notamment à l'appartement de Thomas Kanza et dans un bar du Matonge⁵⁵⁰. Ces rencontres leur permettent d'apprendre à se connaître, de débattre, d'identifier leurs affinités politiques et d'établir des relations de confiance. Deuxièmement, les étudiants congolais en Belgique sont issus de familles puissantes et privilégiées au Congo, dont le destin semble tracé vers la politique (études, familles, réseau, etc.). Bien qu'à cette époque, aucune certitude relative à leur futur ne puisse être établie, ces étudiants congolais privilégiés sont pressentis pour devenir les hommes d'État de demain⁵⁵¹. Les leaders politiques congolais ont ainsi intérêt à attirer ces étudiants dans le giron de leur parti. Ces deux pistes demeurent toutefois des hypothèses et le lien entre les étudiants et les leaders politiques congolais mériteraient des études plus approfondies⁵⁵².

⁵⁴⁵ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 61. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

⁵⁴⁶ COQUEL Marie, op. cit.

⁵⁴⁷ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 61. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, op. cit., p. 229-243.

⁵⁴⁸ En 1960, Évariste Loliki n'a que six ans de moins que Patrice Lumumba ; il est âgé de 29 ans tandis que le président du MNC-L en a 35. Par ailleurs, Évariste Loliki a déjà obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur au Congo. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, op. cit., p. 150.

⁵⁴⁹ Je n'ai pas trouvé le parti auprès duquel ces étudiants ont agi en tant que suppléants.

⁵⁵⁰ COQUEL Marie, op. cit.

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² Pour l'instant il existe déjà le mémoire de master de Marie Coquel et un article de Romain Landmeters mais ces ressources explorent peu les relations entre les étudiants congolais et les leaders politiques. COQUEL Marie, op. cit. LANDMETERS Romain, op. cit.

Le 19 janvier, la veille de l'ouverture de la Table ronde, Joseph Van Bilsen (*Groupe Marzorati*) incite les politiciens congolais à insister dès le début des négociations pour définir le *statut* de la conférence et la date de l'indépendance. Prise de court, la délégation belge acceptera de considérer les conclusions de la Table ronde comme *contraignantes* – et non consultatives comme certains milieux belges le souhaitaient – et de fixer la date d'indépendance⁵⁵³.

Le 20 janvier 1960, les différents partis politiques ont donc désigné leurs conseillers, le Front Commun est formé, l'ensemble de la délégation congolaise souhaite rendre les conclusions des négociations contraignantes et officialiser l'indépendance congolaise. La Table ronde peut commencer.

2.8.1.3. *Déroulement de la Table ronde et interventions des APA*

Comme expliqué dans l'introduction, l'absence de liste exhaustive des membres des APA constitue une limite significative à l'analyse développée dans ce chapitre puisqu'elle ne permet pas d'identifier avec certitude l'appartenance de certains conseillers à l'association. Afin de ne pas perdre de vue le sujet de ce mémoire, cette partie se concentre exclusivement sur les actions menées par des membres des APA au cours de la Table ronde : Ernest Glinne, Jacques Marrès, François Perin, Henri Simonet, et Jean Van Lierde.

Au niveau heuristique, les archives de Jean Van Lierde et Pierre Houart demeurent particulièrement lacunaires sur la Table ronde. En effet, à l'exception de la formation du Front Commun au *Centre International*, les archives fournissent peu de détails quant aux actions menées par les conseillers. L'analyse repose ainsi principalement sur une étude de l'historien Jacques Brassine de la Buissière⁵⁵⁴.

Au cours de la première semaine de négociation, les conseillers ne sont pas conviés aux séances plénières, c'est-à-dire aux réunions de l'ensemble des délégations congolaise et belge.

⁵⁵³ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, op. cit., p. 130.

⁵⁵⁴ Comme indiqué dans l'introduction, certaines interprétations de Jacques Brassine de la Buissière ont des reflets paternalistes. Ce mémoire se concentre donc sur les informations factuelles rapportés par cette étude. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, op. cit.

Dès lors, les conseillers exercent leur fonction « en coulisse », principalement lors des repas pris en commun ou le soir après les réunions avec la délégation belge. Les conseillers se limitent à éclairer les leaders politiques congolais sur certains principes juridiques ou procédures administratives⁵⁵⁵.

Le 26 janvier, les conseillers sont admis pour la première fois dans la salle de réunion et prennent place derrière leurs délégués congolais respectifs. En assistant directement aux séances plénières, les conseillers peuvent désormais analyser plus finement les positions de la délégation belge mais, à l'exception de rares interventions, se gardent d'exprimer leurs opinions politiques⁵⁵⁶.

Ernest Glinne, membre des APA et d'*Esprit*, rédacteur au journal *La Gauche*, conseille le Parti du Peuple (PP). Il soutient le parti dans son opposition à l'envoi de militaires au Congo, dans sa demande de libération des prisonniers politiques congolais et souhaite que l'indépendance s'accompagne d'une série de réformes structurelles socio-économiques renforçant la solidarité avec les travailleurs congolais⁵⁵⁷. Malgré son rôle de conseiller auprès du PP, Ernest Glinne semble soutenir Patrice Lumumba ; il était d'ailleurs le seul Belge présent à ses côtés au cours de la conférence d'Accra au mois de décembre 1958⁵⁵⁸.

François Perin, membre des APA et d'*Esprit*, recommandé au Cartel par Jules Gérard-Libois, est désigné comme conseiller de l'*Abazi*, bien qu'il admette lui-même ignorer l'existence et l'implantation de ce parti. Toutefois, le professeur de droit à l'Université de Liège répond aux questions relatives au droit constitutionnel et intervient auprès des leaders politiques du Cartel en plaidant pour un État fédéral dirigé par un président élu au suffrage direct. Par ailleurs, François Perin, bien que conseiller du Cartel, éprouve une sympathie personnelle à l'égard de Patrice Lumumba⁵⁵⁹.

Henri Simonet, membre des APA, recommandé par l'intermédiaire de plusieurs acteurs, dispense plusieurs cours de droit et d'administration aux membres du PNP en amont de la Table

⁵⁵⁵ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*

⁵⁵⁶ Voir annexes n° 9 et 10. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 126.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 136.

⁵⁵⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29, Introduction de Jean Van Lierde à la conférence dispensée par Mario Cardoso au *Centre International*, Bruxelles, 7 mars 1959. RAMONDY Karine, *D'Accra (décembre 1958) à Léopoldville (août 1960) : le panafricanisme à l'épreuve de la crise congolaise*, dans AMZAT Boukari-Yabara (éd.) et al., *Le panafricanisme en questions*, Presses universitaires de la Méditerranée, 2024, <https://books.openedition.org/pulm/29798?lang=fr#anchor-toc-1-2>.

⁵⁵⁹ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 135-136.

ronde. À l'issue de ces cours, les leaders politiques du parti demandent à leur professeur de devenir l'un de leurs conseillers pour la Table ronde – aux côtés de Jean Lebrun et Cyr Cambier. Dans ses mémoires, Henri Simonet évoque peu sa participation à cet événement belgo-congolais. Il y dresse des portraits critiques à l'égard de certains leaders politiques congolais tels que Joseph Kasa-Vubu et Albert Kalonji. Cependant, il semble avoir été particulièrement marqué par l'éloquence et le charisme de Patrice Lumumba, lui attribuant largement la réussite de la cause congolaise lors des négociations. À l'inverse, Henri Simonet critique la politique belge, notamment en soulignant son impréparation⁵⁶⁰.

Au-delà des conseillers attitrés, deux membres des APA interviennent comme des conseillers officieux auprès de plusieurs partis congolais : Jacques Marrès et Jean Van Lierde. Jacques Marrès, membre des APA et d'*Esprit*, docteur en droit de l'Université de Liège, avocat à Stanleyville, est un fervent défenseur de Patrice Lumumba⁵⁶¹. Il lui avait d'ailleurs rendu visite en prison et l'avait défendu lors de son procès en décembre 1959-janvier 1960⁵⁶². Jean Van Lierde, quant à lui, défend l'entente entre les partis congolais lors des réunions en commissions. Soutien presque inconditionnel de son ami Patrice Lumumba, il souhaite que le Congo adopte une structure unitariste. Autrement dit, en amont et au cours de la Table ronde, Jean Van Lierde joue un rôle de « coordinateur extérieur »⁵⁶³.

Seuls cinq membres des APA siègent parmi les dix-neuf conseillers présents lors de la Table ronde⁵⁶⁴, sans oublier le suppléant Mario Cardoso. Il apparaît clairement que les APA ne représentent pas à eux seuls l'anticolonialisme en Belgique. De manière similaire à la mobilisation citoyenne au cours de la polémique des miliciens au Congo, les APA se mobilisent en symbiose avec d'autres organisations : *Esprit*, le *Groupe Marzorati*, *Coexistence* et le CRISP⁵⁶⁵. L'historien Jacques Brassinne de la Buissière parlait ainsi de divers « noyaux »

⁵⁶⁰ *Ibid*, p. 143-144.

⁵⁶¹ *Ibid*, p. 154-155.

⁵⁶² Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 44, Correspondance de Patrice Lumumba à Jean Van Lierde, Stanleyville, 13 janvier 1960.

⁵⁶³ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 153-154. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*

⁵⁶⁴ Pour rappel, en l'absence d'une liste exhaustive des membres des APA, il s'agit ici du nombre minimal de conseillers de la Table ronde issus de l'association.

⁵⁶⁵ Le terme « symbiose » indique « l'association étroite et harmonieuse entre des personnes ou des groupes de personnes ». Dans ce contexte, les APA se mobilisent effectivement en étroite collaboration, voire fusion, avec les autres associations susmentionnées. Site officiel du CNRTL, <<https://www.cnrtl.fr/definition/symbiose>>, consulté le 10 août 2026.

d'anticolonialistes belges autour de la Table ronde tels que le CRISP⁵⁶⁶, le « noyau Doucy »⁵⁶⁷, l'équipe de Cyr Cambier et l'autonomie de Joseph Van Bilsen. Cette catégorisation mérite toutefois d'être nuancée et développée car l'historien omet de mentionner les APA, l'AENB, *Esprit* et surtout la multiplicité des appartenances associatives de plusieurs acteurs influents. Par exemple, François Perin appartient aux APA, à *Esprit* et au CRISP, Jean Van Lierde également mais participe également à la revue *Coexistence*, Jules Gérard-Libois siège au sein d'*Esprit* et au CRISP, Jacques Marrès aux APA et chez *Esprit*, Mario Cardoso à l'AENB et aux APA. Ces multiples appartenances témoignent à nouveau de la superposition des engagements associatifs au cours des années 1950. En d'autres termes, bien que ce mémoire s'attache à étudier les APA, nous devons garder à l'esprit que cette association agit en symbiose avec ses « homologues » tels qu'*Esprit*, l'AENB, *Coexistence*, le *Groupe Marzorati* et des membres du CRISP.

Cela étant dit, la multiplicité des organisations ne diminue pas l'agentivité ni la force de conviction des APA. À l'issue de la Table ronde, les membres de l'association ressentent une profonde fierté et affichent une banderole portant l'inscription « 30 juin, vive l'indépendance du Congo » sur la devanture du *Centre International*⁵⁶⁸. De plus, dans ses mémoires, Jean Van Lierde vante les réussites de son association, notamment le fait d'avoir amené les Belges et les Congolais à dialoguer pour aboutir à une indépendance pacifiste – du moins sur le papier. En connaissant les valeurs pacifistes des APA, on comprend que cet événement représente un accomplissement majeur car il symbolise l'aboutissement de leur lutte non violente pour l'indépendance. Jean Van Lierde décrit son association comme une : « minorité de militants anticolonialistes européens qui aura réussi, par sa ténacité et son courage, à renverser le cours, apparemment inéluctable, de la pesante machinerie coloniale »⁵⁶⁹. Malgré le caractère rétrospectif et subjectif de Jean Van Lierde, force est de constater que les APA participent largement à fédérer les leaders politiques congolais, puis à participer – aux côtés d'autres militants – aux négociations avec la Belgique qui se concluent par une victoire.

⁵⁶⁶ Ce noyau regrouperait Jules Gérard-Libois, François Perin, et Jean Van Lierde. BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les "conseillers"*, *op. cit.*, p. 153-154.

⁵⁶⁷ Réunis par le professeur Arthur Doucy, ce noyau serait composé de Paule Bouvier, Anne Evrard-Spitaels, Justin Bomboko. *Ibid.*

⁵⁶⁸ COQUEL Marie, *op. cit.*

⁵⁶⁹ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, *op. cit.*, p. 61.

2.8.1.4. *Conclusions générales de la Table ronde politique*

Au cours de la Table ronde politique, la délégation congolaise apparaît globalement en position de force. Deux facteurs expliquent ce phénomène : d'une part, le Front Commun produit les effets escomptés et déstabilise la délégation belge, et d'autre part cette dernière avait peu préparé ses dossiers. La délégation belge renonce ainsi à toute « velléité de contrôle institutionnel du Congo par la Belgique »⁵⁷⁰ ainsi qu'au projet de faire du Congo une monarchie indépendante dont Baudouin serait le souverain⁵⁷¹. De plus, les conclusions de la Table ronde établissent officiellement « le transfert de la totalité des compétences de la métropole à l'État congolais »⁵⁷² et fixent une date pour l'indépendance : le 30 juin 1960⁵⁷³. Malgré une volonté de rupture avec la Belgique, le fonctionnement du futur État congolais demeure largement inspiré du modèle métropolitain de l'époque : unitaire et fondé sur une démocratie représentative selon un système bicaméral. Cependant, contrairement à la Belgique, le Congo prendra la forme d'une république dont le chef d'État est un président désigné par les deux chambres, mais dans lequel le Premier ministre occupe la principale fonction politique tout en étant révocable par le président⁵⁷⁴.

La relative facilité avec laquelle la délégation congolaise obtient gain de cause déconstruit cependant l'image de l'ennemi commun coriace et, paradoxalement, fragilise le Front Commun. En effet, à l'issue de la Table ronde, ce dernier se désagrège et chaque parti revendique auprès de son électorat d'avoir joué un rôle prépondérant à Bruxelles. Au cours de ce bouleversement, la rivalité entre Joseph Kasa-Vubu et Patrice Lumumba – incarnant respectivement la tendance fédéraliste et unitariste – est désormais assumée par les deux parties⁵⁷⁵.

2.8.2. *La Table ronde économique*

Conformément aux recommandations de la Table ronde politique, les parties belge et congolaise se rencontrent à nouveau afin de négocier des sujets économiques. Du 26 avril au 16 mai 1960, la Table ronde économique se tient à Bruxelles selon les mêmes modalités que la

⁵⁷⁰ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique*, op. cit., p. 132.

⁵⁷¹ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique*, op. cit., p. 132.

⁵⁷² VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 21.

⁵⁷³ VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 21.

⁵⁷⁴ VANTEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique*, op. cit., p. 132.

⁵⁷⁵ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 548. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 61.

Table ronde politique⁵⁷⁶. La délégation belge demeure quasi identique, mais intègre cette fois des observateurs issus du secteur privé de la colonie⁵⁷⁷. En revanche, du côté congolais, le profil des négociateurs change considérablement. Tandis que les ténors des partis sont retenus par leurs fonctions au sein du gouvernement provisoire du futur État, la majorité d'entre eux dépêchent « leurs compagnons et leurs lieutenants – recrutés essentiellement parmi les étudiants en Belgique »⁵⁷⁸. La délégation congolaise est composée de Bahizi (ARP), Justin Bomboko, Mario Cardoso, Kalume (PNP), Kikumbi (Balubakat), Kongolo (PNP), Koy (chefs coutumiers), Kumbala (PNP), Félicien Lukusa et Tona pour *Union des travailleurs congolais*, ainsi que Marcel Lihau, Évariste Loliki, Mahamba, André Mandi, Mbeka, Albert Ndele et Jean Nsele⁵⁷⁹. Par ailleurs, quelques Belges soucieux de l'avenir du Congo tels que Henri Simonet et Fernan Herman soutiennent les étudiants congolais⁵⁸⁰. Parmi les dix-sept représentants congolais, sept sont des étudiants en Belgique : Justin Bomboko, Mario Cardoso, Marcel Lihau, Évariste Loliki, Félicien Lukusa, André Mandi et Albert Ndele. Au-delà d'un aspect logistique, ce choix relève probablement de la même logique que leur désignation pour la première Table ronde : les présidents de partis font confiance à ces étudiants et ont intérêt à les attirer dans leur giron. De plus, certains d'entre eux comme Mario Cardoso, Marcel Lihau et Évariste Loliki – également membres de l'AENB – ont participé ou suivi de près la Table ronde politique ; ils ont pu y acquérir une certaine expérience. Faute de liste exhaustive des membres des APA, nous ne pouvons établir la présence que de deux de ses membres à la Table ronde économique : Mario Cardoso et Henri Simonet. Sans posséder davantage d'informations à propos d'Henri Simonet, il semble toutefois que Mario Cardoso ait joué un rôle de leader en fondant un « Front national », à l'image du Front Commun⁵⁸¹.

⁵⁷⁶ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 65.

⁵⁷⁷ La Fédération des entreprises congolaises, les Chambres de commerce de Léopoldville et Elisabethville, la Fédération des Associations des colons, etc. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 545.

⁵⁷⁸ Seuls quelques présidents de parti sont présents lors de la Table ronde économique : Cléophas Kamitatu (PSA), Alphonse Nguvulu (PP), Moïse Tshombe (Conakat) et Jason Sendwe (Cartel katangais). NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 551. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 64.

⁵⁷⁹ Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtbf.be/article/congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles-10490391>>, publié le 27 avril 2020, consulté le 10 août 2026. COQUEL Marie, op. cit. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit. LANDMETERS Romain, op. cit.

⁵⁸⁰ Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtbf.be/article/congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restent-a-bruxelles-10490391>>, publié le 27 avril 2020, consulté le 10 août 2026.

⁵⁸¹ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit.

Depuis les conclusions de la Table ronde politique, la plupart des présidents de partis considèrent l'indépendance comme acquise. La partie congolaise minimise donc l'importance de cette Table ronde et s'y prépare peu, contrairement à la partie belge « qui voyait en elle la conférence de la dernière chance »⁵⁸² afin de conserver le plus de privilèges possible au sein du futur État indépendant⁵⁸³. Outre son manque de considération et de préparation, la partie congolaise est à présent traversée par de nombreuses divisions, le « Front national » échoue⁵⁸⁴ et les Belges tirent profit de ces désaccords⁵⁸⁵.

Tandis que les représentants congolais s'attendaient à discuter d'une liste de biens à transférer, la partie belge conduit l'entièreté des négociations sur le fond. Elle parvient ainsi à obtenir plusieurs avantages : des garanties contre les nationalisations, la liberté des transferts financiers, une zone monétaire belgo-congolaise et le contrôle des investissements par le biais d'une société belgo-congolaise⁵⁸⁶. Autrement dit, la Belgique parvient à imposer des mesures permettant l'absorption des capitaux du Congo⁵⁸⁷.

Paradoxalement, les partis politiques absents de la Table ronde économique se soucient peu de ses conclusions. À un mois et demi de la cérémonie de l'indépendance, en pleine campagne électorale, la plupart des partis politiques considèrent la Table ronde économique comme une préoccupation de second plan⁵⁸⁸.

2.9. Relations avec le Congo : de l'*Abako* au *MNC-Lumumba*

Comme expliqué dans le chapitre précédent, à l'issue de la Table ronde, la proximité entre Patrice Lumumba et Jean Van Lierde s'est nettement renforcée : le militant belge s'est assuré que le président du MNC-L sorte de prison pour participer à la Table ronde et qu'il s'intègre immédiatement au sein du Front Commun. Cependant, Patrice Lumumba et Jean Van Lierde se

⁵⁸² NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 551.

⁵⁸³ *Ibid.*

⁵⁸⁴ BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités*, op. cit. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 551.

⁵⁸⁵ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 64.

⁵⁸⁶ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 552.

⁵⁸⁷ Jean Van Lierde lui-même admet que les étudiants congolais ne sont pas en mesure de rivaliser avec les politiciens, économistes et hommes d'affaires belges expérimentés : « Malgré les efforts de leurs conseillers, les économistes en herbe congolais ne réussiront guère à maîtriser la situation, et tous les avantages acquis au cours de la première manche [la Table ronde politique] seront perdus lors de la seconde. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 64.

⁵⁸⁸ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 553.

connaissent depuis peu. L'occasion pour nous de retracer les liens qui unissent le président du MNC aux APA en général, tout en intégrant le point de vue du second codirecteur de l'association bruxelloise : Pierre Houart.

En décembre 1958, le Ghana indépendant de Kwame Nkrumah organise la Conférence panafricaine des peuples (CPP), plus communément appelée la Conférence d'Accra. Celle-ci vise à transformer le panafricanisme, autrefois théorique ou culturel, en un projet politique concret et militant. La CPP rencontre un véritable succès, de nombreux leaders politiques africains y participent. À cette époque, au Congo, malgré l'émergence de multiples partis politiques, l'*Abako* demeure le plus implanté, le plus actif et le plus populaire. Alors que le *Mouvement National Congolais* (MNC) vient à peine d'être créé⁵⁸⁹, Accra considère Patrice Lumumba comme un jeune « lieutenant » de l'*Abako* et l'invite à la CPP⁵⁹⁰. Ce dernier s'y rend avec deux cadres de son parti, Gaston Diomi et Joseph Ngalula, ainsi qu'un membre des APA : Ernest Glinne⁵⁹¹.

À l'issue de cette conférence, les leaders politiques africains de la conférence, notamment Patrice Lumumba, parviennent à un consensus autour de trois engagements : « la liberté et l'indépendance de l'Afrique, l'unification de l'Afrique, la nécessité d'assurer une *Présence Africaine* dans les affaires du monde »⁵⁹². Le 11 décembre 1958, malgré son rôle de « simple observateur », Patrice Lumumba prononce un discours qui contredit l'image qu'Accra et le Gouvernement se faisaient de lui : il met en avant la volonté propre du MNC par rapport à l'*Abako* en insistant sur son agenda unitariste et sa solide volonté d'accéder à l'indépendance congolaise : « Le Congo ne peut plus être considéré comme une colonie ni d'exploitation, ni de peuplement. Son accession à l'indépendance est la condition sine qua non de la paix »⁵⁹³. De plus, Patrice Lumumba s'engage à mener une lutte indépendantiste « dans le calme et la dignité »⁵⁹⁴.

Le positionnement pacifiste adopté par Patrice Lumumba à la CPP correspond aux idéaux des APA. Tandis que ces derniers avaient jusqu'alors principalement développé des liens avec

⁵⁸⁹ Patrice Lumumba fonde le *Mouvement National Congolais* en octobre 1958, c'est-à-dire à l'issue de l'Exposition Universelle. RAMONDY Karine, *op. cit.*

⁵⁹⁰ Le Gouverneur Général Henri Cornelis autorise Patrice Lumumba et ses collègues à se rendre à Accra « en simples observateurs ». Considérant le MNC comme un parti plus ouvert et modéré que l'*Abako*, le Gouverneur Général souhaitait favoriser Patrice Lumumba contre Joseph Kasa-Vubu. *Ibid.*

⁵⁹¹ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*

⁵⁹² RAMONDY Karine, *op. cit.*

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ *Ibid.*

l'*Abako*⁵⁹⁵, ils se tournent désormais davantage vers une collaboration avec le MNC de Patrice Lumumba⁵⁹⁶. Jean Van Lierde apparaît en chef de file de cette étroite collaboration entre les APA et le président du MNC ; il le présente comme un ami – tant dans ses discours de l'époque que dans ses mémoires –, entretient une correspondance directe avec lui et contribue à sa libération de prison. Le 19 décembre 1958, au *Centre International*, à l'issue de la CPP, Jean Van Lierde prononce un discours admiratif des engagements pris par Patrice Lumumba : il « est permis d'espérer que les consignes pratiques d'actions non violentes votées là-bas seront le gage d'une décolonisation pacifique dans la mesure où les Européens seront assez sages et intelligents pour en comprendre la portée profondément humaniste »⁵⁹⁷.

Le 25 avril 1959, le *Centre International* reçoit Patrice Lumumba⁵⁹⁸. Au cours d'un puissant discours, le président du MNC reconnaît le « développement » apporté par les Belges tout en qualifiant la colonisation de « déguisement de l'esclavage⁵⁹⁹. Pierre Houart admet avoir été impressionné par l'éloquence et le charisme de Patrice Lumumba mais n'imaginait pas que ce dernier devienne l'objet d'une crise au sein des APA⁶⁰⁰.

Huit mois plus tard, au cours de la Table ronde, Pierre Houart se tient en retrait. Bien qu'il assiste à l'événement en tant que journaliste⁶⁰¹, ni mémoires ni archives ne mentionnent une quelconque participation de sa part au cours des négociations. Ce retrait s'explique probablement, du moins en partie, par son aversion naissante pour Patrice Lumumba, ce dernier recevant le soutien des ténors des APA participant à la Table ronde : Ernest Glinne, Jacques Marrès, François Perin, Henri Simonet et Jean Van Lierde. De plus, au cours de la Table ronde politique, Pierre Houart accuse Patrice Lumumba de prononcer des « doubles discours », c'est-à-dire de se montrer faussement conciliant et belgophile devant des publics belges, mais de

⁵⁹⁵ Pour rappel, depuis le début des années 1950 jusqu'en 1958, l'*Abako* est le seul parti congolais engagé pour l'obtention de droits pour les évolués, les Congolais, puis d'une émancipation, d'une autonomie et finalement de l'indépendance. Autrement dit, jusqu'en 1958, l'*Abako* représente seul les voix indépendantistes au Congo. De ce fait, au début de leur combat anticolonialiste, les APA entretiennent des liens principalement avec l'*Abako*. Ce lien est renforcé par le fait que Thomas Kanza est le fils du vice-président de l'*Abako* de l'époque : Daniel Kanza. Jean Van Lierde, Thomas et Philippe Kanza établissent une coopération permanente avec le journal associé à l'*Abako* : *Kongo Dieto (Notre Congo)*. En outre, lorsque les APA fondent leur association, ils choisissent de rencontrer Joseph Kasa-Vubu et l'*Abako* en premier. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 10. NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, *op. cit.* Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14, Lettre de Thomas Kanza à Jean Van Lierde, Cambridge, 13 juillet 1958.

⁵⁹⁶ Plusieurs exemples de cette collaboration seront présentés dans les prochains chapitres de ce mémoire.

⁵⁹⁷ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 38, *Les Amis de Présence Africaine* (3), Discours de Jean Van Lierde, Bruxelles, 19 décembre 1958.

⁵⁹⁸ HOUART Pierre, *Coulisses*, *op. cit.*, p. 55.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 56.

⁶⁰¹ JADOULLE Jean-Louis, *op. cit.*, p. 7.

prononcer des discours qu'il qualifie de « démagogues, violents et incendiaires »⁶⁰² devant des publics congolais. De surcroît, Pierre Houart accuse l'organe de presse de Patrice Lumumba, la Croix du Congo, d'adopter un ton « outrancier et inutilement agressif »⁶⁰³. C'est probablement dans cette perception que réside la source de l'aversion que nourrit Pierre Houart à l'égard de Lumumba : il craint que le président du MNC ne plonge le Congo dans la violence et ne ruine les efforts que les APA viennent de déployer en faveur d'une stratégie de négociation et de dialogue pacifique.

À l'issue de la Table ronde, un autre membre des APA émet de légères craintes quant au comportement de Patrice Lumumba : Guy de Bosschère. Dans ses mémoires, ce dernier raconte le déroulement d'une conférence de Patrice Lumumba à Liège peu après la Table ronde, dans une salle largement acquise à sa cause (membres des APA, des *Groupes Esprit*, des *Jeunes Socialistes*, *Jeunes Communistes*). Après avoir vanté les talents oratoires de Patrice Lumumba, Guy de Bosschère souligne que, lorsqu'il évoquait des souvenirs d'injustice vécues ou de la mauvaise foi de ses adversaires, il avait tendance à « prendre le mors aux dents, [à] se déchaîner et [à] sembler ne plus pouvoir se contrôler »⁶⁰⁴. Cette critique demeure toutefois passagère dans les mémoires de Guy de Bosschère ; ce dernier précise que les emportements de Patrice Lumumba sont passagers et qu'il reprend rapidement son sang-froid⁶⁰⁵. Comme nous le verrons plus loin, Pierre Houart trouve de rares soutiens au sein des APA, c'est-à-dire d'autres membres de l'association émettant des doutes voire des critiques à l'égard de Patrice Lumumba.

En somme, l'attitude de Patrice Lumumba au cours de la Table ronde contribue largement à révéler un clivage au sein des APA qui se cristallise progressivement autour des divergences idéologiques des codirecteurs de l'association. À l'issue de la Table ronde, tandis que Pierre Houart commence à critiquer le tempérament violent et autoritaire de Patrice Lumumba, Jean Van Lierde, au contraire, le soutient – initialement pour ses convictions pacifiques actées à la conférence d'Accra mais ensuite – pour ses qualités fédératrices⁶⁰⁶. Les positions des codirecteurs des APA resteront figées pendant plusieurs mois et nous reviendrons ultérieurement sur leur divorce idéologique « officiel » en août 1960.

⁶⁰² HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 64.

⁶⁰³ *Ibid*, p. 65.

⁶⁰⁴ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 61.

⁶⁰⁵ *Ibid*.

⁶⁰⁶ Au cours de la Table ronde, Patrice Lumumba s'est distingué comme l'un des leaders du Front Commun ; ce concept correspondant largement à son agenda unitariste.

À partir de février 1960, un facteur plus personnel renforce toutefois les liens entre Patrice Lumumba et les APA : le soutien de Thomas Kanza. Suite à une dispute entre Joseph Kasavubu et Daniel Kanza au cours de la Table ronde⁶⁰⁷, le président de l'*Abako* renvoie son adjoint et ce dernier rejoint le MNC-L. Il est probable que cet événement ait contribué à l'adhésion de son fils, Thomas Kanza, membre fondateur des APA, au MNC-L. Thomas Kanza, appartenant à la fois aux APA et au MNC-L, renforce ainsi les liens entre l'association et Patrice Lumumba⁶⁰⁸.

Au-delà d'une convergence idéologique, Patrice Lumumba, Thomas Kanza et Jean Van Lierde nouent un véritable lien de confiance. Ce dernier se confirme trois mois après la Table ronde politique, lorsque les deux militants des APA conseillent Patrice Lumumba au Congo.

2.10. Thomas Kanza et Jean Van Lierde au Congo en mai et juin 1960

Le 25 mai 1960, les premières élections libres au Congo se tiennent en vue de composer les premiers parlement et gouvernement. Patrice Lumumba et son parti en sortent vainqueurs avec 33 sièges sur 137 à la Chambre : le MNC compte des élus lumumbistes dans cinq provinces sur six mais échoue à s'implanter au Katanga. Dès le 31 mai, Patrice Lumumba pose sa candidature à la formation du gouvernement⁶⁰⁹.

Cependant, l'administration coloniale, le roi Baudouin et le gouvernement belge redoutent Patrice Lumumba car ce dernier s'oppose systématiquement et publiquement à leur politique. De plus, les Belges tentent de placer des alliés plus manipulables à la tête du pays afin d'y maintenir des privilèges⁶¹⁰. Afin d'écarter Patrice Lumumba, le Gouvernement utilise des « moyens légitimes indirects »⁶¹¹ : demander aux conseillers de la Table ronde d'inciter leur parti affilié à former un Cartel de leaders « modérés »⁶¹² autour de Joseph Kasavubu afin de

⁶⁰⁷ Nous reviendrons plus loin sur cet événement.

⁶⁰⁸ Après l'indépendance congolaise, Patrice Lumumba nomme Thomas Kanza directeur de la délégation congolaise à l'ONU. Herbert Weiss est un historien américain spécialiste du Congo-Zaïre. Il a notamment travaillé sur les mouvements d'indépendance du Congo. WEISS Herbert, *op. cit.*, p. 16. Site officiel du Wilson Center, <<https://www.wilsoncenter.org/person/herbert-f-weiss>>, consulté le 12 août 2025.

⁶⁰⁹ GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, *op. cit.*, p. 190. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 24.

⁶¹⁰ GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, *op. cit.*, p. 190-191.

⁶¹¹ *Ibid.*

⁶¹² Cf. le clivage entre les « modérés » et les « radicaux ». En 1960, les Belges considèrent Patrice Lumumba comme un « radical ». *Ibid.*

contourner la prédominance du MNC-L. En parallèle, le tout nouveau ministre des Affaires générales d'Afrique, Ganshof van der Meersch, contacte Jean Van Lierde et Benoît Verhaegen⁶¹³ afin qu'ils viennent détendre la situation avec Patrice Lumumba⁶¹⁴.

Cependant, le 13 juin 1960, le gouvernement belge organise un repas dont le but est de constituer un Cartel d'union nationale, c'est-à-dire une coalition gouvernementale excluant le MNC-L. Cette même journée, avant la tenue du dîner, à 12h30, le Gouvernement charge Jean Van Lierde d'avertir Patrice Lumumba « qu'il ne doit pas interpréter cela comme un soutien politique »⁶¹⁵ aux autres partis. Immédiatement, Jean Van Lierde s'indigne de la mise à l'écart de son ami, vainqueur des élections, et propose une alternative : nommer Lumumba comme informateur. Pour faire pression, Jean Van Lierde mentionne un potentiel dérapage violent de la part des Jeunesses MNC, qui pourraient causer de nombreux dégâts à Léopoldville. À 17h30, Ganshof van der Meersch répond positivement à la proposition de Jean Van Lierde et accueille Patrice Lumumba dans son bureau. À 21 heures, la radio congolaise le déclare officiellement informateur. Ganshof van der Meersch annule donc au dernier moment le repas au cours duquel le Cartel d'union nationale devait se former⁶¹⁶. Toutefois, la nomination comporte une condition : former un gouvernement d'union nationale en trois jours, alors que les membres du Cartel refusent de rencontrer l'informateur individuellement. Malgré ces obstacles, Lumumba parvient à créer une coalition majoritaire, mais échoue à présenter une large union nationale comme il le souhaitait. Dès lors, Ganshof van der Meersch « considère qu'il a échoué et nomme Kasa-Vubu comme formateur »⁶¹⁷. Le ministre belge prétend ainsi donner une chance à chaque leader politique. Mais le fait qu'il ajoute une condition aussi stricte révèle qu'il demeure – tout

⁶¹³ Benoît Verhaegen (1929-2009), issu d'une famille bourgeoise gantoise, étudie le droit à l'Université de Gand à l'Université de Louvain. En 1958, en tant que doctorant, il devient chargé de cours à l'Université de Lovanium et s'installe au Congo. Il y rencontre notamment Patrice Lumumba et Joseph-Désiré Mobutu en 1959. Lorsque Benoît Verhaegen arrive au Congo, il incarne un courant de gauche progressiste : il juge notamment que Lovanium est « coloniale, cléricale et gangrénée par le racisme ». En 1960, il intègre le gouvernement Lumumba comme chef de cabinet. Cependant, Benoît Verhaegen est rapidement déçu par la politique du Premier ministre et de sa gestion de la crise congolaise en juillet 1960. VILLERS (de) Gauthier., *À la mémoire de Benoît Verhaegen (1929-2009)*, dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 97, n° 368-369, 2010, p. 273-288.

⁶¹⁴ Arrivant sur place le 11 juin 1960, Jean Van Lierde et Benoît Verhaegen établissent un plan : Joseph Kasa-Vubu, Patrice Lumumba et Cyrille Adoula doivent impérativement entrer en politique car chacun tire sa légitimité de milieux différents et représente plusieurs « catégories » de la population. En effet, tandis que Kasa-Vubu incarne la plus ancienne lutte indépendantiste et représente les Bakongo (avec Léopoldville), Lumumba a gagné les élections et est le seul candidat supra-ethnique, et Adoula mène le prolétariat congolais en colère, qu'il est capable de calmer. GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit., p. 192. VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 25.

⁶¹⁵ *Ibid*, p. 28.

⁶¹⁶ VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 28.

⁶¹⁷ VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 30.

comme le gouvernement belge et le roi Baudouin – résolument opposé à la présence de Patrice Lumumba dans le nouveau Congo⁶¹⁸.

Toutefois, ces manœuvres d'écartement ne font en réalité que renforcer les convictions de Patrice Lumumba, qui se positionne publiquement comme un « gardien » de la souveraineté congolaise et de sa réelle indépendance, lui conférant une aura d'autant plus grande.

Jean Van Lierde atteste que, lorsque Patrice Lumumba se rend compte des complots fomentés à son encontre, il entre dans des accès de colère. Celle-ci ne révèle pas de violence intrinsèque, mais plutôt un côté autoritaire. Patrice Lumumba cherche effectivement à se prémunir des manœuvres belges, le dirigeant ainsi vers une quête de pouvoir⁶¹⁹. Refusant catégoriquement de se contenter du poste de Premier ministre, il veut absolument gouverner au-dessus de Kasa-Vubu en tant que chef suprême. En parallèle, Jean Van Lierde tente de convaincre Lumumba d'accepter le poste de Premier ministre et de laisser la présidence de la république à Kasa-Vubu. Le président du MNC s'y refuse, craignant d'être révoqué⁶²⁰.

Le 19 juin, dans un contexte particulièrement tendu entre les partis congolais, Joseph Kasa-Vubu échoue dans sa tentative de créer un gouvernement sans le MNC-L. Finalement, Van der Meersch convoque les deux hommes forts du pays pour entamer des négociations qui aboutissent à un accord le lendemain : Joseph Kasa-Vubu deviendra président tandis que Patrice Lumumba accepte le poste de Premier ministre tout en s'assurant le rôle de formateur du gouvernement⁶²¹.

Le 28 juin, par l'intermédiaire de son ami Réginald Hemeleers, le délégué du gouvernement belge pour la presse et l'information, Jean Van Lierde accède aux discours du roi Baudouin et de Joseph Kasa-Vubu. Constatant le profond paternalisme du discours belge et la conciliation du futur président congolais, Jean Van Lierde le transmet à Patrice Lumumba et lui suggère d'intervenir. De plus, Patrice Lumumba apprend que Joseph Kasa-Vubu a fait relire son discours par les Belges, mais pas par le gouvernement congolais. Humilié mais n'ayant le droit

⁶¹⁸ GUIS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit., p. 192. VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 25-27.

⁶¹⁹ VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 25-27.

⁶²⁰ Patrice Lumumba avait vu juste car en septembre 1960, Joseph Kasa-Vubu le révoque de ses fonctions. VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 31.

⁶²¹ VAN LIERDE Jean, op. cit., p. 24.

d'interdire aucun discours, Lumumba décide qu'il prendra la parole de force après les deux premiers intervenants⁶²².

Le 30 juin 1960, la cérémonie d'indépendance est prévue à onze heures au Palais de la Nation, à Léopoldville. Ce matin-là, à huit heures trente, Patrice Lumumba fait venir quelques proches collaborateurs chez lui, notamment Thomas Kanza et Joseph Kasongo⁶²³. Le président du MNC-L leur demande de relire son discours ; ce dernier est empreint d'accusations, de revendications et de reproches à l'encontre de la Belgique. Bien que Thomas Kanza et Joseph Kasongo soient en phase avec le contenu du discours, ils craignent que ce dernier, prononcé devant une assemblée politique belge, ne crée un profond précédent diplomatique. La cérémonie étant imminente, Thomas Kanza et Joseph Kasongo procèdent à un maximum de modifications adoucissant le discours du Premier ministre, jusque dans la voiture menant au Palais de la Nation⁶²⁴. Thomas Kanza demande même à Gaston Eyskens et Pierre Wigny, le ministre des Affaires étrangères, de reporter la cérémonie d'une heure afin de modifier davantage le discours de Lumumba. Ne réalisant pas la puissance de ce dernier, les ministres belges refusent⁶²⁵.

Lors de la cérémonie, les nouveaux gouvernement et parlement congolais sont présents d'un côté, le roi Baudouin et plusieurs ministres belges de l'autre⁶²⁶. Le reste de l'assemblée est composée de dirigeants africains et asiatiques, de journalistes – dont Pierre Houart –, et de militants anticolonialistes belges tels Jean Van Lierde et Benoît Verhaegen. Gaston Eyskens signe l'acte officiel de l'indépendance congolaise. Pendant le discours paternaliste du roi Baudouin et conciliant de Joseph Kasa-Vubu, Patrice Lumumba modifie encore son texte⁶²⁷. Joseph Kasongo, maître de cérémonie, lui cède ensuite la parole. Celui-ci prononce alors son

⁶²² Podcast de la RTBF, , <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 24.

⁶²³ Joseph Kasongo est le Président de la Chambre des représentants. Le 30 juin 1960, il dirige la cérémonie d'indépendance. HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.* p. 71.

⁶²⁴ Patrice Lumumba avait lui-même fait la demande à ses collaborateurs d'atténuer et nuancer son discours. Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026.

⁶²⁵ Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026.

⁶²⁶ Le Premier ministre Gaston Eyskens, le ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny, le ministre des Affaires africaines Auguste de Schryver, et le ministre chargé des Affaires générales en Afrique Ganshof van der Meersch. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 7.

⁶²⁷ Le texte original du discours, retrouvé dans les AGR 2 en mai 2026, contient effectivement la présence d'annotations de plusieurs personnes, dont Lumumba lui-même. Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026.

discours panafricaniste particulièrement tranchant et critique à l'égard de la colonisation⁶²⁸. Selon Thomas Kanza, Lumumba « se résolut à lire une partie du texte, à sauter quelques paragraphes et à improviser selon l'atmosphère du moment »⁶²⁹. En d'autres termes, comme depuis le début de son engagement politique, Patrice Lumumba est indépendant – tant des interférences belges que des conseils de ses collaborateurs les plus proches⁶³⁰. Au terme du discours, tandis que le public africain et asiatique applaudit, la partie belge reste abasourdie⁶³¹. Par ailleurs, plusieurs ministres et médias soupçonnent Jean Van Lierde d'être l'auteur de ce discours tranchant ; ce qu'il nie formellement⁶³².

En juin 1960, Thomas Kanza et Jean Van Lierde jouent des rôles discrets mais décisifs auprès de Patrice Lumumba. Bien qu'il adhère fondamentalement au discours de son futur Premier ministre, Thomas Kanza considère qu'il doit être prononcé devant une foule congolaise et non belge en pleine cérémonie d'indépendance. Cet événement révèle le tempérament engagé mais médiateur et conciliant de Thomas Kanza, en particulier aux côtés de Patrice Lumumba.

De son côté, Jean Van Lierde, initialement appelé pour apaiser le président du MNC-L, n'hésite pas à s'indigner lorsque Lumumba subit une injustice, mais lui propose des pistes de solution dans la négociation. Malgré un contexte particulièrement tendu, Jean Van Lierde reste donc fidèle à ses convictions pacifistes ; il vise à tout prix à éviter un embrasement entre les partis politiques congolais et leurs Jeunesses affiliées. Cependant, en suggérant « un discours de réponse » à Lumumba, Jean Van Lierde est probablement conscient, vu le caractère parfois explosif et autoritaire de son ami, qu'il sera particulièrement cinglant. L'engagement anticolonialiste de Jean Van Lierde perdure jusqu'à la cérémonie d'indépendance ; il considère que celle-ci ne peut être complète que si un Congolais de la carrure de Lumumba s'oppose

⁶²⁸ VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 7. HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*, p. 68. Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026.

⁶²⁹ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*, p. 73.

⁶³⁰ Toutefois, à l'issue de ce discours, Patrice Lumumba écoute ses conseillers et nuance les propos qu'il vient de tenir, remerciant notamment la Belgique pour « *pour tout ce qu'elle avait réalisé au Congo pendant trois quarts de siècle* ». Malgré cet hommage, les médias, les politiciens belges et l'histoire ne retiennent que le premier discours. HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*, p. 69. Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026,

⁶³¹ De plus, le discours étant retransmis sur des haut-parleurs à l'extérieur du Palais de la Nation, le public dans la salle entend les acclamations des Congolais. Podcast de la RTBF, <https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>, publié le 22 mai 2026, consulté le 1^{er} juin 2026. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 10.

⁶³² Jean Van Lierde démontre ainsi le racisme des Belges de l'époque, pensant qu'un Congolais n'était pas capable de rédiger un discours si bien écrit. VAN LIERDE Jean, *op. cit.*, p. 10.

ouvertement à toute forme de colonisation, quitte à envenimer les futures relations diplomatiques. Jean Van Lierde reste donc fidèle à deux de ses profondes convictions : le pacifisme et l'anticolonialisme.

Au cours de cet épisode, Thomas Kanza et Jean Van Lierde n'agissent pas au nom des APA mais en leur nom propre, en tant qu'amis de Patrice Lumumba. En effet, ni les archives des APA, ni les mémoires de Jean Van Lierde, ni celles de Pierre Houart ne mentionnent le nom de l'association bruxelloise. Autrement dit, les APA n'interviennent pas *stricto sensu* dans la préparation et la conduite de la cérémonie d'indépendance. On pourrait a priori déduire que les interventions de Thomas Kanza et Jean Van Lierde ne méritent pas d'être développées dans ce mémoire. Toutefois, ces membres des APA sont présents à cet événement en raison de leur engagement anticolonialiste à Bruxelles. En effet, c'est grâce à leur militantisme à Bruxelles que Thomas Kanza et Jean Van Lierde construisent leur réseau, rencontrent les différents leaders politiques congolais et finissent par se lier d'amitié avec Patrice Lumumba. Or, c'est précisément cette amitié qui les amène à Léopoldville en mai-juin 1960 : le premier étant membre du premier gouvernement en devenir, le second en tant que modérateur de son ami.

Enfin, les positions adoptées par Jean Van Lierde et Pierre Houart au cours de ces événements auront des répercussions directes sur l'évolution des APA dès l'été 1960. Les interventions personnelles de Thomas Kanza et Jean Van Lierde auprès de Patrice Lumumba sont donc considérées comme des effets indirects de leur engagement au sein des APA qui façonnent largement les futures dynamiques internes.

Bien qu'il soit fidèle à ses revendications portées depuis plusieurs années, le discours de Patrice Lumumba choque profondément l'audience et l'opinion publique belges car il entérine la séparation définitive du Congo et de la Belgique⁶³³. Du côté congolais, le discours de Lumumba divise la classe politique : certains comme Thomas Kanza et Justin Bomboko⁶³⁴ y voient une erreur politique, tandis que d'autres le perçoivent comme le symbole d'une révolte anticoloniale⁶³⁵.

⁶³³ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 490.

⁶³⁴ Thomas Kanza, au-delà d'être un ami de Patrice Lumumba est désormais son ministre délégué à l'ONU. Justin Bomboko, l'un des étudiant congolais à l'ULB, devient le premier ministre des Affaires étrangères du Congo. VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 490.

⁶³⁵ VELLUT Jean-Luc, *op. cit.*, p. 493.

Cette dichotomie se retrouve également au sein des APA. Selon Pierre Houart, plusieurs ténors de l'association tels Jacques Marrès, Guy de Bosschère et lui-même sont déçus par Patrice Lumumba ou considèrent son discours comme une erreur politique. En revanche, Jean Van Lierde le perçoit comme un acte légitime de courage. Cette divergence de point de vue se cristallise rapidement autour des coprésidents des APA.

2.11. Événements au *Centre International*

Les conférences au *Centre International* constituent la majeure partie des activités organisées par les APA : entre mai 1958 et juin 1961, c'est-à-dire sur une période de 37 mois, l'association met sur pied 94 événements au *Centre International*⁶³⁶. 85 d'entre eux prennent la forme de conférences, tandis que les neuf autres relèvent de diverses natures : une réception⁶³⁷, des rencontres avec des leaders politiques congolais⁶³⁸, des réunions avec d'autres groupes anticolonialistes⁶³⁹, une veillée de Noël africaine⁶⁴⁰ ainsi qu'une réunion intitulée « Conclusions de la Table ronde » sans conférencier établi⁶⁴¹.

Le nombre d'événements organisés par les APA au *Centre International* étant suffisamment élevé, il devient pertinent de les étudier quantitativement à plusieurs niveaux : leur fréquence, le profil des intervenants, les aires géographiques abordées dans les conférences, leurs domaines thématiques et leur public. Ces études nous éclairent tant sur la situation interne de l'association que sur ses réactions face à des stimuli extérieurs.

⁶³⁶ Voir annexe n° 11.

⁶³⁷ Par exemple en l'honneur de Léopold Senghor le 5 janvier 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

⁶³⁸ Ces dernières se déroulent principalement en amont et en aval de la première Table ronde : le 23 mars 1959 avec *Joseph Kasa-Vubu* et *Daniel Kanza*, du 16 au 18 janvier 1960 avec Cléophas Kamitatu (PSA), Mafuta (PSA), Joseph Ngalula (MNC), Sylvain Kama, le 23 janvier 1960 avec les mêmes politiciens congolais que la précédente réunion mais cette fois avec Victor Nendaka (vice-président du MNC) et Joseph Ngalula (membre suppléant de la délégation MNC), et le 6 février 1960 avec les mêmes politiciens mais également avec Patrice Lumumba. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

⁶³⁹ Par exemple avec le *Groupe Marzorati* le 4 février 1959 et avec l'Association des Étudiants Noirs le 9 janvier 1960. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

⁶⁴⁰ Celle-ci se tient le 22 décembre 1959. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

⁶⁴¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

Pour des raisons d'espace et de temps imparti pour ce travail, je limite ce chapitre à une étude quantitative sans déployer d'analyse du contenu intrinsèque des 94 événements des APA au *Centre International*. Un tel sujet mériterait, à mon sens, d'être approfondi notamment sur la base des archives audio-visuelles desdites conférences⁶⁴² ; celles-ci permettraient d'analyser l'idéologie de chaque intervenant.

2.11.1. *Fréquences des événements*⁶⁴³

Afin de mesurer l'intensité des activités des APA, l'analyse de ce chapitre englobe l'entièreté des événements tenus au *Centre International* ; tant les conférences – extrêmement majoritaires – que les réceptions, rencontres, etc. Sur l'échantillon des 37 mois retenus dans ce mémoire, les APA organisent 2,54 événements en moyenne par mois. Cependant, le rythme varie largement. De manière générale, en observant la moyenne annuelle, on constate que les APA débutent lentement avec une moyenne de 1,43 événement par mois, puis augmentent dès le début de l'année 1959 (2,83) et 1960 (3,08) pour finalement diminuer dans la première moitié de 1961 avec 2,17 événements en moyenne par mois. Cependant, ces chiffres périodisés dissimulent de multiples variations mensuelles. En 1958, la moyenne des événements mensuels demeure toutefois pertinente car elle reste stable jusqu'en décembre.

Année	Événements	Mois couverts	Moyenne/mois
1958 (juin-déc.)	10	7	1,43
1959	34	12	2,83
1960	37	12	3,08
1961 (jan.-juin)	13	6	2,17

⁶⁴² DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *op. cit.*

⁶⁴³ Les carnets de présence aux conférences indiquent l'existence de certaines conférences qui ne figurent pas dans la liste des événements et inversement, certaines conférences mentionnées dans cette liste n'apparaissent pas dans les carnets de présence. Bien que ces derniers constituent une preuve tangible de la tenue d'une conférence, ils peuvent toutefois être incomplets en cas d'oubli de prises de présence, comme cela est assumé à deux reprises. Cet écart s'élève à 27% de différences entre les carnets de présence et la liste des conférences. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 357, carnets de présence aux conférences des APA, Bruxelles, août 1958-mars 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

La faible moyenne générale de 1958 s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, de manière similaire aux futures années de militantisme, les APA se gardent d'organiser des événements pendant les vacances d'été. Deuxièmement, l'association venant à peine d'être fondée, il est probable que ses membres se forment en termes d'organisation et élargissent progressivement leur réseau, notamment au cours de l'Exposition Universelle.

Le début d'année 1959 est tumultueux : les émeutes de Léopoldville, la promesse de l'indépendance par le roi Baudouin progressivement suivi par le Gouvernement, l'avis favorable du Conseil d'État au sujet de l'arrêté royal d'août 1958. En parallèle, le nombre d'événements au *Centre International* augmente sensiblement : trois par mois en janvier, février et mars. Après cet intense début d'année, l'actualité congolaise se stabilise ; s'ensuivent les vacances d'été des APA jusqu'en septembre. Au cours du dernier quadrimestre, c'est-à-dire après que le ministre Auguste De Schryver a annoncé l'indépendance congolaise dans l'année à venir, le nombre d'événements au *Centre International* augmente jusqu'à six en décembre 1959 et janvier 1960. Cette accélération des événements coïncide avec l'actualité congolaise intense : le boycott général des Congolais à l'égard de l'administration coloniale, la polémique de l'envoi des miliciens au Congo, et la Table ronde.

Ce dernier événement mobilise particulièrement les membres des APA jusqu'en mars, c'est-à-dire peu avant la deuxième Table ronde, avec six événements en janvier, quatre en février et cinq en mars. Autrement dit, les APA organisent des activités en amont et en aval des deux Tables rondes ; les militants sont directement concernés en tant que conseillers des leaders politiques congolais. D'avril à septembre 1960, le rythme des événements au *Centre International* diminue nettement malgré de nombreux événements majeurs : la deuxième Table ronde, les élections législatives et provinciales congolaises, la cérémonie d'indépendance, la mutinerie de la Force Publique et la sécession du Katanga et du Kasai, ainsi que la révocation de Patrice Lumumba en tant que Premier ministre par le président Joseph Kasa-Vubu. En tant qu'anticolonialistes, les membres des APA réduisent drastiquement leurs activités à partir d'avril 1960, sans doute considèrent-ils avoir obtenu gain de cause suite à l'avènement de l'indépendance congolaise. De plus, en juin et juillet 1960, les codirecteurs des APA se rendent au Congo pour assister aux élections nationales et à la cérémonie d'indépendance, ralentissant inévitablement les initiatives à Bruxelles. Enfin, comme au cours des deux années précédentes, les mois de juillet et août fonctionnent au ralenti⁶⁴⁴.

⁶⁴⁴ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63, « Chroniques des *Amis de Présence Africaine* à Bruxelles » écrites par Jean Van Lierde et corrigées par Benoît Verhaegen, 26 mars 1991.

Cependant, le maintien de ce ralentissement des activités en septembre, malgré l'intense actualité congolaise, reflète la conjoncture interne de l'association : Pierre Houart annonce démissionner et expulser les APA du *Centre International*. Cette crise bouleverse toute l'association et celle-ci n'organise qu'un seul événement en septembre 1960. Nous reviendrons en détail sur cet épisode au cours du prochain et dernier chapitre de ce mémoire.

D'octobre 1960 à février 1961, la moyenne des événements par mois remonte à 4,4, indiquant que, malgré des divergences idéologiques en interne, les APA continuent de se mobiliser. Cependant, de mars à juin 1961, la cohabitation entre Pierre Houart et Jean Van Lierde devient invivable⁶⁴⁵. Ces tensions internes se traduisent dans le nombre d'événements organisés par les APA : cinq en quatre mois.

2.11.2. *Conférenciers*⁶⁴⁶

Au terme de l'Exposition Universelle, les membres des APA ont développé leur réseau de militants européens et africains liés au combat anticolonialiste, leur permettant ainsi d'inviter des intervenants variés à leurs conférences.

Parmi les 85 conférences ayant eu lieu au *Centre International*, les APA invitent certains intervenants à plusieurs reprises. Ernest Glinne, Francis Monheim et Joseph Van Bilsen dispensent chacun quatre conférences, Jules Gérard-Libois, Jacques Marrès, Joseph Ngalula et Gaëtan Sebudandi en présentent chacun trois, Mario Cardoso, Jules Chomé, Alioune Diop, Édouard Glissant, Luc de Heusch, Pierre Houart, Patrice Lumumba, Claude Mafema, François Perin, Jacques Rabemananjara, Mamadou Touré, l'Abbé Tshibangu, Jean Van Lierde et Jean Wolf en donnent chacun deux.

⁶⁴⁵ Nous reviendrons sur les raisons de cette cohabitation forcée dans le dernier chapitre.

⁶⁴⁶ Dans le cadre de la rédaction de cette section, j'ai eu recours à l'intelligence artificielle *Claude*. Après lui avoir donné une liste des événements au *Centre International*, je lui ai demandé de compter le nombre d'interventions des différents conférenciers.

Intervenant	Occurrences
Ernest Glinne	4
Joseph Van Bilsen	4
Francis Monheim	4
Gaëtan Sebudandi	3
Jacques Marrès	3
Joseph Ngalula	3
Jules Gérard-Libois	3
Mario Cardoso, Jules Chomé, Alioune Diop, Édouard Glissant, Luc de Heusch, Pierre Houart, Patrice Lumumba, Claude Mafema, François Perin, Jacques Rabemananjara, Mamadou Touré, l'Abbé Tshibangu, Jean Van Lierde et Jean Wolf	2 chacun

Ensemble, ces 21 intervenants dispensent 52 conférences, c'est-à-dire légèrement plus de la moitié. Cependant, certains conférenciers animent des allocutions en groupe. Entre mai 1958 et juin 1961, on compte ainsi 80 intervenants différents pour 85 conférences. En d'autres termes, malgré l'existence d'un noyau de militants, les APA offrent leur tribune à un large éventail d'intervenants.

Par ailleurs, le profil des intervenants au *Centre International* correspond aux objectifs des APA, c'est-à-dire offrir une tribune aux intellectuels belges et africains. En effet, parmi les 80 conférenciers, 33 d'entre eux sont d'origines africaines. À cette époque, l'écrasante majorité des Africains vivent dans des pays colonisés, ce qui entrave leur liberté de déplacement. Dès lors, le nombre de 33 intervenants d'origines africaines, issus de pays colonisés, révèle une profonde volonté de la part des APA de donner la parole à ces acteurs. Parmi ces 33 conférenciers, vingt d'entre eux proviennent du Congo belge⁶⁴⁷. Ce constat démontre les liens privilégiés entre les militants belges et congolais, malgré une volonté panafricaine.

⁶⁴⁷ Les autres sont d'origines sénégalaises (3), rwandaises (2), béninoise (2), angolaises (1), camerounaises (1), burundaises (1), malgaches (1) et probablement gabonaises (1). KANYARWUNGA Jean, *op. cit.*

2.11.3. Domaines thématiques des conférences

Bien que les frontières entre certains domaines soient poreuses, certaines tendances se dégagent nettement : plus de la moitié des conférences (52%) concernent la politique en général au travers de sujets tels que la décolonisation, l'indépendance, les partis congolais, la Table ronde, la guerre d'Algérie, le nationalisme et le racisme⁶⁴⁸. La culture – en l'occurrence la littérature, la poésie, la philosophie (de l'art) et la musique africaines – représente la deuxième thématique la plus abordée lors des conférences du *Centre International* (20%). Ce constat illustre les conceptions des APA, inspirées de *Présence Africaine*, selon lesquelles l'indépendance devient complète lorsque les colonisés parviennent à « se désoccidentaliser de ce que l'occidentalisation a eu et a de dénaturant pour eux, afin de réaliser l'unité sans frontières des valeurs culturelles africaines et la liberté d'un choix politique qui soit africain »⁶⁴⁹. Ensuite, sept et huit conférences abordent respectivement la religion et l'économie. Enfin, douze conférences se distinguent des précédentes et ne peuvent être rattachées aux domaines généraux évoqués jusqu'à présent⁶⁵⁰. Cette diversité thématique reflète la volonté des APA d'aborder une multitude d'aspects des sociétés africaines. Cependant, leur faible nombre indique probablement que ces thématiques revêtent, aux yeux des membres de l'association, une moindre importance relative à leur objectif : l'indépendance⁶⁵¹.

Domaine thématique	Proportion
Politique	52%
Culturel	20%
Religieux	7%
Économique	8%
Inclassables	13%

⁶⁴⁸ Plusieurs conférences abordent des sujets inscrits dans plusieurs catégories.

⁶⁴⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, « Les positions de *Présence Africaine* », Paris, 14 janvier 1958.

⁶⁵⁰ Cette catégorie regroupe les conférences dont le sujet demeure flou et n'est donc pas classable dans les catégories principales. Par exemple, le 7 mars 1959, Mario Cardoso dispense une conférence intitulée « *Y a-t-il des interlocuteurs valables au Congo ?* ».

⁶⁵¹ Les statistiques démontrent d'ailleurs qu'à quelques variations près, les 33 intervenants d'origines africaines abordent les mêmes domaines thématiques que la moyenne générale : 48,5% des conférences concernent la politique, 30,3% pour la culture, 9,1% pour la religion, 6,1% pour l'économie et 24,2% pour les « autres ».

2.11.4. Aires géographiques abordées dans les conférences

L'idéologie panafricaniste des APA et leur intérêt accentué pour le Congo se reflète dans la proportion des aires géographiques abordées au sein de leurs conférences. En effet, tandis que 38% d'entre elles abordent des thèmes transversaux sur l'ensemble du continent africain, 41% sont dédiées à des thèmes congolais (41%), loin devant les conférences consacrées au Rwanda (7%) et à l'Algérie (5%). Ces chiffres reflètent les objectifs des APA. L'association, majoritairement composée de Belges et de Congolais, concentre son combat autour de la décolonisation du Congo dans une perspective panafricaine. Le Rwanda et l'Algérie représentent deux thématiques récurrentes mais nettement secondaires. La mise au second plan du combat anticolonialiste algérien s'explique par l'engagement de nombreux membres des APA dans une association entièrement consacrée à ce sujet : le *Comité pour la Paix en Algérie*⁶⁵².

Thème	Occurrences (sur 85)	Proportion
Continent africain	32	38%
Congo	35	41 %
Rwanda	7	8 %
Algérie	4	5 %
Autres (Angola, Guinée, Maghreb, Ghana)	7	8 %

2.11.5. Affluence

Pierre Houart et Jean Van Lierde affirment dans leurs correspondances, leurs discours et leurs mémoires que l'Exposition Universelle éveillerait l'intérêt des Belges pour la (dé)colonisation, créerait une véritable effervescence autour de la question congolaise et accélérerait le processus menant à l'indépendance congolaise⁶⁵³. À l'aide de deux carnets de

⁶⁵² Notamment Guy de Bosschère, Ernest Glinne, Pierre Houart, Francis Monheim, Jean Van Lierde et Paul Vercauteren.

⁶⁵³ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit. VAN LIERDE Jean, op. cit. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

présences, nous pouvons documenter précisément la fréquentation des conférences organisées par les APA au *Centre International*⁶⁵⁴.

Entre août 1958 et mars 1961, chaque conférence des APA attire en moyenne 48 personnes⁶⁵⁵. Cette moyenne masque toutefois de fortes disparités de fréquentation : tandis que certaines n'attirent qu'une dizaine ou vingtaine de personnes, d'autres rassemblent jusqu'à 80 voire 94 participants. À l'instar de la fréquence des conférences, les hauts taux d'affluences se comprennent en lien avec l'actualité belgo-congolaise ; il apparaît que l'intérêt des Belges augmente en fonction de trois « moments forts » au sein du processus d'indépendance. Premièrement, au mois de janvier – au cours duquel se déroulent les émeutes de Léopoldville, la promesse d'indépendance par le roi Baudouin et l'avis favorable à l'arrêté royal du 12 août rendu par le Conseil d'État – les APA réunissent en moyenne 68 personnes par événement. Deuxièmement, en novembre 1959, peu après et pendant la polémique des miliciens au Congo, les APA rassemblent en moyenne 83 personnes par conférence. Troisièmement, en janvier et février 1960, lors de la Table ronde politique, près de 60 personnes en moyenne assistent aux conférences des APA.

Conclusion

L'étude quantitative des événements organisés par les Amis de *Présence Africaine* au *Centre International* révèle un lien étroit avec l'actualité belgo-congolaise. Le dynamisme particulièrement intense des APA autour des émeutes de Léopoldville et de la Table ronde politique contraste singulièrement avec le ralentissement de l'actualité au milieu de l'année 1959 ou la crise interne entre Pierre Houart et Jean Van Lierde en septembre 1960.

Par ailleurs, cette étude démontre que les APA demeurent largement alignés à leurs objectifs initiaux. Malgré l'existence d'un noyau de militants « réguliers », l'association bruxelloise offre une tribune belgo-africaine dans une perspective thématique panafricaine, fidèle à l'héritage de *Présence Africaine*. Autrement dit, les intervenants belges et africains abordent majoritairement des thèmes politiques concernant l'entièreté du continent africain, tout en conservant une place conséquente pour des sujets culturels. Au-delà de cette idéologie panafricaine, on constate que le Congo occupe une place prédominante, à la fois dans le profil des intervenants et dans les

⁶⁵⁴ Voir annexe n° 16.

⁶⁵⁵ Les premières présences sont prises lors des Journées d'Études Internationales sur la coexistence et les dernières sont prises à la conférence du 17 mars 1961 dispensée par Joseph Van Bilsen. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 357, carnets de présence aux conférences des APA, Bruxelles, août 1958-mars 1961.

aires géographiques abordées lors des conférences. Ce phénomène rappelle l'importance accrue que les APA accordent au Congo belge.

2.12. Les tensions internes au sein des *Amis de Présence Africaine*

Dès juillet 1960, le Congo connaît une crise civile de grande envergure. Le nouvel État fait face à deux défis majeurs : une mutinerie de la Force Publique et la sécession du Katanga menée par Moïse Tshombe⁶⁵⁶.

À cette époque, Pierre Houart voyage au Congo et au Katanga⁶⁵⁷. À son retour, il s'aperçoit que la majorité des membres des APA soutiennent la politique de Patrice Lumumba, avec laquelle il est en profond désaccord. Il accuse ainsi Jean Van Lierde, le plus fervent défenseur du Premier ministre congolais, d'avoir « convaincu » les membres des APA de s'aligner sur sa politique⁶⁵⁸. Or, nous savons que plusieurs ténors de l'associations tels Ernest Glinne, Jacques Marrès, François Perin et Henri Simonet soutiennent Patrice Lumumba depuis la Table ronde.

Le 1^{er} août 1960, Pierre Houart envoie une lettre de démission à Jean Van Lierde⁶⁵⁹. Il annonce ainsi quitter son poste de codirecteur des APA et de membre du comité de *Coexistence* en raison de « graves divergences de vues [...] depuis longtemps déjà »⁶⁶⁰. Au-delà de sa démission, Pierre Houart ordonne à Jean Van Lierde et aux APA de quitter le *Centre International* : « étant locataire unique du local 220, rue Belliard, je te prie de bien vouloir prendre en accord avec Alioune Diop, les dispositions nécessaires pour transférer ailleurs le siège et les activités des Amis de *Présence Africaine* »⁶⁶¹.

2.12.1. La crainte de néocolonisation soviétique

⁶⁵⁶ NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale*, op. cit., p. 185. GUIS Anne-Sophie, *Le pouvoir*, op. cit., p. 219.

⁶⁵⁷ HOUART Pierre, *Coulisses*, op. cit., p. 73.

⁶⁵⁸ Seules les mémoires de Pierre Houart relatent l'existence de cette réunion. Celle-ci constitue le seul événement concernant les codirecteurs des APA entre juillet et août expliquant plus précisément le déclencheur du départ de Pierre Houart. *Ibid.*

⁶⁵⁹ Au cours de la rédaction de ce chapitre, un défi méthodologique s'est présenté : l'absence des lettres de Jean Van Lierde à Pierre Houart. Il semble en effet que Pierre Houart n'ait pas conservé les correspondances de son ancien collègue. Cette lacune documentaire est majoritairement palliée avec les mémoires de chacun.

⁶⁶⁰ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart à Jean Van Lierde, Bruxelles, 1^{er} août 1960.

⁶⁶¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart à Jean Van Lierde, Bruxelles, 1 août 1960.

Le 12 août 1960, Pierre Houart sollicite Alioune Diop afin de lui exposer sa vision de la question congolaise et de lui faire part de ses reproches à l'encontre de Jean Van Lierde : son soutien à Patrice Lumumba, son refus de dénoncer les influences soviétiques – notamment parce que les APA seraient « noyautés » par des communistes –, ainsi que son hostilité envers le fédéralisme katangais⁶⁶². Pierre Houart demande l'arbitrage d'Alioune Diop et semble persuadé qu'il obtiendra son soutien : « Pour que vous puissiez en juger, je vous invite à venir entendre l'enregistrement sur bande [...], vous serez, je pense, édifié également [...] J'ai confiance en vous et en votre jugement et vous supplie de bien vouloir arbitrer cette mésentente entre nous qui cette fois est fondamentale »⁶⁶³.

En parallèle, Pierre Houart prépare la fondation d'une nouvelle association, une « nouvelle tribune africaine » finalement nommée la *Tribune du Tiers-Monde* (TTM), amenée à siéger au *Centre International*. Bien que son programme rejoint directement avec de nombreux objectifs des APA – notamment concernant la coopération anticolonialiste entre Africains et Européens avec des méthodes non violentes –, il insiste davantage sur la lutte contre *tous* les extrémismes et les néocolonialismes, qu'ils soient occidentaux ou communistes. Pierre Houart assure que les activités de la TTM poursuivront le travail des APA mais, selon lui, « plus librement, en toute indépendance, à l'abri des pressions de l'extrême-gauche »⁶⁶⁴. Dès le 25 août, Pierre Houart envoie des invitations afin de constituer sa future association. Parmi les invités sollicités figurent de nombreux membres des APA, d'*Esprit*, de l'AENB ou des conférenciers du Centre : Albert Bolela, Mario Cardoso, Georges-Henri Dumont, Jean Ladrière, Lilyan Kesteloot, Marcel Lihau, Guy Malengreau, Jacques Marrès, Francis Monheim, Paul Mushiete, Albert Ndele, Fidèle Nkandabagenzi, Wilfried Reynaert, Gaëtan Sebudandi, Henri Simonet, Paul Vercauteren⁶⁶⁵. Pierre Houart vise donc à fonder une association similaire aux APA – dont il essaye de rallier certains membres – tout en se distinguant par une promesse de lutte contre le communisme.

⁶⁶² Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 12 août 1960.

⁶⁶³ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 12 août 1960.

⁶⁶⁴ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 12 août 1960.

⁶⁶⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Invitation de la part de Pierre Houart et Daniel Gaspar au projet d'une nouvelle Tribune Africaine, Bruxelles, 25 août 1960.

Les dénonciations de communisme au sein des APA et les objectifs de la TTM révèlent que la rupture entre les codirecteurs des APA ne provient pas d'une divergence idéologique fondamentale mais de leur perception du risque communiste au Congo. Comme de nombreux milieux belges de l'époque⁶⁶⁶, Pierre Houart craint une « pénétration du communisme au Congo »⁶⁶⁷. Bien que Pierre Houart reconnaisse lui-même que Patrice Lumumba ne soit pas communiste, il l'accuse de complaisance avec le régime soviétique. Il craint que cette alliance politique avec les Soviétiques permette à ces derniers de néo-coloniser le Congo⁶⁶⁸.

Précédemment, nous avons vu que Pierre Houart redoutait que Patrice Lumumba n'incite à la violence au Congo et anéantisse ainsi les efforts de APA. Désormais, Pierre Houart craint également que Patrice Lumumba ne permette aux Soviétiques de néo-coloniser le Congo et anéantisse également les objectifs des APA. En somme, malgré leurs divergences, Pierre Houart et Jean Van Lierde demeurent des anticolonialistes pacifistes convaincus ; leur différend porte sur la *mise en œuvre* de leur idéologie, cristallisé autour du soutien apporté ou non à Patrice Lumumba.

2.12.2. De l'huile sur le feu : les conflits matériels

Bien que Pierre Houart soit effectivement le propriétaire du bâtiment du 220 rue Belliard⁶⁶⁹, il ne peut expulser l'association sans l'accord de ses deux directeurs. Dans cette situation de *statu quo*, après avoir demandé l'arbitrage d'Alioune Diop⁶⁷⁰, les APA s'orientent vers une politique de compromis, de détente et de temporisation : un nouveau comité exécutif est formé, Pierre Houart et Jean Van Lierde sont tous deux relégués au rang de membres consultatifs pendant six mois tandis que la présidence est assurée par Gaëtan Sebudandi⁶⁷¹. De plus, ils

⁶⁶⁶ Cf. chapitre sur la polémique des miliciens.

⁶⁶⁷ HOUART Pierre, *La pénétration communiste au Congo. Commentaires et documents sur les événements de juin-novembre 1960*, Centre de Documentation Internationale, Bruxelles, 1960.

⁶⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁶⁹ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34, *Centre de Documentation Internationale*, extrait des minutes reposant au Greffe de la Justice de Paix du canton de Saint-Josse-Ten-Noode, acte de notoriété, 15 avril 1958.

⁶⁷⁰ Le 26 septembre, Alioune Diop rend un « jugement » plus clair sur la question idéologique qui sépare les cofondateurs belges des APA. Tout en rendant hommage à la sincérité et à la foi de Pierre Houart, Diop refuse son interprétation des événements congolais et rappelle la neutralité politique de *Présence Africaine*, c'est-à-dire son refus de positionnement entre les blocs de la guerre froide. Sans condamner personnellement Pierre Houart, il regrette son départ et invite les protagonistes à préserver l'unité du mouvement. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Correspondance d'Alioune Diop aux *Amis de Présence Africaine*, Paris, 26 septembre 1960.

⁶⁷¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Gaëtan Sebudandi à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?] 5 septembre 1960. Extrait de notes de réunion du Comité restreint provisoire des *Amis de*

établissent des règles précises de cohabitation : partage des vitrines, des affiches, des salles de conférences et du loyer⁶⁷². Malgré cette organisation, les tensions demeurent palpables ; Jean Van Lierde parle d'une « guerre feutrée ponctuée de perpétuelles manœuvres, sans réelles conséquences certes, mais toujours agaçantes et mesquines »⁶⁷³ provenant des deux côtés⁶⁷⁴. La divergence de point de vue politique entre Pierre Houart et Jean Van Lierde polarise progressivement les membres des APA et se double d'un conflit matériel qui contribue à agacer et à diviser encore davantage les protagonistes.

Si Pierre Houart et Jean Van Lierde sont théoriquement placés sur un pied d'égalité, l'influence de Pierre Houart au sein des APA diminue rapidement. Afin de maintenir sa position de prédominance et d'intervenir concrètement dans les décisions des APA, celui-ci utilise son statut de propriétaire des locaux. Pierre Houart adopte ainsi des positions régulièrement ambiguës : il déclare quitter les APA à plusieurs reprises⁶⁷⁵, vouloir s'éloigner de son image et de ses membres qu'il accuse de « communistes »⁶⁷⁶ mais intervient encore systématiquement⁶⁷⁷. Il s'engage ainsi dans un bras de fer avec les APA qui lui sera finalement

Présence Africaine, Bruxelles, 9 septembre 1960. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Compte-rendu d'une réunion du Comité des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 14 octobre 1960.

⁶⁷² Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Modalités d'application de la convention de principe, s. l., s. d.

⁶⁷³ DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 66.

⁶⁷⁴ Par exemple, Pierre Houart remplace les livres exposés en vitrine par des ouvrages concernant le fédéralisme du Congo et l'indépendance katangaise⁶⁷⁴, c'est-à-dire des concepts contraires au panafricanisme prôné par les APA ; il remplace le cadre de Lumumba par celui de Tshombé. À l'inverse, lorsqu'Anne Magis voit des ouvrages ou des artefacts katangais en vitrine, elle baisse le volet en regardant Pierre Houart dans les yeux, ce dernier les relève, elle les rabaisse à nouveau, etc. La correspondance entre ces deux derniers révèle un ton particulièrement agressif concernant le montant et la date du loyer. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Correspondance de Pierre Houart à Anne Magis, s.l. s.d. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance d'Anne Magis à Pierre Houart, s.l., s.d. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit., p. 66.

⁶⁷⁵ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 27 octobre 1960. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Gaëtan Sebudandi à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 5 septembre 1960.

⁶⁷⁶ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 27 octobre 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 12 août 1960. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Gaëtan Sebudandi à Alioune Diop, s.l. [Bruxelles ?], 5 septembre 1960. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 11 octobre 1960.

⁶⁷⁷ Pierre Houart veut notamment contrôler les conférences dispensées par les APA au *Centre International*, sous couvert qu'il en est le propriétaire. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 18 octobre 1960.

défavorable ; la majorité des membres de l'association s'éloignent de lui⁶⁷⁸ et les tensions se poursuivent durant l'automne 1960.

2.12.3. *L'assassinat de Lumumba : la goutte d'eau qui fait déborder le vase*

Malgré ces multiples conflits, à la fin de l'année 1960, Pierre Houart et Jean Van Lierde parviennent à apaiser les tensions et à trouver un équilibre⁶⁷⁹. Toutefois, le 17 janvier 1961, un événement vient renverser ce dernier : l'assassinat de Patrice Lumumba. Suite à cela, les APA organisent plusieurs activités – au *Centre International* ou non – qui déplaisent systématiquement à Pierre Houart⁶⁸⁰.

Au printemps 1961, les divergences idéologiques et les conflits matériels prennent ainsi une ampleur inégalée au *Centre International*. Pierre Houart refuse la proposition du comité des APA consistant à faire appel à un arbitrage extérieur et annonce vouloir réintégrer le comité des APA⁶⁸¹. Malgré une nette perte d'influence au sein de l'association, Pierre Houart peut encore

⁶⁷⁸ En effet, tandis que Pierre Houart prépare la fondation d'une association concurrente, qu'il interfère dans les affaires des APA, critique ses membres et leurs décisions, Jean Van Lierde quant à lui promet de rester fidèle aux objectifs de *Présence Africaine*. L'attitude stable et l'idéologie de Jean Van Lierde inspire davantage de membres des APA. Bien que Pierre Houart convainque Lilyan Kesteloot de se joindre à lui, Jacques Anneet, Guy de Bosschère, René de Schutter, Françoise Dony, Michel Géoris, Maurice Lambilliotte, Claude Mafema, Anne Magis, Francis Monheim, Serge Moureaux, Gaëtan Sebudandi, Henri Simonet, Paul Vercauteren et Jean Wéry se rangent du côté de Jean Van Lierde. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre*, op. cit.

⁶⁷⁹ En témoigne une lettre d'Anne Magis à Pierre Houart. Jusqu'à présent, les correspondances échangées entre ces militants étaient agressives, sur un ton plein de reproches. Dans cette lettre, bien que le ton reste froid, Anne Magis formule des excuses envers Pierre Houart. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance d'Anne Magis à Pierre Houart, s.l., s.d. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance d'Anne Magis à Pierre Houart, s.l., s.d.

⁶⁸⁰ Par exemple, les APA placardent les vitrines du *Centre International* avec des affiches annonçant une manifestation contre la politique martiale congolaise et l'assassinat de Patrice Lumumba. Par ailleurs, il s'indigne d'une conférence de presse et d'une veillée funèbre tenues par certains étudiants lumumbistes au numéro 220 de la rue Belliard – le local étant recouvert de draps noirs et décoré d'un grand portrait de Lumumba. Sous couvert de neutralité politique, Pierre Houart s'oppose aux hommages rendus à Patrice Lumumba organisés par les APA au *Centre International*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 17 février 1961.

⁶⁸¹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Guy de Bosschère au Comité de *Présence Africaine*, Paris, 16 juin 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart au Comité des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 25 avril 1961.

compter sur de rares soutiens tels que Jacques Bolle, Guy de Bosschère⁶⁸², Lylian Kesteloot et Paul Vercauteren⁶⁸³.

Tandis que le *Centre International* et les APA avaient, depuis leur fondation en 1958, formé des associations presque identiques et assimilables, la dispute entre Pierre Houart et Jean Van Lierde introduit progressivement une distinction entre les deux. Tandis que, jusqu'à alors, les engagements associatifs se confondaient⁶⁸⁴, la dispute idéologique entre Pierre Houart et Jean Van Lierde amène un impératif d'appartenance exclusive. La distinction entre les APA et le *Centre International*, respectivement représentées par Jean Van Lierde et Pierre Houart, devient ainsi plus nette et se creuse jusqu'à leur rupture physique définitive en juin 1961⁶⁸⁵.

Anne Magis, désormais secrétaire des APA, ne supporte plus la cohabitation avec Pierre Houart et refuse catégoriquement sa réintégration. Elle adresse ainsi un ultimatum au reste du comité consistant à choisir entre elle et Pierre Houart, qu'elle présente comme un choix idéologique entre le panafricanisme et l'eurafricanisme⁶⁸⁶. Le comité des APA se montre solidaire avec Anne Magis, il exclut définitivement Pierre Houart du comité⁶⁸⁷ et décide de

⁶⁸² Guy de Bosschère soutient que, bien que Pierre Houart ne « mérite » pas sa réintégration au sein du comité, il devrait pouvoir rester membre des APA. La position partagée de Guy de Bosschère provient sans doute d'une convergence de point de vue avec Pierre Houart au sujet de Patrice Lumumba – dont il craignait les emportements – mais également d'une rancœur quant à ses menaces d'expulsion du *Centre International*. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Guy de Bosschère au Comité de *Présence Africaine*, Paris, 16 juin 1961. DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *op cit.*, p. 61.

⁶⁸³ Parmi les dix-sept votes du comité concernant l'exclusion de Pierre Houart de l'association, on constate que Lilyan Kesteloot a voté contre, et que Jacques Bolle et Paul Vercauteren se sont abstenus. Ces soutiens ou positions nuancées au sein de l'association ont probablement donné suffisamment de confiance à Pierre Houart pour qu'il soumette sa candidature. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Guy de Bosschère au Comité de *Présence Africaine*, Paris, 16 juin 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Pierre Houart au Comité des *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 25 avril 1961.

⁶⁸⁴ La superposition des engagements se constate dans toutes les associations présentées dans le contexte de ce mémoire. Par exemple, Jean Ladière siège chez *Esprit* mais collabore également avec *Routes de Paix* et le MIAP ; Pierre Houart et Jean Van Lierde sont membres du MIAP et d'*Esprit* tout en siégeant dans le comité de *Routes de Paix* et le Comité pour la Paix en Algérie ; Paul Vercauteren préside *Ad Lucem* et siège aux APA.

⁶⁸⁵ Francis Monheim écrit au Comité des APA qu'il juge impossible une double appartenance associative, c'est-à-dire de siéger aux APA et à la TTM, ni même l'absence d'une condamnation de la TTM : « Il est impossible à mon sens d'adhérer, d'une part, à notre mouvement et de se « dédouaner » de l'autre en adhérant au Tiers-monde. Nos membres ont le droit d'exiger de chacun de nous une option franche, nette, non équivoque ». Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance de Francis Monheim au Comité des *Amis de Présence Africaine*, Anvers, 18 juin 1961.

⁶⁸⁶ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Correspondance d'Anne Magis aux *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 23 avril 1961.

⁶⁸⁷ Après avoir rejeté la candidature de Pierre Houart au comité, ce dernier officialise « rupture consommée entre les APA et Pierre Houart, directeur du CDI et de la Tribune du Tiers-Monde »⁶⁸⁷. Le comité demande à tous les membres des APA leur approbation ou leurs objections, en stipulant avoir déjà signé son renvoi à l'unanimité. Malgré une écrasante majorité, le comité des APA n'était pas unanime sur la question de Pierre Houart. Il semble donc que le comité ait exercé une pression sur les membres de l'association afin d'entériner leur choix. Bruxelles,

déménager avec le *Livre Africain*⁶⁸⁸ au numéro 40 de la rue du Champ de Mars, à Ixelles⁶⁸⁹. Pierre Houart devient ainsi le seul occupant du *Centre International* et y développe les activités de la TTM⁶⁹⁰.

AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Discours ou lettre du Comité directeur des *Amis de Présence Africaine* à ses membres, Bruxelles, 23 juin 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Correspondance des *Amis de Présence Africaine* à Pierre Houart, Bruxelles, 29 juin 1961.

⁶⁸⁸ Ce dernier était officiellement au nom d'Anne Magis et Jean Van Lierde ; Pierre Houart n'en voulait plus car cette bibliothèque ne représentait plus ses idées politiques. Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Correspondance de Pierre Houart à Gaëtan Sebudandi, Bruxelles, 6 avril 1961.

⁶⁸⁹ Le comité de *Coexistence*, dont Pierre Houart a également démissionné, déménage aussi du *Centre International*. Voir annexe n° 17. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Discours ou lettre du Comité directeur des *Amis de Présence Africaine* à ses membres, Bruxelles, 23 juin 1961. Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2, Avis émis par les *Amis de Présence Africaine*, s.l. [Bruxelles ?], s.d. [quelques jours avant le 5 juin 1961].

⁶⁹⁰ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35, *Centre International*, Notice sur la *Tribune du Tiers-Monde*, s.l., s.d.

Conclusion

Ce mémoire constitue la première synthèse consacrée aux Amis de *Présence Africaine*. Bien qu'elle ne couvre pas l'intégralité de leur période d'activité, laquelle s'étend jusqu'en 1964, elle s'articule autour de leur naissance et leur engagement au cours de la décolonisation entre mai 1958 et juin 1961. À l'issue de cette étude, basée sur un dépouillement archivistique inédit, nous pouvons désormais dresser un premier portrait de cette association anticolonialiste jusqu'ici encore largement ignorée dans l'historiographie.

Les APA sont fondés par trois militants : deux Belges et un Congolais, Pierre Houart, Jean Van Lierde et Thomas Kanza. Cette collaboration belgo-congolaise, ou plus largement entre Européens et Africains, constitue une dynamique majeure et constante au sein des APA. En dépit d'une majorité européenne, les membres africains semblent pleinement intégrés : ils occupent des postes à responsabilité dans l'association et sont les moteurs de plusieurs initiatives. Cette collaboration belgo-congolaise ne se limite pas aux activités à Bruxelles. Tandis que les APA entretenaient initialement des liens privilégiés avec l'*Abako*, l'association anticolonialiste se rapproche rapidement davantage du MNC-Lumumba, avec lequel elle partage notamment l'idéal de recours à des méthodes non-violence dans la lutte d'indépendance. Toutefois, ce rapprochement, suivi d'une radicalisation de Patrice Lumumba, dans un contexte de guerre froide, divise progressivement les codirecteurs des APA. Tandis que la diversité des origines politiques et nationales des membres – réunis par cet idéal pacifiste – constitue parfois une force, elle peut également devenir une source de division au sein de l'association.

Depuis leur fondation, malgré la taille réduite de leur association, les APA voient grand : ils contactent des intellectuels et des politiciens de haut rang. Ce trait caractéristique leur permet d'élargir leur réseau parmi les membres de *Présence africaine* (Alioune Diop, Jacques Rabemananjara, Edouard Glissant, etc.), les leaders politiques congolais (Patrice Lumumba, Joseph Kasa-Vubu, Moïse Tshombe, etc.) et belges (Léo Collard, Gaston Eyskens). Les APA parviennent ainsi à se hisser rapidement au cœur de certains événements majeurs de la décolonisation, tant au sein des Table rondes qu'auprès de Patrice Lumumba en mai-juin 1960.

À bien des égards, les APA peuvent être considérés comme « secondaires ». Premièrement, aux yeux d'Alioune Diop, directeur de *Présence Africaine*, les APA apparaissent comme une

structure secondaire. Malgré les multiples demandes urgentes et invitations de la part des fondateurs des APA auprès d'Alioune Diop, ce dernier ne leur accorde que peu d'importance. À l'exception des premiers mois, cette relative distance avec Paris n'entrave toutefois pas les activités de l'antenne bruxelloise. Deuxièmement, l'engagement au sein des APA constitue une préoccupation secondaire dans la vie de ses membres. Ces derniers travaillent ou étudient à temps plein ; leur engagement consacré à l'association représente donc une activité secondaire dans leur vie. Troisièmement, les APA jouent un rôle secondaire dans le processus de l'indépendance congolaise. En effet, malgré leur mobilisation au *Centre International*, dans les médias, dans les rues et auprès des leaders politiques congolais, les membres des APA ne constituent pas des acteurs de premier plan du processus décolonial. Bien que les APA ne représentent pas des acteurs proéminents de l'indépendance, l'étude de leur histoire permet néanmoins d'affiner la compréhension de ce processus.

Les APA se caractérisent également par une forte capacité d'adaptation à l'actualité. Dès leur fondation, largement favorisée par l'effervescence de l'Exposition Universelle, la nature et la fréquence des activités des APA reflètent l'actualité belgo-congolaise. Au-delà des variations de fréquence et de fréquentation des conférences organisées au *Centre International*, les APA se mobilisent lors de la polémique de l'envoi de miliciens et au cours de la Table ronde. Enfin, en mai et juin 1960, lors des négociations ministérielles congolaises et de la cérémonie de l'indépendance, Thomas Kanza et Jean Van Lierde deviennent des médiateurs et des conseillers auprès de Patrice Lumumba. En définitive, les APA adaptent largement leurs activités en fonction de l'actualité belgo-congolaise, témoignant ainsi des liens étroits entretenus avec le Congo belge.

Un cinquième trait caractéristique réside dans la forte porosité du milieu anticolonialiste bruxellois. Comme nous l'avons observé, de nombreux militants tels que Pierre Houart, Jean Van Lierde, Guy de Bosschère, Thomas Kanza, Anne Magis, Ernest Glinne, Jules Gérard-Libois, Paul Vercauteren, entre autres, s'engagent dans plusieurs organisations simultanément : les APA, les *Groupes Esprit*, le *Comité pour la Paix en Algérie*, le *Groupe Marzorati*, *Coexistence* et l'AENB. Dans le cadre de leurs mobilisations sur le terrain, les actions des APA se confondent avec celles de leurs « homologues » ; il devient dès lors difficile de déterminer précisément leur agentivité propre – en particulier en l'absence de liste exhaustive des membres. Si la multiplicité des appartenances associatives – dont la plupart siègent au *Centre International* – tend à brouiller leurs frontières, les APA maintiennent leur idéologie propre : fidèles à *Présence Africaine*, ils défendent un panafricanisme politico-culturel visant

l'indépendance du Congo. Les conférences organisées au *Centre International*, c'est-à-dire les seules activités exclusivement orchestrées par les APA, témoignent effectivement de leur fidélité à l'idéologie de *Présence Africaine*. Les conférences des APA traitent principalement de politique à un niveau panafricain, tout en octroyant une place significative aux sujets culturels. Les préoccupations indépendantistes propres au Congo transparaissent également au cours de ces conférences, tant par la fréquence du sujet que du profil de ses intervenants.

L'engagement des membres des APA est uniquement motivé par leur idéologie. Avec près de trois conférences organisées en moyenne par mois, les APA consacrent une part significative de leur temps et de leur énergie à cette association sans y gagner un quelconque avantage personnel. Cette absence d'intérêt parallèle transparait particulièrement au cours de leur mobilisation contre l'envoi des miliciens. Aux côtés de l'Église, du parti socialiste et des milieux financiers qui poursuivent chacun des agendas parallèles, les APA s'engagent par pure idéologie. En amont et au cours de la Table ronde, les membres des APA qui y sont présents – c'est-à-dire Mario Cardoso, Ernest Glinne, Jacques Marrès, François Perin, Henri Simonet, Jean Van Lierde – s'engagent à nouveau bénévolement pendant plus d'un mois. Toutefois, avec une telle force de conviction, les désaccords entre les membres des APA peuvent rapidement prendre de grandes proportions.

La rupture idéologique survenue entre Pierre Houart et Jean Van Lierde témoigne de l'importance qu'ils accordent au combat anticolonialiste. En effet, au-delà des aspects financiers et matériels qui s'ensuivent, l'origine de la rupture entre les codirecteurs est moins personnelle qu'idéologique. Cette discorde, qui aboutit à l'exclusion de Pierre Houart des APA et au retrait de l'association du *Centre International*, nous rappelle à nouveau la force de conviction des codirecteurs. Ce mémoire ne vise pas à trancher en faveur de Pierre Houart ou Jean Van Lierde : les deux militants demeurent fidèles à leurs idéaux communs de pacifisme et d'anticolonialisme mais divergent quant à leur mise en œuvre au Congo.

Malgré les conclusions que ce mémoire apporte au sujet des APA, nous avons été confrontés à plusieurs limites documentaires, qui ouvrent ainsi la voie à de futures recherches. Comme évoqué au sein de plusieurs chapitres, l'absence de liste exhaustive des membres des APA constitue une lacune significative dans les analyses de ce mémoire ; elle empêche d'établir les effectifs humains de l'association ainsi que de mesurer précisément son implication au cours de la Table ronde. Par ailleurs, en raison du caractère « inaugural » de ce mémoire, cette synthèse ne mobilise que les fonds d'archives des codirecteurs des APA, ce qui tend à surreprésenter leur

engagement par rapport aux autres membres. Les archives d'autres militants des APA tels que Guy de Bosschère, Anne Magis, Jacques Marrès, Gaëtan Sebudandi, Henri Simonet et Paul Vercauteren permettraient ainsi de pallier cette lacune.

La consultation d'autres archives permettrait d'approfondir de multiples sujets abordés dans ce mémoire. Par exemple, les archives de Jules Gérard-Libois et Joseph Van Bilsen, conservées au MRAC, permettraient sans doute de préciser le rôle des APA au cours de cet événement⁶⁹¹. Par ailleurs, l'analyse des conférences des APA, volontairement limitée à une étude quantitative, gagnerait à être approfondie en analysant leur contenu à partir des archives audiovisuelles conservées aux AGR 2. Celles-ci permettraient d'appréhender plus finement les positions de chaque intervenant, parmi lesquels figurent de nombreux membres des APA. Enfin, les APA faisaient l'objet d'une surveillance de la part de la Sûreté de l'État belge. Bien que celle-ci ne semble être intervenue qu'aux premières activités des APA – peut-être afin de s'assurer de leur caractère pacifique et « inoffensif » –, un dépouillement des bulletins de la Sûreté conservés dans le fonds « Affaires indigènes » du ministère des Colonies permettrait de restituer le regard porté par l'État belge sur ce type d'organisation anticolonialiste.

En proposant une synthèse consacrée aux APA, ce mémoire entend apporter une nuance, si légère soit-elle, à l'historiographie actuelle en mettant en lumière l'agentivité de militants anticolonialistes en Belgique. Sans pour autant surestimer leur impact réel, cette étude démontre qu'une poignée de militants a contribué, dans une certaine mesure, à infléchir le cours de la décolonisation du Congo belge.

⁶⁹¹ Les archives de Jules Gérard-Libois contiennent notamment les enregistrements sonores de la Table ronde. TALLIER Pierre-Alain, VAN EECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *op. cit.*

Bibliographie

Cette bibliographie ne présente pas l'intégralité des pièces d'archives mobilisées au sein de ce mémoire ; seuls les dossiers dans lesquelles elles sont conservées y sont mentionnés. Par ailleurs, les ressources citées à titre d'exemple mais dont le contenu n'est pas directement exploité n'y figurent pas (ex : numéros de plusieurs revues). Enfin, lorsque plusieurs chapitres ou notices d'un même ouvrage sont mobilisés, seule la référence générale est présentée ci-dessous.

Sources

Sources inédites

Bruxelles, Archives Générales du Royaume 2

- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 12.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 13.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 14.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 16.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 29.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 34.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 43.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 44.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 63.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 108.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 118.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120.

- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355/2.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 356.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 357.
- Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 367.

Bruxelles, Musée Royal de l'Afrique centrale

- Bruxelles, Fonds Robert Anciaux, dossier 13.

Louvain-la-Neuve, Archives du monde catholique

- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 34.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 35.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 36.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 37.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 38.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 39.
- Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 65.

Sources éditées

- DE BOSSCHÈRE Guy et VAN LIERDE Jean, *La guerre sans armes : douze années de luttes non-violentes en Europe (1952-1964)*, Pire, Bruxelles, 2002.
- HOUART Pierre, *Coulisses d'une décolonisation (1945-1967)*, Samsa Editions, Bruxelles, 2015.
- HOUART Pierre, *La pénétration communiste au Congo. Commentaires et documents sur les événements de juin-novembre 1960*, Centre de Documentation Internationale, Bruxelles, 1960.

- KANZA Thomas, *Tôt ou tard... (Ata Ndele)*, Bruxelles, Le Livre Africain, 1959.
- VAN LIERDE Jean, *Un insoumis*, Bruxelles, Labor, 1998.
- *Routes de la Paix*, n°1, avril 1952.
- *Routes de la Paix*, n° 13, avril 1953.
- *Routes de la Paix*, n°16, juillet 1953.
- *Routes de la Paix*, n° 22, janvier 1954.
- *Routes de Paix*, n° 28, juillet 1954.
- *Routes de Paix*, n°29, août 1954.
- *Coexistence*, n° 59, mars-avril 1958.
- *Routes de la Paix*, n° 18, août-septembre 1953.

Travaux

Inventaires d'archives

- DE COSTER Gerd et MARTIN Dirk, *Inventaire 31 : Kongo-archief Jean Van Lierde*, Bruxelles, Cegesoma, 2002.
- FIVET Marie-Cerise, *Inventaire des archives de Raymond Scheyven (1911-1987)*, Centre d'Archives et de Documentation du CPCP, 2023.
- JADOULLE Jean-Louis, *Inventaire des papiers de Pierre Houart – 1^{ère} partie (1939-1965)*, Archives du monde catholique.
- JUNK Laeticia, *Inventaire des papiers de Jean Van Lierde concernant principalement la Guerre d'Algérie*, Centre d'Étude d'Histoire Contemporaine (CEHEC) – Département d'Histoire en collaboration avec le Service des Archives, Université Catholique de Louvain, novembre-décembre 2016.
- ROSART Françoise, *Inventaire des archives des Groupes Esprit de Belgique (Papiers Georges Dobbeleer, Papiers Jules Gérard-Libois et Papiers Guy Malengreau)*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2016.

Instruments de travail

- *Biographie nationale - supplément*, t. 39, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1976.
- DENOËL Thierry, *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1992.
- KANYARWUNGA Jean, *Dictionnaire biographique des Africains : pour comprendre l'évolution et l'Histoire africaines*, Bruxelles, Le Cri, 2012.
- MAST André, *Précis de droit administratif belge*, Bruxelles, Story-Scientia, 1966.
- *Nouvelle biographie nationale*, t. 12, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2014.
- Site officiel d'Universalis, <<https://www.universalis.fr/dictionnaire/>>.
- Site officiel du CNRTL, <<https://www.cnrtl.fr/>>.
- Site officiel du Larousse, <<https://www.larousse.fr/>>.
- Site officiel du Maitron, <<https://maitron.fr/>>.
- TALLIER Pierre-Alain, VAN EECKENRODE Marie et VAN SCHUYLENBERGH Patricia (éd.), *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi. Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19^e-20^e siècle). Vers un patrimoine mieux partagé !*, Turnhout, Brepols, 2021, <https://www.brepolsonline.net/doi/epdf/10.1484/M.STMCH-EB.5.127294>.
- UYTENDAEL Marc, *Précis de droit constitutionnel belge : regards sur un système institutionnel paradoxal*, Bruxelles, Bruylant, 2005.

Mémoires de maîtrise et thèses de doctorat

- COQUEL Marie, *Les premiers étudiants congolais des universités de Louvain (UCL) et de Bruxelles (ULB) (septembre 1952-juin 1960)*, Université catholique de Louvain, 2010 [Mémoire de maîtrise en Histoire].
- DUCHATEAU Charlotte, *Le pacifisme chrétien en Belgique dans les années 1950-1960 : analyse de la revue Routes de paix (1952-1964) et du Mouvement international d'action pour la paix (1952-1956)*, Université Catholique de Louvain, 1999 [Mémoire de maîtrise en Histoire].
- GUIS Anne-Sophie, *Le pouvoir de l'absent : les avatars de l'anticommunisme au Congo (1920-1961)*, 2 vol., Bruxelles, Peter Lang, 2016.

- HOCQ Stéphanie, *"Bwana Kitoko" et les visites d'Etat au Congo : de la découverte à la désillusion, des retrouvailles aux prémices de la rupture (1955-1959-1960-1970-1985)*, Université Catholique de Louvain, 2009 [Mémoire de maîtrise en Histoire].
- MOURY Damien, *Le groupe Esprit de Bruxelles (1945-1965)*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 1985 [Mémoire de maîtrise en Histoire].
- RODRIQUE Bernard, *L'objection de conscience en Belgique : période 1945-1964*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1995 [Mémoire de master en criminologie].

Ouvrages généraux

- GODDEERIS Idesbald, LAURO Amandine, et VANTHEMSCHE Guy, *Le Congo colonial : une histoire en question*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020.
- NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1998.
- VANTHEMSCHE Guy (éd.), *Nouvelle histoire de Belgique 1885-1980 : la Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole*, Bruxelles, Le Cri, 2010.
- VELLUT Jean-Luc, *Congo : ambitions et désenchantements, 1880-1960 : carrefours du passé au centre de l'Afrique*, 2^e éd. enrichie, Paris, Karthala, 2021.

Monographies

- CHAKRABARTY Dipesh, *Provincialiser l'Europe. La pensée coloniale et la différence historique*, préf. par BRISSON Thomas, trad. de l'angl. par RUCHET Olivier et VIEILLESCHAZES Nicolas, Éditions Amsterdam, 2020.
- DE WITTE Ludo, *De moord op Lumumba*, Leuven, Van Halewyck, 2001.
- FRIOUX-SALGAS Sarah, *Présence Africaine. Les conditions noires : une généalogie des discours*, Paris, Musée du quai Branly, 2009.
- TOUSIGNANT Nathalie (éd.), *Le manifeste Conscience africaine (1956) : élites congolaises et société coloniale : regards croisés*, Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2009.

- VANDERSTRAETEN Louis-François, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise : histoire d'une mutinerie, juillet 1960*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1993.
- VANTEMSCHE Guy, *Genèse et portée du Plan décennal du Congo belge (1949-1959)*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1994.

Articles

- BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques et DUMONT Georges-Henri, *Les autorités belges et la décolonisation du Congo*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2063-2064, 2010, p. 9-117, <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2010-18-page-9?lang=fr>, consulté le 11 juillet 2026.
- BRASSINNE DE LA BUISSIÈRE Jacques, *Les “conseillers” des délégations congolaises à la conférence de la Table ronde (20 janvier-20 février 1960)*, dans *Congo, 1955-1960. Recueil d'études*, Bruxelles, Académie royale des sciences d’Outre-mer, 1992.
- BUELENS Frans, *Le tournant de 1908 : de l'État indépendant du Congo au Congo belge*, dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 99, n° 376-377, 2012, p. 197-209, <https://urls.fr/mpe9Ls>.
- CAPRIOLI Nathalie, *René de Schutter, le catalyseur*, dans *Imag*, n° 359, novembre-décembre 2021, https://www.cbai.be/wp-content/uploads/2021/12/Imag359_novembre-decembre-21.pdf.
- COQUET Édouard, *Entre africanisation et centralisation : stratégies romaines en Afrique subsaharienne à la fin de l'époque coloniale (années 1930-1950)*, dans *Monde(s)*, n° 22, 2022, p. 111-129, <https://shs.cairn.info/revue-mondes-2022-2-page-111?lang=fr>.
- DE COENE Pieter, LUYCKFASSEEL Margot, et MATHYS Gillian, *Voices from exile: the Mpadist Mission des Noirs in Oshwe's prison camps in the Belgian Congo (1940-1960)*, dans *International Journal of African Historical Studies*, n° 55, 2022, p. 89–114, <http://hdl.handle.net/1854/LU-8754801>.
- DE MAEYER Jan et D'HOKER Mark, *Éducation et religion en Flandre (Belgique) du XIX^e siècle à nos jours : approches bibliographiques et historiographiques*, dans *Revue du*

Nord, n° 394, 2012, p. 33-56, <https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2012-1-page-33?lang=fr>.

- DELCORPS Vincent, *Entre opinion publique et pression internationale : la Belgique face à la crise de l'indépendance du Congo*, dans *Relations internationales*, 2019, n° 177, p. 59-72, <https://shs.cairn.info/revue-relations-internationales-2019-1-page-59?lang=fr>.
- DONEUX Jean et LE PAIGE Hugues, *Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Bruxelles, Pol-His, 1992.
- GAUTREAU Charles, *La place des soldats indigènes dans la Force Publique dans les premiers temps de l'État indépendant du Congo (1885-1900)*, dans *Revue Historique des Armées*, n° 306, 2022, p. 20-32. <https://doi.org/10.3917/rha.306.0020>.
- GÉRARD Andrée, *La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1053-1054, 1984, p. 1-68, <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1984-28-page-1?lang=fr>.
- GÉRARD-LIBOIS Jules et VERHAEGEN Benoît, *Le Congo Du domaine de Léopold II à l'indépendance*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1077, 1985, p. 1-34, <https://shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1985-12-page-1?lang=fr>.
- GIJS Anne-Sophie, *Décoloniser pour "co-naître" ?*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, vol. 2, n° 4, 2022, p. 84-92, <https://hdl.handle.net/2078.5/106358>.
- KANZA Valérie, *Alioune Diop et Thomas Kanza, Présence Africaine, un réseau de solidarité dans le processus de la décolonisation du Congo belge*, dans *Présence Africaine*, n°175-177, 2007, p. 79-84, shs.cairn.info/revue-presence-africaine-2007-1-page-79?lang=fr.
- *La stabilité gouvernementale en Belgique 1946-1971*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 578(32), 1972, p. 1-19, https://shs.cairn.info/article/CRIS_578_0001?lang=fr&ID_ARTICLE=CRIS_578_0001#s1n6.
- LANDMETERS Romain, *Les étudiants congolais à Bruxelles dans les années 1950*, dans *Diasporas*, n° 37, 2021, <http://journals.openedition.org/diasporas/6684>.
- *L'anticolonialisme (cinquante ans après). Autour du Livre noir du colonialisme*, dans *Afrique & histoire*, vol. 1, 2003, p. 245-267, <https://shs.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2003-1-page-245?lang=fr>.

- *L'envoi de militaires belges au Congo : Aspects politiques et juridiques*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 40, 1959, p.1-10, shs.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1959-40-page-1?lang=fr.
- McNUTT James, *What is modernization? Eurocentrism and periodization*, dans *Encounters on Education*, vol. 15, 2014, p. 121-136, <https://ojs.library.queensu.ca/index.php/encounters/issue/view/526>.
- MERLE Isabelle, *Les Subaltern Studies. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale*, dans *Genèses*, n° 56, 2004, p.131-147, <https://shs.cairn.info/revue-geneses-2004-3-page-131?lang=fr>.
- NDAYWEL È NZIEM Isidore, *Aux origines de l'éveil politique au Congo belge : Une lecture du manifeste Conscience africaine (1956) cinquante ans après*, dans *Présence Africaine*, n° 173, 2006, p. 127-144, <https://shs.cairn.info/revue-presence-africaine-2006-1-page-127?lang=fr#s1n2>.
- PATOU-MATHIS Marylène, *De la hiérarchisation des êtres humains au « paradigme racial »*, dans *Hermès, La Revue*, 2013, n° 66, p. 30-37, <https://doi.org/10.4267/2042/51550>.
- RAMONDY Karine, *D'Accra (décembre 1958) à Léopoldville (août 1960) : le panafricanisme à l'épreuve de la crise congolaise*, dans AMZAT Boukari-Yabara (éd.) et al., *Le panafricanisme en questions*, Presses universitaires de la Méditerranée, 2024, <https://books.openedition.org/pulm/29798?lang=fr#anchor-toc-1-2>.
- STANARD Matthew, *Belgians and the Colonial Experience before 1960.*, dans *The Leopard, the Lion, and the Cock: Colonial Memories and Monuments in Belgium*, Presses Universitaires de Louvain, 2023, p. 39–64.
- TEMMERMAN J., *Le Congo, réduit national belge*, dans *Congo, 1955-1960. Recueil d'études*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer, 1992, p. 413-422.
- VILLERS (de) Gauthier., *À la mémoire de Benoît Verhaegen (1929-2009)*, dans *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 97, n° 368-369, 2010, p. 273-288.
- WEISS Herbert, *Introduction : Thomas Kanza et le contexte sociopolitique de sa jeunesse*, dans KANZA Thomas, *Sans rancune*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- WINANT Howard, *Race and Race Theory*, dans *Annual Review of Sociology*, n° 26, 2000, p. 169-185, <http://www.jstor.org/stable/223441>.

Ressources numériques

- Site officiel d'*Esprit*, <<https://Esprit.presse.fr/manifeste-de-la-redaction>>.
- Site officiel de Belgium WWII, <<https://www.belgiumwwii.be/>>.
- Site officiel de Cairn, <<https://shs.cairn.info/>>.
- Site officiel de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, <<https://www.kaowarsom.be/fr>>.
- Site officiel de l'Africa Museum, <<https://www.africamuseum.be/fr>> .
- Site officiel de la revue Politique, <<https://www.revuepolitique.be/>>.
- Site officiel du CRISP, <<https://www.crisp.be/fr/>>.

Presse

- Podcast de la RTBF, <<https://open.spotify.com/episode/6qTQE450Yp5KdFIqM1Es6i?si=e3bc516a7e664222>>, publié le 19 mai 2026.
- Podcast de la RTBF, <<https://open.spotify.com/episode/0jb0Yzw66kWOuJgk0jx0YQ?si=550b52774b9646b8>>, publié le 22 mai 2026.
- Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtb.be/article/congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restant-a-bruxelles-10490391>>, publié le 27 avril 2020.
- Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtb.be/article/congo-1960-2020-episode-5-avril-1960-la-table-ronde-economique-hold-up-sur-l-economie-congolaise-toutes-les-cles-restant-a-bruxelles-10490391>>, publié le 27 avril 2020.
- Site officiel de la RTBF, <<https://www.rtb.be/article/deces-du-poete-et-scenariste-de-bande-dessinee-vladimir-grigorieff-9684257>>, publié le 16 août 2017.
- Site officiel de la VRT, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2026/03/17/etienne-davignon-renvoye-devant-le-tribunal-correctionnel-pour-s/>>, publié le 17 mars 2026.
- Site officiel de la VRT, <<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2026/05/18/le-comte-etienne-davignon-diplomate-et-ex-commissaire-europeen/>>, publié le 18 mai 2026.

Glossaire des abréviations⁶⁹²

AENB : Association des Étudiants Noirs de Belgique

AGR 2 : Archives Générales du Royaume 2

APA : Amis de Présence Africaine

ARCA : Archives du monde Catholique

ARP : Alliance Rurale Progressiste du Kivu

CDI : Centre de Documentation Internationale

CEADI : Centre d'Aide aux Pays moins Développés

CEDAF : Centre d'Étude et de Documentation Africaines

CPP : Conférence panafricaine des peuples

CRISP : Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques

CSC : Confédération des syndicats chrétiens

EIC : État Indépendant du Congo

FGC : Fédération Générale du Travail

FGTB : Fédération générale du travail de Belgique

IRG : Internationale des Résistants à la Guerre

MCP : Mouvement Chrétien pour la Paix

MIAP : Mouvement international d'action pour la Paix

MIR : Mouvement International de la Réconciliation

MNC : Mouvement national congolais

MRAC : Musée royal de l'Afrique centrale

PER : Pool d'édition et de rédaction

⁶⁹² Ce glossaire a été réalisé avec l'intelligence artificielle *Claude*.

PL : Parti Libéral

PNP : Parti National du Progrès

PP : Parti du Peuple

PSA : Parti solidaire africain

PSB : Parti Socialiste belge

PSC : Parti Social-chrétien

SDI : Service de Documentation Internationale

TTM : Tribune du Tiers-Monde

UCL : Université Catholique de Louvain

ULB : Université de Bruxelles (Libre)

UMHK : Union Minière du Haut-Katanga

UNIMO : Union Mongo

Index onomastique⁶⁹³

Achille Louis : 66, 67

Anneet Jacques : 79, 135, 157

Audenaerde Claire : 42, 72

Baussart Elie : 33, 35, 44, 48

Bolela Albert : 49, 50, 51, 133, 169

Bolle Jacques : 77, 138, 157

Bomboko Justin : 49, 51, 60, 83, 110, 113, 123

Bongoma Jacques : 77, 157

Bouvier Paule : 106, 110, 165, 170

Brassinne de la Buissière Jacques : 5, 36, 86, 87, 88, 95, 96, 97, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 114

Cambier Cyr : 106, 109, 110, 165

Cardoso Mario : 43, 51, 77, 90, 106, 107, 109, 110, 113, 114, 127, 128, 129, 133, 142, 157, 168, 169, 172

Chomé Jules : 127, 128, 169, 170, 172

Cobraiville Liliane : 77, 157

Collard Léo : 94, 95, 96, 140

Coquet Édouard : 46

Davignon Étienne : 1

De Bosschère Guy : 6, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 44, 45, 47, 48, 49, 51, 68, 71, 78, 89, 92, 93, 96, 102, 104, 106, 108, 111, 112, 113, 114, 117, 123, 130, 133, 135, 136, 138, 141, 143, 157

de Lannoy Stéphan : 157

De Schryver Auguste : 91, 92, 93, 95, 102, 104, 106, 126

de Schutter René : 158

⁶⁹³ Cet index a été réalisé par l'intelligence artificielle *Claude*.

Demany ? : 77, 157

Devos Pierre : 78, 169

Diop Alioune : 55, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 76, 127, 128, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 140, 141, 160, 168, 170, 172

Diop Cheikh Anta : 66, 67, 160, 168

Doucy Arthur : 51, 106, 110, 165, 169

Gandhi Manilal : 34

Gatarayiha Gaëtan : 77, 157

Géoris Michel : 157

Gérard-Libois Jules : 10, 29, 32, 36, 40, 41, 48, 106, 110, 127, 128, 143, 165, 169, 170, 171, 172

Gilson Arthur : 83, 87, 94, 96, 97

Glinne Ernest : 38, 48, 49, 106, 108, 109, 115, 117, 127, 128, 130, 141, 142, 165, 168, 170, 171, 172

Glissant Édouard : 58, 127, 128, 140, 168, 171, 172

Grigorieff Vladimir : 42, 78

Houart Pierre : 2, 4, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 104, 106, 108, 113, 115, 116, 117, 121, 122, 123, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 159, 161, 166, 167, 169, 170, 172, 176

Kalema Charles : 77, 157

Kalonji Albert : 104, 109, 168

Kalulambi Pongo Martin : 40, 41

Kama Sylvain : 124, 170

Kamitatu Cléophas : 83, 113, 124, 170

Kanyarwunga Jean : 77

Kanza Daniel : 43, 51, 56, 103, 116, 118, 124, 168

Kanza Philippe : 46, 52, 116

Kanza Thomas : 2, 3, 5, 12, 15, 43, 46, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 103, 107, 116, 118, 121, 122, 123, 140, 141, 161

Kasa-Vubu Joseph : 23, 47, 103, 109, 112, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 124, 126, 140, 168

Kashamura Anicet : 83, 103

Kasongo Joseph : 121

Kesteloot Lilyan : 77, 133, 135, 138, 157

Lacourt Jean : 106, 165, 170

Ladrière Jean : 32, 33, 35, 48, 133, 171

Lagneau Maro : 157

Lambilliotte Maurice : 157

Latteu Francine : 77, 157

Le Brun Jean : 106, 165

Leloux R. : 49

Liebmann ? : 77, 157

Lihau Marcel : 51, 103, 106, 113, 133

Loliki Évariste : 51, 106, 107, 113

Lukusa Félicien : 51, 113

Lumumba Patrice : 1, 2, 3, 5, 10, 13, 15, 46, 50, 83, 90, 91, 104, 105, 106, 109, 110, 112, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 137, 138, 140, 141, 169, 170, 172

Lutumba Joseph : 77, 157, 170

Mafema Claude : 51, 60, 77, 127, 128, 135, 157, 168, 169, 172

Magis Anne : 11, 49, 71, 77, 79, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 143, 157

Maisin Jacques : 106, 165

Malengreau Guy : 10, 51, 52, 133

Mandel Ernest : 171

Mandi André : 49, 51, 113

Marrès Jacques : 49, 78, 106, 108, 109, 110, 117, 123, 127, 128, 133, 142, 143, 165, 169, 171, 172

Marzorati Alfred : 2, 36, 49, 50, 72, 107, 110, 124, 141, 168

Mineur Georges : 106, 165

Mobutu Joseph-Désiré : 51, 119

Monheim Francis : 38, 127, 128, 130, 133, 135, 136, 169, 170, 171, 172

Moureaux Serge : 135, 171

Musadi Charles : 77, 158

Musadi Mme ? : 77, 158

Mushiete Paul : 43, 49, 50, 51, 107, 133, 169

Ndele Albert : 51, 113, 133, 169

Nendaka Victor : 106, 124, 170

Ngalula Joseph : 103, 115, 124, 127, 128, 169, 170, 172

Perin François : 48, 78, 102, 106, 108, 109, 110, 117, 127, 128, 142, 158, 165, 171, 172

Pétillon Léon : 43, 44, 83

Piérard Anne-Marie : 77, 158

Promontorio Victor : 106, 165

Rabemananjara Jacques : 58, 63, 66, 67, 127, 128, 140, 160, 168, 172

Reynaert Wilfried : 134, 169

Rubbens Antoine : 106, 165

Salumu Bernard : 104

Scheyven Raymond : 36, 102

Sebudandi Gaëtan : 11, 35, 74, 76, 77, 127, 128, 134, 135, 137, 138, 139, 143, 158, 168, 169, 172

Sendwe Jason : 83, 113

Senghor Léopold Sédar : 55, 58, 124, 168

Simbananiye Artémon : 77, 158

Simonet Henri : 106, 108, 109, 113, 117, 134, 135, 142, 143, 165, 170

Six Micheline : 77, 158

Spinoy Antoine : 87, 95, 96

Spitaels-Evrard Anne : 106, 165

Stalmans Jacques : 158

Stanard Matthew : 17, 18

Taminiaux Jacques : 32, 48, 158

Terfve Jean : 106, 165

Thoorens Léon : 33, 48

Touré Mamadou : 127, 128, 168, 169, 172

Tshibangu Abbé : 127, 128, 169, 172

Tshombe Moïse : 83, 113, 132, 140

Van Acker Achille : 87

Van Bilsen Joseph : 27, 40, 44, 50, 51, 58, 71, 72, 75, 106, 107, 110, 127, 128, 130, 143, 165, 168, 169, 170, 171, 172

Van Hemelryck Maurice : 88, 91

Van Lierde Jean : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 21, 23, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 160, 162, 163, 164, 165, 169, 172, 176

Vercauteren Paul : 11, 38, 48, 51, 71, 130, 134, 135, 138, 141, 143, 158

Verhaegen Benoît : 29, 30, 33, 40, 41, 58, 72, 119, 121, 124, 125, 126

Wéry Jean : 158

Wigny Pierre : 1, 121

Annexes

Annexe n° 1

Liste des membres des Amis de *Présence Africaine* (APA)

Nom de famille	Prénom
Anneet	Jacques
Bolle	Jacques
Bongoma	Jacques
de Bosschère	Guy
Cardoso	Mario
Chomé	Jules
Cobraiville	Liliane
Delarge	Jean-Pierre
Demany	?
Gatarayiha	Gaëtan
Géoris	Michel
Glinne	Ernest
Grigorieff	Vladimir
Houart	Pierre
Kalema	Charles
Kerremans	Willy
Kesteloot	Lylian
Lagneau	Maro
Lambilliotte	Maurice
de Lannoy	Stéphan
Latteu	Francine
Liebmann	?
Lutumba	Joseph
Mafema	Claude
Magis	Anne
Malengreau	Guy
Marrès	Jacques
Monheim	François

Nom de famille	Prénom
Moureaux	Serge
Musadi	Charles
Musadi	Mme ?
Perin	François
Piérard	Anne-Marie
de Schutter	René
Sebudandi	Gaëtan
Simbananiye	Artémon (abbé)
Simonet	Henri
Six	Micheline
Stalmans	Jacques
Taminiaux	Jacques
Van Lierde	Jean
Vercauteren	Paul
Wéry	Jean

Annexe n° 2

Affiche de la deuxième conférence organisée par les *Amis de Présence Africaine* au Centre International le 13 juin 1958⁶⁹⁴



⁶⁹⁴ Louvain-la-Neuve, ARCA, Papiers Pierre Houart, dossier 38, affiche de la deuxième conférence organisée par les *Amis de Présence Africaine*, Bruxelles, 13 juin 1958

Annexe n° 3

Billet d'invitation à la conférence-débat dispensée le 11 juillet 1958 par Alioune Diop, Cheikh Anta Diop, Jacques Rabemananjara et Richard Wright au *Centre International*. Photographie du *Centre International* en juillet 1958⁶⁹⁵.



⁶⁹⁵ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 356,

Annexe n° 4

Photographie de la salle de conférence du *Centre International* lors d'une conférence dispensée par Thomas Kanza le 31 janvier 1959⁶⁹⁶.



31 janvier 1959. Vue de la salle de conférence du Centre international de la rue Belliard. Jef Van Bilsen, auteur du Plan de Trente ans, est assis à l'avant-plan, au premier rang des auditeurs. Ce jour-là, il animera une conférence intitulée « Congo 1959 », introduite par Thomas Kanza. (© Houart 2012.)

⁶⁹⁶ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*

Annexe n° 5

Photographie des affrontements entre étudiants lors d'une manifestation le 5 novembre 1959 contre l'envoi de miliciens au Congo⁶⁹⁷.



⁶⁹⁷ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Photographie des affrontements entre étudiants lors d'une manifestation le 5 novembre 1959 contre l'envoi de miliciens au Congo, Bruxelles.

Annexe n° 6

Photographie d'étudiants à la tête du cortège d'une manifestation à Bruxelles contre l'envoi de miliciens au Congo le 5 novembre 1959⁶⁹⁸.



⁶⁹⁸ ⁶⁹⁸ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 119, Photographie d'étudiants à la tête du cortège d'une manifestation contre l'envoi de miliciens au Congo le 5 novembre 1959, Bruxelles.

Annexe n° 7

Photographie d'étudiants en manifestation le 5 novembre 1959 à Bruxelles contre l'envoi de miliciens au Congo entourés de policiers⁶⁹⁹.



⁶⁹⁹ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 120, coupure de presse dans Le Peuple, Bruxelles, 6 novembre 1959.

Annexe n° 8

Liste des conseillers de la Table ronde politique (20 janvier – 20 février 1960)

Parti politique	Conseiller attitré	Appartenance aux APA
Abako	Joseph Van Bilsen	
MNC-Kalonji	Jules Gérard-Libois	
Parti du Peuple	Ernest Glinne	APA
Cerea (Kivu)	Jean Terfve	
PSA	Anne Spitaels-Evrard	
Conakat	Jean Humblé	
Balubakat	Arthur Doucy	
Unimongo	Paule Bouvier	
Abazi	François Perin	APA
FGC	Jean Lacourt	
PNP	Henri Simonet	APA
PNP	Jean Le Brun	
PNP	Cyr Cambier	
UC	Antoine Rubbens	
ARP (Kivu)	Coulet	
Assoreco	Victor Promontorio	
Chefs coutumiers	Jacques Maisin	
Chefs coutumiers	Georges Mineur	
Conseillers officiels	Jean Van Lierde, Jacques Marrès, Maître Croquez	APA et <i>Esprit</i> (Van Lierde, Marrès)

Annexe n° 9

Photographie de la Table ronde politique à Bruxelles entre le 20 janvier et le 20 février 1960⁷⁰⁰



Vue de la Conférence de la Table Ronde Belgo-Congolaise dont les travaux se sont déroulés du 20 janvier au 20 février 1960 au Palais des Congrès, à Bruxelles.
(Source : Inforcongo).

⁷⁰⁰ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*

Annexe n° 10

Photographie de leaders politiques congolais et de leurs conseillers lors de la séance de clôture de la Table ronde politique à Bruxelles le 20 février 1960⁷⁰¹



Le 20 février 1960 à 10 heures à Bruxelles. La Conférence de la Table Ronde a tenu sa séance de clôture. Au centre, Joseph Ngalula en conversation avec Albert Kalonji. Derrière Joseph Ngalula, Pierre Houart (à gauche) et Francis Monheim (à droite). (Crédit : Inforcongo Stalin).

⁷⁰¹ HOUART Pierre, *Coulisses, op. cit.*

Annexe n° 11

Chronologie des conférences des Amis de *Présence Africaine* (1958-1961)

1958

- **13 juin** - Mario de Andrade - *Le Portugal et sa politique coloniale*.
- **19 juin** - Jacques Rabemananjara - *Inauguration du Centre des Amis de Présence Africaine*.
- **11 juillet** - Alioune Diop, Cheikh Anta Diop, Louis T. Achille, Jacques Rabemananjara - *La culture noire et son rôle dans l'Afrique de demain*.
- **14 au 18 août** – *Journées d'études internationales sur la coexistence*.
 - o **16 août** - Albert Kalonji - *La coexistence entre Blancs et Noirs au Congo. Psychologie et aspirations congolaises*.
- **20 septembre** - Mamadou Toure - *Le sous-développement. Aspects et remèdes*.
- **25 octobre** - Dr Louis Aujoulat - *L'Afrique au lendemain du référendum français*.
- **8 novembre** - Pasteur A. Trocmé et Jean Goss - *L'Église et la non-violence*.
- **25 et 26 novembre** - Albert Tévoédjrè - *L'Afrique noire et la décolonisation*.
- **2 décembre** - Abbé Obama s.j. - *Évolution des formes musicales africaines*.
- **6 décembre** - Édouard Glissant - *Le romancier noir et son peuple*.

1959

- **5 janvier** - *Conférence Olivain de Belgique*. Réception en l'honneur de Léopold Sédar Senghor, député sénégalais.
- **24 janvier** - Ernest Glinne - *Accra et le nationalisme congolais*.
- **31 janvier** - Joseph Van Bilsen - *Congo 1959. Les événements récents et les perspectives d'avenir*.
- **4 février** - *Rencontre avec le Groupe Marzorati pour l'étude des problèmes africains*.
- **14 février** - Claude Mafema - *La philosophie de l'art bantou*.
- **28 février** - Gaëtan Sebudandi - *Formation des élites africaines*.
- **7 mars** - Mario Cardoso - *Y a-t-il des interlocuteurs valables au Congo ?*
- **21 mars** - R.P. Matota - *La famille au Congo : l'éducation des enfants en milieu coutumier bakongo*.
- **23 mars** - *Rencontre avec MM. Joseph Kasa-Vubu et Daniel Kanza*.

- **18 avril** - Pierre Houart, Claude Mafema, Abbé A. Simbananye, Jean Van Lierde, Lilyan Lagneau-Kesteloot, Gaëtan Sebudandi, Charles Kalema et Mario Cardoso - *Compte rendu du Deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs.*
- **25 avril** - Paulo Van Den Hove et Patrice Lumumba - *Situation au Congo.* Projection et présentation de films sur le Congo, suivies de la conférence de Lumumba.
- **22 mai** - MM. Tshibangu et Kalanda - *Débat sur les partis politiques au Congo.*
- **23 juin** - Pasteur Regard - *La situation des missions protestantes au Congo.*
- **1er juillet** - Jacques Marrès et Pierre Devos - *Le Congo impatient. Vers un gouvernement provisoire congolais ?*
- **17 juillet** - Francis Monheim - *Le racisme au Congo.*
- **4 septembre** - Joseph Ngalula et Joseph Ile - *Actualité congolaise : à trois mois des élections.*
- **11 septembre** - Paul Mushiete - *Regards sur la littérature africaine.*
- **18 septembre** - Mamadou Toure - *Aspects du sous-développement économique en Afrique et solutions possibles.*
- **25 septembre** - Abbé Tshibangu - *Une liturgie adaptée à l'Afrique.*
- **2 octobre** - Jean Van Lierde - *La non-violence en Afrique.*
- **9 octobre** - Fidèle Nkundabagenzi - *La réforme des structures politiques au Rwanda.*
- **16 octobre** - Albert Bolela - *La presse congolaise et son avenir.*
- **23 octobre** - Albert Ndele - *L'avenir économique du Congo.*
- **31 octobre** - Arthur Doucy - *Congo en octobre 1959.*
- **6 novembre** - Wilfried Reynaert - *Perspectives économiques et financières au Congo.*
- **13 novembre** - Joseph Van Bilsen - *Rapport de voyage en Afrique centrale et orientale. Formation des élites noires.*
- **20 novembre** - R.P. du Vernay - *Une expérience missionnaire à Léopoldville.*
- **27 novembre** - Jean Wolf - *La résurrection du monde arabe.*
- **4 décembre** - Jules Chomé - *Le drame de Luluabourg.*
- **5 décembre** - *Réunion d'information sur le Rwanda.*
- **9 décembre** - Henri Van Lier - *Les dimensions du monde contemporain.*
- **11 décembre** - Jules Gérard-Libois - *Congo An I. Bilan politique de 1959.*
- **18 décembre** - Gaëtan Sebudandi - *Les partis politiques au Rwanda.*
- **22 décembre** - *Veillée de Noël africaine.*

1960

- **8 janvier** - Luc de Heusch - *Avenir politique et tradition du Rwanda.*
- **9 janvier** - Réunion de l'Association des Étudiants Noirs.
- **15 janvier** - Jean Lacourt - *Les relations humaines en Afrique.*
- **16 et 18 janvier** - Cléophas Kamitatu, Mafuta, Joseph Ngalula, Sylvain Kama - *Première rencontre avec les leaders congolais.*
- **22 janvier** - Pierre Houart - *L'Église devant la guerre et les tortures en Algérie.*
- **23 janvier** - Victor Nendaka et Joseph Ngalula - *Deuxième rencontre avec des leaders congolais.*
- **6 février** - Patrice Lumumba - *Troisième rencontre avec les leaders congolais.*
- **12 février** - Jules Chomé - *D'où vient et où va le Congo ?*
- **13 février** - A. Letembet-Ambily - *L'Afrique noire sur pied.*
- **20 février** - *Conclusions de la Table ronde.*
- **2 mars** - Alioune Diop - *L'Église et les conditionnements culturels.*
- **3 mars** - Luc de Heusch - *Rwanda, hier et aujourd'hui.*
- **12 mars** - Paule Bouvier - *Lendemain de la Table ronde.*
- **17 mars** - R.P. Chen - *Civilisation du travail et rédemption.*
- **19 mars** - Joseph Lutumba - *Dialectique bantoue.*
- **28 avril** - K. Van Cauwelaert, Ernest Glinne, R.P. Piron et Laurence Gessen - *Les opprimés de l'Afrique du Sud.*
- **14 mai** - Henri Simonet - *Premières conclusions de la Table ronde économique.*
- **20 mai** - Francis Monheim - *Que font les étudiants de la révolution algérienne ?*
- **21 mai** - Joseph Van Bilsen - *Considérations sur l'indépendance du Congo.*
- **27 mai** - Ernest Meurice - *Ce que furent les événements du Rwanda.*
- **15 juin** - *Séance d'information sur l'Afrique du Sud.*
- **24 juin** - Jules Gérard-Libois - *Le Congo à huit jours de son indépendance. Le point de la situation.*
- **17 septembre** - Fernand Herman - *Les problèmes économiques de la République du Congo.*
- **3 octobre** - Herbert Weiss - *L'Afrique dans le monde.*
- **8 octobre** - Paulin Joachim - *Poésie et révolution négro-africaine.*
- **14 octobre** - Francis Monheim - *Les problèmes du fédéralisme au Congo.*
- **21 octobre** - ? Van den Bulcke et ? Cornet - *La philosophie bantoue.*

- **21 octobre** - Ernest Mandel - *Marxisme, nationalisme et révolutions coloniales.*
- **4 novembre** - Jean Benoît et Joseph Schiffers - *Vérités sur les événements de Léopoldville.*
- **17 novembre** - René Reygasse - *Bilan des erreurs passées en Algérie.*
- **18 novembre** - George-Henri Dumont - *Période pré-politique du Congo, 1945-1955.*
- **22 novembre** - Francis Monheim - *Avec le Collège des Commissaires au service du Congo.*
- **26 novembre** - Jules Gérard-Libois - *Réalités socio-politiques congolaises à la lumière de l'évolution de 1960.*
- **2 décembre** - Maurice Chaumont - *Sociologie de la décolonisation.*
- **9 décembre** - Jacques Dumont - *Témoignage sur le Rwanda.*
- **17 décembre** - François Perin - *Naissance du droit constitutionnel africain.*
- **23 décembre** - Jacques Marrès - *Situation de la justice au Congo.*

1961

- **6 janvier** - Serge Moureaux - *La justice militaire et le drame algérien.*
- **14 janvier** - Édouard Glissant - *Les tâches de Présence Africaine.*
- **20 janvier** - Jean Ladrière - *L'Occident face aux autres cultures.*
- **27 janvier** - Ernest Glinne - *L'affaire katangaise.*
- **3 février** - Jean Wolf - *Le monde arabe devant les problèmes africains.*
- **15 février** - Léon Damas - *Poésie et révolution. La nouvelle poésie maghrébine.*
- **18 février** - François Perin - *Naissance du droit constitutionnel africain.*
- **24 février** - Georges Vumi - *La jeunesse africaine.*
- **10 mars** - Jacques Ruytinx - *Questions de morale bantoue.*
- **17 mars** - Joseph Van Bilsen - *La République du Congo. Crise et conditions de redressement.*
- **18 mai** - Jacques Marrès - *À Stanleyville, sous le gouvernement de Gizenga.*
- **26 mai** - Stéphane Struelens - *L'expérience guinéenne.*
- **3 juin** - Ernest Glinne - *Les provinces portugaises de l'Angola.*

Annexe n° 12

Moyenne du nombre d'événements organisés au *Centre International* entre juin 1958 et juin 1961

Année	Événements	Mois couverts	Moyenne/mois
1958 (juin-déc.)	10	7	1,43
1959	34	12	2,83
1960	37	12	3,08
1961 (jan.-juin)	13	6	2,17

Annexe n° 13

Nombre de conférences dispensées par intervenant au *Centre International* entre juin 1958 et juin 1961

Intervenant	Occurrences
Ernest Glinne	4
Joseph Van Bilsen	4
Francis Monheim	4
Gaëtan Sebudandi	3
Jacques Marrès	3
Joseph Ngalula	3
Jules Gérard-Libois	3
Mario Cardoso, Jules Chomé, Alioune Diop, Édouard Glissant, Luc de Heusch, Pierre Houart, Patrice Lumumba, Claude Mafema, François Perin, Jacques Rabemananjara, Mamadou Touré, l'Abbé Tshibangu, Jean Van Lierde et Jean Wolf	2 chacun

Annexe n° 14

Proportion des domaines thématiques abordés aux conférences des *Amis de Présence Africaine* au *Centre International* entre juin 1958 et juin 1961

Domaine thématique	Proportion
Politique	52%
Culturel	20%
Religieux	7%
Économique	8%
Inclassables	13%

Annexe n° 15

Occurrences et proportions des aire géographiques abordées au sein des conférences des Amis de Présence Africaine au *Centre International* entre juin 1958 et juin 1961

Aires géographiques	Occurrences (sur 85)	Proportion
Continent africain	32	38%
Congo	35	41 %
Rwanda	7	8 %
Algérie	4	5 %
Autres (Angola, Guinée, Maghreb, Ghana)	7	8 %

Annexe n° 16

Fréquentation des conférences des *Amis de Présence Africaine* au *Centre International* entre août 1958 et mars 1961⁷⁰²

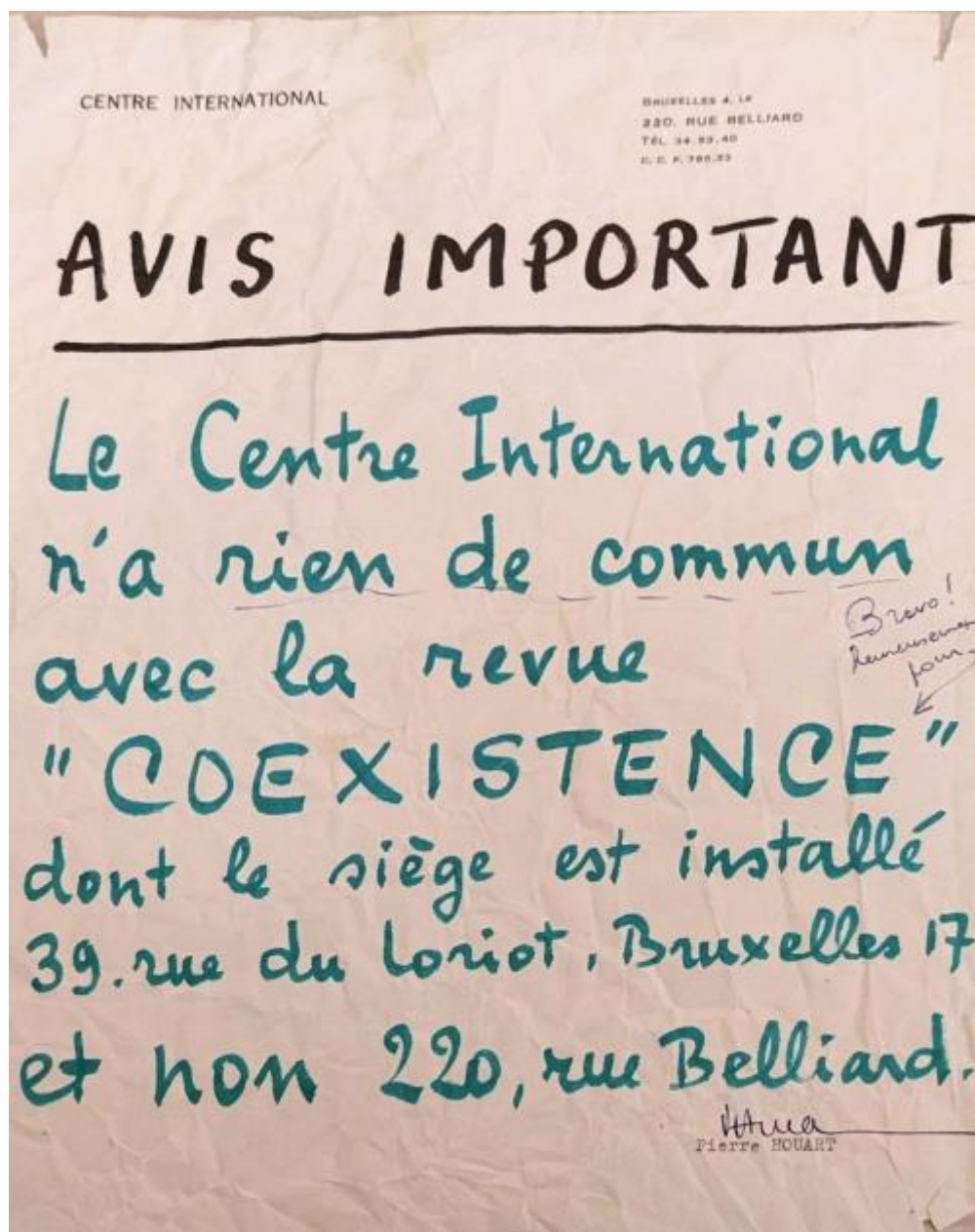
Mois	Nombre de conférences	Présences	Moyenne / conférence
Août 1958	1	114	114.0
Octobre 1958	1	94	94.0
Novembre 1958	3	119	39.7
Décembre 1958	4	136	34.0
Janvier 1959	3	204	68.0
Février 1959	3	110	36.7
Mars 1959	2	121	60.5
Avril 1959	4	107	26.8
Mai 1959	1	29	29.0
Juin 1959	1	48	48.0
Juillet 1959	1	49	49.0
Septembre 1959	1	55	55.0
Octobre 1959	1	56	56.0
Novembre 1959	1	83	83.0
Janvier 1960	3	167	55.7
Février 1960	3	184	61.3
Mars 1960	2	58	29.0
Avril 1960	3	109	36.3
Mai 1960	1	66	66.0
Septembre 1960	1	36	36.0
Octobre 1960	1	33	33.0
Novembre 1960	1	39	39.0
Décembre 1960	1	72	72.0
Janvier 1961	1	61	61.0
Février 1961	1	45	45.0

⁷⁰² Statistiques établies à partir des carnets de présences des conférences. Cette liste ne contient que 46 événements car elle exclut les réunions entre les différents groupes du *Centre International* ainsi que les réunions avec les leaders politiques congolais. De plus, comme indiqué à plusieurs reprises dans les carnets, les organisateurs des conférences oublient de prendre les présences.

Mois	Nombre de conférences	Présences	Moyenne / conférence
Mars 1961	1	30	30.0
TOTAL / MOYENNE GÉNÉRALE	46	2225	48.4

Annexe n° 17

Avis disposé sur la vitrine du *Centre International* par Pierre Houart après août 1960⁷⁰³



⁷⁰³ Bruxelles, AGR 2, Fonds Jean Van Lierde, dossier 355, Avis disposé sur la vitrine du *Centre International* par Pierre Houart, Bruxelles, [après août 1960].

Table des matières

Remerciements	6
Introduction	1
Contexte historique	16
1.1. L'État Indépendant du Congo (EIC)	16
1.2. De la « reprise » à la Seconde Guerre mondiale (1908-1940)	16
1.3. Le Congo belge pendant la Seconde Guerre mondiale	17
1.4. Sortir de la Seconde Guerre mondiale (1945-1949)	18
1.5. La première moitié des années 1950	20
1.5.1. Au Congo	20
1.5.2. En Belgique	23
1.5.2.1. Introductions de Pierre Houart et Jean Van Lierde	25
1.5.2.2. Pain du Soir (1948 – 1952)	28
1.5.2.3. Mouvement Chrétien pour la Paix (janvier 1952 – avril 1953) et le Mouvement International d'Actions pour la Paix (avril 1953 – 1956)	29
1.5.2.4. Routes de la Paix (avril 1952 – novembre 1953)	30
1.5.2.5. Routes de Paix (novembre 1953 – août 1957)	32
1.5.2.6. L'engagement pour l'Algérie jusque 1958	34
1.6. 1956 : l'année des manifestes	36
1.6.1. Au Congo	36
1.6.2. En Belgique	38
1.6.2.1. L'engagement anticolonialiste de Routes de Paix	39
1.7. 1957 : l'année de préparation	41
1.7.1. Au Congo	41
1.7.2. En Belgique	43
1.7.2.1. Routes de Paix devient Coexistence	43
1.1.1.1. Les Groupes Esprit	44
1.1.1.2. Le Groupe Marzorati (1957 – 1960)	46
1.1.1.3. L'engagement étudiant en Belgique (1951-1960)	47
Synthèse d'un groupe anticolonialiste en Belgique : les <i>Amis de Présence Africaine</i> de 1958 à 1961	51
2.1. Présence Africaine : la maison-mère des Amis de Présence Africaine	51
2.2. Création des Amis de Présence Africaine	52
2.3. Premières activités	56

2.4.	Officialisations et inaugurations	58
2.4.1.	<i>Présence Africaine</i> et APA : une relation asymétrique.....	59
2.4.2.	<i>Le flou des débuts</i>	63
2.5.	Le Centre International	65
2.5.1.	<i>Objectifs</i>	65
2.5.2.	<i>Occupants et activités</i>	66
2.5.3.	<i>Infrastructures</i>	68
2.6.	Fonctionnement des <i>Amis de Présence Africaine</i>	70
2.6.1.	<i>Composition et fonctionnement administratif</i>	70
2.6.2.	<i>Objectifs</i>	74
2.7.	La polémique des miliciens.....	76
2.7.1.	<i>Cadre juridico-politique</i>	78
2.7.2.	<i>Le projet d'arrêté royal au Conseil d'État</i>	81
2.7.3.	<i>Les émeutes de Léopoldville et la réaction du Conseil d'État</i>	82
2.7.4.	<i>Réactions des APA</i>	84
2.7.5.	<i>De septembre à novembre 1959</i>	86
2.7.6.	<i>Le 3 novembre 1959 : le renoncement du Gouvernement</i>	89
2.7.7.	<i>La mobilisation continue chez les jeunes adultes</i>	92
2.7.7.1.	La manifestation étudiante	93
2.7.7.2.	Les Jeunes Métallurgistes.....	94
2.8.	Les Tables rondes.....	96
2.8.1.	<i>La Table ronde politique</i>	96
2.8.1.1.	Se préparer en formant un Front Commun.....	97
2.8.1.2.	La désignation des conseillers.....	99
2.8.1.3.	Déroulement de la Table ronde et interventions des APA	101
2.8.1.4.	Conclusions générales de la Table ronde politique	105
2.8.2.	<i>La Table ronde économique</i>	105
2.9.	Relations avec le Congo : de l'<i>Abako</i> au <i>MNC-Lumumba</i>	107
2.10.	Thomas Kanza et Jean Van Lierde au Congo en mai et juin 1960	111
2.11.	Événements au <i>Centre International</i>	117
2.11.1.	Fréquences des événements	118
2.11.2.	Conférenciers	120
2.11.3.	Domaines thématiques des conférences	122

2.11.4.	Aires géographiques abordées dans les conférences.....	123
2.11.5.	Affluence	123
2.12.	Les tensions internes au sein des <i>Amis de Présence Africaine</i>	125
2.12.1.	<i>La crainte de néocolonisation soviétique</i>	125
2.12.2.	<i>De l'huile sur le feu : les conflits matériels</i>	127
2.12.3.	<i>L'assassinat de Lumumba : la goutte d'eau qui fait déborder le vase</i>	129
Conclusion.....		132
Bibliographie		137
Sources		137
<i>Sources inédites</i>		137
<i>Sources éditées</i>		138
Travaux		139
<i>Inventaires d'archives</i>		139
<i>Instruments de travail</i>		140
<i>Mémoires de maîtrise et thèses de doctorat</i>		140
<i>Ouvrages généraux</i>		141
<i>Monographies</i>		141
<i>Articles</i>		142
<i>Ressources numériques</i>		145
<i>Presse</i>		145
Glossaire des abréviations		146
Index onomastique		148
Annexes		153

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial